# BOLINGBROKE

## SA VIE ET SON TEMPS.

---

### I.

On demandait un jour devant M. Pitt quelles étaient les plus regrettables des œuvres excellentes de l'esprit humain que le temps nous a ravies. L'un disait : Les livres perdus de Tite-Live; un autre, ceux de Tacite; un troisième, une tragédie latine. — Un discours de Bolingbroke, dit M. Pitt. — La réputation d'orateur que Bolingbroke a laissée est en effet du premier ordre. La postérité l'a respectée sur la foi des contemporains. L'homme d'état n'a pas échappé aux arrêts sévères de l'histoire. La raison a contesté les doctrines du philosophe, et, si le mérite de l'écrivain est encore reconnu, il a été mis à son rang par la critique. Le caractère de Bolingbroke, comme sa politique, ses principes et ses ouvrages, est tous les jours librement discuté; mais son éloquence est hors de question, et l'on peut dire que c'est la seule partie de sa renommée que le temps ait laissée tout entière. « Lord Bolingbroke, dit Voltaire, un des plus brillans génies et l'homme le plus éloquent de son siècle! » Comment contester ce jugement? Comment apprécier un talent dont aucun monument ne subsiste? Dans les recueils les plus complets des débats du parlement britannique, à peine rencontre-t-on cinq ou six fois le nom de Bolingbroke, et, réunis ensemble, les extraits de discours qu'on lui attribue ne formeraient pas vingt lignes. A toutes les époques, les Anglais ont estimé l'éloquence à son prix. L'histoire, depuis deux

siècles et plus, ne nomme pas un de leurs hommes illustres sans dire comment il parlait, et c'est chez eux le plus populaire comme le plus nécessaire des talens. Cependant un long temps s'est écoulé avant que l'on prît soin de livrer et de conserver à la nation les discours prononcés pour elle. Non-seulement les discussions des deux chambres sont restées généralement secrètes jusqu'à l'époque de la guerre d'Amérique, mais on essayait peu, avant cette époque, de dérober au mystère et à l'oubli les paroles les plus mémorables, les plus décisives, les plus brillantes, qui remuaient les assemblées, influaient sur les affaires, et pouvaient devenir des élémens de l'histoire. Si quelquefois les opinions étaient recueillies par des auditeurs un peu plus curieux que les autres, leurs maigres analyses n'en conservaient guère que la substance, et il faut arriver jusqu'à lord Chatham pour trouver quelques fragmens développés, où se reconnaissent encore le mouvement, la forme et la couleur du talent. Quant à Bolingbroke, on doit renoncer, autrement que par ses écrits qui ont parfois le ton un peu oratoire, à se faire une exacte idée des moyens de séduction qu'au rapport des contemporains il portait du monde à la tribune. Mais, quels qu'ils fussent, il a joué par eux un assez grand rôle dans les affaires de son pays et de l'Europe, la supériorité de son esprit est attestée par d'assez frappans témoignages, enfin il offre dans sa personne un assez curieux assemblage de bien et de mal, de qualités éclatantes et de passions dangereuses, d'idées élevées et d'opinions suspectes, pour qu'on puisse avec un vif intérêt rechercher quelle fut sa vie, et la raconter avec l'espérance d'être lu. Son nom d'ailleurs est parmi nous plus connu que lui-même. C'était un ministre qui plaisait à Louis XIV et un philosophe du goût de Voltaire. Il a résidé en France longtemps, et il avait laissé quelques souvenirs à la société du XVIII<sup>e</sup> siècle. Heureusement ces souvenirs sont restés obscurs; on ne sait pas bien précisément parmi nous ce qu'il faut penser du rôle qu'il a rempli, de ses talens vantés avec une sorte de mystère, de son caractère, sur lequel ceux mêmes qui l'ont loué ne s'expliquaient pas. L'histoire d'Angleterre, que l'on nous permette de le dire, a été en France, après la chute des Stuarts, si mal sue et si peu comprise, qu'il était difficile à nos aïeux, contemporains de Bolingbroke, de se bien expliquer un tel personnage, et l'on est toujours frappé d'étonnement, quand on lit ce qui, pendant plus de cent ans, s'écrivait chez nous sur le compte de nos voisins. Il faut, bien entendu, excepter Voltaire et Montesquieu; mais ni l'un ni l'autre n'entrent dans les détails de l'histoire, et quand le premier parle de Bolingbroke, on sent qu'il ne dit pas tout. Séduit peut-être par sa renommée philosophique, un écrivain qui avait pu le voir, un élève de Voltaire, Saint-Lambert, a composé en 1753 un essai sur

la vie de Bolingbroke. C'était assurément un homme d'esprit et un homme du monde. Il y a des choses agréables dans son ouvrage; mais, sans parler de quelques erreurs matérielles assez étranges, il est singulier de voir à quel point les affaires d'Angleterre y sont présentées sous un faux jour. Ce qu'apportent avec elles les révolutions, ce que sont les partis dans un pays libre, ce que les opinions politiques peuvent inspirer de passions, imposer de devoirs, entraîner d'excès, enfin la situation et le rôle de la royauté, des chambres, des ministres *aux murs de Westminster*, tout cela qu'on pouvait en quarante-huit heures aller voir de ses yeux, semble aussi ignoré d'un écrivain qui connaît Versailles, d'un colonel qui sera de l'Académie, que pouvaient l'être les événemens énigmatiques de quelque obscure république de l'antiquité. Un an après Saint-Lambert, Favier traduisit, sous le titre de *Mémoires secrets de mylord Bolingbroke*, une lettre apologétique où cet homme d'état explique sa conduite comme il lui convient. Favier était, on le sait, un publiciste de profession. Il faisait pour Louis XV et pour ses ministres des mémoires sur les cours de l'Europe, et il a été le maître de Dumouriez. Cependant il n'a pas l'air de s'être rendu un compte bien lumineux des affaires de la cour de Saint-James, et ce qui est public en Angleterre est encore resté pour lui un secret d'état. Enfin le général Grimoard, qui en 1808 a publié une traduction en trois volumes de lettres choisies de Bolingbroke avec un essai sur sa vie, a beau venir après la révolution française, il comprend les choses à peu près comme ses devanciers, et il parle de l'Angleterre avec autant d'intelligence que le faisait à la même époque *le Moniteur universel*. Ce sont là de ces exemples trop communs qui donnent de terribles doutes sur tout ce qui se raconte, et qui font trembler pour la vérité de l'histoire.

Après ces remarques, il y aurait une insupportable fatuité à promettre des récits plus vrais et des appréciations plus justes, si l'on ne se hâtait de dire que l'on s'appuie en écrivant sur les documens que l'Angleterre fournit en si grand nombre aujourd'hui à qui veut étudier un moment ou un événement quelconque de son histoire dans le dernier siècle (1). Et puis, pourquoi n'en pas convenir? on s'imagine que ceux qui ont vécu, depuis trente ou quarante ans, au cœur

(1) Ce n'est pas qu'il existe en Angleterre rien de complet sur Bolingbroke. Ce qu'il y a de mieux se trouve dans les *Revues;* deux excellens articles dans celle d'Édimbourg, l'un de lord Brougham, l'autre attribué à M. Macaulay; un troisième dans le *Quarterly*, et que je crois de M. Croker. Les *Mémoires* publiés à Londres en 1752 ne sont qu'un fragment d'apologie. La vie écrite par Olivier Goldsmith, mise en tête d'un ouvrage de Bolingbroke en 1771, et de ses œuvres complètes en 1777, est un éloge élégant et bref qui avait grand besoin des supplémens ajoutés dans les éditions de 1809 et de 1844. M. Cooke a publié en 1835, sous le titre de *Mémoires*, une biographie de Bolingbroke en deux volumes. L'ouvrage, assez instructif, n'a pas eu beaucoup de succès.

des affaires de la France ont appris la langue que parle l'histoire d'Angleterre. Les sentimens et les pensées qui animent les acteurs ou les témoins de ces scènes appelées restauration, révolution, la vie des partis, le monde parlementaire, sont des choses qu'ils doivent connaître au moins par expérience. Il peut être aujourd'hui très inutile de savoir tout cela, et nous penchons à le croire; mais enfin ils le savent, et il leur manque la flexibilité d'esprit nécessaire pour apprendre autre chose. Peut-être leur passera-t-on d'oser écrire sur ce qu'ils pensent connaître, de profiter d'une expérience qui probablement doit finir avec eux, et de parler de ce dont ils se souviennent avant que ce soit tout à fait oublié. Les hommes d'aujourd'hui seront plus heureux : dispensés d'un laborieux apprentissage, ils recueilleront sans avoir semé; leur destinée ne leur coûtera nul effort; ils jouiront du bonheur de leur patrie sans y être pour rien, et s'étonneront qu'on ait pris tant de peine avant eux pour des choses aussi indifférentes que les affaires publiques.

Essayons donc de raconter ce qui se passait au commencement du dernier siècle chez une nation condamnée par la Providence à cette sorte de travail forcé que l'on nomme la liberté politique.

## II.

Henry Saint-John naquit le 1er octobre 1678 à Battersea, dans un domaine longtemps possédé en Surrey par ses ancêtres. Sa famille était d'une ancienne noblesse : le nom de Saint-John se lit parmi ceux des compagnons de Guillaume le Conquérant. Guillaume de Saint-Jean était, suivant le rôle de l'abbaye de la Bataille, le quartier-maître général ou le maréchal des logis de l'armée normande, comme disent les écrivains qui ne se piquent pas de rester aussi fidèles au ton des chroniques que M. Augustin Thierry. Mabile, dernière héritière du nom de Saint-Jean, le porta dans la maison des seigneurs de Basing, en épousant Adam de Post, d'une race saxonne du Hamshire, laquelle possédait vingt-cinq manoirs avant la conquête. Guillaume, son fils, prit sous le roi Jean le nom maternel, et devint le chef et la souche d'une famille considérable et quelquefois citée dans l'histoire. Des deux branches titrées, l'une, celle des lords de Bletsho, comtes de Bolingbroke, se distingua lors de la révolution dans le parti du parlement; l'autre, celle des seigneurs de Lidyard Tregoze, vicomtes Grandison, se signala dans le parti du roi. Vers le même temps, le chef d'une autre ligne, sir Walter Saint-John de Battersea épousait sa cousine, la fille du lord grand juge Saint-John, qui avait marqué dans le parti républicain. Il siégea au parlement sous Charles II et Guillaume III, et ne mourut qu'en 1708. Son fils épousa lady Mary,

seconde fille du comte de Warwick, et il en eut plusieurs enfans. L'aîné était Henry, le seul de cette race qui dût illustrer son nom; sa famille était pieuse et austère, séparée par des dissidences religieuses de l'église épiscopale; et quoique son père ne fût rigide ni dans la foi ni dans les mœurs, on croit que son enfance fut soumise à la discipline prêcheuse des ministres puritains. Du moins dit-il quelque part qu'on l'obligeait, chez son aïeul, à lire jusqu'à la dernière page les commentaires d'un docteur Manton, qui se vantait d'avoir composé cent dix-neuf sermons sur le cent dix-neuvième psaume.

Eton est l'école de l'Angleterre qui ressemble le plus à nos colléges malgré de notables différences, et qui a produit le plus grand nombre d'hommes illustres dans la politique et dans les lettres. Deux élèves s'y faisaient remarquer à la fin du XVII^e^ siècle : Robert Walpole et Henry Saint-John; l'un d'un esprit droit, solide, pénétrant, mais sans éclat et même sans facilité, et qui n'arrivait au succès que par le travail; l'autre, d'une intelligence vive et brillante, dont le talent précoce se développait sans effort et se formait sans étude. Dès lors, tous deux se d. plurent; ils furent rivaux, destinés à demeurer tels et même quelque chose de plus pendant toute leur vie; c'étaient, pendant toute leur vie, d'anciens ennemis de collége.

Celui qui devait un jour succomber dans la lutte semblait de beaucoup alors le plus richement partagé des dons qui présagent la fortune et aident à la renommée. Sa figure belle et prévenante, les grâces de sa personne et de ses manières, ajoutaient au charme d'un esprit vif et piquant, secondé par des facultés puissantes, et quand Saint-John entra à l'université d'Oxford par le collége de l'église du Christ, il y fit aussitôt admirer ses talens et prédire ses succès. Mais une certaine inquiétude se mêlait déjà aux espérances que donnait sa brillante jeunesse. Quoiqu'il ne négligeât pas d'orner et d'exercer son esprit, son penchant l'entraînait avec excès vers le plaisir, et sans scrupule comme sans choix, il s'abandonnait à toutes les passions dont la cour de Charles II avait laissé l'exemple à la jeune noblesse. Quoiqu'il possédât la littérature latine, sût très bien l'italien et le français, et qu'il prétende avoir toujours conservé le goût de l'étude, il ne parut, à peine entré dans le monde, connaître d'autre ambition que celle de tout dépasser par l'éclat de ses désordres : complaire aux ruineux caprices des plus fastueuses courtisanes, absorber sans trouble apparent des flots de vins précieux, c'est toute la réputation qu'il paraissait poursuivre, et rien n'indiquait encore à cette époque qu'il dût être autre chose qu'un libertin spirituel, ni laisser d'autre souvenir que celui de quelques bons mots improvisés dans l'ivresse. Cependant il faisait quelquefois des vers. On en a conservé qu'il écrivit

à la louange de Dryden et de sa traduction de Virgile (1). Il protégea, dit-on, généreusement la vieillesse et la décadence du poète dont il aimait le mâle talent et la très libre conversation. Une ode, *Almahide*, des stances à une maîtresse et le prologue d'une tragédie d'*Altemire*, tels sont les médiocres monumens de son talent poétique. Il composait des vers pour se faire en tout comparer à Rochester; mais il ne l'égalait pas.

Il fit bientôt un voyage sur le continent; on croit qu'il y séjourna deux années. Dans ce voyage, dont il ne reste aucune trace hors deux lignes d'une lettre où l'on voit qu'il passa par Milan, il acheva d'acquérir une connaissance assez parfaite de la langue française pour qu'il pût la parler et l'écrire avec facilité, avantage dont il tira beaucoup de parti dans sa carrière politique. A son retour, il se maria, quoique peu préparé par son âge et par ses mœurs pour un tel engagement. Il épousa, à vingt-deux ans, la fille de sir Henry Winchescomb, qui lui apporta une grande fortune, 40,000 livres sterling, dit-on. Cette union, comme on pense bien, ne fut pas heureuse. Le mari, impérieux et volage, se plaignit bientôt de l'humeur de sa femme, qui se plaignait de ses infidélités. Les griefs de part et d'autre firent un peu de bruit, et longtemps avant le jour où les événemens les séparèrent, ils vécurent dans les froids rapports d'une mutuelle indépendance. Mais avant toute rupture, au moment où par son mariage Saint-John semblait régler sa vie, il tourna ses regards vers le parlement. Son grand-père, qui vivait encore, y avait siégé pour le comté de Wilts, où son père était élu par le bourg de Wotton-Basset. La famille de sa femme figurait aussi avec influence dans la chambre des communes, et il y remplaça son père aux élections générales de 1700. Au même moment, son ancien condisciple Robert Walpole entrait au parlement pour le bourg de Castle-Rising, Norfolk. Rivaux futurs, déjà peut-être jaloux, il ne pouvaient s'unir sous un commun drapeau. Le parti whig ouvrit ses rangs au jeune Walpole. Pour Saint-John, il avait été élevé parmi les dissidens attachés tous aux principes de la révolution de 1688. Son père, homme de mœurs légères, n'était ni presbytérien ni républicain; pourtant, élu par les

(1) Parmi le peu de vers qu'a laissés Bolingbroke, on cite ordinairement une petite pièce en l'honneur de l'*ingénieux et savant docteur Mathanasius*, insérée avec d'autres poésies en diverses langues en tête du fameux *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*. Ce sont vingt-six vers anglais, bien qu'imprimés en caractères grecs, qui dans l'édition de La Haye 1714 sont signés H. D. B. A. A. S. Ces initiales sont, dans une édition postérieure, expliquées par ces mots : *Henricus de Bolinbroke* (*sic*) *Annæ a secretis*. Jamais Bolingbroke, quoique Goldsmith s'y soit trompé, n'avait travaillé pour l'œuvre du sieur de Sainte-Hiacynthe. C'est celui-ci qui s'empara des vers insérés dans l'édition du Virgile de Dryden, et les appliqua avec de très faibles changemens à la gloire de son fameux pseudonyme.

whigs, il votait en whig au parlement. Le fils était un esprit libre et téméraire, au moins indifférent aux croyances religieuses, peu touché de l'autorité des traditions, des engagemens ou des doctrines, entreprenant, indépendant, ambitieux ; il se jeta dans le parti tory, dont il devint bientôt la force et la parure.

Mais ici, pour bien expliquer sa conduite, il faut écrire, ou peu s'en faut, un fragment de l'histoire d'Angleterre.

## III.

Rien n'est plus populaire aujourd'hui dans la Grande-Bretagne que le souvenir de 1688 et la gloire de Guillaume III; mais le sentiment de la postérité n'était pas celui des contemporains. Sans doute la révolution avait assuré la puissance et l'inviolabilité des principes pour lesquels la nation avait souffert et lutté, surtout depuis quarante ans. La vieille et chère constitution, développée dans le sens de la liberté publique, était enfin assise ou raffermie sur de solides fondemens. Le pays voyait à la fois ses traditions consacrées, son ambition satisfaite, sa sagesse récompensée par ses lois, et un prince dont il pouvait être fier lui avait été donné comme pour rattacher à la délivrance d'un grand peuple le prestige d'un grand homme. Cependant, tant que dura son règne, l'inquiétude, le doute et même un certain mécontentement émurent, sinon profondément le gros de la nation, au moins les grands partis et ce qu'on appelle dans les états libres le monde politique. Quand on a exécuté l'entreprise toujours hasardeuse de se donner un gouvernement, j'entends un gouvernement fondé sur des principes et tenu d'observer la justice et les lois, on devient d'autant plus difficile pour lui, qu'on en a plus attendu, et les obstacles qu'il rencontre, les périls qu'il court, les fautes qu'il commet, étonnent et inquiètent d'autant plus qu'il est nouveau, qu'il a ses preuves à faire, son existence même à justifier. Sitôt que, par une fatalité inévitable, il laisse apercevoir qu'il est dans la condition de toutes les choses humaines, c'est-à-dire imparfait, gêné, destructible, on entre en défiance de sa durée, on se demande si l'on a eu raison d'applaudir ou de coopérer à son établissement. Les timides s'effraient trop, les difficiles exigent trop. Un pouvoir héréditaire que l'on n'a pas vu naître, qu'on ne croit pas voir mourir, est admis presque comme quelque chose de nécessaire. On peut plaindre ses revers ou blâmer ses erreurs, on en conçoit peu d'inquiétude. Les individus ne se sentent pas responsables de sa destinée et sont portés à croire en son avenir, parce qu'ils semblent n'y pas être personnellement intéressés. Un sentiment contraire, qui devrait rendre plus indulgent pour un gouvernement qu'on a vu s'éta-

blir, rend quelquefois plus sévère à son égard; on lui pardonne moins parce qu'on s'y intéresse davantage, et la crainte même qu'il n'échoue l'affaiblit encore et le met en péril. Bien donc que la nation anglaise ne se soit jamais repentie d'avoir ôté la couronne aux Stuarts pour la donner aux Nassau, des citoyens éclairés purent, en voyant les embarras du nouveau règne, les résistances des partis, leurs luttes ardentes secondées et comme animées par les institutions nouvelles, se demander avec anxiété si le grand changement de 1688 avait été nécessaire, et l'établissement d'alors, conçu pour le plus grand bien de la société. Il en avait coûté à beaucoup de consciences pour y souscrire. Ce sacrifice fait à l'utilité publique, avait-on eu raison de le faire? C'est là de ces questions qu'on peut indéfiniment agiter et dont la solution est en grande partie du ressort des événemens. Dans l'église surtout, on se la posait avec des scrupules rétroactifs. Jacques II était détesté, mais son frère avait laissé dans le cœur des Anglais un bon souvenir qui ne s'explique guère chez un peuple aussi sensé, et il a fallu toutes les révélations de l'histoire pour ramener son nom au degré de mépris qui lui est dû. Tandis que leurs récens malheurs rendaient moins odieux le nom des Stuarts, leur habile successeur se donnait dans sa pensée une mission un peu différente de ce que la nation attendait de lui. Les grands intérêts du protestantisme, la grande cause de l'indépendance de l'Europe, menacée à ses yeux par la France, les grandes passions qui tout jeune l'avaient engagé, lui, le chef contesté d'une petite république de marchands, dans une lutte d'égal à égal contre le plus puissant monarque du monde, ne cessèrent pas de le préoccuper sur le trône de l'Angleterre autant et plus peut-être que le maintien littéral et l'heureux ménagement des institutions de son royaume. Quelquefois peut-être cette fière nation put croire que les pensées de son roi avaient un autre objet qu'elle-même, et qu'elle n'était pour lui, faut-il le dire? qu'un instrument. Jusque dans son gouvernement intérieur, il ne fut jamais peut-être en pleine intelligence avec ceux-là même qui l'avaient appelé à la couronne. Sincèrement résolu à respecter la religion et les institutions nationales, il avait peine à concevoir qu'on prît plus de sûretés contre lui que contre les princes qui les avaient comprimées ou trahies. Jamais il n'admit que son nom, ses convictions, son avénement, sa gloire, ne fussent pas la première sauvegarde des droits du pays, et qu'on lui demandât plus qu'aux Tudors ou aux Stuarts. Il voyait une défiance injurieuse, il voyait de l'injustice et de l'ingratitude dans les précautions, dans les restrictions que chaque loi nouvelle opposait à l'exercice de son pouvoir. Habitué par tradition de famille à faire une guerre de chicane à l'esprit républicain, il croyait le retrouver dans le génie constitutionnel de

l'Angleterre, et il doutait quelquefois s'il était roi, trouvant sa politique moins libre, sa volonté moins à l'aise dans le palais de Henry VIII et d'Élisabeth que dans la résidence presque municipale de Guillaume le Taciturne. Il n'accepta souvent qu'avec effort les conditions qui lui étaient faites; plusieurs fois il menaça de déposer son autorité plutôt que de la garder à ce prix, et il fallut toute la supériorité de son âme pour qu'il consentît à exécuter loyalement, contre son orgueil et contre sa raison, les clauses du contrat passé entre la nation et lui. Ce ne fut pas sans combats qu'il parvint à mettre d'accord son rôle et sa nature, et à demeurer à la fois un roi constitutionnel et un grand homme. Il y réussit cependant. De lui date cette forme nouvelle et perfectionnée de la royauté dans le monde, et il est probable que d'ici à plus d'un siècle, peu de monarques auront autant de mérite à l'accepter; car si elle gêne les grands hommes, elle élève les hommes ordinaires. Mais s'il tint suffisamment sa parole, il disputa tout ce qu'il put disputer; il ne dissimula ni scrupules ni ennuis, et son humeur mélancolique, sa froideur un peu défiante, ses manières simples et sévères, sa fierté qui dédaignait de plaire, ses amitiés exclusives, sa rare bienveillance, sa discrétion impénétrable, enfin ses qualités autant que ses défauts, éloignèrent de lui la faveur publique à ce point qu'un historien a pu dire avec raison que Guillaume III fut un roi moins populaire que Charles II.

Ce contraste entre son caractère et sa situation rendit laborieuse cette première expérience de la monarchie représentative. Tout fut contesté; chaque pas fut lent et parut hasardé. On ne revint pas en arrière, mais on avança péniblement. Les hésitations ébranlèrent la confiance; chaque victoire trop disputée ne put être obtenue sans transaction, et parut incomplète, ou laissa quelque ressentiment au vainqueur. On ne sut gré de rien: on ne se sentit pas toujours rassuré ni satisfait; mais on apprit à réussir et à mériter, on apprit l'obstination et la prudence, ces deux vertus des peuples libres. Ainsi l'on gagna plus en réalité qu'on ne l'aurait fait, si la vie politique eût été plus facile; mais les esprits absolus se plaignirent, les esprits faibles se troublèrent, les esprits hostiles prirent soin de tout envenimer. Tandis que ceux qu'on appelait les whigs républicains, et qui n'étaient guère que des libéraux défians, s'irritaient que la révolution portât si peu de fruits, ou les portât si péniblement, les jacobites demandaient ironiquement si elle valait ce qu'elle avait coûté, et exigeaient d'elle plus que de raison, habiles à trouver dans les institutions des armes contre les institutions mêmes. Ces opinions extrêmes se rencontraient parfois réunies dans une opposition querelleuse. Les whigs, qui pendant douze années restèrent prédominans, étaient bien obligés, en maintenant dans les lois les

principes de la révolution, de soutenir le pouvoir, de l'assister dans ses embarras, de le couvrir dans ses périls, enfin de lui passer les exigences et même les fautes qui ne compromettaient rien d'essentiel. C'est à eux que revenait presque constamment la tâche ingrate de réprimer les complots ou les menaces des ennemis de la royauté protestante. Ils n'avaient pu le faire toujours avec une juste mesure, jamais sans paraître se départir en quelque chose des principes de liberté et de tolérance que réclamaient ceux-là surtout à qui ces principes étaient nouveaux. Tandis que le prince les trouvait encore trop près d'être républicains et se plaignait de leur jalousie envers le pouvoir, il obtenait assez d'eux pour que leurs adversaires les appelassent des courtisans. Dans le langage des partis, on est courtisan quand on appuie la royauté, républicain quand on défend la liberté, traître ou déserteur quand, de l'opposition montant au pouvoir, on soutient le gouvernement qu'on a voulu; jamais on ne peut changer de situation sans passer pour changer de principes. Les tories n'épargnaient pas ces injustices à leurs adversaires, et, les accusant d'une souplesse excessive, se donnaient le facile avantage de les mettre en contradiction avec leur passé, sans négliger de montrer au besoin que le gouvernement pourrait trouver ailleurs des appuis plus honorables et plus consistans. Ils dénonçaient tour à tour leurs adversaires comme trop complaisans pour des whigs, ou trop révolutionnaires pour des royalistes; eux seuls ils étaient le parti qui aurait su être gouvernemental avec indépendance et monarchique sans apostasie. Parfois opposans jusqu'à l'hostilité contre les principes de 1688, ils ne l'étaient pas contre le pouvoir royal en lui-même, et semblaient s'offrir à lui comme une réserve, aux Stuarts comme une avant-garde. Parmi eux d'ailleurs un grand nombre avaient pris part à la révolution. Les conséquences leur en pouvaient déplaire, et parmi ces conséquences la plus déplaisante était la puissance des whigs. C'est au point que, si cette puissance eût été exclusive et perpétuelle, l'irritation, la défiance et la crainte auraient peut-être replié successivement tous les tories sur les jacobites. Jamais cependant ils ne se laissèrent pousser tous à cette extrémité : une modération véritable ou une ambition intelligente retint plusieurs de leurs chefs dans un état de disponibilité pour le ministère. Le concours primitif des deux partis dans l'établissement de la dynastie nouvelle, leur force respective, la politique de Guillaume, n'avait presque jamais permis que le torisme fût absolument exclu de l'administration. Il y fut sans cesse représenté, soit par des hommes qui n'en avaient jamais renié les principes, soit par ces habiles, plus sincères qu'on ne croit, qui touchent alternativement aux deux partis, et qui peuvent les servir tour à tour sans les captiver ni les compromettre.

Cependant les whigs, qui formaient le parti prépondérant, et dans les cas extrêmes toute la majorité, subissaient la loi commune aux partis de gouvernement; ils s'étaient usés au pouvoir. Chaque dissolution avait éclairci leurs rangs dans le parlement. Attaqués à des titres divers, jugés ici trop maniables, là trop indociles, peu agréables au roi, si ce n'est dans la personne de quelques chefs, compromis dans l'opinion pour avoir toléré ou exploité les abus inévitables, ils voyaient baisser leur force et leur crédit, le gouvernement leur tombait des mains, et ils n'entraient au parlement qu'en nombre presque égal à celui des tories, quand Henry Saint-John fut élu membre de la chambre des communes.

## IV.

Le cabinet formé cinq ou six ans auparavant s'était peu à peu décomposé. Quoique les ministères de Guillaume III aient été en général des coalitions, quoiqu'il se soit presque toujours efforcé d'y réunir en de certaines proportions les deux partis qui l'avaient appelé au trône, cependant la nécessité des affaires l'avait, en 1694, forcé à donner aux whigs une domination à peu près exclusive. Parmi les tories modérés auxquels il pouvait sans trop de défiance laisser une grande part dans le gouvernement, le comte de Nottingham l'avait quitté le dernier; homme versatile, mais attaché à la succession protestante et qui ne la trahit jamais. Sunderland, que ses variations profondément calculées avaient enfin amené au cœur du parti whig; Shrewsbury, qui n'était lié au parti que par ses actions; Godolphin, serviteur capable et fidèle de toute politique régnante, pourvu qu'elle fût raisonnable; enfin Somers, Montague, Russell, dont les noms parlent d'eux-mêmes, étaient restés au pouvoir. C'est sous leurs yeux que s'était faite la paix de Ryswick; ils en avaient l'honneur et la responsabilité. Ce traité, qui sans être glorieux avait au moins l'avantage de faire reconnaître au plus auguste représentant de la monarchie héréditaire et absolue une royauté fondée par une révolution, et qui amenait Louis XIV à s'entendre avec Guillaume III pour disposer de la monarchie espagnole, devait être le terme du pouvoir de ceux qui l'avaient signé. A peine avait-il été conclu qu'une grande question s'était élevée, celle des armées permanentes. Le fait l'a décidée sur le continent, et il faudra que de gré ou de force la liberté politique, si elle s'y naturalise jamais, s'accommode de cette solution; mais on peut douter qu'elle se fût établie et consolidée en Angleterre, si au XVII^e siècle l'existence continue des troupes soldées n'y eût été considérée comme une exception, et si par exemple sous les Stuarts la force habituelle de l'armée se fût élevée à plus de sept

ou huit mille hommes. Par le *bill des droits*, toute armée permanente était interdite en temps de paix sans le consentement du parlement. Cet article avait été suspendu par la guerre; mais la pacification générale de l'Europe devait mettre un terme au développement excessif de l'état militaire du pays. Cependant Guillaume III voulait conserver des forces de terre et de mer assez imposantes; il craignait qu'un désarmement n'encourageât ou ne ranimât la belliqueuse ambition de la France. Soit conviction, soit déférence, les hommes d'état whigs s'accordaient avec lui sur ce point, mais ils n'entraînaient pas tout leur parti, et donnaient beau jeu aux tories, qui, en désarmant le roi de la révolution, semblaient cette fois entrer dans l'esprit de la constitution et jouer le rôle du patriotisme. La majorité fut avec eux. Vainement le roi menaça-t-il de renoncer au gouvernement. L'armée fut licenciée, ou du moins réduite à sept mille hommes. La résistance que les chefs du parti de la cour avaient faite à cette mesure produisit un double et triste effet; elle porta un coup funeste à la popularité des whigs dans l'esprit de la nation, et comme elle fut vaine, elle acheva de persuader au roi que pour le moment ils ne formaient pas à eux seuls un suffisant parti de gouvernement, et que sa politique serait mieux comprise ou mieux servie par les tories, s'il parvenait à les rallier. Déjà, devant la sévérité de l'opinion, lord Sunderland s'était cru obligé de résigner ses fonctions de lord chambellan. Édouard Russell, comte d'Orford, qui avait habilement dirigé la marine dans la dernière guerre, quitta l'amirauté, soupçonné de malversation. Enfin le premier des whigs, le chancelier Somers, poursuivi par la malveillance de la chambre, fut forcé de rendre le grand sceau. Ainsi l'administration s'en allait en lambeaux. Le duc de Shrewsbury avait été forcé, par une chute de cheval, de renoncer au poste de secrétaire d'état. Lui-même était convenu avec lord Sunderland qu'il fallait refaire une nouvelle majorité, et il partit pour l'Italie. Force était donc de recomposer le cabinet. Ce fut, avec l'agrément du roi, lord Rochester qui ouvrit la porte aux tories. Sous le titre de lord lieutenant d'Irlande, avec dispense de résider dans son gouvernement, il fut mis à la tête de l'administration. Le second fils du célèbre comte de Clarendon, Laurens Hyde, comte de Rochester, était un tory intolérant en politique comme en religion, à qui il ne manquait pour être jacobite que d'être resté fidèle en 1688 à Jacques II, son beau-frère. Ambitieux, impérieux, violent, il apportait au pouvoir plus d'autorité que d'habileté. Il fallait un ministre pour les affaires. Montague, qui sous ce rapport possédait la confiance des communes, avait tout facilité en quittant la chambre et l'échiquier pour le titre, alors vacant, de lord Halifax. Godolphin fut élevé à la dignité de premier commissaire de la trésorerie. Il avait plutôt

de la sagesse que des principes, et il couvrit le nouveau cabinet de son expérience et de sa neutralité. Sa présence au pouvoir annonçait l'adhésion du comte de Marlborough, dont la fille avait épousé son fils. Marlborough, disgracié quelque temps sous le dernier ministère, réconcilié depuis peu avec le roi, était puissant par son habileté et par ses intrigues, par une certaine grandeur qui frappait dans sa personne et couvrait son égoïsme et son avidité d'un prestige qu'on ne s'expliquait pas, car les jours de sa gloire n'étaient pas venus. Séparé de ses plus anciens conseillers, isolé dans son ministère, le roi réserva plus que jamais sa confidence pour des amis personnels, tels que les deux Hollandais Bentinck et Keppel, l'un comte de Portland, l'autre comte d'Albemarle, et il attendit de sang-froid la nouvelle majorité dont on lui annonçait la venue.

Il avait à regret consenti, six ans auparavant, à l'acte qui réduisait à trois années la durée des parlemens. Le quatrième de son règne avait atteint le terme légal en 1700, et c'est en vertu de cette loi que fut, au commencement de 1701, convoqué le cinquième parlement du règne, celui où parut Saint-John pour la première fois. Les tories l'avaient emporté dans les élections, et l'on comptait pour diriger la chambre sur Robert Harley. C'était un homme d'un âge déjà mûr, qui siégeait depuis longtemps dans le parlement sans y jouer un premier rôle, quoiqu'il s'y fût fait remarquer dès 1692 plutôt cependant par son intelligence que par son éloquence. Il avait en tout temps conduit un de ces détachemens d'hommes éclairés et flottans qu'on appelle en France *tiers-parti*, et qui pour leur politique louvoyante sont connus dans l'histoire d'Angleterre sous le nom expressif de *trimmers*. Mécontent de n'être pas compté autant qu'il s'estimait, il avait fini par pencher du côté des tories, et il passait après Montague pour le membre le plus habile dans les matières de finances. A cette époque, les fonctions d'orateur de la chambre des communes n'étaient pas, comme aujourd'hui, reléguées dans un ministère d'impartialité. Loin de se renfermer dans une immobile dignité, le président pouvait sans trop se compromettre servir d'intermédiaire entre la couronne et l'assemblée, et exercer autour de lui une influence qui allait quelquefois jusqu'à la corruption. Harley, désigné par la cour, fut élu par 249 voix contre 125.

Trois grandes affaires occupèrent la session. La première est la succession au trône d'Angleterre. Anne, belle-sœur de Guillaume III et fille de Jacques II, mariée à George, prince de Danemark, était l'héritière constitutionnelle de la couronne; mais elle venait de perdre le duc de Gloucester, son fils unique. Sophie, nièce par sa mère de Charles I^er^ et veuve du premier électeur de Hanovre, était après Anne la seule princesse du sang royal qui professât la religion ré-

formée. Dans l'esprit de la révolution de 1688, c'était elle qui devait être appelée à la couronne. En ouvrant la session, le roi avait recommandé au parlement de prendre des mesures pour assurer la succession dans la ligne protestante, et Harley proposa ces mesures. Sa motion surprit et satisfit le public. Les tories étaient soupçonnés d'un secret penchant pour l'héritier direct de Jacques II. La plupart n'avaient pas sans regret porté atteinte aux règles ordinaires de l'hérédité monarchique, et auraient accueilli tout moyen honorable d'y revenir; mais ils n'étaient pas ennemis de la constitution de leur pays, mais ils étaient zélés pour la religion de leur pays, ils se regardaient comme le parti de l'église. D'ailleurs on les attendait à cette épreuve. L'opinion publique était impérieuse, la nécessité pressante; tout effort pour s'y soustraire eût été une vaine témérité. Il n'y avait de possible que ce qu'on fit. Saint-John en convient, et il s'associa aux mesures proposées, quoiqu'il ait écrit plus de trente ans après que son parti n'en fut pas extrêmement charmé et n'affecta pas de le paraître. Il convient qu'il y avait alors *un grand levain de jacobitisme dans le camp tory*. Le roi put d'ailleurs s'apercevoir qu'il avait peu gagné à ses nouvelles alliances. A la déclaration que la couronne ne pourrait jamais être portée hors de la communion de l'église établie par la loi, on ajouta dans le même bill quelques dispositions pour prévenir l'influence des étrangers dans le gouvernement, assurer l'indépendance et la responsabilité du conseil privé, exclure les fonctionnaires de la chambre des communes et garantir l'inamovibilité des juges. Whigs et tories, par des motifs divers, s'accordèrent pour prendre ces précautions constitutionnelles, qui, même depuis qu'on s'est relâché de quelques-unes, font de l'acte d'établissement (*act of settlement*) un complément nécessaire du *bill des droits*.

Une autre question des plus graves était posée par les événemens. Le roi d'Espagne venait de mourir léguant ses états au duc d'Anjou, second fils du dauphin de France, et Louis XIV avait accepté le testament. Cependant, en conséquence de la paix de Ryswick, un traité réglait le partage éventuel de cette monarchie, et il ne semblait pas que les puissances qui l'avaient signé fussent libres de ne le pas exécuter. La France, en le foulant aux pieds, ranimait les craintes jalouses de la Hollande et de l'Angleterre. Si le traité de partage ne devait pas subsister, au moins de nouvelles garanties devaient-elles être prises dans l'intérêt de l'équilibre européen. Des signes de guerre paraissaient donc à l'horizon. Cependant, comme le dernier traité avait été mal accueilli et qu'au fond les tories, alors prépondérans, n'épousaient point contre Louis XIV tous les ressentimens de Guillaume III, l'opinion fut d'abord incertaine; on hésitait à rallumer une conflagration générale, parce qu'une convention d'une utilité

douteuse était mise en oubli. Le roi écrivait, le 16 novembre 1700, au grand pensionnaire Heinsius : « Le testament du roi d'Espagne n'a pas été plus tôt connu, que l'opinion a prévalu généralement qu'il valait mieux pour l'Angleterre voir la France accepter le testament qu'exécuter le traité de partage... Ces sentimens sont contraires aux miens, car je suis parfaitement convaincu que s'il en arrive ainsi, l'Angleterre et la république sont dans le dernier danger d'être ruinées et perdues. Je veux espérer que la république le comprend ainsi et déploiera toute sa force pour empêcher un si grand mal. C'est une extrême mortification pour moi, dans cette importante affaire, de ne pouvoir agir avec toute la vigueur qu'elle réclame et donner le bon exemple; mais il faut que la république le fasse... » Il essaya, quant à lui, de gagner du temps; mais la Hollande elle-même ayant consenti à reconnaître Philippe V, sauf à prendre ses sûretés, Guillaume, contraint par l'opinion et par son conseil, adopta non sans regret la même résolution (avril 1701); cependant il ne la publia pas en Angleterre, comptant bien que les événemens lui permettraient de retirer une concession qui coûtait à son orgueil et à sa prévoyance. Ainsi le traité de partage, dont lui seul peut-être dans son royaume avait senti toute la nécessité, proclamée plus tard par Bolingbroke lui-même, était de fait abandonné.

Il avait été négocié sous le dernier ministère; la nouvelle chambre ne l'avait jamais approuvé. Par cette convention, la France, l'Angleterre et la Hollande, disposant sans le concours de l'empereur, avaient attribué l'Espagne à l'archiduc Charles, son second fils, les Deux-Siciles au dauphin, et distribué le reste à titre de compensations, suivant les intérêts des puissances contractantes. Mal reçu dans tous les pays qu'il concernait, ce traité, négocié par le comte de Portland sous la direction du roi, avait été seulement communiqué à quelques-uns des ministres. Les droits soit du conseil de cabinet, soit du conseil privé, étaient encore imparfaitement réglés; il n'y avait même pas d'usage constant. Un certain nombre de personnages importans dans l'état, dans le palais, dans les chambres, avaient le titre de membres du conseil privé. Dans certaines occasions, la couronne en convoquait à son choix quelques-uns et les réunissait aux ministres; et c'était là le conseil privé en exercice, le seul conseil exécutif dont l'existence fût et soit encore légale. Les actes du souverain, obligatoires pour les sujets, doivent être ainsi rendus par lui en conseil privé. Quant au conseil de cabinet ou des ministres, jusqu'ici même aucune loi ne l'a constitué ou reconnu. La nécessité des affaires a peu à peu amené les choses dans l'état que nous voyons. Le chancelier, le président du conseil, trois secrétaires d'état, les chefs de la trésorerie et un certain nombre de fonctionnaires, tous désignés officiellement

pour composer le cabinet, se réunissent habituellement pour délibérer sur les affaires du gouvernement, et forment comme une section permanente du conseil privé, dont ils sont d'ailleurs tous membres. C'est là le ministère. Il n'en était pas encore tout à fait ainsi au commencement du XVIII[e] siècle. Cette organisation, qui satisfait aux nécessités d'état, réalise toutes les conditions de la responsabilité ministérielle. Guillaume III ne les admettait pas dans leur plénitude, et surtout en matière de négociation il prenait beaucoup sur lui. Le traité de partage n'avait été délibéré par aucun conseil; le chancelier, sur une simple lettre du roi, l'avait scellé en blanc. La chambre, sans se rendre parfaitement compte des meilleurs moyens de s'assurer le contrôle efficace et régulier du gouvernement, sans pouvoir réclamer l'appui de règles formelles, avait le sentiment de ses droits et les exerçait avec indépendance. Son énergie était cette fois animée par sa passion. Cabinet et majorité ressentaient un vif désir de traiter en ennemis les derniers ministres. A la haine contre les whigs s'unissait une malveillance secrète contre Guillaume. C'était d'ailleurs une vraie satisfaction que de suspendre sur la tête des whigs ces mots de trahison ou d'accusation par eux prononcés tant de fois, et de dénoncer à son tour des favoris et des courtisans. Quoique le traité, critiquable dans le fond et dans la forme, ne fût criminel à aucun degré, il devint l'occasion ou le prétexte d'une de ces haineuses poursuites que les partis alors ne s'épargnaient pas les uns aux autres. Le renversement d'un ministère suffisait rarement à leur vengeance, et les rancunes implacables caractérisent en particulier les factions qui se croient les conservatrices par excellence de l'ordre et du pouvoir. Une première accusation fut lancée contre le comte de Portland, le négociateur d'un traité qualifié de destructif du commerce anglais et de dangereux pour la paix de l'Europe, et Saint-John fut avec Harley, Harcourt, Bromley et d'autres chefs du même parti, nommé du comité de trente-deux membres chargé d'aller soutenir l'*impeachment* devant la chambre des lords. Somers, Orford, Halifax, furent bientôt compris dans les mêmes poursuites: mais la chambre haute était animée des pensées de Guillaume III. L'esprit de la révolution s'y maintenait dans sa pureté première, à l'abri des fluctuations de l'opinion publique. C'était là d'ailleurs que siégeaient les ministres whigs et qu'ils exerçaient toute leur influence. Il y eut conflit entre les deux pouvoirs. Le tribunal donna tort à l'accusateur; l'une des deux chambres censura l'autre. Celle des communes s'irrita et devint menaçante. Les francs-tenanciers du Kent lui adressèrent une pétition qui ressemblait à une remontrance et qui fut déclarée séditieuse. C'est pour la condamner que pour la première fois Bolingbroke prit la parole. Ceux qui l'avaient remise allèrent en pri-

son. La presse envenima la querelle. Swift, alors peu connu, publia son premier ouvrage politique. C'était une histoire des dissensions de la noblesse et du peuple dans Athènes et dans Rome, où, sous le voile des allusions, il dénonçait l'esprit de violence et d'envahissement de la chambre élective, et défendait les pairs accusés : Portland était Phocion, Somers Aristide, Orford Thémistocle, et Halifax Périclès. Cet ouvrage, encore estimé des critiques, est tout à la gloire des whigs et de Guillaume III. Swift, porté en général pour la prérogative royale, était destiné à devenir un tory forcené; mais à cette époque on accusait les tories de faire alliance avec les républicains, et les communes, pour satisfaire leurs passions, exagéraient leurs priviléges. De Foe, le pamphlétaire le plus fécond du temps, et qui appartenait au parti populaire, écrivit dans le même sens que Swift, et sous la forme d'une pétition supposée, une représentation hardie qu'il signa *Légion* et qu'il remit, dit-on, lui-même déguisé en femme à l'orateur au moment où celui-ci entrait au parlement. La chambre chercha vainement à se venger; l'anonyme était à cette époque une protection suffisante, et aujourd'hui encore la loi anglaise donne peu de moyens d'en déchirer le voile. Une controverse très animée suivit, où De Foe soutint sa thèse par des écrits successifs. Les droits tant des pairs que du peuple contre les communes furent énergiquement revendiqués; la nature du gouvernement fut étudiée et discutée dans de nombreux écrits dont quelques-uns sont attribués à lord Somers. Le public en général, celui du moins dont la voix se fait entendre, ne fut pas pour la chambre élective. Dans la situation critique où était l'Europe, elle choquait, en cédant aux préjugés et aux rancunes de la petite aristocratie des campagnes moitié tory, moitié jacobite, la politique des hommes d'état et le patriotisme des masses.

A cette époque, la guerre était devenue inévitable. En apprenant que l'Angleterre et la Hollande reconnaissaient la royauté du duc d'Anjou, l'empereur s'était plaint, non sans raison, et il avait réuni ses armées. Les états-généraux, à qui la France ne donnait nulle satisfaction sur leurs intérêts liés de tant de manières à la question de la succession d'Espagne, et qui voulaient avant tout se faire une frontière du côté des Pays-Bas, avaient réclamé l'appui des Anglais. Le parlement consulté, et qui commençait à ouvrir les yeux, avait promis au roi son concours *dans l'assistance qu'il prêterait à ses alliés et à la liberté de l'Europe*. On en venait à regarder la royauté d'un Bourbon en Espagne comme incompatible avec l'équilibre général. L'opinion publique revenait au roi, abandonnant avec les communes le ministère qui les avait soutenues dans leurs luttes contre les lords. Guillaume alors sent qu'il redevient le maître. Aussitôt il

proroge le parlement, nomme le comte de Marlborough général en chef, devinant dans cet homme naguère en disgrâce l'héritier et le vengeur de sa politique guerrière, et il va sur le continent former cette coalition célèbre qui fut appelée *la grande alliance*. Sur ces entrefaites, Jacques II se meurt à Saint-Germain (septembre 1701), et Louis XIV, touché des pleurs d'une femme, oubliant auprès du lit d'un mourant qu'il avait à Ryswick reconnu une autre royauté, croit sa grandeur intéressée à proclamer étourdiment, sous le nom de Jacques III, le prince de Galles encore enfant. C'était le sûr moyen de populariser en Angleterre la guerre de la succession qui commençait. Cette faute inouïe rendait à Guillaume toute sa liberté. Affranchi désormais de son parlement et de son ministère, il dissout l'un, dédaigne l'autre, et, tandis que le prince Eugène marchait en Italie, il ouvre la session du parlement nouveau par un discours remarquable qui peut être regardé comme son testament politique, et où l'on crut reconnaître la main de lord Somers (30 décembre 1701). La nation était avec lui, et les dernières élections, sans ôter aux tories la majorité, les avaient affaiblis. Quarante-six d'entre eux n'avaient point été renommés. Une majorité faible reporta Harley au poste d'orateur. Le sentiment public d'ailleurs pesait sur les communes et forçait les dissidences à s'effacer en présence du danger. Un bill d'*attainder*, c'est-à-dire une mise hors la loi pour haute trahison, fut rendu contre le *prétendu* prince de Galles. Un autre bill connu sous le nom de bill d'abjuration, et qui obligeait tous les officiers publics, tous les membres de l'église ou des universités, toutes les personnes qui tenaient école, à reconnaître par serment le droit de Guillaume, à nier par serment le droit de Jacques et de sa race, prit naissance à la chambre des lords, et, bien que modifié par l'autre chambre, il fut regardé comme une victoire éclatante de ceux qui se glorifiaient de la révolution sur ceux qui s'en excusaient. Il créa dans la nation une nouvelle division, celle des *jureurs* et des *non-jureurs*, mais il ne laissa aux incertains que la ressource de la restriction mentale ou du parjure.

La main mourante de Guillaume III signa ces lois conservatrices de la succession protestante et des principes de 1688. Le 19 mars 1702, ce grand homme n'était plus.

## V.

Un mois avant de mourir, il avait donné au comte de Carlisle la place de Godolphin et demandé à Rochester sa démission; mais la reine Anne arrivait au trône le cœur plein de ressentiment contre la mémoire de son beau-frère. Elle n'aimait ni sa personne, ni ses prin-

cipes, ni ses amis. Élevée dans les idées de la pure église anglicane, elle avait par zèle protestant adhéré à la révolution, mais elle regardait l'autorité royale comme sacrée, la tolérance religieuse comme une faiblesse, les dissidens comme des hérétiques ou des profanes, les whigs comme des républicains. Les tories l'avaient soutenue contre le roi, d'après l'usage invariable de toute opposition d'appuyer l'héritier de la couronne contre la couronne même, et c'est à eux qu'elle croyait devoir l'avantage de tenir sa dotation et tout son établissement du parlement et de la loi, non de la munificence royale. Son avénement présageait donc celui des tories. Son mari, le prince George de Danemark, était pour eux, quoique avec modération, et elle avait toute confiance dans le comte de Rochester, son oncle, qui était comme leur chef. Cependant sa première affection semblait toujours appartenir à la célèbre Sarah Jennings, comtesse de Marlborough. Cette confidente de sa jeunesse et de ses disgrâces avait lutté avec elle et pour elle contre les volontés de Guillaume III, et, quoique déjà son impérieuse autorité se fît pesamment sentir, elle était encore la plus forte. Les souvenirs d'une affection de vingt ans, l'habitude, la faiblesse, cette obstination d'amour-propre qui empêche de rompre, car une rupture ressemble à l'aveu d'une erreur, tout soumettait encore la reine à l'ascendant d'une femme supérieure, dont l'âme était grande, mais altière, ambitieuse, violente, passionnée d'amour et d'orgueil pour la gloire de son mari. Lady Marlborough n'aimait ni lord Rochester, ni lord Nottingham, ni l'église, ni les tories. Si elle eût été absolument libre, elle aurait laissé aux whigs une grande part du gouvernement; mais, disgraciée sous le dernier règne, elle comptait, ainsi que lord Marlborough, dans le parti opposé. Elle n'entreprit pas de lutter ouvertement contre le courant qui le ramenait au pouvoir. Il lui suffit d'être la maîtresse de la cour, avec les titres de première dame, d'intendante de la garderobe et de la cassette, et de gouvernante du parc de Windsor (1), tandis que son mari commanderait les armées. Il voulait la guerre, et seul il pouvait la conduire. La reine, qui la trouvait toute décidée et qui la savait populaire, consentait à la déclarer, et, pour la faire, Marlborough annonçait qu'il ne pouvait répondre de rien, si les finances ne dépendaient entièrement de Godolphin, son allié. C'est ainsi que Godolphin fut lord trésorier et que Rochester redevint lord lieutenant d'Irlande. Le prince de Danemark, qui entrait dans le cabinet comme lord grand amiral, les autres ministres, les deux secrétaires d'état, lord Nottingham et sir Charles Hedges, étaient tories.

(1) *First lady of the bed chamber, lady of the wardrobe, groom of the stole, keeper of the privy purse, ranger of Windsor.*

Marlborough et Godolphin passaient pour l'être; mais le premier ne pensait qu'à sa propre grandeur, et l'autre, homme froid et grave, aimant le pouvoir, mais aimant l'état, médiocre en talens, mais non en jugement, en intégrité, en fermeté, n'avait les préjugés d'aucun parti. Cependant toute l'administration aurait paru homogène, même exclusive, si les ducs de Devonshire et de Somerset n'eussent, en leur qualité de membres du conseil privé, exercé quelquefois une influence modératrice. Ils grossirent la majorité qui, dans le premier conseil, décida, contre le vœu de Rochester, que la politique du feu roi serait suivie et que l'Angleterre agirait, non comme auxiliaire, mais comme partie principale dans la guerre qui éclatait. Le vent de l'opinion publique soufflait dans ce sens. Les récens adversaires du traité de partage ne pouvaient être contre la politique de guerre. Harley, qui sans être ministre demeurait chargé de la direction de la chambre, suivit en cela le mouvement du ministère, et Saint-John, qui s'était étroitement attaché à lui, a toujours reconnu que la guerre de la succession était nécessaire.

Harley était presbytérien d'origine; Saint-John avait été comme nourri dans le puritanisme. L'un et l'autre pourtant s'étaient jetés dans le parti de l'église. Les whigs étaient dissidens ou s'appuyaient sur les dissidens. Les tories, soupçonnés d'être jacobites, ménageaient les jacobites. Le danger de l'église protestante menacée par les dissidens, le danger de la succession protestante menacée par les jacobites, tels étaient les deux griefs ou les deux prétextes dont les deux partis s'armaient l'un contre l'autre, comme des seuls moyens d'exciter les passions publiques. La cause de l'église était donc celle qu'affectaient de servir un indifférent comme Harley, un profane comme Bolingbroke. Seulement l'un la soutenait avec des ménagemens pour les dissidens qui lui gardaient un reste de confiance, l'autre avec une ardeur qui rachetait sa vie scandaleuse et son incrédulité soupçonnée. Tous deux voyaient que le protestantisme épiscopal était, après l'amour de sa prérogative, le plus stable des sentimens de la reine, et le disputait pour le moins à l'amour de la liberté politique dans le cœur de la multitude. Là donc ils prenaient tous deux leur point d'appui. Harley, prudent jusqu'à l'indécision, réservé jusqu'à la dissimulation, savait gagner sans éclat une utile influence sur les hommes. La souplesse de son esprit égalait celle de son caractère. Sans inspirer à personne une foi entière, il donnait à tous des espérances, et son habileté dans la diplomatie parlementaire semblait le réserver à un grand pouvoir, dont son aptitude aux affaires l'aurait rendu digne, si l'hésitation et l'artifice n'eussent à la longue compromis sa réputation et son autorité. Plus jeune et plus brillant, moins gouverné par l'expérience, plus entraîné par ses

goûts, Saint-John n'était plus sincère qu'autant qu'il était plus passionné; car la parfaite loyauté politique eût paru duperie à ce grand esprit, qui comprenait tout, excepté la supériorité du bien sur le mal. Noble et gracieux, remuant et hardi, généreux, insinuant, éloquent, il fascinait par ses talens et ses manières ceux que ses excès avaient choqués ou qui redoutaient ses principes. Capable d'application au milieu des plaisirs, pénétrant avec facilité, laborieux avec aisance, habile à couvrir de maximes générales des combinaisons toutes personnelles, il avait plus de vues que de sagesse, et il aurait été encore plus capable de faire de grandes choses que de bonnes choses. Mais son activité, son opiniâtreté, son audace, pouvaient compenser de graves défauts. Il avait tous les dons heureux et redoutables qui séduisent les cours, entraînent les assemblées, et trompent quelquefois jusqu'à la postérité. Cependant cette dernière bonne fortune a manqué à Bolingbroke.

Au commencement d'un règne, la loi ne laissait plus au parlement que six mois d'existence. Un nouveau parlement fut donc convoqué, où les tories arrivèrent en foule (octobre 1702). Ils fortifièrent leur majorité, qu'on évaluait à deux contre un, en décidant suivant leur intérêt tous les cas d'élections contestées, et commencèrent leurs délibérations par un hommage à lord Marlborough. Il avait, disait leur adresse, *rétabli* (*retrieved*) la gloire de la nation. C'était un trait lancé contre le feu roi et le traité de Ryswick. A son retour, le général, qui dans une première campagne avait fondé sa renommée, fut complimenté au nom des deux chambres. La reine le fit duc; mais lorsqu'elle voulut qu'une pension de 5,000 livres sterling lui fût assignée sur le produit des postes, la chambre des communes rejeta cette aliénation partielle d'un revenu public, et de ce jour Marlborough se défia des tories.

Cette même chambre, qui disait la gloire nationale *rétablie*, avait exprimé le vœu de voir l'église *restaurée* dans ses droits et priviléges, et l'on va connaître comment sa piété entendait cette restauration dont Saint-John se porta aussitôt un des fervens promoteurs.

La tolérance religieuse était une des qualités de Guillaume III. Dévoué à la cause de la réformation, attaché par tradition de famille au plus rigoureux calvinisme, élevé dans une politique qui s'appuyait en Hollande du fanatisme du peuple contre les doctrines plus modérées de l'aristocratie républicaine, il s'élevait par ses lumières au-dessus de ces préjugés et de ces calculs misérables, et il commença son règne par la tentative de réunir sous une loi commune toutes les sectes protestantes. Il avait échoué, mais du moins un des premiers actes sanctionnés par lui, l'acte de tolérance, *toleration act*, accordait l'impunité et la liberté civile à toutes celles qui se distin-

guaient de l'église épiscopale. Contre ces dissidens, dont le nombre était estimé à deux millions ou aux deux cinquièmes de la population du royaume, subsistait la loi qui prescrivait, pour l'admission aux divers emplois publics, même électifs, l'épreuve appelée *test*, c'est-à-dire l'obligation de recevoir le sacrement suivant le rit anglican. Cependant cette obligation dégénérait en simple formalité : tout dissident à qui sa conscience ne l'interdisait pas s'y soumettait une fois, prenait possession de son emploi, et retournait ensuite aux pratiques et aux assemblées de sa secte. On échappait donc à l'uniformité religieuse que la législation avait voulu établir au moins parmi les serviteurs de l'état. Ceux qui éludaient ainsi la loi étaient appelés les *conformistes par occasion*, et depuis longtemps la *conformité occasionnelle* était attaquée violemment dans la chaire et par la presse, comme une dérision de la loi, un mensonge autorisé, une hypocrisie tolérée, une profanation, un sacrilége. Dans le parlement, l'opposition dévote déclamait sur ce texte, et devenue majorité, c'était naturellement un de ses premiers devoirs que d'abolir le scandale qu'elle avait longtemps dénoncé. Ce qui rendait ce devoir très doux à remplir, c'est qu'en général les dissidens étaient presbytériens, et les presbytériens whigs, et qu'en les frappant de certaines incapacités, on comptait diminuer leur nombre et surtout leur influence. Un bill contre la conformité occasionnelle était donc une mesure d'exclusion contre les whigs, et proposer un tel bill à la chambre, c'était, sous couleur de fortifier, de glorifier l'église, proposer à la majorité d'affaiblir l'opposition. La loi fut présentée en effet. Elle prononçait des peines contre quiconque, après avoir satisfait au *test*, assisterait aux offices d'un culte différent du culte épiscopal; elle doublait la pénalité en cas de récidive; elle autorisait, pour être appliquée, un espionnage inquisitorial et délateur. Et par qui fut-elle présentée, cette loi de persécution, qui aurait eu tant besoin de l'insuffisante excuse que la ferveur de l'orthodoxie prête à ses injustices? Par un des futurs maîtres de Voltaire.

Saint-John, qui, choisi cette année pour accompagner la reine à Bath, avait, en passant par Oxford, été reçu docteur à l'université, s'unit pour faire cette motion avec Arthur Annesley, un tory assez vif qui fut depuis lord Anglesea; avec William Bromley, vrai modèle du gentilhomme de province, tous deux membres du parlement pour cette même université d'Oxford, l'*alma mater* de l'intolérance anglicane. Le bill passa avec grande faveur à la chambre des communes; mais à celle des lords il souleva une vive résistance. Là vivait encore l'esprit du dernier règne; là le cabinet ne dominait pas. La discussion fut brillante et animée. Cependant le principe même du bill fut à peine combattu. C'est à ses conséquences, à la rigueur des dispo-

sitions que l'on s'attaqua. Godolphin et Marlborough l'appuyèrent de leurs votes. Le prince de Danemark, qui siégeait comme duc de Cumberland, et qui lui-même était conformiste occasionnel, puisqu'il était luthérien, vota comme le ministère; seulement il disait à lord Wharton dans son anglais germanique : « Mon cœur est avec vous » (*my heart is vid you*). Toutefois des amendemens furent adoptés. Un conflit s'éleva entre les deux chambres, parce que celle des lords avait réduit le taux des amendes et paru statuer ainsi en matière de taxation. On chicana, on conféra; Saint-John alla dans la chambre peinte argumenter contre Somers, et Bromley contre Halifax; puis enfin l'on persista; la chambre haute maintint ses trois amendemens, chacun à une voix de majorité, et chaque fois cette voix ne fut pas celle du même pair. Enfin, pour cette session, le bill fut perdu.

Cependant il était appuyé au dehors par une opinion très forte : dans le peuple, il trouvait des adhérens passionnés; les femmes surtout se montraient fort exaltées. Ce qui prouve néanmoins que la mesure n'était religieuse qu'en apparence, c'est que la plupart des évêques votèrent avec l'opposition. Ainsi les évêques n'étaient pas de la haute église, car c'est de ce temps surtout que date la distinction usitée entre la haute et la basse église : l'une signalée par une orthodoxie étroite, zélée pour la monarchie au point de soutenir le principe de l'obéissance passive, cherchant l'appui de la cour et le monopole des dignités de la hiérarchie, jacobite, ou peu s'en faut, à force d'absolutisme; l'autre, plus populaire par ses mœurs et ses maximes, passionnée pour la révolution, dévouée à la succession protestante, presque presbytérienne par haine du pouvoir absolu. Celle-ci avait pour elle l'archevêque de Canterbury et la majorité de l'épiscopat; celle-là, l'archevêque d'York et l'évêque de Londres. De là deux grands partis, au fond beaucoup plus politiques que religieux. De l'aveu de Swift, qui n'est pas un témoin suspect, la reine elle-même n'avait pas grande crainte pour l'église, et en la défendant ne songeait qu'aux intérêts de son pouvoir. Le parti de la haute église, des tories de *haute volée*, des *high flyers*, comme on les appelait, était celui de la cour, celui du ministère, celui de Rochester, de Buckingham, de Nottingham, celui que Harley comblait de caresses, celui dont Saint-John se fit avec effronterie l'énergique instrument. Le bill de la conformité occasionnelle devint la pierre de touche qui servit, jusque dans le torisme, à distinguer les ardens et les tièdes. Repris souvent et sans succès, il divisa souvent la majorité, et ne finit par triompher qu'au moment où l'esprit qui l'inspirait touchait au terme de son pouvoir.

Quand on n'a pas vécu dans les temps de révolution, on a peine à s'expliquer la conduite des partis à cette époque de l'histoire d'An-

gleterre : les opinions se croisent, se confondent, se transforment dans un désordre apparent où il est difficile de les reconnaître. Des mesures commencées dans un esprit se terminent dans un autre, et une opinion se défend contre une opinion rivale avec les armes que celle-ci lui a forgées. Le bill contre les non-conformistes débutait par une déclaration en faveur de la tolérance, et aboutissait à une nouvelle persécution. Nous allons voir une mesure accordée aux plaintes du jacobitisme devenir une garantie pour la révolution. La chambre des communes avait adopté une proposition qui donnait un an de délai à ceux qui n'auraient pas encore abjuré *le prétendu prince de Galles;* mais les pairs y firent plusieurs amendemens, un entre autres qui érigeait en crime de haute trahison toute tentative de troubler l'ordre de la succession protestante. L'autre chambre, prise au dépourvu, n'osa pas rejeter ces amendemens. Le seul sur lequel il y eut un vote ne passa qu'à une voix de majorité, et le nom de Saint-John figura sur la liste des opposans. On ne demanda pas de division sur l'article qui créait un nouveau cas de trahison; mais il fut vivement combattu, et par les mêmes adversaires. La liste des cent dix-sept opposans put donc être présentée comme un dénombrement officiel des ennemis de la succession protestante, et douze ans après on y trouva un chef d'accusation contre lord Bolingbroke. Au moment même où la question se décidait, elle semblait tellement posée entre le successeur hanovrien et le prétendant de Saint-Germain, qu'on raconte que Granville, s'étant approché de sir Matthiew Dudley, lui dit en souriant : « Comment vous portez-vous, *mein Herr Dudley!* — *Fort bien, monsieur Granville,* » répondit en français sir Matthiew.

Godolphin et Marlborough, moins persuadés chaque jour que les intérêts du torisme fussent ceux de l'état, reconnaissaient que la guerre, leur plus grande affaire, exigeait d'eux une politique supérieure à leur parti. Quoique le rang de premier ministre ne fût pas régulièrement attaché au titre de grand trésorier, Rochester avait toujours envié ce poste à Godolphin. Il aimait la domination, sans y être fort habile; il avait tous les préjugés de son parti, un zèle violent, une volonté rude, et las des échecs que ses collègues ne sauvaient pas à sa cause, il se retira, et le gouvernement de l'Irlande fut donné au duc d'Ormond, moins tory peut-être et plus jacobite, un seigneur brave et léger, plus fait pour la guerre que pour le gouvernement. La duchesse de Marlborough, toujours activement ambitieuse, continua de miner la haute église et ses adhérens dans l'esprit de la reine, et quand, dans la session suivante, le bill contre la conformité occasionnelle fut reproduit, le cabinet s'y montra plus indifférent. Godolphin, sans refuser son vote, parla d'inopportunité; le prince de Danemark s'absenta de la chambre haute, et le projet

n'alla pas jusqu'à la seconde lecture. Ce résultat, précédé de vives discussions, en provoqua de plus violentes encore. Les évêques s'étaient toujours en majorité prononcés pour la tolérance, leur primat, l'archevêque de Canterbury, leur donnant l'exemple. Burnet, évêque de Salisbury, le célèbre auteur de l'*Histoire de mon Temps*, avait prononcé un discours qui lui fait grand honneur. Pour répondre aux attaques dont il était l'objet, il le publia, et les attaques redoublèrent. Du côté de la persécution, le défenseur accoutumé de la haute église, Charles Leslie, qui refusait le serment contre les Stuarts, se signala par ses publications, et du côté de la tolérance, un jeune ministre commença par une apologie des évêques la réputation qui devait recommander le nom de Hoadley à tous les amis d'un christianisme libéral. « Jamais je n'ai vu ni lu d'exemple d'une si grande et si ardente explosion d'esprit de parti, écrivait le docteur Swift, qui se trouvait alors à Londres (16 décembre 1703). C'était si général que j'ai trouvé les chiens des rues plus querelleurs et plus insolens qu'à l'ordinaire, et la veille au soir du jour où le bill a été discuté, un comité de chats whigs et tories a eu un chaud et bruyant débat sur le toit de notre maison. Mais comment s'en étonner, quand les dames mêmes sont divisées en haute et basse église, et par zèle pour la religion ont à peine le temps de dire leurs prières? » L'échec qu'éprouva l'église fut imputé par son parti au ministère. On l'accusa de maladresse ou de froideur; on regretta hautement lord Rochester. La majorité des communes devint plus défiante et plus irritable. La chambre des lords, à qui un complot jacobite en Écosse venait d'être dénoncé, avait nommé un comité d'information. Aussitôt l'autre chambre l'accusa d'empiéter sur l'autorité royale, sans s'apercevoir qu'en chicanant sur des questions de forme elle s'exposait au reproche d'indifférence sur le fond, et semblait préférer la prérogative du trône à sa sûreté. La monarchie en effet fut toujours plus chère aux tories que le monarque. La reine aimait leur zèle; mais elle commençait à trouver qu'il ne s'adressait pas assez à sa personne, et les communes, qui lui plaisaient par leurs principes, la contrariaient par leur exigence. La chambre des pairs, qui ne pensait pas comme elle, lui donnait moins d'embarras : celle-ci soutenait le gouvernement sans s'y fier, le suppléait quelquefois, et le pouvoir, s'appuyant sur elle sans le déclarer, cherchait son indépendance dans la lutte des deux chambres. Nous avons vu en France, sous la restauration, le ministère opposer par instans l'expérience de la chambre des pairs à l'ardeur royaliste de celle des députés. Nous l'avons vu quelquefois se servir de l'opposition en la désavouant, pour se défendre de la domination exclusive de son propre parti. Le ministère de la reine Anne tenait une conduite analogue, et alors il

suffisait à Godolphin de laisser agir l'influence des ducs de Somerset et de Devonshire dans le conseil privé. Aussi lord Nottingham demanda-t-il qu'ils n'y fussent plus appelés, et comme la reine, très attachée à Somerset, résista, il donna sa démission. Deux tories déclarés quittèrent avec lui des charges de cour. La partie modérée du ministère se sentit plus forte. Ainsi l'esprit des whigs, à défaut des whigs eux-mêmes, reprenait peu à peu le dessus.

## VI.

Cependant il y avait nécessité de ménager une majorité forte et passionnée. On pouvait ne pas la satisfaire sur les choses, non la blesser dans le choix des personnes; on devait se rapprocher d'elle, même en s'éloignant de ses idées. La situation voulait une politique compliquée. Le torisme franc et qui marche à découvert, déjà suspect à la chambre haute, le devenait à l'opinion publique. Il fallait quelque chose de moins décidé; il fallait des hommes adroits et clairvoyans, à qui toute consistance fût indifférente, à qui la passion fût étrangère, qui prissent pour règle l'intérêt du moment et fissent du pouvoir le but et non le moyen, de ces hommes qui n'ont pas une cause à servir, mais une ambition à satisfaire, et qui au besoin gouvernent comme d'autres conspirent. Harley fut nommé secrétaire d'état à la place de lord Nottingham. Il était attaché au parti de la haute église sans partager ses fureurs; il était puissant dans la chambre basse, il y était peu compromis, puisqu'il la présidait et n'y parlait pas. Son intelligence était prompte et flexible, ses formes conciliantes, son expérience consommée, son égoïsme bienveillant; mais, quoique courageux au besoin et persévérant, il avait l'esprit timide et indécis : il ajournait tout, il négligeait tout, dépensant beaucoup d'activité à éviter l'action, usant toute son habileté dans l'intrigue, et condamné par ses défauts à une incomparable fausseté.

Saint-John s'était dévoué à lui, autant du moins que Saint-John se dévouait. Saint-John était de position comme l'extrême droite de Harley, mais il n'avait pas plus de préjugés que lui, et son esprit était aussi souple, quoique son caractère le fût moins. La chambre n'avait pas de plus grand orateur. Harley fit Saint-John secrétaire de la guerre (avril 1704). Cette place, importante dans les circonstances où se trouvait l'Angleterre, ne donnait pourtant pas plus qu'aujourd'hui le rang de ministre ni l'entrée dans les conseils de cabinet; mais elle posait Saint-John dans la chambre comme représentant du gouvernement, à côté des deux secrétaires d'état Hedges et Harley, et de Boyle, chancelier de l'échiquier. C'était un ministère intermédiaire, un de ces ministères contre lesquels tout le monde se

coalise s'ils sont malheureux, avec qui personne ne veut rompre s'ils ont du bonheur. Celui-ci fut heureux. La campagne de 1704 fut une des plus brillantes de Marlborough; elle le fit passer du rang des généraux habiles dans celui des grands capitaines. C'est l'année de la bataille de Hochstett. La gloire désintéresse les nations; elle donne au pouvoir plus d'indépendance, elle calme ou décourage les partis, comme une grande passion glace dans l'âme toutes les autres. « Quand arriva la nouvelle de la bataille de Blenheim, dit spirituellement dans ses mémoires lady Marlborough, on eût dit qu'au lieu de battre les Français, c'était l'église qu'il avait battue. »

Cette fois le bill contre les non-conformistes rencontra une forte résistance même dans la chambre des communes. On échoua dans la tentative de l'annexer à la loi de l'impôt foncier pour forcer le vote de l'autre chambre, car il est de principe que les pairs ne peuvent amender les lois de taxation, qui doivent être adoptées ou rejetées intégralement. C'est Harley, dit-on, qui suggéra cet expédient à Bromley et aux tories, qui donnèrent dans le piége, et ne s'aperçurent pas que Harley voulait leur plaire et non les servir. Le débat venu, Harley se tut; mais le chancelier de l'échiquier Boyle combattit fortement et le bill et l'expédient. Saint-John parla contre un procédé qui pouvait compromettre le vote des subsides nécessaires aux frais de la guerre. Une nouvelle division se créa dans le sein du parti; on distingua les *tackers* des non-*tackers*, ceux qui voulaient de ceux qui ne voulaient pas clouer le bill à une loi de finances. Il y eut même une fraction de *tackers* modérés aux dépens desquels la polémique s'égaya, et les tories crièrent à la trahison des ministres. Harley et Saint-John avaient en effet voté contre le *tack*, quoique le premier passât pour l'avoir conseillé. Aussi, après le vote négatif de la chambre des lords, le duc de Buckingham ne crut-il pas pouvoir garder le sceau privé, qui fut confié au duc de Newcastle, connu par ses relations avec les whigs. On vit bientôt arriver du continent le duc de Marlborough, amenant avec lui son prisonnier de Hochstett, le maréchal de Tallard. Il venait comme pour recueillir sa gloire. Il n'était plus question de lui refuser une récompense nationale. Une adresse des communes en fit la demande à la reine, et, par un bill que proposa Saint-John, le manoir royal de Woodstock fut donné à la maison de Marlborough, avec un vaste domaine où le contrôleur des bâtimens de la couronne eut ordre de faire construire, au milieu d'un parc magnifique, le palais de Blenheim, massif monument du goût médiocre de sir John Vanbrugh.

Marlborough, au faîte de la puissance, devenait le véritable chef de l'administration et plus que premier ministre. C'était le plus intrigant des grands hommes. Toujours maître de lui-même, mêlant la

feinte et l'audace, la flatterie et la fierté, il savait tout supporter, tout oser, tout feindre, et arrachait à l'admiration ce qu'il n'aurait pu obtenir de la confiance. Telle est l'insaisissable souplesse de sa politique que des historiens différens le peignent au même moment de sa vie, les uns comme le chef des whigs, les autres comme l'espérance des Stuarts. Il ne refusait le mensonge de ses promesses à personne, poussait la duplicité jusqu'à la perfidie, et ne se dévouait qu'à sa fortune, dont sa gloire même était un instrument. Saint-John, qui a fini par être l'ennemi le plus direct de sa politique, mais dont l'imagination était séduite par son génie, a, longtemps après avoir succombé dans la lutte, écrit qu'il le regardait « comme le plus grand général et le plus grand ministre que son pays et peut-être aucun pays eût produit. » Un jour, en France, on rappelait devant lui l'avarice trop souvent reprochée au vainqueur de Blenheim, et Bolingbroke exilé, proscrit pour l'avoir combattu, répondait : « C'est un si grand homme, que j'ai oublié ses vices. »

En 1705, le secrétaire de la guerre pouvait les connaître, mais songeait encore moins à s'en souvenir. C'était une bonne fortune pour un orateur que d'avoir à défendre le budget des exploits d'un tel capitaine. Entraîné dans le mouvement d'une guerre qu'on a pu justement appeler une guerre whig, il semble qu'à cette époque Saint-John négligeait un peu ces distinctions de parti et coopérait avec ardeur à une politique qu'il devait bientôt sévèrement juger et arrêter dans son essor. Il écrivait à Marlborough : « Nous espérons bien que les Hollandais se rendront aux désirs de votre grâce, sans quoi la guerre devient un jeu pour nos ennemis et ne peut finir que par une mauvaise paix, qui est notre ruine certaine. » Le gouvernement dont il était membre commençait à se croire assez fort par ses succès pour s'élever, au moins en apparence, à une neutralité supérieure à toutes les opinions. La grande personnalité de Marlborough tendait à s'affranchir de tous les liens des factions, et la sagesse de Godolphin aurait ambitionné de pouvoir être impartiale. On résolut donc qu'aux élections prochaines (octobre 1705) les ministres assisteraient en spectateurs. Les tories n'étaient pas habitués à cet abandon, et l'église, en sonnant l'alarme, avertit les dissidens, qui portèrent des candidats modérés. Les whigs, reprenant confiance, déployèrent une grande activité. Le vent de l'opinion avait changé, et les élections en fournirent la preuve. Godolphin comprit ce signal. Il n'y avait plus dans le cabinet de tory extrême que le garde du grand sceau, sir Nathan Wright, méprisé de tous les partis. Godolphin le remplaça par William Cowper, légiste renommé, qui passait pour le meilleur orateur des whigs modérés, et dont le nom est encore placé non loin de celui de Somers dans la mémoire du parti. Quand la chambre des

communes eut à choisir son président, elle préféra John Smith, proposé par Robert Walpole, à Bromley, le promoteur opiniâtre du bill de conformité, et le gouvernement, appuyé sur une majorité de conciliation, mais dont la tendance avait changé de côté, parut replacé dans sa situation naturelle.

Il s'écoula deux années, les plus calmes, et qui comptent parmi les plus glorieuses du glorieux règne accordé par la Providence à la fille maussade de Jacques II. La guerre continua d'être brillamment favorable à la grande alliance. Les batailles de Ramillies et de Turin contristèrent de nouveau la vieillesse de Louis XIV. L'Angleterre se calmait dans son orgueil. Au parlement, l'opposition était impuissante; un bill, dit le bill de régence, pourvut sagement au cas où le trône deviendrait vacant; la débile santé de la reine faisait une loi de le prévoir. On avait pensé à réclamer la présence de la princesse Sophie en Angleterre; mais cette seule idée irritait la reine, et l'on régla seulement comment serait constituée une régence intérimaire, si l'héritier présomptif ne se trouvait pas dans le royaume au moment de la fin du règne. Cette mesure, que les tories combattirent, fut regardée comme une nouvelle garantie donnée à la succession protestante. La grande affaire de l'union de l'Écosse à l'Angleterre fut terminée quelque temps après avec l'appui des whigs, qui en espéraient un nouveau renfort pour le presbytérianisme, et le royaume de la Grande-Bretagne fut constitué (mai 1707). Il fallut à cette occasion changer le titre de quelques-uns des premiers officiers de l'état, et on la saisit pour nommer lord Cowper chancelier de la Grande-Bretagne. Robert Walpole entra dans le conseil de l'amirauté, tandis que, par compensation, sir Simon Harcourt et d'autres amis de Harley obtenaient des positions importantes; mais de toutes les promotions qui signalaient l'influence des whigs, la plus significative avait eu lieu l'année précédente. Lord Sunderland avait remplacé Hedges dans le poste de secrétaire d'état. L'ancien ministre de Guillaume III, le gendre de Marlborough, était un singulier collègue pour Harley, dont la situation, comme celle de Saint-John, devenait fausse dans une administration où ils semblaient n'être entrés que pour assister au déclin de leur parti.

Mais ces contradictions entre les faits, les opinions et les paroles n'étaient pas une insurmontable difficulté pour de tels hommes. Saint-John était protégé par l'éclat de son talent. Il s'était appliqué dans ses fonctions spéciales à bien servir l'armée et son chef. Il se rendait agréable à Marlborough, et nul ne savait plus éloquemment le louer dans la chambre des communes. Les succès de deux campagnes déposaient en faveur de l'administration militaire, et Saint-John après tout était le secrétaire de la guerre de Blenheim et de

Ramillies. D'ailleurs, n'étant pas ministre, il avait plus d'indépendance et moins de responsabilité, et sa position était inattaquable tant que celle de Harley demeurait assurée. Quant à celui-ci, il se jouait au milieu des intérêts divers qui se croisaient autour de lui; il ne se piquait ni de conséquence, ni de franchise; il s'épargnait les professions de foi publiques, en diversifiant les manifestations particulières de dévouement. On croyait peu en lui, mais on le disait capable, et on ne le supposait pas entreprenant. On profitait de son aptitude aux affaires, de la facilité de son commerce, et comme il paraissait songer à se maintenir, non à diriger, Godolphin, à qui il avait su plaire, le regardait comme un élément utile d'un ministère où l'esprit de gouvernement devait dominer l'esprit de parti. Et cependant tout le monde se défiait de lui. « Hier, 5 janvier 1705-6, écrivait lord Cowper dans son journal, j'ai dîné avec le secrétaire d'état Harley, qui m'avait invité. Présens, le duc de Marlborough, le lord trésorier (Godolphin), lord Halifax, M. Boyle, chancelier de l'échiquier, M. Saint-John et lord Sunderland. Lord Somers, à ce que j'ai compris, avait été invité, mais il n'est pas venu, étant allé à sa maison de campagne; du reste, le secrétaire Harley dit qu'il lui avait écrit une lettre très aimable pour s'excuser de son absence. J'ai pensé, dès que j'ai vu la compagnie, que la réunion avait pour but de réconcilier Somers et Halifax avec Harley, ce qui m'a été confirmé, lorsque après le départ du lord trésorier, qui s'en est allé le premier, le secrétaire Harley a pris un verre et bu à l'amour et à l'amitié, et à l'éternelle union, et a demandé, pour y boire encore, du vin de Tokay (nous en avions bu deux bouteilles, bon, mais épais). J'ai répondu que son Lisbonne blanc était le meilleur pour boire à l'union, parce qu'il était très-clair. Je suppose qu'il a saisi cela, comme l'a fait, je l'ai remarqué, presque toute la compagnie, et qu'il a compris cette allusion à son humeur, qui est de ne jamais agir clairement, ouvertement, mais toujours avec réserve, si ce n'est dissimulation ou simulation, et d'aimer les détours, même lorsqu'ils ne sont pas nécessaires, mais par une satisfaction intérieure qu'il trouve à s'applaudir de son adresse. Si jamais homme est né sous la nécessité d'être un traître, c'est lui. »

Les calculs de Harley étaient plus profonds et plus redoutables que ne le soupçonnaient ses collègues. Tandis qu'il se prêtait complaisamment à leurs desseins, il observait la reine. Il ne lui échappait pas qu'elle était triste, contrainte, humiliée, que la nomination de lord Sunderland avait été arrachée à sa faiblesse, que la politique à laquelle elle prêtait son nom lui déplaisait au fond, surtout qu'elle souffrait impatiemment le joug de sa favorite officielle, cette altière Sarah, alors au comble de la grandeur. Harley entreprit secrètement

de la délivrer, ou tout au moins de la consoler, en s'introduisant dans son intime confidence, grâce à une intrigue de petits appartemens dont il fit naître ou saisit l'occasion avec beaucoup d'adresse et de mystère.

Quoique ce récit ne soit pas de la biographie de Bolingbroke, il l'intéresse, et nous en rappellerons les principaux incidens.

La reine avait mal aux yeux; on s'en inquiétait. « Elle aura mal aux yeux, dit un jour son mari, tant qu'elle aura la manie de veiller comme elle fait. » Ces mots échappés au prince George donnèrent à penser à lord Godolphin, surtout à la duchesse de Marlborough. Pourquoi la reine veillait-elle? avec qui, pour qui? On la savait faible, plaintive, aimant les confidences, les amitiés dérobées. Ce n'était point avec sa première dame qu'elle passait ainsi les nuits. De son côté, le lord trésorier entrevoyait dans le parlement des obstacles qui ne lui semblaient pas naturels : il soupçonnait une intrigue, peut-être même l'intrigant; mais il ne savait rien.

La duchesse de Marlborough avait, plusieurs années auparavant, secouru les enfans d'une sœur de son père, mariée à un marchand de la Cité qui s'était ruiné. L'aînée de ces orphelins était une fille, Abigaïl Hill, qui disait avoir avec Robert Harley les mêmes liens de parenté qu'avec lady Marlborough: mais il n'avait, ajoutait-elle, jamais rien fait pour elle, et ce n'est pas à lui, mais à sa toute puissante cousine qu'elle devait le titre de femme de chambre de la reine, encore princesse de Danemark. Dans l'été de 1707, la duchesse fut étonnée d'apprendre qu'Abigaïl était secrètement mariée avec un gentilhomme de la chambre du prince, du nom de Masham; elle la fit venir, lui reprocha ce mystère, et, l'attribuant à la timidité et au défaut d'usage, elle lui pardonna, l'embrassa, et lui demanda seulement si la reine était instruite. M^me^ Masham répondit avec un air de naturel que les autres femmes de chambre lui en avaient parlé; mais quand lady Marlborough témoigna à la reine sa surprise de ce qu'elle n'avait pas eu la bonté de l'informer du mariage de sa cousine, cette princesse ne sut répondre que ces mots : « Je lui ai dit cent fois de vous en parler, mais elle n'a pas voulu. » La reine avait donc été dans le secret. Il y avait là quelque intimité cachée; l'œil perçant de la duchesse eut bientôt tout pénétré. La jeune Masham était une favorite, la vraie favorite; la reine l'avait dotée; elle avait assisté à son mariage dans la maison du docteur Arbuthnot, un Écossais, son médecin de confiance. Abigaïl venait tous les soirs chez la reine, quand le prince était couché; elle restait enfermée deux heures avec elle. Une correspondance secrète de Harley passait par ses mains.

Lady Marlborough écrivit à sa cousine qu'elle connaissait sa conduite et son ingratitude, et ayant averti Godolphin de se tenir sur

ses gardes, elle ne s'occupa guère de regagner la tendresse de la reine; elle aurait su mal s'y prendre. Soit franchise, soit orgueil, soit confiance dans la hauteur de sa position, elle parla sévèrement à son obscure rivale, la traita en ennemie, et n'entretint la reine que d'amitié blessée et de services méconnus. De là des entrevues pénibles, des raccommodemens passagers, des alternatives de tendresse et d'aigreur qui ne pouvaient que rendre plus agréables et plus nécessaires les complaisances d'une nouvelle amie. Cependant Godolphin et Marlborough pressèrent la reine de faire un choix entre eux et le secrétaire d'état, dont elle avait fait un confident. Ils menacèrent d'une démission qui peut-être était acceptée, si la chambre n'avait aussitôt fait entrevoir la menace d'un refus de subsides. En même temps on découvrit que le maréchal de Tallard, qui vivait prisonnier en Angleterre, correspondait avec Chamillart, et que ses lettres passaient par l'office du secrétaire d'état. Un commis, qui avait même obtenu la confiance de Harley, fut arrêté, et sur son aveu condamné pour trahison. Cette arrestation amena celle de quelques espions soupçonnés de servir à la fois ou plutôt de trahir à la fois la France et l'Angleterre, et que Harley avait toujours protégés. La chambre des pairs intervint dans l'examen de cette affaire, et, sans inculper directement le ministre, parut l'accuser de négligence, en votant une adresse à la reine pour éveiller sa vigilance sur le retour possible de semblables trahisons. Marlborough et Godolphin lui firent de nouvelles représentations, et lui annoncèrent leur retraite, sans produire sur elle beaucoup d'impression. Ils s'abstinrent en conséquence de paraître au prochain conseil. La reine le présidait; Harley commençait à rendre compte de quelques affaires, et les ministres assistans semblaient l'écouter avec impatience, quand le duc de Somerset dit et répéta avec force qu'on ne pouvait délibérer en l'absence du trésorier et du général. L'attitude du reste du conseil avertit la reine que son ministère était dissous. Elle leva la séance, manda le duc de Marlborough et lui annonça la démission de Harley (février 1708). Sa retraite entraîna celle de ses amis : on pense bien que Saint-John était du nombre. Il eut pour successeur Robert Walpole, destiné à se trouver partout son rival et son adversaire; Harley fut remplacé par Boyle. Ce n'était pas le moment d'entourer le trône d'amis douteux; le bruit courait d'une invasion des côtes de l'Écosse, préparée à Dunkerque et commandée par le prétendant en personne. Des mesures de défense furent ordonnées, et l'on remarqua que la reine, dans sa réponse aux adresses du parlement, remercia la chambre des lords de son zèle et de son ardeur à soutenir *la révolution*, mot qu'elle affectait jusque-là de ne point prononcer.

La dissolution qui suivit changea décidément la majorité, et bien-

tôt le grand ministère whig fut constitué. Les cinq *lords de la junte*, comme on les appelait, Somers, Orford, Wharton, Halifax et Sunderland, furent réunis sous Godolphin dans le même cabinet avec Marlborough et Cowper. On peut remarquer que la chambre des pairs domine dans cette administration, qui est restée célèbre dans les annales du parti whig. C'est peut-être une des circonstances qui ont donné à ce parti, le plus populaire après tout, une réputation aristocratique. Nous verrons au reste, pendant la première moitié du XVIIIe siècle, plus d'un exemple de cette composition ministérielle. Walpole finit par être presque le seul *commoner* du cabinet qu'il dirigeait; mais il le valait tout entier, tandis qu'en 1708 le secrétaire d'état Boyle et le chancelier de l'échiquier Smith étaient loin d'égaler leurs collègues de l'autre chambre. D'ailleurs ce même Walpole, quoique ses fonctions ne le fissent pas ministre, était là pour les seconder, pour les suppléer même. Trois ans auparavant, Spencer Compton lui écrivait: « M. Smith a une fluxion sur les yeux, et si M. Walpole devait être absent, les pauvres whigs pourraient perdre les occasions favorables qui pourraient s'offrir, faute de quelqu'un pour les guider (*a leader*). »

## VII.

Le ministère de Godolphin fait cependant époque dans les fastes parlementaires, non qu'il se soit à l'intérieur signalé par rien de remarquable, mais il profita de la nouvelle gloire que les journées d'Oudenarde et de Malplaquet jetèrent sur le nom de Marlborough. L'opposition fut un moment réduite au silence, comme sous l'administration de Chatham pendant la guerre de sept ans, et l'on crut à la longue durée d'un pouvoir confié aux premiers hommes du pays, appuyé par l'opinion, favorisé par la fortune, rehaussé par la victoire. Sa prospérité même devait abréger son existence. Il semble que trop confiant dans sa force, il négligea les soins dont la force ne peut se passer. Il ne persécuta pas ses adversaires, mais il les dédaigna; il n'opprima pas la reine, mais il la négligea, et ne tint compte ni de sa vanité ni de son humeur. Elle ne craignait rien tant que d'être menée, et elle était très exigeante sur l'étiquette que le ministère oubliait souvent. Obligé par la politique d'inquiéter ses préjugés monarchiques et religieux, il aurait dû ménager sa personne et son caractère, et chercher à s'assurer d'une bienveillance qu'on pouvait gagner par de petites choses. Marlborough était respectueux et complimenteur, mais son ambition était insatiable, et sa grandeur eût fait ombrage au moins jaloux des monarques. Il alla, dit-on, jusqu'à ambitionner le titre de général en chef à vie, et le brevet en aurait

été peut-être signé sans la noble résistance de lord Cowper, qui refusa de le sceller. La hauteur de sa femme, la froideur de Godolphin, la vivacité de Sunderland, pesaient à la reine, qui se voyait comme captive d'une seule famille. Lord Somers avait plus de mesure et de douceur. On a loué ses manières aimables, mais son goût et sa santé n'en faisaient pas un membre actif du cabinet; il s'effaçait même volontiers, et ne savait que motiver avec supériorité son avis dans le conseil. Tant que la guerre durait, le ministère pouvait se croire nécessaire, puisque Marlborough était indispensable; il ne faisait pas de doute, par politique comme par intérêt, que la guerre ne dût être poussée à outrance et continuer d'être heureuse et populaire. Il ne songeait pas assez que toute guerre n'a qu'un temps, que la victoire même conduit au désir de la paix, qui en est la récompense naturelle, et qu'il ne faut pas s'exposer au soupçon d'exploiter, dans un intérêt ministériel, jusqu'à la gloire de son pays.

Aux élections de 1708, Saint-John n'avait pas été réélu, tant le mouvement de l'opinion était contraire à son parti. A cette époque, il disparaît complétement de la scène politique. On dit que pendant deux ans il s'adonna sérieusement à l'étude et perfectionna les talens littéraires qu'il devait déployer dans la seconde partie de sa vie. Lui-même a prétendu que sa retraite fut alors celle d'un philosophe, quoiqu'un de ses amis ait proposé pour le pavillon où il travaillait une inscription cyniquement expressive, dont nous n'oserions, même en anglais, citer les vers. « Il est vrai, écrivait-il en français, en 1711, à un ami de sa jeunesse, que je me suis retiré, il y a trois ans, à la campagne, et il est aussi vrai que j'y ai passé mon temps dans la lecture et les plaisirs champêtres, sans avoir jamais regretté ou la cour ou cette fortune riante dont mon ambition s'était flattée. » Il est probable cependant que ces deux années d'études ne furent pas perdues pour le plaisir et pour l'intrigue. Saint-John n'était pas homme à négliger l'un ni l'autre. Harley, son maître et encore son ami, devait le tenir quelque peu au courant des menées secrètes qu'il n'avait pas interrompues.

La reine était vaincue, mais non résignée. Son amour-propre et sa conscience, ses affections et ses préjugés, tout souffrait en elle. Avec son nouveau ministère, l'église lui paraissait livrée aux esprits forts et l'état aux républicains. Les exploits de Marlborough commençaient à l'embarrasser au lieu de l'enorgueillir, et à lui faire désirer davantage une paix qu'ils lui rendaient plus facile. Elle n'osait encore, dans sa pensée, secouer le joug d'un défenseur si illustre et si populaire; mais elle trouvait chaque jour plus gênante la présence de celle qui négligeait également de lui plaire et de la conduire. Devant lady Marlborough, elle était contrainte et n'était plus dominée. Capri-

cieuse dans ses affections, vive et dissimulée dans ses antipathies, c'est pour les satisfaire, c'est pour se débarrasser de serviteurs importuns, beaucoup plus que pour changer de politique, qu'elle entra enfin dans une conspiration contre ses ministres. On a parlé d'une paire de gants que la duchesse de Marlborough lui avait refusée, d'une porte fermée avec fracas en signe de colère, du fameux verre d'eau qu'elle répandit sur la robe de mistress Masham. Ce qui est sûr, c'est que la docilité insinuante de cette seconde favorite devint à la fois la consolation et la ressource de la reine. C'est la discrète Abigaïl qui, secrètement raccommodée avec Harley, transmettait ses condoléances, ses conseils, ses promesses. Quoique le parlement fût unanime, c'est-à-dire qu'aucune opposition n'osât le diviser, Harley ne désespérait pas. Il voyait naître peu à peu dans la nation un retour vers les idées pacifiques; il suivait, il encourageait au besoin les efforts constans de la haute église pour propager dans les cœurs ses ressentimens et ses alarmes, et il savait que ces prédications trouvaient accès dans la multitude, et ranimaient le feu caché du fanatisme orthodoxe. Le prince de Danemark avait cessé de vivre. Quoiqu'il partageât les sentimens de la reine, il les tempérait, et surtout il lui recommandait le bon accord avec Marlborough, qu'il traitait comme un ami. Livrée à elle-même, aigrie encore par sa tristesse, Anne devint plus violente dans ses ressentimens et plus hardie dans ses espérances. Cependant elle ne trahissait que par une froideur morne le secret de ses émotions et de ses manœuvres. Elle se prêtait de mauvaise grâce aux exigences de ses ministres, résistait quelquefois, n'éclatait jamais. Il devenait impossible de la regagner ou de la subjuguer assez pour supprimer ce travail souterrain de dissolution qu'elle poursuivait silencieusement dans sa chambre à coucher et dans son cabinet de toilette. Les ministres étaient forcés de souffrir ce qu'ils ne pouvaient empêcher, et ce qu'ils se persuadaient qu'ils ne devaient pas craindre. Confians dans leur union, dans leurs succès, dans leur influence parlementaire, ils pensaient que l'état serait plus fort que la cour, ou plutôt, comme l'état, la cour même était avec eux. La cour, c'étaient eux. Que pouvait faire une camarilla obscure, un complot de femmes de chambre, contre la politique des pairs du royaume, contre le concert des chefs de l'aristocratie du pays, défendue dans le sénat par de grands orateurs, dans les camps par un grand capitaine?

Cette confiance portait ses fruits ordinaires. Les ministres se laissaient aller chacun à leurs défauts. Godolphin avait plus de jugement que d'esprit. Il était inactif, il négligeait les hommes pour les affaires. Ses collègues, supérieurs en talent, commençaient à se plaindre. Marlborough, plus propre que personne, par le charme et l'adresse de ses manières, à maintenir l'union et à diriger les esprits,

était chaque année longtemps absent, et durant ses campagnes c'était sa femme seule qui le représentait, avec plus de dévouement que d'habileté. On trouvait d'ailleurs qu'il ne pensait qu'à lui et faisait du parti whig le marchepied de sa puissance. Lady Marlborough, en revanche, se disait mécontente de la froideur de Somers, de l'ambition de Halifax, de l'ingratitude de Sunderland. Par son caractère, elle était incapable de diriger son parti; par sa position, elle l'était devenue de le servir. Ses rapports avec la reine avaient changé de nature depuis la promotion de lord Sunderland au poste de secrétaire d'état. La duchesse avait abusé de son pouvoir pour arracher cette nomination que son mari absent ne désirait pas. Anne, avant d'être reine, avait, dans sa facile générosité pour ses favorites, donné de ses deniers une dot de dix mille livres sterling à lady Anne Churchill pour épouser Sunderland, ce qui n'avait pas empêché celui-ci de s'opposer vivement, dans la chambre haute, à l'établissement par la loi de la dotation de la princesse de Danemark. La reine d'Angleterre n'oubliait pas les injures de la princesse de Danemark, et elle n'avait pu pardonner à lady Marlborough de les oublier pour elle. Pendant quelque temps, une vieille familiarité donna aux relations de ces deux femmes un caractère d'odieuse fausseté. Aux jours de leur intimité et de leurs communes disgrâces, elles s'étaient, pour s'affranchir de la gêne de l'étiquette, donné par convention mutuelle des noms bourgeois dont elles continuaient d'user dans leurs entretiens et leurs correspondances; les curieux mémoires de lady Marlborough sont remplis de lettres aigres-douces où mistress Freeman rappelle ses vingt-cinq ans de dévouement et de services à mistress Morley, qui supplie *sa chère Freeman* d'épargner ses plaintes *à sa pauvre, à son infortunée Morley*. Cette lecture est fort piquante; mais survient une lettre où la Freeman dit à la Morley : *Votre Majesté*, et l'on sent alors que l'orage est près d'éclater.

Dès le mois de mars 1708, la duchesse écrivit à la reine qu'elle jugeait convenable de se retirer à la campagne, et, lui rappelant une certaine promesse de donner à ses deux filles ses divers emplois, elle lui offrit d'en faire l'abandon. La reine ne répondit point, et les deux amies ne se virent plus qu'aux jours de cérémonie. Une fois seulement (avril 1710), la duchesse demanda une audience qui devint une scène de rupture et précipita les événemens.

Le ministère avait fait une faute. Au commencement de la session de 1709, au moment où le duc de Marlborough, félicité de nouveau par les deux chambres, semblait encore tout-puissant, une motion fut dirigée dans celle des communes contre le docteur Henri Sacheverell. C'était un déclamateur chagrin, turbulent et de mauvais goût, au dire de Saint-John lui-même, et qui, dans un sermon pro-

noncé récemment à Saint-Paul, commentant les paroles de l'apôtre sur les périls parmi les faux frères, avait attaqué les dissidens et leurs patrons, lancé de vives allusions contre leur influence, et, en opposant la reine à son gouvernement, prêché l'absolutisme de la prérogative et anathématisé toutes les doctrines de liberté. C'était évidemment prêcher contre la révolution et la constitution; mais, quoique l'orateur eût été complimenté par le lord-maire, l'incident en lui-même avait peu de gravité : le discours était médiocre, et ce n'était pas la première fois que des sectateurs de la haute église avaient apitoyé les fidèles sur la triste condition de la royauté, en condamnant comme autant de sacriléges les limitations légales de son pouvoir. Cependant l'impunité de ces attaques commençait à lasser la patience des ministres, et surtout de Godolphin. Ils craignaient sans doute qu'elles ne parvinssent à tourner l'opinion, et ils conçurent l'idée malheureuse de la retenir et de la fixer par un procès. Contre l'avis de Somers et de Marlborough, ils donnèrent les mains au projet d'accusation présenté dans la chambre des communes, et, après un vif débat, Sacheverell fut traduit devant la cour des pairs. Des ministres, Boyle et Smith, Walpole, alors trésorier de la marine, le général Stanhope, un des hommes considérables du parti, figurèrent dans le comité d'*impeachment*. Cette affaire, qui ne méritait pas une si imposante intervention, porta le trouble dans le public. La chaire et la presse s'en emparèrent. Londres n'eut plus d'autre entretien. Toute la passion était pour l'accusé. La faction des *high flyers* se déploya dans toute sa violence, et le ministère fut peu appuyé.

Ce procès impolitique fut cependant l'occasion d'une belle et mémorable discussion, soutenue avec une liberté, une habileté, une éloquence qui le rendent encore un instructif et intéressant sujet d'étude. Le débat roulait sur ces questions : — Quels sont les principes du gouvernement civil? Quel contrat unit la royauté et le peuple? L'obéissance est-elle sans limite? Existe-t-il un droit de résistance? — On le voit, ce n'est pas moins que la révolution de 1688 qui était en débat; c'est la vraie théorie de la révolution, de la constitution anglaise, que les accusateurs revendiquaient contre un prédicateur d'absolutisme, contre ces doctrines serviles auxquelles croyaient Charles Ier et Louis XIV, les Stuarts et les Bourbons, Laud et Bossuet, une bonne part des clergés anglican et gallican. Sous ce procès où l'on semblait ne discuter qu'une question de l'histoire d'Angleterre, le vrai sens d'un événement, le vrai sens de la loi établie, s'agitait la plus grande question philosophique que la politique ait posée aux nations modernes : il s'agissait des droits du genre humain. Burke a eu raison de rechercher dans une analyse du procès de Sacheverell

l'esprit de la constitution de son pays, et peut-être aurait-il pu en concevoir après cet examen une idée plus haute et plus vaste encore qu'il ne l'a fait. Les hommes de cette époque n'étaient pas au-dessous de leur cause; ils voyaient plus profondément qu'on ne l'a dit ce que renfermaient leurs principes. Seulement ils avaient le bonheur de les trouver écrits de la main du temps dans leur histoire et dans leur loi. Aussi la discussion fut-elle digne de son objet. On cite encore les discours des jurisconsultes Lechmere et Parker. Quand on les relit aujourd'hui, quand on étudie ce débat où une révolution était expliquée et défendue, au nom d'un gouvernement, par des hommes de gouvernement tels que Stanhope et Walpole, on ne peut s'étonner que le pays qui donnait, il y a cent quarante ans, de pareils spectacles au monde, témoin alors si peu attentif de pareils spectacles, soit aujourd'hui ce qu'il est en Europe, la leçon vivante des nations : *En populus sapiens et intelligens!*

Mais le procès avait un mauvais côté. On demandait un jour à Guillaume III l'autorisation de poursuivre un ecclésiastique si ardent qu'il se réjouirait du martyre. « S'il est ainsi, dit le roi, je l'attraperai bien. » La persécution pouvait seule faire un personnage du docteur Sacheverell. Sa cause fut habilement soutenue par ses conseils, à la tête desquels se présenta Simon Harcourt. L'accusé lui-même se défendit avec art et avec succès dans un discours qu'on attribua à la coopération de Harcourt et d'Atterbury. On le trouva mesuré et touchant, ce qu'on n'attendait pas du pétulant prédicateur. Beaucoup de gens sensés disaient qu'on aurait mieux fait de le dédaigner. Si d'ailleurs il avait enseigné de faux principes, il avait, par voie d'allusion, fait la satire du ministère. Godolphin, sous le nom de *Volpone*, le renard de la comédie de Ben Jonson, jouait un rôle dans son sermon, et le reproche d'avoir calomnié l'administration figurait parmi les quatre chefs d'accusation. La poursuite ressemblait donc à une vengeance de la vanité ministérielle. La liberté de la presse en était presque menacée. Un accusé qui appartient au clergé a d'ailleurs beau jeu à invoquer sa conscience. Ce n'est jamais lui, c'est l'église qui a parlé par sa bouche, qui est persécutée dans sa personne. L'opinion publique prit donc Sacheverell sous sa protection. La multitude se souleva bruyamment pour lui. Londres paraissait en feu. La cour des pairs était ennuyée d'avoir sur les bras une telle affaire. Les ministres regrettaient de l'avoir entamée. « Ce fatal procès prend tout mon temps et me rend malade, écrivait Godolphin; une vie de galérien serait un paradis pour moi. »

Cependant les commissaires de l'*impeachment* réussirent à faire admettre leurs quatre articles d'accusation. La cour des pairs déclara Sacheverell coupable; mais elle ne prononça ni amende, ni

prison, et se contenta de lui interdire la chaire pour trois ans et d'ordonner que ses sermons fussent brûlés en présence du lord-maire et des shériffs de Londres. Cette sentence modérée fut accueillie comme un acquittement. C'est le procès qui parut condamné. Sacheverell eut tout ensemble l'attitude d'un vainqueur et celle d'un confesseur de la foi. Il fut promené en pompe dans les rues de Londres, alla solennellement rendre des actions de grâces dans toutes les églises, reçut les hommages de la Cité, un cadeau de 3,000 guinées d'un prosélyte anonyme, et après avoir vu sa gloire célébrée par les feux de joie, par les cris de la populace, il partit, *martyr sans martyre, héros sans héroïsme,* pour une tournée triomphale dans les comtés, où il fut accueilli par des cavalcades, des harangues, des salves d'artillerie et de cloches, des banquets et des illuminations. « Les ministres avaient un curé à rôtir, a dit Bolingbroke, et ils l'ont rôti à un feu si violent, qu'ils s'y sont brûlés eux-mêmes. »

« La partie est gagnée, » s'était écrié Harley en apprenant à la campagne, où il était à table avec des amis, l'affaire de Sacheverell; et faisant sur-le-champ atteler ses chevaux, il était retourné à Londres. Là il n'avait rien négligé pour attiser le feu de la passion publique en faveur d'un homme qu'il ne voulut pourtant défendre à la chambre qu'en se moquant de ses sermons. Il savait que la reine, après les avoir blâmés devant Burnet, les prenait fort à gré. Elle ne déguisait plus son intérêt pour ce nouvel apôtre de sa prérogative. Cachée dans une tribune particulière, elle avait assisté au procès; elle s'était refusée à toute répression sévère contre les émeutes qui avaient menacé les maisons de quelques-uns des accusateurs et des juges. Enfin elle était tellement outrée contre ses ministres, qu'elle voulut voir Harley. Par les soins de mistress Masham, de secrets entretiens leur furent ménagés. Harley était méfiant; il se tint sur ses gardes. Anne se plaignit de sa réserve; elle n'osait le lui dire, elle le lui écrivit. Un soir, il reçut une lettre toute salie des mains d'un commissionnaire qui lui dit la tenir d'un jardinier de Kensington. Cette lettre faisait connaître les embarras de la reine, l'exhortait à s'expliquer librement, lui demandait prompte assistance. Mistress Masham ouvrit de nouveau son escalier dérobé. Harley, avec sa prudence ordinaire, ne parla pas à la reine d'un changement total; il dit seulement qu'il serait bon de revenir à un système moins exclusif, à une politique de modération, que la reine ne pouvait être esclave d'un parti, qu'il fallait qu'elle fût maîtresse d'accorder ses bonnes grâces à qui les méritait, à des partisans de la haute comme de la basse église, et qu'elle devait peu à peu réduire le pouvoir exorbitant de Godolphin et de Marlborough, en reprenant la libre disposition des emplois. On convint qu'elle saisirait la première occa-

sion de faire une nomination sans consulter ses ministres. La lieutenance de la Tour de Londres était vacante. On décida qu'elle serait donnée à lord Rivers, qui seulement, afin de ne rien brusquer, irait solliciter l'agrément de Marlborough pour la demander à la reine. Le duc ne refusa pas, disant avec sa manière courtoise que la place était trop peu de chose pour lord Rivers; mais, convaincu que la reine ne ferait rien sans le consulter, quand il la vit il lui proposa pour l'emploi vacant le duc de Northumberland, dont le régiment eût été donné au comte de Hertford, que la reine ne pouvait souffrir. Elle lui répondit qu'il venait trop tard, et qu'elle avait nommé lord Rivers. Marlborough surpris ne cacha pas son dépit; mais la chose était faite.

Vers le même temps, on commençait à redire que la France faisait des propositions de paix, et quoique les conférences de La Haye n'eussent rien produit, le bruit se répandait en Europe qu'un changement dans l'opinion et dans le gouvernement de l'Angleterre allait bientôt faciliter un accommodement. Enhardie par ces circonstances ou docile aux obsessions de sa chère confidente, la reine, qui cherchait désormais les occasions de rupture, demanda à lord Marlborough un régiment vacant par la mort du comte d'Essex pour un frère d'Abigaïl Masham. C'était un mauvais officier et un ennemi politique. Marlborough, blessé, quitta Londres et se retira à Windsor. L'affaire fit du bruit; la chambre des communes s'en émut; on prétendit qu'elle voterait une adresse contre les conseils et l'influence des favorites. Anne, qui avait résisté aux représentations de Godolphin, prit peur et retira sa recommandation. Elle se contenta de donner à James Hill une pension de 1,000 livres sterling, et à lui, ainsi qu'à son beau-frère Masham, le grade d'officiers généraux. Non découragée cependant par cette tentative avortée, elle écrivit à Godolphin, qui était à Newmarket, qu'elle voulait faire duc le marquis de Kent et nommer à sa place lord chambellan le duc de Shrewsbury. C'était un homme considérable, très éclairé, très aimé, mais d'un caractère inquiet et timide, et qui ne savait ni dominer ni se soumettre. Il avait épousé une Italienne, longtemps sa maîtresse, et lady Marlborough avait traité la nouvelle duchesse avec sa hauteur accoutumée, tandis que la reine, malgré sa pruderie, lui avait témoigné beaucoup de bienveillance et offert un rang à la cour. Offensé par l'une, encouragé par l'autre, Shrewsbury avait voté pour l'acquittement de Sacheverell. C'était à lui que Harley avait prié la reine de soumettre ses propositions. Consulté sur les dangers possibles d'un changement de cabinet, il avait fait les réponses les plus rassurantes, et comme il passait pour craintif, sa résolution avait affermi les courages. Le choix d'un tel nom était pour Godolphin un

coup imprévu. Il le sentit et ne put l'éviter. Malgré une lettre forte et sensée, qu'il écrivit de Newmarket, la clé et la baguette de lord chambellan furent données à Shrewsbury. Cette hardiesse en annonçait une plus grande. Tout à coup en effet, Marlborough, qui était retourné à son quartier général en Flandre, apprit que Sunderland allait être remplacé comme secrétaire d'état. Écarter son gendre du conseil, sans motif apparent, c'était s'attaquer à lui. Il s'empressa d'écrire à la reine une lettre où il la suppliait au moins d'attendre son retour. Sa femme, qui ne voyait plus Anne seule, lui demanda une audience, et la trouva inébranlable. Lord Dartmouth fut nommé secrétaire d'état. Aux cris de joie des tories répondit la baisse des fonds publics. Des deux côtés du détroit, on s'alarma, comme si Marlborough avait déjà quitté ou perdu son commandement. Les huit ministres lui adressèrent une lettre commune pour le conjurer, au nom de sa gloire et de son pays, de ne point abandonner son armée : il fallait tout faire, lui disaient-ils, pour éviter la dissolution du parlement. Des députés de la banque d'Angleterre vinrent, introduits par le duc de Newcastle, exposer à la reine les inquiétudes de la Cité : Anne assura qu'elle ne projetait pas d'autres changemens; mais elle reçut avec un vif déplaisir les représentations de l'empereur et des états-généraux qui avaient pris l'alarme, tandis que le gouvernement français annonçait avec empressement dans la gazette officielle le renvoi de lord Sunderland. Marlborough résolut de patienter jusqu'à ce qu'il pût juger de l'état des affaires. Les stériles conférences de Gertruydenberg venaient de se rompre (25 juillet 1710). Il prenait des villes, tandis que lord Townshend à La Haye soutenait diplomatiquement la politique de la guerre. Rien au dehors n'était donc encore compromis; mais au dedans la position du cabinet ne pouvait se prolonger.

La reine avait sans doute compté sur des démissions spontanées que l'opinion publique, moins imbue qu'aujourd'hui du principe de l'unité du ministère, ne commandait pas. Cependant lord Godolphin se rendit auprès d'elle et la pressa d'expliquer enfin ses intentions. Elle répondit en le priant de lui continuer ses services, et le jour même (8 août 1710), un groom des écuries en habit de livrée apporta au premier ministre une lettre où elle lui demandait de briser sa baguette de lord trésorier, ce qui serait pour tous deux moins désagréable qu'une entrevue. Il rompit aussitôt la précieuse baguette blanche, *white staff*, et en jeta les morceaux dans la cheminée en présence de Smith, qui fut chargé de porter sa réponse au palais. Smith profita de l'entrevue pour offrir sa démission de chancelier de l'échiquier. Harley le remplaça dès le lendemain, et la trésorerie ayant été mise en commission, il en fut un des commissaires. A la

manière successive dont s'opéra le renouvellement du cabinet, on supposa que Harley en aurait voulu garder quelques membres. On dit qu'il fit des efforts pour retenir Cowper et des offres à Walpole lui-même, en le menaçant s'il les refusait; mais Walpole avait de bonne heure conseillé à ses amis une retraite en masse, pensant qu'une rupture moins tardive et plus éclatante aurait peut-être intimidé la reine et son conseiller. Celui-ci trouvait déjà que les choses allaient trop loin: il répugnait aux changemens complets et aux systèmes exclusifs; mais toute transaction était impossible, ni les whigs ni les tories n'en voulaient, et la reine tenait à se délivrer d'une *junte oppressive*. Au mois de septembre, elle réunit le conseil, et fit lire une proclamation portant dissolution du parlement et préparée par Simon Harcourt, qu'elle venait de nommer tout exprès attorney général. Le chancelier Cowper voulut prendre la parole; elle lui imposa silence. Les jours suivans, elle annonça la formation d'un nouveau cabinet. Rochester en était le chef avec le titre de président du conseil, Harcourt avait le grand sceau, et Saint-John était secrétaire d'état. Le duc d'Ormond remplaçait le comte de Wharton dans le gouvernement de l'Irlande. Le renouvellement fut complet. Toutes les places passèrent aux tories. De tous ses anciens serviteurs, Anne ne garda que le duc et la duchesse de Somerset, pour laquelle elle avait un goût particulier. Lady Marlborough ne fut pas d'abord congédiée; mais elle avait cessé d'être reçue par sa maîtresse. Une révolution ministérielle déterminée tout entière par un acte de bon plaisir est une chose rare dans les annales politiques de la Grande-Bretagne. On rencontrerait peu d'exemples analogues dans toute la durée du XVIIIe siècle. Il faut descendre jusqu'au règne du triste George III, jusqu'au ministère de lord Bute en 1762 ou au renvoi de M. Fox en 1784, pour retrouver un de ces capricieux coups de tête de la prérogative royale.

CHARLES DE RÉMUSAT.

(*La seconde partie au prochain nº.*)

# LA PRESSE

## AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

### LA PRESSE AUX ÉTATS-UNIS.

### I.

### LES ORIGINES DE LA PRESSE AMÉRICAINE.

Les États-Unis de l'Amérique du Nord sont le seul pays au monde où la presse périodique n'ait point eu à soutenir de luttes longues et pénibles, où elle n'ait point acquis l'influence et la popularité au prix de la persécution, où elle ait pris place de bonne heure et presque sans résistance dans les mœurs nationales. Aussi est-ce la plus jeune des nations qui nous offre les journaux les plus anciennement établis, des feuilles politiques déjà plus que centenaires. On peut dire que les Américains ont eu des journaux dès qu'ils ont pu les imprimer. La presse, dont les débuts ont été si laborieux en Europe, n'a guère rencontré au-delà de l'Atlantique d'autres obstacles à son développement que les difficultés matérielles, difficultés inévitables dans un pays nouveau, où tout était à créer, et où la politique jalouse de l'Angleterre, étouffant à dessein le moindre germe d'industrie, tournait opiniâtrément tous les esprits vers les occupations agricoles. Ce n'est pas sans surprise que l'historien voit apparaître les journaux dans les colonies anglaises dès les premières années du XVIIIe siècle. C'est une preuve irrécusable, et de l'activité intellectuelle de cette société naissante, et de la rapidité avec laquelle les idées et les usages se transmettaient déjà de la métropole au continent américain.

On doit se rappeler en effet (1) qu'en 1704 le journal était encore une nou-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 décembre 1852, dans la livraison du 1er janvier 1853, l'histoire de *la Presse en Angleterre*.

veauté en Angleterre. La presse, poursuivie avec acharnement par les Stuarts, n'avait commencé à respirer qu'en 1688. Aucun journal n'avait d'existence assise, de clientelle étendue, de réputation faite. La première feuille quotidienne ne devait paraître à Londres que vingt ans plus tard, en 1723. S'il en était ainsi dans la riche et populeuse Angleterre, où de si grands intérêts commerciaux avaient besoin de la publicité, et avec une capitale comme Londres, qui était déjà la ville la plus peuplée du monde, quelles chances d'existence pouvait avoir un journal dans les colonies d'Amérique? La population totale des *plantations*, comme on les appelait alors, atteignait déjà à 200,000 âmes; mais cette population, disséminée sur trois cents lieues de côtes, se répartissait entre dix ou onze colonies, dont quelques-unes encore à l'état d'enfance, et qui formaient toutes autant de sociétés distinctes, gouvernées par des administrations séparées, régies par des lois différentes et sans relations entre elles. Les colonies de la Nouvelle-Angleterre, qui composaient le groupe le plus considérable, n'avaient ensemble que 80,000 habitans, et Boston, qui, par le nombre de ses habitans, par l'activité de son commerce, par les ressources qu'elle offrait, tenait, sans conteste, le premier rang parmi les cités américaines, Boston ne comptait pas plus de 8,000 âmes. La population d'ailleurs n'était pas seulement clair-semée, elle était pauvre et privée des industries les plus indispensables. Le journal ne peut exister sans l'imprimerie, et rien n'était plus facile que de compter les presses qui fonctionnaient alors sur le continent américain. En 1671, soixante-quatre ans après le premier établissement des Anglais dans la Virginie, le gouverneur, sir William Berkeley, disait dans un rapport : « Grâces en soient rendues à Dieu, nous n'avons ici ni écoles gratuites, ni imprimerie, et j'espère que nous n'en aurons point d'ici cent ans; car l'instruction a mis au monde l'indocilité, les hérésies et les sectes, et l'imprimerie a propagé, avec tous ces maux, les attaques contre les gouvernemens. » Le vœu de Berkeley faillit être exaucé; soixante ans s'écoulèrent encore avant que la Virginie, la plus peuplée et la plus riche des colonies, eût une seule imprimerie. La plupart des autres colonies n'en eurent guère que vers le milieu du XVIIIe siècle. Non-seulement les fondateurs des premières imprimeries avaient presque tous commencé ou complété leur apprentissage à Londres, mais ils étaient obligés de faire venir d'Angleterre leur matériel et leurs caractères. Franklin est le seul Américain qui ait pu fondre des caractères d'imprimerie avant la guerre de l'indépendance; il y parvint par l'aiguillon de la nécessité et à l'aide de procédés de son invention.

Cependant l'imprimerie n'est pas la seule condition indispensable à l'existence d'un journal : un service de postes n'est pas moins nécessaire. A moins d'avoir une très grande ville pour berceau, le journal végète et étouffe au lieu où il a pris naissance, s'il n'a pas les moyens de se répandre au dehors et d'aller chercher au loin le curieux et l'oisif. Au commencement du XVIIIe siècle, il n'y avait en Amérique que trois localités qui méritassent le nom de villes, Boston, New-York, Philadelphie, et il n'existait aucune communication entre elles. Ces trois villes n'avaient de nouvelles les unes des autres que par les navires de Boston qui allaient aux Bermudes ou à la Jamaïque chercher le sucre, la mélasse et le rhum, et qui, soit à l'aller, soit

au retour, faisaient escale à Philadelphie ou à New-York. Pendant l'hiver, aucune communication n'avait lieu par mer, et n'était possible par terre. Cet ensemble de circonstances défavorables n'empêcha pas pourtant les journaux de naitre sur le continent américain; mais on ne s'étonnera point que l'histoire des premiers efforts de la presse ne se puisse séparer ici de l'histoire de l'imprimerie et de l'histoire de la poste.

## I.

En 1638, un ministre dissident d'Angleterre, le révérend John Glover, envoya en présent à l'université que les colons venaient de fonder à Cambridge un assortiment de caractères d'imprimerie. Des marchands d'Amsterdam, par pure charité et en vue de venir en aide à la foi protestante, donnèrent à l'université une somme de 40 livres sterling pour acheter une presse; des souscriptions firent le reste. Parmi les premiers colons se trouvait un ouvrier imprimeur, Stephen Daye, qui manœuvra cette presse, mais qui ne tarda point à succomber à la rigueur du climat. Thomas Green, à qui l'on doit la publication de quelques écrits de théologie et de quelques livres classiques pour l'université, est vraiment le premier qui ait introduit l'imprimerie en Amérique. Il eut pour successeurs non-seulement son fils aîné, Barthélemy Green, qui fut longtemps le seul imprimeur de Boston, et qui devait y imprimer le premier journal américain, mais toute une lignée de petits-enfans qui propagèrent son art dans toute la Nouvelle-Angleterre. On trouve quelqu'un des descendans de Thomas Green au berceau de quatorze ou quinze des plus anciens journaux des États-Unis.

C'est aux Campbell que revient l'honneur d'avoir organisé le premier service de postes; mais cette création se fit longtemps attendre. Le 5 novembre 1639, l'assemblée des colons du Massachusetts désigna, dans la ville naissante de Boston, la maison de Richard Fairbanks comme le lieu où seraient reçues en dépôt les lettres arrivées d'Europe ou à destination d'outre-mer. Fairbanks était rendu responsable des lettres remises à sa garde, et il lui était alloué 1 penny par lettre, comme dédommagement de ses peines. Chacun demeurait libre de recourir ou non à l'entremise de ce dépositaire. Il paraît que cette rétribution de 1 penny était une lourde charge pour les premiers colons, car elle ne fut pas payée. Près de quarante ans plus tard, en 1677, on voit les principaux marchands de Boston se plaindre du grand nombre de lettres qui sont perdues : personne n'en veut prendre soin sans rétribution; on les entasse pêle-mêle sur une table au milieu de la Bourse, à la merci du premier qui veut s'en emparer. Sur la demande des commerçans, la cour générale du Massachusetts nomma un dépositaire, chargé de recevoir les lettres apportées d'outre-mer par chaque navire et de les faire remettre à leurs destinataires; mais il ne s'agissait encore que des lettres venues d'Europe ou à destination d'Angleterre : de relations postales entre les diverses colonies, il n'en était pas question.

Ce n'est que sous Guillaume III qu'on voit naître quelque chose qui ressemble à un service de postes. En 1691, un certain Thomas Neale obtint du roi, par lettres-patentes, l'autorisation d'établir dans les principaux ports

des *plantations* des bureaux pour recevoir et expédier les lettres et dépêches, suivant un tarif qui serait arrêté par les assemblées coloniales, et à la charge de transporter gratuitement les correspondances relatives au service public. Les bénéfices éventuels de l'entreprise devaient revenir à Thomas Neale; mais l'administration et la nomination des agens furent réservées à un directeur-général (*postmaster-general*) désigné lui-même par le directeur-général des postes d'Angleterre. La spéculation de Neale fut très malheureuse, malgré le monopole dont les assemblées coloniales investirent son entreprise et malgré les subventions qu'elles lui votèrent en plusieurs occasions. Dans le Massachusetts, les recettes arrivaient à peine à couvrir le tiers des dépenses; le service y fut organisé en 1693 par l'Écossais Duncan Campbell, et dix ans plus tard, en 1703, on voit le directeur des postes, John Campbell, successeur de Duncan, réclamer de l'assemblée coloniale des mesures pour assurer l'observation du monopole des postes et une allocation annuelle pour couvrir l'insuffisance régulière des recettes. C'est ce John Campbell qui, ne recevant pas le salaire attribué à ses fonctions et obligé de faire marcher la poste à ses frais, eut l'idée de publier un journal pour se créer une source de revenus et se faire un titre de plus à la bienveillance des autorités du Massachusetts.

Le célèbre ministre John Cotton avait importé d'Angleterre en Amérique l'habitude d'adresser le jeudi à ses paroissiens une allocution où il expliquait quelque point d'histoire ou de morale pris dans la Bible : c'est ce qu'on appelait la *leçon* (*lecture*), et l'usage s'en est conservé à Boston. L'affluence qu'attirait chaque jeudi le désir d'entendre le plus éloquent et le plus renommé des prédicateurs puritains détermina l'assemblée ou *cour générale* du Massachusetts à établir ce jour-là à Boston un franc-marché. Les colons prirent donc l'habitude de se rendre à Boston le jeudi. Aussitôt après la leçon, on se répandait sur le marché pour causer des affaires de la colonie, pour échanger les nouvelles locales, pour s'informer des nouvelles d'outre-mer. Par suite, on avait fixé à ce jour-là le départ de la poste pour les autres colonies. Ce concours de monde, cette curiosité universelle, donnèrent à John Campbell l'idée de son entreprise. Directeur des postes, il était le premier au courant des nouvelles d'Europe : les courriers lui apprenaient les on-dit de toute la colonie; les jours de marché, sa maison ne désemplissait pas de visiteurs qui venaient apporter ou retirer leurs lettres. Il s'avisa qu'il y aurait peut-être quelque profit pour lui à imprimer et à mettre en vente une feuille volante contenant les actes et ordonnances des autorités, les bruits de la colonie et le résumé des nouvelles d'outre-mer. C'est ainsi que naquit le premier journal américain, le *Boston News-Letter* (*Lettres de nouvelles de Boston*), dont le titre rappelle les feuilles manuscrites qui ont précédé les journaux et en ont donné l'idée. Quant à l'imprimeur, nous avons vu que John Campbell n'avait pas le choix : il n'y avait pas encore à Boston d'autre imprimerie que celle de Barthélemy Green, fils aîné de Thomas Green, imprimeur de l'université de Cambridge. Le *Boston News-Letter* fut donc imprimé par Barthélemy Green, et la vente en fut confiée au papetier Nicolas Boone, dont la boutique était située en face de la maison de prière où se faisait la leçon du jeudi. Le premier numéro parut le jeudi 24 avril 1704.

Il est probable que Campbell avait reçu les encouragemens des autorités

locales, car il semble avoir cru qu'en publiant le *Boston News-Letter* tous les jeudis, il remplissait une sorte de service public. Non-seulement il parle de sa mission (*trust*), mais dans les nombreuses pétitions qu'il adresse à la cour générale pour obtenir une subvention en faveur de la poste, la publication de son journal est presque le premier titre qu'il mette en avant : « Depuis deux ans, dit-il dans une pétition de 1706, le pétitionnaire s'est imposé pour le bien public la charge et la dépense d'imprimer chaque semaine une lettre de nouvelles, contenant les événemens du dehors et de l'intérieur, et l'a publiée à un prix plus modéré qu'on ne le fait dans une partie de l'Angleterre, quoique les frais soient ici quatre fois plus considérables. Cependant le pétitionnaire n'a point reçu encore un encouragement suffisant pour défrayer les charges indispensables de son œuvre. » Les plaintes réitérées de Campbell montrent que son entreprise n'était pas des plus lucratives; elle fut en outre traversée par des malheurs. Le grand incendie du 9 octobre 1711, qui consuma une grande partie de Boston, détruisit les bureaux de la poste, la maison que Campbell venait de rebâtir, son mobilier, la presse et le matériel d'imprimerie qu'il avait achetés.

Campbell, sans se décourager, eut de nouveau recours aux presses de Barthélemy Green, et le *Boston News-Letter* n'éprouva aucune interruption; la collection en existe encore, et elle a été consultée avec fruit par les annalistes de Boston quand ils ont voulu écrire l'histoire de leur ville. Les feuilles sont numérotées et se succèdent régulièrement de semaine en semaine, mais le format varie perpétuellement de l'in-folio à l'in-quarto, et même à l'in-octavo. Campbell en donne ingénument la raison dans son numéro 577, en date du 2 mai 1715 : « Si l'entrepreneur, dit-il, recevait un encouragement convenable, soit sous la forme d'un traitement, soit par un nombre suffisant de souscripteurs qui s'engageraient pour l'année entière, il donnerait une feuille par semaine pour répandre les nouvelles; mais, faute de l'un ou de l'autre de ces encouragemens, il est réduit à faire de son mieux. » Quand la publication du journal coïncidait avec l'arrivée d'un navire d'Europe, on donnait une pleine feuille aux abonnés; on se réduisait par économie à l'in-octavo quand les nouvelles chômaient. Peu à peu les annonces vinrent se joindre aux nouvelles; elles finirent par rendre lucrative une entreprise d'abord onéreuse, et lorsqu'en 1718 Campbell fut remplacé dans ses fonctions de directeur des postes, il n'en continua pas moins à publier son journal.

Le *Boston News-Letter* demeura près de seize ans le seul journal américain. Ce n'est qu'en 1719 qu'André Bradford, qui cumulait à Philadelphie le métier d'imprimeur-libraire et les fonctions de directeur des postes, suivit l'exemple que lui avait donné Campbell, et publia, le 19 décembre, l'*American Weekly Mercury*, le premier journal qu'ait eu la Pensylvanie. D'autres journaux ne devaient pas tarder à naître. Le successeur de Campbell dans la direction des postes, William Brooker, fit paraître, le 18 décembre 1720, la *Gazette de Boston*. M. Thomas, dans son *Histoire de l'Imprimerie américaine*, fait remonter au 21 décembre 1719 l'apparition de la *Gazette*, qui aurait été, suivant lui, le second journal non-seulement de Boston, mais de l'Amérique. Cette publication fut un coup sensible pour le vieux Campbell, qui, dans sa feuille, s'exprima en ces termes sur le compte de son concurrent : « Je plains

les lecteurs du nouveau journal; ses feuilles sentent la bière forte bien plus que l'huile studieuse; ce n'est pas là une lecture pour les honnêtes gens.» Malgré la concurrence de la *Gazette*, le *Boston News-Letter*, ou, comme on l'appelait habituellement en constatant son droit d'aînesse, le *vieux journal*, demeura une bonne affaire : Campbell ne s'en défit qu'en 1722. Il céda tous ses droits à son imprimeur, Barthélemy Green. Il vécut encore six ans, et la date précise de sa mort nous est donnée par le journal qu'il avait fondé. On lit dans le *Boston News-Letter* du 7 mars 1728 : « Lundi dernier, 4 courant, est mort ici, à l'âge de 75 ans, John Campbell, écuyer, jadis directeur des postes en cette ville, éditeur du *Boston News-Letter* pendant longues années, et l'un des juges de paix de sa majesté pour le comté de Suffolk. »

La *Gazette* avait déjà changé de mains. En quittant la direction des postes, William Brooker céda son journal à son successeur. Pour constater ses relations avec la poste, la *Gazette* paraissait avec une vignette représentant d'une part un navire, et de l'autre un postillon sonnant du cor. Elle demeura le journal de la poste jusqu'en 1732. Un nouveau directeur nommé Husk, n'ayant pu s'arranger avec son prédécesseur, publia à son compte une feuille qu'il intitula *The Post-Boy* (*le Postillon*), et qui prit pour vignette le postillon sonnant du cor, ne laissant que le navire à la *Gazette*. Celle-ci avait été acquise par l'imprimeur Thomas Green, frère cadet de Barthélémy, qui continua de la publier jusqu'en 1752. Appelé dans le Connecticut pour y être l'imprimeur officiel de la colonie, Green céda son journal à un de ses confrères, à Kneeland. Le nouveau propriétaire fit prendre à la *Gazette* un sous-titre d'une longueur interminable : il l'intitula « *Weekly Advertiser* (*l'Annonceur hebdomadaire*), contenant les nouvelles les plus fraîches de l'intérieur et d'outre-mer. » Ce sous-titre d'*Advertiser* finit par prédominer, et nous verrons un journal s'emparer du titre de *Gazette de Boston* et faire oublier complétement la feuille qui la première avait porté ce nom.

La *Gazette de Boston* se bornait, comme le *News-Letter*, auquel elle faisait concurrence, à publier les ordonnances administratives, à enregistrer les faits locaux, les arrivages et le prix des denrées. Elle n'accompagnait les nouvelles d'aucun commentaire, et ne soumettait les actes de l'autorité à aucune discussion. Elle répondait donc imparfaitement à l'idée que nous nous faisons d'un journal. Sept mois après son apparition, on vit naître à Boston une feuille qui devait au contraire publier des articles originaux et intervenir activement dans les affaires locales, mais qui allait aussi pour la première fois mettre la presse aux prises avec la justice et attirer sur elle les rigueurs de la loi.

Il y avait alors à Boston un fabricant de chandelles nommé Josiah Franklin, homme intelligent et industrieux, instruit dans les matières théologiques, estimé de toute la ville pour sa probité rigide et sa piété. Fils d'un cultivateur aisé du comté d'Oxford en Angleterre, Josiah Franklin devint presbytérien vers les dernières années du règne de Charles II, et en 1682, lorsque l'on crut au renouvellement des persécutions contre les non-conformistes, il passa en Amérique. Il y épousa en secondes noces la fille d'un des plus anciens émigrans de la Nouvelle-Angleterre, d'un des patriarches de la colonie, de Peter Folger, que Cotton Mather mentionne dans ses *Magnalia Christi* parmi

les serviteurs les plus éprouvés du Christ. Arrivé à l'aisance par son industrie, Josiah Franklin envoya James, l'aîné de ses fils, faire dans la mère-patrie l'apprentissage du métier d'imprimeur. James revint d'Angleterre en 1717 avec une presse, des caractères et un matériel complet, et s'établit à Boston. Il eut pour premier apprenti son frère cadet, alors dans sa treizième année, enfant studieux, d'un esprit vif et pénétrant, que l'on avait destiné au métier de coutelier, et qui obtint, à force d'instances, d'être employé dans l'imprimerie de son frère. Les loisirs involontaires de James Franklin furent plus d'une fois consacrés à publier des ballades ou des complaintes sur les événemens du jour, premiers essais de cet enfant qui débutait par des chansons, et qui devait finir par être le représentant glorieux et l'un des législateurs de son pays. A la fin de 1720, James Franklin fut chargé d'imprimer les premiers numéros de la *Gazette de Boston*, mais ce travail lui fut ôté presque aussitôt pour être donné à Thomas Green. Le ressentiment de ce procédé fut sans doute au nombre des causes qui suggérèrent au jeune imprimeur, homme d'esprit, mais emporté, opiniâtre et vindicatif, l'idée de publier un journal pour son propre compte.

Les encouragemens ne durent pas lui manquer au sein de sa propre famille. Josiah Franklin avait été rejoint en Amérique par son frère Benjamin. Celui-ci s'était toute sa vie occupé de politique plus qu'il ne convenait peut-être à un homme de sa condition et plus qu'il n'avait été avantageux à ses intérêts. Il avait employé une partie de son avoir à faire collection de tous les pamphlets et de toutes les brochures relatives aux affaires d'Angleterre qui avaient paru de 1641 à 1717. Il avait en outre pris des notes étendues sur les événemens de chaque jour, grâce à un système de sténographie dont il était l'inventeur. Enfin il avait, à ses loisirs, composé plusieurs ouvrages de piété destinés à ne jamais voir le jour. L'oncle Benjamin était l'oracle de la famille; c'était lui qui s'était chargé en quelque sorte de l'éducation du plus jeune des fils de Josiah, de son filleul Benjamin. Il avait enseigné à celui-ci son système de sténographie, et il récompensait l'aptitude et l'assiduité de son élève en lui racontant une foule d'anecdotes sur les hommes et les choses du temps. Très pieux, mais un peu porté à la controverse, il développait chez son neveu le goût de la discussion et la subtilité naturelle à un esprit pénétrant. Un tel homme ne devait pas s'effrayer d'un journal. En outre, plusieurs des gens les plus considérés de la ville se réunissaient fréquemment chez les Franklin; les uns étaient attirés par l'esprit de Benjamin, les autres estimaient dans Josiah le gendre de Pierre Folger, l'homme d'un sens droit et juste, toujours de bon conseil. Dans ces assemblées, on causait des événemens et des préoccupations du jour : on devait aisément en écrire. Sept mois après la publication de la *Gazette de Boston*, le 17 juillet 1721, on vit paraître le premier numéro du *Courrier de la Nouvelle-Angleterre* (*New-England Courant*). Dès le premier jour, le nouveau journal différa sensiblement de ses deux devanciers. Ceux-ci ne contenaient que des nouvelles locales, des extraits des lettres d'outre-mer, les prix des marchés et quelques annonces, jamais aucun article de fond. Le *Courrier* au contraire fut presque exclusivement composé d'articles originaux, de courtes dissertations de morale ou de littérature. L'Angleterre avait vu fleurir, de 1709 à 1718, *le Babillard*,

*le Spectateur, le Tuteur,* tous ces recueils de critique et de morale tués bientôt par une législation fiscale, mais dont l'existence éphémère a suffi pour immortaliser les noms de Swift, de Steele et d'Addison. Ce fut un journal du même genre que voulurent faire les Franklin : la mode retardait de dix ans d'un hémisphère à l'autre.

Le jeune Benjamin, qui avait eu assez de crédit pour faire imprimer ses ballades par son frère, contribua peut-être de ses avis à faire donner au *Courrier* ce caractère didactique. Lui-même a raconté quelle impression profonde produisit sur lui la lecture d'un volume dépareillé du *Spectateur* que le hasard lui fit rencontrer à cette époque, et par quel travail acharné il arriva à s'assimiler complétement les idées et jusqu'au style et à la manière d'Addison. C'était là l'occupation de ses nuits; le jour était employé à composer et à tirer le journal, ou bien à le porter en ville aux abonnés. L'apprenti ne tarda point pourtant à devenir un des principaux rédacteurs du *Courrier*. Le soir, en se retirant, il déposait sous la porte de l'imprimerie des articles non signés qui étaient recueillis le lendemain; il assistait impassible, mais le cœur plein de joie, aux discussions que ces articles anonymes soulevaient entre les amis de la famille, et il avait presque toujours le plaisir de les voir insérer dans le *Courrier*. Bientôt il lui arriva de se trahir, et il fut admis au conseil. Rien ne permet aujourd'hui de reconnaître la part qui revient à Franklin dans les essais sous forme d'articles ou de lettres et dans les courts paragraphes qui remplissent les premiers numéros du *Courrier*. Cette égalité de ton tourne à l'éloge du journal autant qu'à celui du jeune auteur : ni l'esprit, ni même le talent d'écrire ne manquaient aux collaborateurs de Franklin. Le *Courrier* contient sur les poètes du temps des appréciations où un jugement sévère est assaisonné de gaieté, et qui sont de bons articles de critique à la façon anglaise; mais la morale y tient beaucoup plus de place que la littérature; les vices du temps sont censurés avec verve, quelquefois avec brutalité, et le ton est le plus habituellement celui de la satire. Ni le gouvernement, ni le clergé puritain ne sont ménagés; toutefois on évitait avec quelque soin les personnalités, et il est rare de rencontrer un nom propre dans le *Courrier;* la critique demeure presque toujours générale, mais elle arrive parfois à la rudesse et à la violence, et même ne hait pas toujours les gros mots. Néanmoins, à tout prendre, et surtout à le comparer aux journaux qui suivirent et même aux journaux américains de notre temps, le *Courrier* n'offre rien de très répréhensible.

On n'en jugeait point ainsi alors, et les Franklin se firent immédiatement beaucoup d'ennemis. La suprême influence dans la colonie appartenait encore au clergé presbytérien. Toutes les affaires importantes se décidaient dans les réunions des ministres : nul candidat n'arrivait aux honneurs municipaux ou aux assemblées législatives que de leur gré et avec leur appui. Ils ne se bornaient pas à contrôler la marche du gouvernement, ils censuraient la conduite des particuliers, mettant les citoyens à l'index, qui pour une opinion hétérodoxe, qui pour sa négligence à venir aux offices, qui pour la tiédeur de sa foi. Cette domination de la chaire n'avait pas toujours produit d'heureux effets : il n'y avait pas bien longtemps encore que toute la colonie avait été bouleversée, toutes les familles mises en alarme et le sang

innocent répandu à flots, par suite de l'accusation de sorcellerie portée par des ministres contre quelques infortunés. Aussi, quoique la ferveur religieuse fût loin de s'assoupir, un certain nombre d'esprits commençaient à être impatiens du joug, et ils trouvaient appui chez tous les dissidens. Les ministres défendaient énergiquement leur pouvoir contesté et menaçaient volontiers de recourir à l'emploi de la force, à l'exil et à la persécution, pour rétablir l'unité de foi et ramener le respect de leurs décisions. Une intolérance passionnée était encore le trait distinctif du puritanisme. Les Franklin avaient de tout autres idées. Non-seulement leur père et leur oncle avaient souffert pour leur foi religieuse, mais leur grand-père maternel, Pierre Folger, avait toujours été partisan de la tolérance; il avait même publié en 1675 une pièce de vers où il réclamait la liberté de conscience pour les quakers, les anabaptistes et autres sectaires, alors cruellement persécutés par les puritains du Massachusetts. Par tradition et par principes, les Franklin étaient donc les adversaires du joug que la chaire faisait peser sur la population, et surtout de la contrainte morale, de l'hypocrisie que devait s'imposer quiconque avait une étincelle d'ambition : ils firent la guerre aux faux dévots et à la confusion du sacré et du profane. Aussi ne tardèrent-ils point à être considérés comme des impies, comme des ennemis du Seigneur, et les réunions qui avaient lieu chez James Franklin furent baptisées du nom de *club des libres penseurs*, et même de *club des diables d'enfer*. Le doyen des ministres puritains, le vieil Increase Mather, alors âgé de quatre-vingts ans, avait été au nombre des premiers souscripteurs du *Courrier;* mais dès le troisième numéro il y reconnut l'inspiration de Satan, et il refusa de le recevoir. Ce fut bien pis quand le *Courrier* entra en lutte directe avec le clergé sur une question médicale. Les ministres, les deux Mather à leur tête, recommandaient chaudement la pratique de l'inoculation; les médecins la combattaient comme une innovation dangereuse, et le *Courrier*, sous prétexte d'impartialité, servait d'organe à ces derniers. La controverse s'aigrit et entraîna même des désordres quand la passion populaire se mit de la partie. Increase Mather ne put y tenir, et le 24 janvier il fulmina dans la *Gazette de Boston* une véritable excommunication contre le *Courrier*. Cette pièce extraordinaire, qu'il signa de son nom et qui était un appel direct aux rigueurs du pouvoir civil, se terminait ainsi : « Moi qui ai vu ce qu'était la Nouvelle-Angleterre à ses commencemens, je ne puis qu'être confondu de la dégradation de cette terre. Je me souviens du temps où le gouvernement civil aurait pris des mesures efficaces pour supprimer un *pamphlet maudit* comme celui-là. Si ces mesures ne sont prises, j'ai bien peur que quelque *terrible jugement* ne pèse sur ce pays, que la *colère de Dieu ne se lève*, et qu'il n'y ait point de remède. Je ne puis m'empêcher de prendre en pitié ce pauvre *Franklin;* il est bien *jeune* encore, mais peut être aura-t-il *bientôt* à comparaître devant le trône et au jugement de DIEU, et quelle excuse donnera-t-il alors pour avoir imprimé des choses si indignes et si abominables? Et je dois en conscience inviter les abonnés du *Courrier* à réfléchir aux conséquences d'être *complices des crimes d'autrui*, et à ne plus soutenir ce *journal de perdition*. »

Les Franklin s'empressèrent de réimprimer l'excommunication d'Increase

Mather avec tout son luxe de *capitales* et d'*italiques* comminatoires : ils répondirent sur le ton du badinage, et, quinze jours après, ils informèrent malicieusement Mather et le public qu'il leur était venu quarante nouveaux abonnés depuis le commencement du mois. Ils avaient jusqu'ici les rieurs de leur côté, mais ils ne devaient pas braver impunément un parti qui était en possession du pouvoir. La session de la cour générale arriva, et le *Courrier* du 11 juin 1722 ayant lancé un sarcasme contre les lenteurs des autorités en une circonstance insignifiante, James Franklin fut cité dès le lendemain devant la cour générale, et condamné à la prison comme coupable d'avoir publié des articles contenant « des réflexions audacieuses sur le gouvernement de sa majesté, sur l'administration de cette province, sur le sacerdoce, les églises et l'université, qui tendent à remplir de vanité l'esprit du lecteur au grand déshonneur de Dieu et au détriment des bonnes âmes. »

Cette condamnation de James Franklin est surtout remarquable en ce qu'elle fut l'œuvre du pouvoir populaire. Ce fut la cour générale qui s'arrogea le droit de juger et de condamner l'écrivain, et elle le frappa, non-seulement sans l'intervention du jury, mais sans aucune forme de procès, sans débat contradictoire, et sans dire où elle puisait cette autorité. C'est la première affaire où la liberté de la presse se soit trouvée en jeu en Amérique. Les législatures coloniales, à l'imitation du parlement anglais, n'hésitèrent jamais à se croire affranchies, vis-à-vis des écrivains, de toutes les formes établies, et même du principe fondamental de la loi anglaise, qui est le jugement par jury; mais les mœurs furent plus fortes qu'elles, et la révolution qui consacra l'indépendance des États-Unis consacra du même coup la liberté absolue de la presse.

James Franklin demeura un mois en prison, et le *Courrier* fut dirigé dans cet intervalle par le jeune Benjamin, qui sut, comme il le dit, trouver l'occasion de « donner sur les doigts à leurs adversaires. » James, qui, de sa prison, encourageait les vivacités de son frère, était loin de songer à modifier le ton de son journal. Le premier numéro qui fut publié après sa sortie de prison parut avec cette épigraphe, tirée d'un sermon célèbre du temps : « Et voici qu'après avoir anathématisé un homme et l'avoir abandonné au démon, quand le démon n'a pas pu ou n'a pas voulu le prendre, ils envoient le shérif et le geôlier ramasser les restes du démon. » On juge aisément de la glose qui accompagnait un pareil texte. C'était d'abord le vingt-neuvième chapitre de la grande charte, avec le commentaire tout entier de lord Coke, puis d'innombrables citations de jurisconsultes et de membres du parlement sur la liberté individuelle et sur la liberté de la presse. Ce fut le point de départ d'une polémique nouvelle, plus ardente encore que la première, et qui ajouta à l'irritation des adversaires du *Courrier*. Ceux-ci mirent à profit le ressentiment des autorités et l'influence du clergé, et six mois ne s'étaient pas écoulés que James Franklin se vit un second démêlé avec la cour générale. L'accusation s'empara cette fois d'un article sur *l'hypocrisie*, où l'on maltraitait les hypocrites de toute sorte, mais où il n'était fait mention d'aucun nom propre ni d'aucune classe de personnes. Voici le passage le plus saillant de l'article coupable; il semble bien difficile d'y démêler la moindre allusion : « On a raison de dire que la religion est la chose essentielle, mais trop de religion est pire

que pas du tout. Le monde regorge de fourbes et de scélérats; mais de tous les fourbes le pire est le fourbe religieux, et les scélératesses commises sous le manteau de la religion sont les plus exécrables de toutes. On assure que l'honnêteté morale ne suffit pas à conduire par elle-même un homme au ciel; soit, je suis sûr pourtant que personne n'y entre sans la posséder. — Renfermerais-tu de pareilles gens dans ton sein, ô Nouvelle-Angleterre? Plût au ciel qu'il ne s'en rencontrât aucun! mais, hélas! je le crains, le nombre n'en est que trop grand. Certains disent : Trouvez-moi un honnête homme qui se conduise en tout comme un dévot? Qui aurait cru qu'une pareille distinction fût possible? C'est que le pays tout entier porte la peine des coquineries de quelques loups revêtus de la peau d'agneaux, et, grâce à eux, nous sommes représentés partout comme un ramassis de fourbes et d'hypocrites. »

Voilà l'article qui mit en émoi toute la ville de Boston, et qui souleva la colère de la législature du Massachusetts. On ne saurait croire quelle passion fut déployée en cette occasion. L'article coupable parut le lundi 14 janvier 1723; le soir du même jour, la chambre basse de la cour générale nomma une commission pour étudier l'affaire et présenter un rapport et des conclusions; le 15, le rapport fut fait et les conclusions votées; le 16, le bill fut adopté par l'autre chambre et sanctionné par le gouverneur, et il fut signifié le 17 à James Franklin. Le rapport de la commission existe encore dans les archives législatives du Massachusetts; il est ainsi conçu :

« La commission nommée pour prendre en considération le journal intitulé : *Courrier de la Nouvelle-Angleterre* et publié le lundi 14 de ce mois, est humblement d'avis :

« Que la tendance du journal est de tourner la religion en ridicule et de déverser sur elle le mépris; qu'il y est fait un abus profane des saintes Écritures, que les fidèles ministres de l'Évangile y sont l'objet de critiques injurieuses, que le gouvernement de sa majesté est outragé, et la paix et le bon ordre des sujets de sa majesté dans cette province troublés par ledit *Courrier*. Pour prévenir le retour de semblables délits, la commission propose humblement qu'il soit fait à James Franklin, imprimeur et éditeur dudit journal, sévères défenses d'imprimer ou de publier le *Courrier de la Nouvelle-Angleterre*, ni aucun pamphlet ou journal analogue sans l'avoir soumis d'abord à la révision du secrétaire de cette province, et les juges de session de sa majesté pour le comté de Suffolk, à leur prochaine réunion, sont invités à exiger dudit Franklin caution suffisante de se bien conduire pendant douze mois. »

La peine dont on frappait James Franklin était hors de proportion avec l'offense commise : l'opinion publique en jugea ainsi dès lors; mais ce qui frappa surtout les colons, profondément imbus des idées anglaises, c'est qu'au mépris des principes fondamentaux de la législation britannique, l'éditeur du *Courrier* venait d'être pour la seconde fois condamné sans avoir été entendu et sans être jugé par ses pairs. Non-seulement il n'y avait pas de liberté possible pour la presse, mais il n'y avait plus de sécurité pour aucun citoyen, si les assemblées législatives usurpaient le pouvoir des cours de justice, et s'arrogeaient le droit de rendre des arrêts en dehors de toutes les formes con-

sacrées. La mesure qui atteignait James Franklin causa donc une émotion extrême, et du Massachusetts cette impression se répandit bientôt dans les autres provinces, malgré la difficulté des communications. André Bradford, qui publiait à Philadelphie le *Mercure Américain*, reproduisit dans son numéro du 26 février le texte de la décision rendue contre Franklin, et fit suivre ce document de l'article à la fois violent et satirique que voici :

« Punir d'abord et s'informer ensuite, c'est, de l'avis de lord Coke, renverser les notions de la justice. Voici pourtant une sentence sévère portée contre M. Franklin, sentence qui va jusqu'à lui enlever partie de son gagne-pain, sans qu'il soit admis à donner aucune explication. Ce vote contre le *Courrier* est propre à faire croire aux gens mal informés que l'assemblée du Massachusetts est entièrement composée de tyrans et de bigots qui font de la religion l'instrument même de la ruine du peuple. Cela paraîtrait d'autant plus vraisemblable, que la lettre du *Courrier* censurée par l'assemblée peint au naturel et démasque les hypocrites qui se parent de religion, et de fait les politiques les plus en renom de cette province, tels que l'infâme gouverneur Dudley et sa famille, ont toujours été remarquables pour leur hypocrisie, et c'est l'opinion générale dans le Massachusetts que quelques-uns des hommes au pouvoir n'y ont été élevés que pour être comme une verge entre les mains du Très-Haut et châtier les péchés du peuple.

« Nous n'avons pu nous empêcher de faire entendre ces vérités, par compassion pour les malheureux habitans de cette province, qui doivent désormais renoncer à faire usage de leur bon sens et de leur raison, et se soumettre à la tyrannie du joug clérical et de l'hypocrisie.

« *P. S.* Des lettres particulières de Boston nous informent que les boulangers de cette ville appréhendent de n'avoir plus permission de faire et de vendre du pain sans soumettre préalablement la pâte à l'inspection et aux balances du secrétaire général. »

La décision de la cour générale, qui soumettait le *Courrier* à la censure préalable, jeta James Franklin dans une grande perplexité. Il sortit d'embarras au moyen d'une de ces supercheries auxquelles se prête la jurisprudence anglaise. Le numéro du 11 février contint la déclaration suivante : « Le précédent éditeur de ce journal a reconnu que la nécessité d'aller soumettre tous les manuscrits et toutes les nouvelles publiques au secrétaire du gouvernement entraînerait tant d'inconvéniens, que les bénéfices de la publication disparaîtraient : il a donc entièrement abandonné son entreprise. » Ce numéro portait en effet la signature de Benjamin Franklin le jeune. Celui-ci, même après son départ de Boston, demeura l'éditeur nominal du *Courrier* tant que le journal vécut, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1727. Non-seulement la cour générale du Massachusetts ne s'offensa point d'une supercherie qui mettait à néant une de ses décisions; mais, intimidée sans doute par le mauvais effet de sa première campagne contre la presse, elle s'abstint de toute poursuite ultérieure, quoique le *Courrier* n'eût rien rabattu de la vivacité de son langage ni de l'âpreté de sa polémique. Cependant, si ce journal ne baissa point le ton, il perdit son meilleur rédacteur, celui dont la collaboration donne seule aujourd'hui à la collection du *Courrier* un intérêt historique. Huit mois après la seconde condamnation du journal, Benjamin Franklin quitta Boston.

Des démêlés avec son frère aîné furent la cause déterminante, mais ne furent pas l'unique raison de son départ. Josiah Franklin s'alarmait de l'ardeur que son jeune fils apportait dans les luttes de la presse; il croyait découvrir en lui un irrésistible penchant pour la médisance et la satire, et l'avertissait sans cesse de se tenir en garde contre ces deux défauts. Ce père sensé n'était pas seul de son avis. Bien des gens prenaient mauvaise opinion de ce tout jeune homme déjà si batailleur, et déploraient qu'il ne consacrât son intelligence et son esprit « qu'à ridiculiser et vilipender son prochain. » Franklin d'ailleurs ne se contentait pas d'écrire; il parlait, il recherchait ardemment les occasions de controverse, afin de faire briller la subtilité et la causticité de son esprit. Dans un pays où la dévotion était générale et où elle atteignait si aisément au fanatisme, il mettait la discussion sur les matières religieuses, et débattait les questions de foi avec plus d'ardeur que de prudence et de jugement. Aussi les bonnes âmes le montraient-elles au doigt comme un jeune homme sans religion et même comme un athée. Franklin s'alarma et se fatigua de cette situation, et quelques dégoûts qu'il essuya chez son frère le déterminèrent à quitter furtivement Boston dans l'été de 1723. Franklin, du reste, n'était pas perdu pour le journalisme : nous l retrouverons à Philadelphie.

Le *Courrier* vécut encore quatre années; il ne cessa de paraître qu'en 1727. A cette époque, James Franklin, qui faisait de médiocres affaires à Boston, où plusieurs imprimeries avaient été fondées, se résolut à quitter cette ville. Il émigra dans la colonie de Rhode-Island, où il n'y avait point encore d'imprimerie, et s'établit à Newport, qui demeura jusqu'à la révolution la seconde ville de la Nouvelle-Angleterre. Il y publia, à partir de septembre 1732, la *Gazette de Rhode-Island*. Il mourut deux ans et demi après, en février 1735; mais après une courte interruption son journal fut repris par sa veuve et par ses héritiers. Le départ de James Franklin de Boston mit fin à l'existence du *Courrier*; néanmoins le succès qu'avait obtenu ce journal avait déjà engagé Barthélemy Green, demeuré propriétaire du *Boston News-Letter*, à publier concurremment avec cette feuille, remplie exclusivement de nouvelles et d'annonces, un journal politique et portant à peu près le même titre : ce fut le *Weekly News-Letter*, dont le premier numéro parut le 5 janvier 1727. Green réunit bientôt ses deux journaux en un seul, sous le nom de *Boston Weekly News-Letter*; mais tout en ayant la prétention de faire un journal politique, il s'efforça de vivre en paix avec tout le monde, et ne se permit aucune des témérités qui avaient valu au *Courrier* une dangereuse célébrité. On n'eut jamais le moindre écart à reprocher à Barthélemy Green; c'est ce qu'attesterait au besoin l'épitaphe du digne imprimeur, qu'on lit encore dans le cimetière de Boston : « Il eut soin de ne rien publier qui pût donner offense, et qui fût léger ou nuisible. » Le *Boston News-Letter* sortit des mains de la famille Green en 1769, pour passer entre celles de Draper, imprimeur en titre de la cour générale, qui le fondit avec la *Gazette du Massachusetts*, dont il était propriétaire. Le nouveau journal, qui réunissait les titres de ses deux devanciers, continua de paraître le jeudi.

Au moment où le plus ancien des journaux américains essayait de se transformer, le 27 mars 1727 paraissait le *New-England Journal*, qui fut imprimé

conjointement par Thomas Green et Samuel Kneeland pendant près de vingt-cinq ans. L'un des premiers numéros de ce journal mentionne aux nouvelles locales la mort, à l'âge de 77 ans, de l'oncle de Franklin, Benjamin Franklin, « chrétien rare et exemplaire. » L'apparition du *New-England Journal* coïncide avec la naissance du grand mouvement religieux dont les prédicateurs méthodistes Edwards et Whitefield furent les principaux propagateurs, et qui arriva à son apogée en 1740. Ce fut comme une recrudescence et comme un rajeunissement du puritanisme : on faillit voir renaître les passions religieuses, la rigueur ascétique et l'austère discipline des anciens jours. Le *New-England Journal* fut l'organe de ce mouvement extraordinaire; c'est dire assez que la controverse religieuse et la théologie y tinrent une grande place. « Notre but, disent les éditeurs dans le premier numéro, est de mettre sous les yeux du public tous les renseignemens édifians que nous pourrons recueillir. » En conséquence, ils publiaient de nombreux extraits des ouvrages de piété, et surtout des livres qui pouvaient jeter quelque lumière sur l'état du protestantisme dans le monde, sur ses progrès ou ses souffrances. Du reste, le *New-England Journal* était assez bien fait; si l'élément religieux y prédominait, les nouvelles étrangères et les nouvelles locales n'en étaient pas moins recueillies et classées avec soin. C'est le premier journal américain qui se soit astreint à enregistrer régulièrement les décès et les naissances, pour permettre aux statisticiens de suivre les mouvemens de la population. A l'imitation du *Courrier*, il publiait de temps en temps des essais philosophiques ou littéraires. La tradition rapporte cette part de la rédaction du journal à un prédicateur alors en vogue, le docteur Byles, et à Matthew Adams, ce protecteur bienveillant qui avait mis sa bibliothèque à la disposition de Franklin tout enfant, et à qui celui-ci a consacré dans ses mémoires quelques lignes reconnaissantes. D'après tout ce qui précède, on voit que la politique ne tenait qu'une place secondaire dans le *New-England Journal*, qui ressemblait, plus exactement encore que le *Courrier*, au *Spectateur* et aux autres journaux didactiques de l'Angleterre.

On en peut dire autant du *Weekly Rehearsal*, dont le premier numéro parut le 27 septembre 1731. Ce journal fut fondé et rédigé presque en entier par un homme qui jouait un rôle considérable dans la Nouvelle-Angleterre, par Jérémy Gridley, jurisconsulte profond et bon écrivain, d'opinions libérales, mais très royalistes, et qui eut cette singulière fortune d'instruire et de former pour le barreau plusieurs des promoteurs de l'indépendance américaine. Procureur-général du Massachusetts, député à la législature, colonel de la milice, président de la société maritime, grand-maître des francs-maçons, Jérémy Gridley ne put longtemps cumuler tant de fonctions avec la rédaction d'un journal. Il se défit du *Weekly Rehearsal*, au bout d'un an, en le cédant à son imprimeur, Thomas Fleet. Celui-ci était un radical anglais qui s'était fait plus d'une affaire à Londres pour ses opinions démocratiques et son hostilité contre le haut clergé. En butte à des poursuites pour quelques propos malsonnans tenus à l'occasion d'une procession tory, il émigra en Amérique et s'établit à Boston, où ses descendans existent encore. Fleet avait vu à l'œuvre la presse anglaise; aussi, dès qu'il eut acquis le *Rehearsal*, il s'empressa de transformer complétement ce journal. Il changea son nom contre celui d'*Eve-*

*ning Post*, il lui fit prendre le format, l'aspect et la distribution des journaux de Londres. L'*Evening Post* vécut vingt-trois ans entre les mains de Fleet et des fils de celui-ci. L'impartialité de sa rédaction, le mérite de ses articles politiques, l'abondance et la variété de ses renseignemens, le choix de ses nouvelles, assuraient à l'*Evening Post* le premier rang parmi les feuilles politiques de la Nouvelle-Angleterre. Il eût été à la tête de toute la presse américaine, si Benjamin Franklin n'était rentré dans la carrière.

Nous avons vu Franklin quitter Boston dans l'été de 1723. C'est dans les mémoires de ce grand homme qu'il faut lire l'intéressante et instructive histoire des épreuves qui l'attendaient à Philadelphie d'abord, et ensuite en Angleterre. Cinq ans plus tard, nous retrouvons Franklin de retour à Philadelphie, établi sur la place du Marché, à la fois imprimeur, libraire et papetier, et faisant aussitôt, grâce à sa bonne conduite et à son activité, une rude concurrence à son ancien patron Keimer, et même à André Bradford. Dès que Franklin se vit à la tête d'une imprimerie, en face de caractères souvent inactifs et de papier blanc, la démangeaison d'écrire le reprit, et il rêva de faire un journal. Il y en avait déjà un à Philadelphie, l'*American Mercury*, établi en 1720 par André Bradford, mais cette circonstance était loin de décourager Franklin. « Je fondais, dit-il, mes espérances sur ce que l'unique journal qui existât alors était tout à fait insignifiant, fort mal administré, dépourvu de tout agrément, et rapportait pourtant de l'argent à Bradford. » Franklin ne sut pas tenir son dessein secret, en attendant qu'il eût réuni les moyens d'exécution nécessaires, et Keimer, averti par une indiscrétion, s'empressa de devancer son jeune concurrent. Il distribua immédiatement dans Philadelphie un prospectus rempli des plus belles promesses, et fit paraître, dès les premiers jours de 1729, un journal qui portait ce titre monstrueux : *l'Instructeur universel dans tous les arts et toutes les sciences, ou Gazette pennsylvanienne*. Un homme moins avisé que Franklin eût été fort embarrassé; en vrai journaliste, il avait sa vengeance toute prête. Il se fit le collaborateur bénévole de Bradford, pour relever le journal de celui-ci et arrêter l'essor de la feuille rivale. L'*American Mercury* publia, sous le titre de *the Busy-Body* (*l'Officieux*), une série d'articles sur les mœurs, les usages et les ridicules du pays, véritable galerie de satires morales, où l'imitation d'Addison est manifeste pour le style et pour les idées. L'allure en est assez vive et la langue en est bonne, mais le fond est des plus minces. Cinq ou six de ces articles sont l'œuvre exclusive de Franklin; pour les autres, il fut aidé ou même suppléé par son ami Breintnall. Les deux collaborateurs, du reste, ne s'étaient point proposé de corriger la société, mais de se créer un cadre pour jeter le ridicule à pleines mains sur le prospectus comme sur le journal de Keimer, et ils arrêtèrent tout net le développement de *l'Instructeur universel*.

Keimer ne put soutenir longtemps la lutte : à l'expiration du troisième trimestre, il fit offrir à Franklin, pour une bagatelle, son journal et ses quatre-vingt-dix abonnés. Franklin accepta immédiatement le marché : Keimer en était pour son mauvais procédé, et se trouvait lui avoir épargné tous les frais de premier établissement. Le premier numéro de la *Gazette de Pennsylvanie*, car tout le reste du titre disparut, qui soit sorti des presses de

Franklin, est le quarantième, publié le 25 septembre 1729. Le jeune imprimeur résolut de métamorphoser complétement le journal dont il était devenu maître, il y mit même une sorte de coquetterie : il se servit de papier bien collé et bien blanc, il fit choix de son plus beau caractère, et soigna extrêmement l'impression; il ne voulut pas seulement être lisible, il voulut être agréable à l'œil. On n'avait encore rien vu de semblable comme typographie dans la province, où les publications du gouvernement étaient faites sur du papier gris et sale, et étaient souvent inintelligibles à force de fautes d'impression; mais la *Gazette de Pennsylvanie* ne se recommanda pas seulement par la beauté de l'exécution matérielle : elle eut tout de suite une politique très nette. Franklin n'ignorait pas, après l'expérience de ce qu'il avait vu à Boston, quel puissant moyen d'influence et d'action, quel admirable instrument est un journal entre des mains fermes, prudentes et honnêtes. Aussi n'hésita-t-il point à prendre part dans les querelles politiques qui divisaient alors la Pensylvanie.

Une lutte assez vive venait de s'engager entre le gouverneur Burnet et l'assemblée, lutte qui devait se continuer sous les gouverneurs suivans. Burnet, conformément à ses instructions, réclamait comme gouverneur un traitement fixe de mille livres sterling une fois voté. L'assemblée, sans chicaner sur le chiffre, voulait que ce traitement fût voté tous les ans avec les dépenses ordinaires. « Elle regardait l'obligation qu'on voulait lui imposer comme contraire à la charte de la province et à la grande charte. Elle croyait à la nécessité d'une dépendance mutuelle entre le gouverneur et les gouvernés. Rendre le gouverneur indépendant ne pouvait manquer d'être dangereux et funeste pour la liberté de la province; c'était le plus court chemin vers la tyrannie. On croyait d'ailleurs que la province n'en demeurait pas moins dans la dépendance de la couronne, lorsque le gouverneur à son tour dépendait de ses administrés et de sa propre conduite pour un traitement libéral, puisque les actes qu'il pouvait être contraint de sanctionner avaient besoin pour être valables de l'approbation de la métropole. » Dès le 2 octobre 1729, c'est-à-dire dès le second numéro qu'il publia, Franklin se prononça de la façon la plus catégorique pour l'assemblée dans un article qu'il rédigea lui-même et dont la lecture est encore curieuse. Ceux qui savent que le gouvernement anglais voyait de très mauvais œil les assemblées coloniales débattre sans cesse leurs droits et leurs franchises, et les colons discuter sur la politique au lieu de planter du tabac et du coton, ne peuvent s'empêcher de prendre pour autant d'épigrammes les complimens un peu ironiques que Franklin adresse à la mère-patrie. Après avoir loué le gouverneur de l'honorable fidélité avec laquelle il suivait les instructions qui lui étaient envoyées d'Angleterre, Franklin poursuivait ainsi : « L'amour et le dévouement de cette province pour la dynastie actuelle sont trop connues pour qu'on puisse seulement soupçonner sa fidélité. On nous permettra donc de donner aussi quelques éloges à cette assemblée qui continue à soutenir si résolûment ce qu'*elle croit* être son droit, le droit du peuple qu'elle représente, et cela en dépit des manœuvres et des menaces d'un gouverneur renommé pour son adresse et son habileté politique, soutenu par des instructions venues d'Angleterre, et puissamment aidé par cet avantage assuré à sa politique de pou-

voir attirer à son parti les hommes influens par la libre disposition de tant de postes qui donnent honneur et profit. Notre heureuse mère-patrie remarquera peut-être avec satisfaction que, si ses coqs belliqueux et ses limiers incomparables perdent de leur feu et de leur intrépidité naturelle, quand ils sont transportés sous un autre climat comme ce peuple l'a été, — du moins ses *fils*, même à l'extrémité du monde, même à la troisième et quatrième génération, conservent encore cet ardent amour de la liberté et cet indomptable courage qui de tout temps ont si glorieusement distingué les Bretons et les Anglais entre tous les hommes. »

Cette déclaration de principes donna pour abonnés à Franklin tous les membres de l'assemblée; elle lui fit en outre des recrues dans le gros du parti populaire, et fut pour lui la source de divers avantages. « Les hommes importans de la province, dit-il, voyant un journal entre les mains de gens qui savaient aussi se servir d'une plume, jugèrent à propos de m'être agréables et de me venir en aide. » Franklin en effet ne tarda pas à devenir l'imprimeur de l'assemblée, puis le rédacteur de ses procès-verbaux. Lorsque la province émit du papier-monnaie, ce fut lui qui fut chargé de l'imprimer, ce qui lui valut par contre-coup l'impression du papier-monnaie des provinces voisines. Aucun autre imprimeur n'aurait pu faire aussi bien que lui et à si bon compte; pourtant on n'eût peut-être pas songé à lui sans son journal. A la différence de la plupart des hommes qui rejettent volontiers loin d'eux l'échelle dont ils se sont servis, Franklin aima toujours son métier et lui demeura reconnaissant. Quand il enregistre dans ses mémoires quelqu'un de ces petits avantages qui furent pour lui autant de pas vers la fortune, il ne manque jamais de s'écrier : « Voilà ce que me valut d'avoir appris quelque peu à écrivasser! (*to scribble*.) »

La *Gazette de Pennsylvanie* eut bientôt un grand nombre d'abonnés, et le propriétaire de l'*American Mercury* en prit naturellement ombrage. Bradford, qui était directeur des postes, ne craignit pas, pour nuire à son concurrent, d'interdire aux courriers de se charger de la *Gazette*, et de prendre aucune lettre, aucune dépêche à l'adresse de Franklin. Celui-ci trouva le procédé peu loyal, et il le déjoua en gagnant à prix d'argent les courriers. Néanmoins le public demeura convaincu que le journal de Franklin était confiné dans Philadelphie, et qu'il avait par conséquent une circulation moins étendue que le journal de la poste, qui pouvait aller partout. Par suite de cette opinion, presque toutes les annonces étaient portées au *Mercury*, et Bradford se faisait ainsi à peu de frais un beau revenu. Après d'inutiles efforts, Franklin finit par s'adresser au directeur-général des postes, et réclama contre l'usage exclusif de la poste que Bradford s'attribuait au préjudice de ses concurrens et du public. Le directeur-général lui donna gain de cause, et on lit dans la *Gazette* du 28 juillet 1735 l'avis suivant : « Grâce à l'indulgence de l'honorable colonel Spotswood, directeur-général des postes, l'imprimeur de ce journal est autorisé à expédier la *Gazette* franche de port sur tout le parcours de la route postale, de la Virginie à la Nouvelle-Angleterre. » Deux ans plus tard, en 1737, Spotswood, mécontent de la négligence que Bradford apportait dans son service et de la façon irrégulière dont il tenait ses comptes, le destitua et offrit la direction des postes à Franklin, qui l'accepta

dans l'intérêt de son journal. « Les appointemens étaient minces, dit-il, mais les facilités de correspondance que me donnait cette position me permirent d'améliorer mon journal, augmentèrent le nombre des abonnés et multiplièrent les annonces, si bien que la *Gazette* finit par me rapporter un gros revenu. » Le préjugé qui avait été préjudiciable à Franklin opérait désormais en sa faveur; le *Mercury* perdit ce que gagnait la *Gazette*, et, satisfait de ce retour de la fortune, Franklin ne songea point à rendre à Bradford le tour que celui-ci lui avait joué en mettant l'interdit sur son journal.

On sera peut-être curieux de savoir quelles étaient la célérité et la régularité de cette poste dont la faveur faisait et défaisait la fortune des journaux. Nous voyons par un avis inséré dans le *Boston-News-Letter* qu'à la fin de 1714 on établit un service postal entre Boston et New-York, les deux plus grandes villes des colonies. Tous les quinze jours, des courriers partaient de chacun des deux points extrêmes pour se rencontrer alternativement à Saybrook et à Hartford, les deux principaux centres de population du Connecticut, et y échanger leurs sacs de lettres. Chacun de ces courriers distribuait lui-même le long de la route les lettres des stations intermédiaires. Les choses étaient moins avancées encore en Pensylvanie, ainsi que le prouve l'avis suivant inséré dans la *Gazette* à la date du 27 octobre 1737, pour annoncer l'entrée en fonctions de Franklin : « Avis est donné au public que le bureau de la poste est établi maintenant chez Benjamin Franklin, rue du Marché, et qu'Henry Pratt est nommé courrier de la poste pour toutes les étapes entre Philadelphie et Newport, en Virginie. Il part vers le commencement de chaque mois et revient au bout de vingt-quatre jours. Les particuliers, les commerçans et autres peuvent être assurés qu'il transportera soigneusement leurs lettres et exécutera fidèlement leurs commissions, ayant déposé à cette fin un bon cautionnement entre les mains de l'honorable colonel Spotswood, directeur-général des postes pour toutes les possessions de sa majesté en Amérique. » Six ans plus tard, en 1743, un léger progrès fut accompli : la poste partait de Philadelphie pour New-York tous les huit jours en été et tous les quinze jours en hiver; la poste pour la Virginie partait une fois par quinzaine en été et une fois par mois en hiver.

Revenons à la *Gazette de Pennsylvanie*. Franklin avait deux qualités qui ne se trouvent pas toujours réunies chez le même homme : il avait l'esprit à la fois inventif et pratique. Aussi son journal fut-il entre ses mains un puissant instrument de progrès, une tribune toujours au service de toute amélioration, de toute pensée utile. Il ne se bornait pas en effet à traiter les questions politiques, quoiqu'il fût l'âme du parti populaire; il étudiait avec soin les intérêts locaux. Dès que son attention était appelée sur un mal, il cherchait aussitôt le remède, faisant aussi bon accueil aux suggestions d'autrui qu'à ses inspirations propres et allant droit à l'application. C'est dans son journal qu'il émit plusieurs de ses idées les plus utiles, qu'il fit comprendre, par exemple, à ses concitoyens la nécessité de tenir prêts les moyens d'éteindre les incendies très fréquens et très désastreux dans une ville nouvelle et remplie de constructions en bois. Il en résulta la formation de compagnies de pompiers, munies de pompes déposées en lieu sûr et toujours prêtes à fonctionner, institution que l'Angleterre a empruntée à l'Amérique,

et la France à l'Angleterre. La sécurité des personnes et des propriétés n'avait d'autre garantie à Philadelphie que la surveillance négligente de la milice urbaine. On dut au journal de Franklin l'institution d'une garde de nuit permanente et les moyens de subvenir à cette dépense. Ce fut encore la *Gazette* qui appela l'attention des autorités provinciales et du gouvernement anglais sur la nécessité de mettre en état de défense les côtes et les frontières de la Pensylvanie.

C'était là, après tout, d'assez grands intérêts, mais Franklin ne dédaignait pas non plus les petites réformes et les améliorations de détail. C'est ainsi qu'il fit paver le marché de Jersey, qui était proche de sa maison, puis sa rue, qui conduisait au marché, puis finalement la ville tout entière. La ville pavée, il s'agissait de la tenir propre. Franklin suggéra et fit adopter un système de cotisation pour faire balayer deux fois par semaine ces pavés dont on lui devait l'idée. Ce grand homme était peut-être plus fier de ces petits succès dus à son journal que de ses plus belles découvertes en physique. Il rapporte ces victoires de sa plume avec complaisance, n'oubliant jamais de dire que c'est à force de causer et de barbouiller du papier qu'il a fait prévaloir telle ou telle réfome utile. Il nous raconte même, à propos d'une idée d'autrui, quelle était sa règle de conduite et sa petite tactique. Un de ses meilleurs amis, le docteur Bond, eut, en 1751, la pensée d'établir à Philadelphie un hôpital pour les malades indigens et les émigrans. Il se donna une peine extrême pour recueillir des souscriptions; mais l'idée d'un hôpital était toute nouvelle en Amérique, on ne comprenait bien ni le projet lui-même ni les moyens d'exécution, et les démarches du docteur eurent peu de succès. Bond vint conter sa mésaventure à Franklin, ajoutant que si personne ne souscrivait, c'est que lui, Franklin, l'âme de toutes les améliorations, ne se mêlait pas de l'affaire. « Je questionnai le docteur, dit Franklin, sur la nature et sur l'utilité probable de son projet, et recevant de lui des explications satisfaisantes, non-seulement je m'inscrivis parmi les souscripteurs, mais j'entrai de grand cœur dans le dessein de provoquer les souscriptions d'autrui. Seulement, avant toute sollicitation individuelle, j'entrepris de préparer les esprits en écrivant sur ce sujet dans le journal; ce qui était ma constante habitude en pareil cas, et ce que le docteur avait négligé de faire. » Franklin écrivit donc dans la *Gazette de Pennsylvanie* deux articles sur le projet du docteur Bond, puis ces deux articles furent réimprimés en brochure et distribués. Les souscriptions affluèrent, et le premier hôpital américain fut fondé.

Si fécond cependant que fût l'esprit de Franklin, il n'avait pas toujours des réformes à proposer ou à patroner; en outre les nouvelles chômaient quelquefois, la malle d'Angleterre n'arrivait qu'une fois par mois en été, et à de plus longs intervalles encore en hiver. Comment remplir le journal d'une malle à l'autre sans nouvelles d'outre-mer et sans discussions locales? Les autres feuilles d'Amérique faisaient flèche de tout bois, et on lit dans un journal de cette époque le séduisant appel que voici : « Tous les gens d'esprit, soit en cette ville, soit à la campagne, feraient plaisir à l'éditeur en lui envoyant par écrit et franc de port leurs réflexions. Nous désirons en effet que les affaires de la Nouvelle-Angleterre ne tombent pas dans un complet oubli,

comme les affaires et l'histoire des anciens habitans de ce pays. Nous imprimerons ces communications avec soin, sur le plus beau papier possible et dans le format in-4°. » Franklin, quoique plus riche de son propre fonds, se trouvait aussi quelquefois en présence d'une page blanche; mais il faisait tourner au profit de la morale ces lacunes de la politique. « Je considérais aussi mon journal, dit-il quelque part, comme un moyen de plus de répandre l'instruction, et dans cette vue j'y réimprimais fréquemment des extraits du *Spectateur* et d'autres écrits moraux; j'y publiais aussi parfois de petites pièces de ma façon qui avaient été composées pour être lues au sein de notre société littéraire. » Franklin cite particulièrement deux pièces de ce genre: « un dialogue socratique tendant à prouver qu'un homme vicieux, quels que soient ses dons naturels et ses talens, ne peut jamais être avec justesse qualifié d'homme de sens; et un discours sur l'empire à exercer sur soi-même, ayant pour objet de montrer que la vertu n'est bien assurée qu'autant que la pratique du bien est passée en habitude, et ne rencontre plus l'opposition d'inclinations toutes contraires. » On voit, par les paroles mêmes que nous venons de citer, que Franklin conservait pour *le Spectateur* une admiration persévérante. L'imitation d'Addison est manifeste dans son journal : Franklin emprunte la manière, le ton, et jusqu'à la mise en scène de l'écrivain anglais. Ses articles sont de petits essais de morale, ou le développement de pensées philosophiques, parfois de simples lieux communs, médiocrement rajeunis. On trouve dans le nombre une couple de portraits à la façon de La Bruyère, et finement esquissés; mais le cadre que Franklin affectionne est celui d'une lettre, et il prend à ravir le ton du badinage ou celui d'une malicieuse bonhomie. Il s'est adressé à lui-même une foule de lettres humoristiques sur des points de morale pratique et sur l'économie domestique. Un assez grand nombre de ces articles ont été recueillis dans l'édition des œuvres complètes de Franklin, par M. Jared Sparks; nous n'en citerons donc aucun, préférant nous en tenir à une annonce qui se trouve dans le numéro du 23 juin 1737 : « Il a été enlevé, il y a quelques mois, d'une des stalles de l'église, un livre de prières relié en rouge, doré et portant sur les deux couverts les initiales D et F (Deborah Franklin). La personne qui a pris ce livre est invitée à l'ouvrir, à y lire le huitième commandement, et à le replacer ensuite dans la stalle où il était, moyennant quoi il ne sera plus question de rien. » Nous ne savons si la femme de Franklin retrouva son livre de prières à sa place, mais l'avis au voleur méritait ce succès : il est caractéristique, et montre mieux que de longues citations la manière originale de cet excellent journaliste et le tour piquant qu'il savait donner à ses idées.

L'âge et l'expérience avaient corrigé chez Franklin ce penchant à la satire et à la malignité qu'il s'accuse d'avoir trop écouté dans sa jeunesse; aussi la *Gazette* ne lui attira-t-elle aucun des désagrémens que le *Courrier* avait valus à son frère et à lui. Il publia même dans son journal, en 1757, sur la liberté de la parole et de la presse, un article dont les doctrines étonneraient bien ses successeurs de la presse américaine. Franklin avait d'autant plus de mérite à s'observer ainsi, qu'il était, comme les journalistes de tous les temps et de tous les pays, en butte à de perpétuelles obsessions de la part de tous les gens qui avaient une rancune à satisfaire ou un amour-propre à soulager. Il rend

témoignage lui-même de ces importunités intéressées et du soin avec lequel il se surveillait : « Dans la direction de mon journal, dit-il, je m'attachais à exclure toutes ces diffamations, toutes ces attaques personnelles qui, dans ces dernières années, ont fait si grand tort à notre pays. Toutes les fois qu'on me demandait l'insertion d'un article de ce genre, et que l'auteur, suivant l'usage, invoquait la liberté de la presse et comparait les journaux aux diligences, où tout le monde a droit à une place pour son argent, je répondais invariablement que j'imprimerais cet article séparément si l'auteur le désirait, et lui fournirais autant d'exemplaires qu'il en voudrait distribuer lui-même, mais que je ne voulais pas prendre sur moi de répandre ses attaques; que j'avais contracté vis-à-vis de mes abonnés l'engagement de leur fournir une lecture utile ou agréable, et que je ne pouvais, sans une injustice manifeste, remplir leur journal de querelles particulières qui ne les intéressaient en rien. »

Franklin écrivait ces lignes dans sa vieillesse, longtemps après avoir quitté la carrière, et quand il se rendait à lui-même ce témoignage, il ne pouvait se dissimuler que son exemple n'avait été suivi ni par ses contemporains, ni surtout par ses successeurs. Aussi ajoute-t-il, peut-être par allusion aux attaques incessantes dont lui-même, dont Washington, dont les défenseurs les plus dévoués de l'indépendance furent l'objet de la part de la presse américaine : « Aujourd'hui la plupart de nos imprimeurs ne se font aucun scrupule de satisfaire et de flatter la malice des gens par de fausses accusations contre les plus nobles réputations du pays, et d'augmenter les animosités mutuelles jusqu'à provoquer des duels. De plus ils poussent l'indiscrétion jusqu'à publier sur le gouvernement des états voisins, et même sur la conduite des meilleurs alliés de la nation, des réflexions injurieuses qui peuvent entraîner les plus funestes conséquences. Je ne parle de tout ceci que pour faire réfléchir les jeunes imprimeurs, et pour les encourager à ne pas salir ainsi leurs presses, et à refuser avec fermeté de ternir par ces ignobles pratiques l'honneur de la profession. Ils peuvent voir, par mon exemple, qu'après tout cette ligne de conduite ne sera nullement préjudiciable à leurs intérêts. »

Franklin n'avait point en effet à se plaindre de la fortune : son journal, qui était déjà une entreprise assez lucrative, lui avait valu une clientèle nombreuse, les impressions de la législature coloniale et plusieurs commandes importantes; il était l'imprimeur le plus occupé, non-seulement de la Pensylvanie, mais des provinces voisines. L'*Almanach du bonhomme Richard*, qu'il publia vingt-cinq ans, et dont il vendait, en dépit des contrefaçons et des imitations, le nombre presque incroyable de dix mille exemplaires, représentait à lui seul un revenu considérable dans un pays tout neuf où l'argent était rare; n'oublions pas non plus la direction des postes, à laquelle un traitement était attaché. Enfin, par l'influence croissante de la *Gazette*, des services rendus et de la fortune, Franklin, d'abord secrétaire-rédacteur de l'assemblée coloniale, était devenu député lui-même et l'âme du parti populaire. Dès qu'il fallait composer une commission ou remplir un poste de confiance, il était le premier sur lequel on jetât les yeux; aussi dut-il songer à se décharger d'une partie de ses occupations, et surtout de la direction de son imprimerie : il prit pour associé un Écossais du nom de David Hall. Cette

association, qui commença en 1748, dura dix-huit ans. David Hall se consacra tout entier aux impressions, à la librairie et à la vente du papier : c'était en effet Franklin qui fournissait de papier plusieurs des imprimeurs américains, trop pauvres pour s'approvisionner directement en Angleterre. Franklin continua à s'occuper spécialement de la *Gazette*, car on voit, par sa correspondance avec sa femme, que même dans ses missions à la frontière, soit pour négocier avec les Indiens, soit comme commissaire de la province près de l'armée, il se faisait suivre par ses lettres, ses journaux et les cancans de la province, ce qu'il appelle les histoires de X, Y, Z, et il gronde quand la bonne Deborah, trop occupée dans son ménage, a oublié de lui écrire et de lui envoyer les journaux des provinces du nord. En 1757 seulement, lorsque Franklin reçut de l'assemblée de Pensylvanie sa première mission en Angleterre, la *Gazette* tomba aux mains de David Hall; celui-ci la dirigea avec prudence et habileté, et en 1766, quand il eut complétement remboursé Franklin, il demeura seul maître de l'imprimerie et du journal qui en était une dépendance (1).

Même après cette séparation, Franklin ne rompit pas complétement avec la *Gazette de Pennsylvanie;* il y publia de loin en loin quelques lettres et quelques articles, lorsqu'il voulut donner son avis, ou lorsqu'il eut besoin d'intervenir dans les affaires intérieures de la province. Il aimait trop son métier pour y renoncer entièrement, et il connaissait trop bien le parti qu'on peut tirer de la publicité pour ne pas s'en servir au profit de la cause qu'il soutenait. Il suivait donc avec une attention extrême la presse anglaise, et ne manquait jamais d'adresser des rectifications à qui de droit, quand on médisait de ses commettans, quand on mettait en doute la fidélité des Américains ou qu'on les tournait en ridicule. L'opposition anglaise appuyait les réclamations des colonies; Franklin était en relation avec les journaux de l'opposition et leur fournissait des notes et des articles. C'est ainsi que le *Chronicle* de Londres publia en 1766 les lettres de Franklin à Shirley sur les taxes qu'on voulait imposer aux colonies; en 1767, une apologie des colonies accusées de favoriser la contrebande; en 1768, un exposé des griefs et des prétentions des Américains. On voit donc que, pour avoir passé les mers et avoir changé de théâtre, Franklin n'avait pas brisé sa plume. Cependant l'histoire de ce grand homme ne nous appartient plus, dès qu'il cesse d'être directeur de journal, et que ses relations avec la presse deviennent purement accidentelles; laissons-le donc suivre la brillante carrière dont la presse lui a ouvert l'entrée, et revenons à notre sujet.

Le premier-né de la presse avait attendu quinze ans l'apparition d'une feuille rivale; les vingt années qui suivirent furent plus fécondes. En 1740, il existait déjà quatorze journaux en Amérique. On en comptait cinq dans la seule ville de Boston : le *Boston Weekly News-Letter*, de Green l'aîné; la *Gazette de Boston*, de Thomas Green; le *New-England Journal*, de Thomas Green et Samuel Kneeland; le *Post-Boy*, journal de la direction des postes;

(1) Dans une lettre adressée d'Amérique à Franklin à la fin de 1766, la *Gazette* est appelée « le journal de M. Hall, » et au commencement de 1767 Franklin parle de son association avec Hall comme expirée. David Hall mourut en 1772.

enfin l'*Evening-Post*, de Thomas Fleet. New-York en avait deux : la *Gazette* et le *Journal*. Dans le Maryland, une *Gazette* avait été publiée à Annapolis, de 1727 à 1736, par William Parker. Après neuf années d'interruption, elle fut ressuscitée en 1745 par Jonas Green, et ne cessa plus de paraître régulièrement. La *Gazette de Maryland* existe encore, et se trouve le plus ancien des journaux américains. La Caroline du sud avait une *Gazette* à Charlestown depuis 1731, le Rhode-Island une à Newport depuis 1732, la Virginie une également à Williamsburgh depuis 1736. La Pensylvanie était, après le Massachusetts, la province la mieux partagée. On trouvait à Philadelphie la *Gazette* et le *Mercury*, qui devait en 1742 passer aux mains de William Bradford et devenir le *Journal de Pennsylvanie*, et à Germantown un journal allemand, fondé en 1739 par un nommé Sower. Ce dernier fait est curieux, mais il n'est pas le seul qui prouve que les Allemands affluaient déjà en Pensylvanie, où ils forment aujourd'hui au moins la moitié de la population. Sur six imprimeries alors établies dans la colonie, deux n'imprimaient que l'allemand, deux imprimaient l'allemand et l'anglais, deux seulement étaient complétement anglaises. En 1743, un journal allemand fut établi à Philadelphie par un allemand nommé Anthony Ambruster, à qui Franklin dut défendre de faire usage de son nom. En 1751, un journal fut publié à Lancaster, moitié en allemand et moitié en anglais. Du reste, dès cette époque, quand on voulait qu'une annonce s'adressât à tout le monde, on était obligé de la publier à la fois en anglais et en hollandais, afin qu'elle fût comprise des Allemands de la Pensylvanie et des riches familles hollandaises de la province de New-York.

A la date à laquelle nous sommes arrivés, et en présence de quatorze journaux, nous pouvons considérer la presse périodique comme bien établie en Amérique. Les années suivantes virent naître un nombre encore plus considérable de feuilles politiques : bientôt non-seulement chaque colonie, mais chaque ville un peu importante aura la sienne. Ce serait donc se perdre dans des détails infinis que de vouloir faire connaître l'origine et la fortune de ces feuilles, souvent insignifiantes et presque toujours éphémères. C'est l'histoire collective des journaux qu'il nous faut poursuivre désormais, en essayant de montrer le rôle de la presse dans les affaires intérieures des colonies et son influence sur les événemens.

## II.

Les écrivains qui, soit en Angleterre, soit en France, se sont occupés des États-Unis, ne font presque tous commencer l'histoire des colonies américaines qu'à la veille même de leur rupture avec la métropole, à l'opposition que rencontra l'acte du timbre. Si les cent années qu'on néglige ainsi méritaient cet oubli, ne serait-ce point un légitime sujet de surprise que de trouver tant de décision, de fermeté et d'ensemble dans la résistance des colonies sur une question de principe? car il n'y avait rien d'excessif ni d'onéreux dans les impôts décrétés par le parlement. Cette lutte juridique et légale qui précède la lutte à main armée, cette union, cette énergie, cette prudence soutenues pendant quinze ans, ne sont point le fait d'un peuple au berceau. Le

fait est que la population des États-Unis n'en était pas à faire son apprentissage de la liberté. Cette société si jeune encore était, pour l'éducation politique, au niveau, sinon en avance de l'Angleterre elle-même. L'Amérique avait faiblement ressenti le contre-coup des révolutions de la métropole. Le puritanisme, faisant prévaloir dans la société civile les idées et les formes de son organisation religieuse, avait pu développer presque sans résistance les principes démocratiques qu'il contient en germe : la nécessité, cette incomparable maîtresse, avait enseigné aux colonies à s'administrer et à se défendre elles-mêmes. Enfin le pouvoir royal, représenté par des gouverneurs changés à tout instant et sans cesse incertains du lendemain, avait toujours été faible, précaire, hors d'état de mettre obstacle aux progrès de l'esprit de liberté.

Si le parlement d'Angleterre rencontra en Amérique des adversaires habiles et décidés qui ne faiblirent jamais et qui lui rendirent coup pour coup, c'est que la lutte contre la métropole avait été précédée, comme préparation et comme apprentissage, par la lutte obscure des assemblées provinciales contre les gouverneurs, qui représentaient ou la royauté ou les propriétaires féodaux. Il n'était pas une assemblée coloniale qui ne prétendît, vis-à-vis du gouverneur, à tous les droits que le parlement anglais exerçait vis-à-vis de la couronne. Cette lutte commença avec les premières années du XVIII^e^ siècle, et se termina presque partout, vers le milieu du siècle, par le triomphe des assemblées. Le lendemain de leur victoire, les assemblées se trouvèrent en face du parlement et l'affrontèrent avec le même succès. Les journaux américains, qui exercèrent une influence décisive sur cette seconde lutte, avaient eu une part modeste, mais réelle, à la première.

Jefferson n'a point dédaigné d'écrire l'histoire des démêlés de la Virginie avec ses gouverneurs. Lui-même y avait pris une part active, et c'est la réputation d'écrivain et d'orateur qu'il s'y était faite qui lui valut d'être envoyé, malgré sa jeunesse, au congrès continental, pour y représenter la province. C'est également au milieu de ces luttes obscures que Patrick Henry acquit cette popularité qui lui permit d'exercer une action décisive sur l'esprit de ses compatriotes aux jours de la révolution. On connaît déjà le rôle joué par Franklin dans l'histoire intérieure de la Pensylvanie; deux ouvrages publiés par lui en Angleterre, et dont l'un eut à Londres même deux éditions, font connaître dans le plus grand détail tous les points en litige entre les colons et les descendans de Penn, demeurés propriétaires de la province. Ces deux ouvrages sont en quelque sorte le résumé de la polémique soutenue pendant trente ans par Franklin en faveur du parti populaire, depuis le jour où il devint maître de la *Gazette de Pennsylvanie*. C'est l'influence acquise par Franklin, comme l'écrivain et la sentinelle vigilante du parti colonial, qui lui valut d'être envoyé à l'assemblée, et de voir chaque fois sa réélection combattue avec acharnement par les gouverneurs. On réussit enfin à l'écarter de l'assemblée; mais celle-ci le vengea noblement en le chargeant d'aller défendre à Londres, devant le conseil du roi et devant le parlement, les intérêts qu'on avait voulu priver de son appui.

Nulle part la lutte entre l'assemblée coloniale et les gouverneurs royaux ne fut plus vive et plus obstinée que dans la colonie de New-York. Cette lutte y trouvait pour alimens les traditions libérales soigneusement conservées par

les riches propriétaires d'origine hollandaise, et la répulsion instinctive ressentie par cette partie de la population pour tout ce qui venait d'Angleterre. New-York, que la métropole avait dotée de franchises, qu'elle avait embellie de constructions dispendieuses, qu'elle avait comblée de faveurs de toutes sortes, New-York, résidence d'un gouverneur habituellement pris dans la haute aristocratie et d'un nombreux personnel de fonctionnaires, New-York, garnison préférée des fils de famille, qui y menaient grand train, était toute dévouée à la couronne; Albany était dans des sentimens tout contraires, et le fonds de la population dans les campagnes appartenait tout entier à l'opposition. La lutte atteignit son apogée sous le gouvernement de William Cosby, de 1732 à 1736. William Bradford, père d'André Bradford de Philadelphie, avait fondé, en 1725, un journal hebdomadaire, la *Gazette de New-York*. Ce journal était dans les intérêts du gouverneur, ou, comme on disait déjà, de la cour. Le chef de l'opposition, Rip Van Dam, dont le nom trahit assez l'origine hollandaise, encouragea un imprimeur de ses compatriotes, John Peter Zenger, à entrer à son tour dans la carrière. Le *New-York weekly Journal* (*Journal hebdomadaire de New-York*) parut en 1733, et prit une attitude très-hostile vis-à-vis du gouverneur et de son conseil. Outre le *Journal*, on publiait de temps en temps des ballades où on tournait en ridicule les partisans de William Cosby dans la législature. Le gouverneur et le conseil prirent fort mal ces attaques, et, par un arrêté motivé, déclarèrent que les nos 7, 47, 48 et 49 du journal de Zenger et deux des ballades publiées par le même imprimeur étaient attentatoires à la dignité du gouvernement de sa majesté, contenaient des outrages contre la législature et les personnes les plus distinguées de la colonie, et tendaient à provoquer à la sédition et au trouble. En conséquence, journaux et ballades furent condamnés à être brûlés par la main du bourreau. A l'ouverture de la session législative, en octobre 1734, l'assemblée fut invitée à voter une récompense pour arriver à découvrir les auteurs de ces libelles séditieux; mais les membres de l'opposition, qui goûtaient fort les articles du *Journal*, et qui passaient même pour les écrire, étaient en majorité dans l'assemblée, et on vota l'ordre du jour sur cette proposition. Alors le gouverneur et le conseil firent intenter directement des poursuites par le procureur-général; Zenger fut arrêté et traduit devant la justice comme coupable de diffamation et de calomnie.

Ce procès mit toute la colonie en émoi. Les avocats de Zenger, Alexander et Smith, commencèrent par attaquer la compétence du tribunal. Au lieu d'avoir été nommés par la couronne et à vie, les juges avaient été nommés par le gouverneur Cosby seul, sans le concours du conseil, et par commission temporaire indéfiniment révocable. Les avocats prétendirent que les membres de la cour ne siégeaient pas en vertu d'une investiture légale, et n'offraient à l'accusé aucune garantie d'impartialité. La cour frappa de suspension les deux avocats, comme coupables d'offense envers elle. Zenger constitua deux nouveaux avocats, John Chambers de New-York, et le doyen du barreau de Philadelphie, André Hamilton, qui fit le voyage tout exprè pour plaider cette cause. Une foule considérable accourut pour assister aux débats. Zenger se reconnut l'imprimeur et l'éditeur des journaux incriminés,

il assuma la responsabilité de tous les articles, et il demanda à faire la preuve des faits articulés. Le président se refusa à laisser faire cette preuve, parce qu'elle ne pouvait qu'aggraver la diffamation. Il prétendit même, selon la jurisprudence qui prévalait alors en Angleterre, que le jury, juge du fait, devait se borner à constater si Zenger était ou non l'éditeur des articles incriminés, et laisser à la cour, juge du point de droit, l'appréciation du caractère diffamatoire de ces articles. André Hamilton soutint la thèse contraire. « Puisqu'on nous refuse de faire la preuve des faits, dit-il aux jurés, c'est votre conscience que nous invoquons en témoignage de nos assertions. Si vous croyez que nous avons dit vrai, souvenez-vous que vous avez le droit d'apprécier aussi bien que de constater les faits, et que c'est peut-être votre devoir d'user de ce droit. » Il termina par ces paroles : « La question qui se débat devant vous n'est pas seulement la cause d'un pauvre imprimeur, ni même celle de la colonie de New-York seule; c'est la meilleure des causes, la cause de la liberté. Tout homme qui préfère l'indépendance à une vie d'esclavage bénira et honorera en vous les hommes dont l'impartial verdict, comme un fondement inébranlable, aura assuré à nous, à notre postérité, à nos voisins ce droit que nous donnent et la nature et la dignité de notre pays, la liberté de combattre l'arbitraire en disant, en écrivant la vérité. » Le jury presque sans délibérer acquitta Zenger, et son verdict fut accueilli dans la salle par trois salves d'applaudissemens : Zenger fut mis en liberté le lendemain, après huit mois de détention préventive. Le conseil municipal de New-York vota des remerciemens à Hamilton, et lui conféra le droit de bourgeoisie « pour son habile et généreuse défense des droits de l'homme et de la liberté de la presse. » Le diplôme de bourgeoisie fut présenté à Hamilton dans une boîte d'or du poids de cinq onces et demie; sur le couvercle étaient gravées les armes de la ville avec cette inscription : *Demersæ leges, timefacta libertas tandem emergunt*. On lisait à l'intérieur : *Non nummis, virtute paratur*, et autour de la boîte ce mot de Cicéron : *Ita cuique eveniat ut de republica meruit*. Telle fut l'impression produite par ce procès, que, cinquante ans plus tard, Gouverneur Morris ne craignait pas d'appeler l'acquittement de Zenger « l'aube de la révolution américaine. »

Pierre Zenger mourut dans l'été de 1746, la publication de son journal fut continuée après lui par sa veuve et ensuite par son fils John Zenger. La qualité d'organe de l'opposition semble du reste avoir valu au *Journal de New-York* plus de popularité que d'argent, car, en tête du numéro du 25 février 1751, on lit l'avis au public qui suit :

« MM. les abonnés de la campagne sont instamment priés d'envoyer l'arriéré de ce qu'ils doivent; s'ils ne s'acquittent promptement, je suspendrai l'envoi du journal, et je verrai à faire rentrer mon argent autrement. Quelques-uns de ces abonnés commodes sont en arrière de plus de sept années. Après les avoir servis tant d'années, je crois qu'il est temps et grand temps qu'ils me remboursent mes avances, car la vérité est, ils peuvent m'en croire, que j'ai usé mes habits jusqu'à la corde.

« *N. B.* Messieurs, si vous n'avez pas d'argent comptant par devers vous, pensez pourtant à votre imprimeur; quand vous aurez lu cet avis et que vous y aurez réfléchi, vous ne pouvez faire moins que de dire : « Allons, ma

femme (c'est aux gens mariés surtout que je m'adresse, mais que les célibataires en fassent leur profit), allons, ma femme, envoyons à ce pauvre imprimeur de la farine ou quelques jambons, du beurre, du fromage ou de la volaille, etc. ! En attendant, je suis votre serviteur, JOHN ZENGER. »

Il ne semble point que cet appel attendrissant ait eu beaucoup de succès, et qu'à défaut de l'argent comptant, qui était alors fort rare dans les colonies, les provisions aient afflué chez Zenger, car dans le courant de l'année suivante il fut obligé de suspendre la publication du *Journal de New-York.* Cette publication ne fut reprise qu'après un intervalle de plusieurs années, à l'époque des premiers démêlés des colonies avec l'Angleterre, lorsque l'opposition sentit de nouveau le besoin d'un organe spécial. La presse n'était point un métier lucratif, car de 1740 à 1770 on voit naître et mourir à New-York douze ou quinze journaux dont quelques-uns n'ont pas vécu plus de deux ou trois ans. Un de ceux qui fournirent la carrière la plus longue fut *le Postillon hebdomadaire,* fondé en janvier 1743 par James Parker, et qui allait entrer dans sa dixième année, lorsque Parker se mit la justice à dos par un article contre l'église épiscopale, plus puissante à New-York que dans aucune autre colonie. C'est une lettre de Franklin qui nous apprend ce fait en même temps qu'elle nous révèle l'opinion de ce grand homme sur les procès de presse. La lettre est adressée à Cadwallader Colder, qui remplissait à New-York les fonctions de conseiller près le gouverneur, et qui fut même quelque temps vice-gouverneur : « J'apprends, écrit Franklin, que Parker a fait la sottise de publier dans son journal un article qui lui suscite bien des tracas. Je ne puis imaginer comment il s'est laissé aller à cette publication, car je le connais pour un croyant sincère et très opposé à tout ce qu'on appelle *liberté de penser.* Il est maintenant fort au regret de ce qu'il a fait et me demande d'intervenir près de vous pour que vous obteniez du gouverneur une ordonnance de non-lieu, promettant d'être très circonspect à l'avenir et très attentif à ne plus donner pour la politique ou la religion aucun sujet de plainte à vous et à vos amis, et je crois cette promesse très sincère de sa part.... Quant à la cause de la religion, le meilleur service qu'on puisse lui rendre, à mon avis, est d'arrêter les poursuites; car si l'on appréhende quelque fâcheux effet de la publication de cet article, l'éclat d'un procès et d'une condamnation lui donnera mille fois plus de publicité, tant est grande la curiosité des gens en pareil cas. Cet article est d'ailleurs une vieillerie qui a déjà été publiée, en Angleterre d'abord, ensuite ici (à Philadelphie), par André Bradford. Comme on n'y prit pas garde, cela tomba à plat et fut mis en oubli : il en arriverait encore autant aujourd'hui, si on faisait preuve de la même indifférence. »

La révolution de 1776 et le triomphe des idées démocratiques devaient seuls faire prévaloir cette doctrine de Franklin, qui est devenue la thèse favorite de tous les Américains et la règle de conduite de leur gouvernement; mais, avant 1776, elle avait contre elle l'opinion de tous les jurisconsultes et l'intérêt des autorités coloniales. La feuille de Parker cessa d'exister; le même sort attendait encore plusieurs journaux.

Le Massachusetts, qui exerça une action si décisive dans la révolution et qui détermina la rupture avec la mère-patrie, était aussi de toutes les colonies celle où les luttes politiques étaient les plus vives. Deux partis s'y étaient

constitués de bonne heure, l'un favorable et l'autre contraire à la suprématie de la métropole et à l'autorité des gouverneurs envoyés par elle : ces partis, à l'imitation de ceux qui divisaient l'Angleterre, avaient pris les noms de tories et de whigs. Des relations, éphémères d'abord, mais qui se cimentèrent et devinrent plus régulières et plus étroites avec le temps, s'étaient nouées entre les partis anglais et les partis qui leur correspondaient en Amérique. Cependant pour les whigs d'Angleterre les questions de liberté n'étaient guère encore qu'une arme de parti, et si les traditions de 1688 leur servaient à la fois d'enseigne et de bouclier, il n'y avait chez eux aucune hostilité ni pour la royauté ni pour l'église établie. Les whigs d'Amérique prenaient plus au sérieux et avaient plus à cœur les principes qui leur étaient communs avec l'opposition anglaise : sans le savoir peut-être, et assurément sans mesurer toute la portée et toutes les conséquences de leurs doctrines, ils allaient beaucoup plus loin que leurs coreligionnaires apparens; ils ne dataient pas seulement de 1688, ils dataient volontiers de 1640 et même de 1649. L'agitation religieuse, dont nous avons déjà parlé, avait eu pour objet de ramener à sa ferveur première le puritanisme languissant et dégénéré : les Whitefield, les Davenport, les Crosswell, en prenant le rôle de missionnaires et de prédicateurs ambulans, en allant de village en village dénoncer la tiédeur et l'infidélité du clergé presbytérien, en proclamant partout du haut de la chaire la nécessité du *réveil* religieux, ne s'étaient proposé que de rétablir dans sa rigueur l'orthodoxie calviniste. Toutefois il était impossible de raviver le puritanisme et de restaurer la suprématie de l'autorité spirituelle dans les affaires civiles, sans faire revivre en même temps le vieil esprit des *pèlerins*, qui, identifiant la société politique avec la société religieuse, où toute autorité dérivait de l'élection et où la décision de la majorité faisait loi, avait abouti directement à la souveraineté du peuple. Aussi le grand mouvement religieux qui, au XVIIIe siècle, transforma la Nouvelle-Angleterre eut-il pour conséquence immédiate une résurrection du républicanisme. La génération qui prépara et qui accomplit dans le Massachusetts la révolution arriva à la jeunesse et à la vie politique de 1740 à 1750. Cette génération, qui se croyait simplement libérale, était au fond républicaine : elle prétendait borner sa tâche à défendre les droits des colons et à repousser d'injustes empiétemens; mais la conséquence logique des principes qu'elle invoquait, c'était la négation absolue de l'autorité de la métropole, c'était l'indépendance. Une part considérable dans la propagation de ces idées doit être rapportée à l'université d'Harvard, pépinière où se recrutait le clergé puritain, et qui conservait soigneusement comme le feu sacré les traditions des anciens jours. Les ouvrages d'Algernon Sidney, de Milton et de Locke y faisaient la base de l'enseignement du droit politique et du droit civil. C'est d'Harvard que sortirent presque simultanément James Otis, délégué du Massachusetts au premier congrès révolutionnaire; John Hancock, qui mit le premier son nom au bas de la déclaration d'indépendance; Josiah Quincy, qui dès 1774 écrivait de Londres à ses concitoyens qu'il fallait « sceller leur témoignage de leur sang; » Joseph Warren, qui tomba sur le premier champ de bataille de l'indépendance; Samuel Adams, John Adams, Jonathan Mayhew, qui tous furent ou les précurseurs ou les directeurs du mouvement révolutionnaire.

L'esprit des *pèlerins* revivait tout entier en Samuel Adams; la passion politique était entretenue et enflammée chez lui par la passion religieuse. Ni Endicott, ni Higginson, ni même aucun des indépendans du long parlement n'eut pour l'épiscopat et pour la royauté une haine plus vivace et plus vigoureuse : un fanatisme inexorable fut la source de tous ses écrits et la règle de toute sa conduite. Ce fut en 1743 qu'il soutint à Harvard son second examen pour la maîtrise ès-arts; il choisit pour sujet de thèse la question suivante : « Est-il légitime de résister au magistrat suprême, si la communauté ne peut être sauvée autrement? » C'était à mots couverts et sous le vêtement de l'école la question de la légitimité du droit d'insurrection. Samuel Adams se prononça pour l'affirmative. Il avait économisé une partie de la pension que ses parens lui faisaient à l'université : à sa sortie, il employa cet argent à publier une brochure intitulée : *Englishmen's Rights*, où il revendiquait pour les colons tous les droits des citoyens anglais; mais l'important était de définir ces droits, et le pamphlet d'Adams, qui semblait n'être qu'un exposé des principes whigs, contenait en substance une théorie qui conduisait droit au républicanisme.

Le père de Samuel Adams le destinait au barreau; sa mère voulait le tourner vers le commerce : le jeune maître ès-arts se consacra presque exclusivement à la politique. Il rassembla ses anciens camarades de l'université et les compagnons de sa jeunesse, et forma une société où l'on débattait les affaires de la colonie. Le public ne se blessa point des opinions ardentes de ces jeunes gens, ni de la liberté et de la vivacité de leur langage; il n'y vit que l'exagération naturelle à leur âge, et il appela ironiquement les réunions présidées par Adams le *club des claqueurs de fouet*. Cependant Samuel Adams ne s'en tint pas à des paroles : il s'entendit avec les imprimeurs Rogers et Daniel Fowle pour la publication d'un journal auquel chacun des membres du club serait obligé de fournir à son tour un article. Ainsi naquit en 1748 l'*Independent Advertiser*, qui avait pour vignette l'image de la déesse de la liberté, et qui fixa immédiatement l'attention par l'attitude hostile qu'il prit vis-à-vis du gouverneur de la colonie. Au nombre des jeunes gens qui rédigeaient ou inspiraient ce journal était un homme remarquable qui, en 1747, à l'âge de vingt-sept ans, avait été élu ministre d'une des principales paroisses de Boston. C'était le fondateur de la secte des unitaires, aujourd'hui en majorité dans le Massachusetts; c'était Jonathan Mayhew, le premier membre du clergé américain qui ait osé rejeter ouvertement le dogme de la Trinité. Mayhew, pour son début, prêcha et fit imprimer un sermon sur les droits du jugement individuel dans les matières de foi; mais, par une conséquence facile à prévoir, l'orateur qui revendiquait pour la conscience une indépendance sans contrôle dans le domaine spirituel devait admettre difficilement que l'homme ne fût pas aussi le souverain juge de ses obligations dans l'ordre temporel. Mayhew, qui rompait avec l'orthodoxie calviniste, ne devait pas s'incliner davantage devant le prestige de l'autorité monarchique. Le 30 janvier 1749, anniversaire séculaire de la mort de Charles I$^{er}$, avait été, des deux côtés de l'Atlantique, pour la plupart des prédicateurs, l'occasion de payer un tribut d'hommages à la mémoire d'un prince infortuné, et, pour les théologiens anglicans, le prétexte d'exposer leurs théories favorites sur l'autorité royale.

Le 30 janvier de l'année suivante, Mayhew prit à son tour pour sujet d'un sermon la *légitimité* de la mort de Charles Stuart : avec une amertume de langage digne des anciens indépendans, il soutint que ce prétendu martyr avait été un tyran, et qu'il avait mérité son sort par ses attentats contre la liberté civile et contre la vérité religieuse, et il qualifia de résistance légitime et glorieuse la conduite du parlement régicide. Ce discours produisit une immense sensation qui eut son contre-coup jusqu'en Angleterre; mais les plus avancés des dissidens l'envisagèrent eux-mêmes comme une hardiesse inutile et comme une imprudence. L'*Independent Advertiser*, au contraire, reproduisit ce sermon et le combla d'éloges : il tint la même conduite à propos de plusieurs des discours de Mayhew, et notamment d'un sermon prêché en 1754 à l'occasion d'une élection générale. Dans ce sermon, Mayhew, en feignant de combattre encore la monarchie absolue, et sans diriger d'attaque directe ni même de blâme contre une monarchie limitée, fit l'apologie du gouvernement républicain, qu'il présenta comme fondé sur la volonté et par l'autorité du peuple, et comme le seul gouvernement qui tende uniquement au bien-être et à la prospérité des nations.

Cette année 1754 vit la mort de l'*Independent Advertiser*. Le gouverneur avait obtenu la majorité dans la législature; il fit adopter un bill qui établissait certains droits de douanes. Ce vote fut amèrement blâmé par le journal, qui publia, sous le titre de *Monstre des Monstres*, une violente diatribe contre la législature. L'imprimeur du journal, Daniel Fowle, fut immédiatement arrêté, et, comme il se refusa à faire connaître l'auteur de l'article, il fut mis en jugement et condamné à un an d'emprisonnement. Cette mésaventure le dégoûta momentanément du métier : en 1756, Daniel Fowle quitta Boston, et se transporta à Portsmouth, où il établit la première presse qui ait fonctionné dans le New-Hampshire, et où il fit paraître, à partir du 7 octobre 1756, la *Gazette de New-Hampshire*, qu'il dirigea jusqu'à sa mort, arrivée en 1787, et qui existait encore, il y a quelques années, entre les mains de ses successeurs.

La place laissée vacante par l'*Independent Advertiser* fut immédiatement remplie. Les imprimeurs Edes et Gill firent paraître en avril 1755 la *Gazette de Boston*, qu'Edes publia sans interruption jusqu'en 1798. Samuel Adams, éclairé par l'expérience et mûri par l'âge, en fut le principal rédacteur. La *Gazette de Boston* prit la même vignette et la même devise que l'*Independent Advertiser;* mais elle ne commit aucune des imprudences gratuites qui avaient perdu ce journal : elle fut le défenseur non-seulement le plus ferme, mais aussi le plus habile des droits des colonies. Aussi devint-elle à la fois le point de ralliement des whigs contre les gouverneurs Barnard et Hutchinson, et du clergé dissident contre l'anglicanisme. Les ministres Mayhew et Cooper, étroitement unis avec tous les chefs des whigs, développaient en chaire les principes que leurs amis soutenaient dans la *Gazette*, et le journal combattit avec eux, de 1760 à 1764, le projet attribué à la métropole de vouloir établir dans la Nouvelle-Angleterre des évêques et toute la hiérarchie anglicane. La passion politique et la passion religieuse amenèrent ainsi, chacune à son tour, des auxiliaires à Samuel Adams, et groupèrent peu à peu autour de la *Gazette*, avec Mayhew et Cooper, le bouillant James Otis, devenu cher à tout

le Massachusetts pour avoir osé plaider en 1758 l'illégalité du droit de perquisition que s'arrogeaient les employés des douanes; le jurisconsulte Oxenbridge Thacher, profondément versé dans les questions de droit administratif, de commerce et de finances; l'opulent Samuel Dexter, qui mettait sa fortune et son esprit au service des lettres et de ses amis politiques; John Adams, qui devait être le premier successeur de Washington; James Bowdoin, et toute cette pléiade d'orateurs, de légistes et de patriotes qui se prononcèrent pour l'indépendance dès le début de la lutte, qui ne désespérèrent point après les premiers revers, et que les Américains désignent par cette appellation collective : *les hommes de* 76, comme nous disons en France les hommes de 89.

A cette époque, la conquête du Canada vint dissiper les inquiétudes qu'inspirait aux Américains le voisinage de la domination française, et rendit moins nécessaire à leurs yeux la protection de la métropole. Cette sécurité, longtemps souhaitée, fut favorable au développement des sentimens d'indépendance qui fermentaient déjà dans quelques colonies, et dont l'acte du timbre détermina la première explosion. L'impulsion partit de la province où les théories politiques avaient été le moins débattues et où elles semblaient devoir exercer le moins d'empire. Ce fut l'assemblée de Virginie qui donna le signal par la célèbre déclaration qui porte le nom de *Résolutions de Virginie*, et où les droits des colonies sont établis et les prétentions du parlement repoussées, en vertu des mêmes principes qui servirent, douze ans plus tard, de base à la déclaration d'indépendance. Ces résolutions furent proposées et défendues par un légiste dont l'éloquence est demeurée proverbiale aux États-Unis, par Patrick Henry; elles furent votées le 29 mai 1765. Le gouverneur se fit apporter par le secrétaire de l'assemblée le registre des délibérations; il en arracha lui-même le texte de la déclaration qu'il mit en pièces, et il prononça immédiatement la dissolution de l'assemblée. Cependant une copie des résolutions avait déjà été envoyée à Annapolis, à la *Gazette du Maryland*, qui s'empressa de publier ce document et qui y donna toute son approbation. Dans cette *Gazette du Maryland* écrivait alors Charles Carroll, qui fut un des signataires de la déclaration d'indépendance, et qui, comme plusieurs des hommes qui exercèrent une influence décisive sur la révolution américaine, devait à la France et aux idées françaises une partie de son éducation et de ses convictions. D'origine irlandaise et catholique de naissance, Charles Carroll avait été envoyé tout enfant au célèbre collége de Saint-Omer, où fut élevé plus tard O'Connell, et de là à Louis-le-Grand, puis enfin à Bourges, où il étudia le droit civil. Il avait ensuite passé deux ans à Londres, à Temple-Bar, pour apprendre la jurisprudence anglaise. Il venait de rentrer dans son pays natal à l'âge de vingt-sept ans, et de débuter avec éclat au barreau, quand l'acte du timbre le jeta dans la presse et fit de lui le chef de l'opposition dans le Maryland. C'est par le journal de Carroll que le texte des *Résolutions de Virginie* fut connu dans les colonies du centre. On s'arracha la *Gazette du Maryland*, et le président de l'assemblée de Pensylvanie, Galloway, ne put s'en procurer un exemplaire pour l'envoyer à Franklin : il dut transcrire de sa main la copie qu'il avait. Franklin, que ses compatriotes consultaient, les exhorta à la résistance et reprit la plume pour les encourager. Il ne se borna pas à attaquer l'acte du timbre dans ceux des journaux

anglais qui lui ouvrirent leurs colonnes; il adressa à la *Gazette de Pennsylvanie* plusieurs lettres où il traitait la question de l'impôt au point de vue du principe qui veut que toute taxe soit consentie. Tous ses amis prirent parti dans le même sens et devinrent les collaborateurs volontaires de la *Gazette de Pennsylvanie*. «Ce n'est pas seulement notre propriété que nous défendons, écrivait Charles Thomson, le voisin et l'ami de Franklin, c'est notre liberté, ce sont nos droits les plus essentiels qu'on détruit.» La question fut envisagée au même point de vue par le parti populaire dans la Caroline du sud. Il existait déjà deux journaux à Charleston, la *Gazette de la Caroline du sud*, fondée le 8 janvier 1732 par Thomas Whitmarsh, et la *Gazette générale Américaine*, établie en 1758 par Robert Wells. Un troisième journal, la *Gazette and Country journal*, fut créé en 1765 par Charles Crouch, uniquement pour combattre l'acte du timbre.

La déclaration de l'assemblée de Virginie ne fut connue dans la Nouvelle-Angleterre que par la publication qu'en fit le premier un journal de la colonie de Rhode-Island, le *Newport Mercury* (1). Cette publication, qui fut considérée par les autorités anglaises presque comme un acte de trahison, faillit coûter l'existence à ce journal. Le *Mercury* ne s'en tint pas là cependant; il prit hautement parti pour les droits des colonies, et pendant toute la période révolutionnaire il fut l'organe du ministre puritain Ezra Stiles, des Ellery, des Vernon, des Ward, des Marchant et de tous les hommes qui, par leurs écrits, leurs discours et leur exemple, entraînèrent la population de Rhode-Island dans le parti de l'indépendance. Après la colonie de Massachusetts, celle de Rhode-Island est celle qui, relativement au chiffre de sa population, a fourni le plus de soldats aux armées américaines de 1775 à 1782.

Si l'œuvre de Patrick Henry arriva tardivement à la connaissance des whigs du Massachusetts, elle les trouva du moins tout préparés à la résistance. Dès l'année précédente, sur la seule nouvelle des projets du ministère anglais, la *Gazette de Boston* s'était énergiquement prononcée, et Oxenbridge Thacher, dont la mort fut, en 1765, un deuil pour toute la colonie, avait publié, sous ce titre : *Sentimens d'un Anglo-Américain sur l'établissement des droits de douane dans les colonies*, un petit écrit dans lequel il ménageait fort peu le gouvernement de la métropole. Thacher avait emprunté l'épigraphe de ses articles à la fable de Phèdre : *l'Ane et les Voleurs*.

..... Ergo, quid refert mea
Cui serviam? clitellas dum portem meas.

Cette épigraphe résumait parfaitement la pensée de l'écrivain, qui concluait au retrait des impôts ou à la rupture du lien colonial. James Otis, dont l'intelligence allait s'éteindre vaincue par la passion, par la préoccupation de la lutte et par l'excès du travail, publia la même année 1764 son meilleur écrit,

(1) Ce journal avait été fondé à Newport en 1758 par James Franklin, fils du frère aîné de Benjamin : il fut continué après la mort de son fondateur par la veuve de celui-ci et par Samuel Hall. Il existe encore et se trouve aujourd'hui le doyen des journaux de la Nouvelle-Angleterre.

la célèbre brochure, *les Droits des colonies revendiqués et démontrés*, dont John Adams a dit qu'elle était alors aussi familière à tous les Américains que leur alphabet. Otis prenait pour point de départ ce principe, « que l'autorité suprême ne peut enlever à aucun homme aucune part de sa propriété sans qu'il y ait consenti en personne ou par son représentant, » et il en concluait qu'aucune taxe ne peut être levée sur le peuple sans son consentement ou celui de ses députés. Mais si la Grande-Bretagne n'avait le droit de tirer de ses colonies aucun revenu, les dépenses que lui imposaient leur administration, leur défense et la protection de leur commerce étaient pour elle des charges sans compensation. La thèse d'Otis ne laissait à la métropole qu'une souveraineté nominale incapable d'aucun effet utile, et, malgré les protestations de l'écrivain, elle conduisait à une séparation. Lorsque l'acte du timbre eut été voté, Jonathan Mayhew, qu'attendait une mort prochaine, monta en chaire et prêcha sur les devoirs des chrétiens qu'il définit ainsi : défendre à tout prix leurs libertés religieuses et conserver soigneusement leurs droits civils. Les émeutes de Boston suivirent de quinze jours ce sermon. Au même moment, John Adams, récemment sorti d'Harvard et qui venait de se faire inscrire au barreau de Boston, débuta dans la *Gazette de Boston* en y publiant un *Essai sur le droit canon et le droit féodal* qui fut réimprimé comme brochure en Angleterre, et y reçut les applaudissemens intéressés de toutes les sectes dissidentes et de l'opposition parlementaire.

Cet *Essai* est un véritable pamphlet écrit avec toute l'ardeur de la jeunesse et au milieu des entraînemens de la lutte; le style en est vif et nerveux, et d'une éloquence quelquefois déclamatoire, mais où respirent la ferveur religieuse et la passion politique. John Adams célèbre avec enthousiasme les fondateurs de la Nouvelle-Angleterre, ces puritains si souvent honnis et ridiculisés par les courtisans comme des enthousiastes, comme des hommes superstitieux et comme des républicains, et de chacun de ces sujets de reproche il leur fait un titre d'éloges. Les auteurs qu'il invoque sont Hampden, Vane, Milton, Nedham, Harrington, les orateurs, les écrivains, les théoriciens du long parlement et de la république. L'objet de ces articles était de prouver que le droit canon et le droit féodal, présentés comme étant en vigueur en Angleterre et comme près d'être appliqués aux colonies, étaient les deux plus grands systèmes de tyrannie qui eussent jamais existé. Le gros de la démonstration roulait sur cette proposition, qu'au début et dans l'âge d'ignorance de l'espèce humaine, la monarchie avait été la forme universelle de gouvernement, mais que le peuple s'était rendu plus libre à mesure qu'il était devenu plus éclairé; que l'amour du pouvoir, qui avait souvent engendré la servitude, avait aussi fait naître par contre-coup la liberté. En effet, si cette passion avait toujours entraîné les rois, les nobles et les évêques à renverser par la violence et la fraude les bornes mises à leur autorité, toujours aussi elle avait eu pour résultat de provoquer dans les masses le désir de l'indépendance, et de susciter des efforts pour renfermer l'autorité des grands dans les limites de l'équité et de la raison. On imagine aisément les développemens passionnés auxquels prêtait un pareil thème. Le jeune auteur, sans garder de vains ménagemens et sans voiler sa pensée, se reposait sur le courage du peuple pour repousser la tyrannie du parlement britannique; il faisait appel

à la chaire, au barreau, aux universités, les suppliant de jeter tous ensemble le cri de liberté.

La sensation produite par ces articles fut profonde et s'accrut encore de tout le succès qu'ils obtinrent en Angleterre, où lord Chatham, Burke et les chefs de l'opposition prêtaient leur appui moral à la résistance des colonies. John Adams acquit aussitôt une grande popularité, à laquelle il ajouta par de nouveaux écrits, et Samuel Adams seul put lui disputer le premier rang parmi les écrivains du parti populaire. La *Gazette de Boston* devint la directrice de l'opinion dans les colonies, le point d'appui de la résistance, et elle obtint même le dangereux honneur d'occuper d'elle le parlement anglais. Le ministère voulut, en 1767, attirer sur l'audacieux journal les rigueurs de la législature. M. Grenville se leva un jour au sein de la chambre des communes, et déclara qu'il prenait la parole pour appeler l'attention de la chambre sur un article de la *Gazette de Boston* qu'il avait entre les mains, article qui niait formellement l'autorité législative du parlement, et où les délits de rébellion et de haute trahison étaient manifestes, et il demanda que cet article fût lu et déféré à la justice de la chambre. L'opposition combattit cette motion et parvint à la faire rejeter. Le duc de Bedford, qui fit le même jour une motion analogue au sein de la chambre des lords, n'eut pas plus de succès, et ce double échec fut l'avant-coureur du rappel de l'acte du timbre. Ce ne fut pas du reste la seule fois que la *Gazette de Boston* eut le privilége de défrayer les débats du parlement et la polémique des journaux anglais. Telle était l'influence que John Adams acquit par son active collaboration à la *Gazette*, par ses brochures, par sa participation à toutes les réunions et à toutes les démarches de l'opposition, que le gouvernement songea à le détacher du parti populaire, ou au moins à s'assurer sa neutralité. Un de ses amis les plus chers, quoique dans les rangs opposés, Jonathan Sewall, qui venait d'être nommé avocat-général du Massachusetts, fut chargé en 1768 de lui offrir le poste honorable et lucratif d'avocat-général près la cour d'amirauté. John Adams, pauvre et déjà chargé de famille, répondit par un refus.

Il faut le reconnaître d'ailleurs, la population des colonies était unanime pour repousser l'acte du timbre et toute tentative d'établir un impôt direct au profit de la métropole : les hommes les plus modérés et les plus sincèrement attachés à la domination anglaise ne se séparaient pas sur ce point de leurs compatriotes, et si les colonies du sud n'employaient pas le langage ardent et agressif de la Nouvelle-Angleterre, elles n'étaient pas moins fermes dans leurs idées de résistance. Cependant des doutes naquirent plus tard, lorsque le parlement se fut restreint à établir des taxes indirectes, des droits de douane, en invoquant la suprématie commerciale que les colonies ne lui avaient jamais déniée, et lorsqu'on entrevit une lutte violente et la possibilité d'une séparation. Alors seulement la division se mit dans les rangs des colons, et un parti nombreux, qui comprenait l'élite du barreau et du clergé, se rattacha à la mère-patrie, et lui demeura fidèle, même au prix des plus grands sacrifices et de l'exil.

Ce serait donc une erreur de penser que les droits de la métropole ne trouvèrent de défenseurs ni dans la population ni dans la presse. Aux États-

Unis, où l'on paraît croire que pour justifier la révolution de 1776 il est nécessaire de la présenter comme accomplie par l'effort unanime du peuple, le jour de la justice peut n'être pas encore venu pour les *loyalistes* américains; mais l'impartiale postérité doit tenir compte à ceux-ci de leurs efforts et de leurs travaux, et elle leur fera une place dans l'histoire de la lutte. C'est dans les provinces du sud que l'Angleterre conserva le plus de partisans : en Georgie, l'opinion loyaliste demeura maîtresse du terrain jusqu'au dernier jour de la guerre; dans la Caroline du sud, il fallut que l'opposition fondât un journal pour avoir un organe, et dans la Caroline du nord ce ne fut que très tard qu'un champion prit en main la cause populaire, encore était-ce un homme étranger à la province. Ce n'est qu'en 1773 que William Hooper, natif de Boston et ancien élève d'Harvard, qui était venu s'établir comme avocat au barreau de Wilmington, publia ses *Lettres de Hampden*.

Dans la Virginie, au contraire, les whigs se trouvèrent dès le premier jour en possession du champ de bataille; le parti tory n'avait ni écrivain ni journal à opposer aux trois hommes remarquables qui prêtaient à l'opposition le secours de leur plume. Jefferson, Richard Bland et Arthur Lee n'eurent donc pas d'adversaires. Néanmoins la Virginie, province tout agricole, où nul intérêt commercial n'était compromis, où nulle passion religieuse n'était allumée, se montra toujours assez tiède pour la cause révolutionnaire. L'opinion publique y eût été plus hésitante encore, si quelque voix avait pu s'élever en faveur de la mère-patrie. Dans le Maryland, un homme de savoir et d'esprit, un jurisconsulte renommé, l'avocat-général Daniel Dulany, combattit avec persévérance et talent pour les droits de la couronne, et tint tête à lui seul à Charles Carroll, à Stone, à Samuel Chase et à Paca, qui tous les quatre devaient signer la déclaration d'indépendance. Samuel Chase, caractère ardent et passionné, donna le signal de la démolition des bureaux du timbre et des bureaux de la douane. Après avoir soutenu la polémique la plus vive contre le maire et les autorités municipales d'Annapolis, il transporta la lutte des régions de la spéculation dans le domaine des faits, et quitta la plume pour servir la révolution de sa personne, soit au congrès, soit dans de nombreuses et importantes missions. L'âme de la lutte au sud de l'Hudson fut Charles Carroll, le plus riche particulier peut-être de toutes les colonies, et qui mit sans réserve au service de la cause américaine sa fortune, son influence, son temps et son talent. Dès le début de la querelle, il dit à Samuel Chase : « Nous n'en serons pas quittes sans les baïonnettes, » et toute sa conduite fut réglée d'après cette conviction. Personne n'aventurait un enjeu aussi considérable dans la lutte, personne ne fut plus promptement décidé et ne se prononça plus hautement et avec plus d'énergie. L'ardeur de son cœur perçait jusque dans ses écrits. Un membre de la chambre des communes, M. Graves, frère de l'amiral de ce nom, publia sur les troubles d'Amérique une lettre adressée à Charles Carroll, et dont l'objet était de tourner en ridicule toute idée d'une résistance de la part des colons. M. Graves prétendait que 6,000 soldats anglais traverseraient le continent américain d'une extrémité à l'autre. Carroll fit à cette lettre une réponse passionnée qui était un véritable cri de guerre. Après avoir reproduit la bravade de Graves, il ajoutait : « Vos soldats traverseront l'Amérique? Soit! mais ils ne seront maîtres que du terrain sur lequel ils campe-

ront. Devant eux, autour d'eux, ils ne trouveront que des ennemis. Si nous sommes battus en plaine, nous nous retirerons dans nos montagnes et nous vous braverons encore. Nos ressources croîtront avec nos besoins. La nécessité nous stimulera, jusqu'à ce que, lassée de combattre en vain et de lutter contre une résolution que victoires sur victoires ne sauraient dompter, l'Angleterre rappelle ses armées et se retire de la lice après d'immenses sacrifices. Non, notre parti est pris de supporter toutes les conséquences du duel qui s'apprête : il nous en coûtera peut-être des flots de sang, mais nous ne doutons pas du succès. »

Dans la colonie de New-York, les deux chefs de l'opposition, Philip Schuyler et George Clinton, étaient tous deux étrangers à la presse. On dut faire revivre le vieil organe des whigs, le *Journal de New-York*, dont nous avons raconté la triste fin entre les mains de John Zenger. Ce fut l'imprimeur John Holt qui se chargea de cette résurrection, et la plume fut tenue par un Écossais du nom de Mac Dougal. Le parti de la cour disposait au contraire de plusieurs journaux, et notamment de la *Gazette Royale*, imprimée par James Rivington. La polémique de ces journaux était alimentée par des écrivains habiles, appartenant à la magistrature ou au clergé anglican : c'étaient l'avocat-général Seabury, le révérend Samuel Chandler, le révérend John Vardill, auteur de satires politiques dans lesquelles les whigs étaient fort maltraités, le docteur Myles Cooper, président du collége du roi, et, le plus habile de tous, Isaac Wilkins, chef du parti royaliste dans la législature coloniale, écrivain et orateur distingué, dont il nous reste quelques discours vraiment remarquables, et qui ne jeta point sans succès dans la balance du côté de l'Angleterre le poids de son influence et de son talent. La province de New-York, fort endettée par suite des sacrifices qu'elle avait dû faire pour la conquête du Canada, n'avait pas été moins hostile que les autres colonies à l'acte du timbre qui menaçait son commerce; mais l'opposition perdit toute force dès qu'on eut obtenu satisfaction sur ce point : l'opinion publique, grâce aux efforts des écrivains loyalistes, se calma de plus en plus, et l'assemblée garda constamment vis-à-vis de la métropole l'attitude la plus conciliante. Cette tiédeur de la législature et de la population faisait le désespoir des whigs, et Mac Dougal soulagea son mécontentement dans un véritable pamphlet intitulé : *Un Fils de la liberté aux habitans trahis de la bourgeoisie de New-York*. Cet écrit lui valut une arrestation en décembre 1769, et une détention de plusieurs mois qu'il prolongea volontairement par son refus de faire amende honorable. La cause populaire trouva de plus habiles et de plus heureux défenseurs dans Livingston, ancien gouverneur de New-Jersey, et dans le gendre de celui-ci, Jay, dont le nom indique assez l'origine française. Toutefois la partie était encore inégale entre les avocats et les adversaires de la couronne, lorsque l'équilibre fut rétabli par l'apparition d'un nouveau champion dans l'arène. C'était l'homme qui devait être l'ami, le confident et le coadjuteur fidèle de Washington, Alexandre Hamilton, écrivain, administrateur et soldat, qui mit au service de son pays une épée vaillante et un génie organisateur; Hamilton, dont la mémoire était demeurée sans tache, malgré les insinuations de l'envieux et vindicatif Jefferson, mais dont la gloire grandit à mesure que le temps et l'expérience font mieux apparaître ce qu'il y avait

de désintéressement dans sa conduite, de patriotisme et de sagesse dans ses opinions, de clairvoyance et presque de divination dans ses jugemens. Plus la vérité se fera jour, et plus l'historien reconnaîtra qu'après le nom de Washington la révolution américaine n'en offre pas de plus pur que celui d'Hamilton. Le publiciste profond qui devait dans ses écrits jeter les bases de la constitution fédérale, et qui devait être le défenseur et le commentateur encore admiré des lois de son pays, débuta, comme jadis Franklin, par des chansons. Il est vrai qu'il avait alors seize ans. Fils d'un père écossais et d'une mère française, né en 1757 à l'île de Nevis, une des Antilles, Hamilton se trouvait à New-York pour faire ses études au moment où la révolution éclata. John Vardill, dans ses satires politiques, accablait de sarcasmes le parti populaire, et jetait à pleines mains le ridicule sur John Holt et le malheureux *Journal de New-York*. Hamilton adressa à Holt des réponses en vers burlesques, où il rendait coup pour coup à l'écrivain loyaliste, avec autant de verve que de gaieté. Ce fut là son entrée dans la carrière. Bientôt après, dans une réunion populaire, les avis étaient partagés et la discussion s'égarait, lorsqu'un tout jeune homme, encouragé par ses voisins, profita d'un moment de silence, et par l'éclat de sa parole, par la vigueur et la puissance de son argumentation, entraîna l'assemblée. C'était encore Hamilton. Il devint dès lors le collaborateur assidu du *Journal de New-York*, et chaque semaine rompit des lances contre son ancien professeur Myles Cooper. Celui-ci s'étonnait des progrès que faisait M. Jay, dont il estimait d'ailleurs le savoir et le talent; quelles furent et sa surprise et son incrédulité lorsqu'on lui apprit que le polémiste redoutable auquel il avait affaire était un de ses élèves, qui même n'avait point encore tout à fait renoncé à profiter de ses leçons! Cependant le parti loyaliste redoublait d'efforts : Isaac Wilkins, qui avait déjà publié un écrit remarquable sur la « contestation entre la Grande-Bretagne et ses colonies, » fit paraître, à la fin de 1774, en collaboration avec Seabury, deux attaques très vives contre le congrès révolutionnaire. La première était intitulée : *Libres Réflexions sur les mesures prises par le congrès continental*; la seconde : *Examen de la conduite du congrès par un fermier de Westchester*. Ces deux écrits, pleins de talent et d'habileté, et où les conséquences d'une rupture avec l'Angleterre étaient présentées avec force, produisirent une grande impression : le gouvernement anglais les fit réimprimer et distribuer à profusion dans les colonies, sans excepter le Massachusetts. Là le parti populaire répondit à cette distribution en mettant en pièces et en brûlant solennellement tous les exemplaires qu'il put trouver; mais brûler n'était pas répondre : Hamilton se chargea de cette tâche, et la façon dont il s'en acquitta lui mérita les applaudissemens de tout le parti, le plaça, malgré sa jeunesse, au premier rang des écrivains patriotes, et lui valut le surnom d'apologiste et de vengeur du congrès (*vindicator of congress*) que les journaux de Boston lui décernèrent.

A mesure que la querelle se prolongeait et s'aggravait entre les colonies et la mère-patrie, la polémique des partis s'envenimait. Les chefs de l'opposition dans le Massachusetts ne se contentaient plus ni des philippiques acérées de leurs journaux, ni des correspondances qu'ils avaient organisées entre toutes les colonies, ni des circulaires et des manifestes qu'ils lançaient dans

le public. Ils publièrent à Boston, en 1768, sous le nom de *Journal of Occurrences*, une espèce de compte-rendu, moitié imprimé, moitié manuscrit, destiné uniquement à enregistrer jour par jour les agressions ou les petits excès dont pouvaient se rendre coupables les soldats des deux régimens cantonnés à Boston et les employés des douanes. Aucun moyen n'était négligé pour stimuler l'esprit public. Lors de la dernière guerre, Franklin avait publié dans la *Gazette de Pennsylvanie* du 9 mai 1754 un article sur un succès obtenu par les Français dans le Canada, et sur l'avantage que leur donnait l'unité de direction et de commandement; suivant son habitude de toujours traduire sa pensée en images et en comparaisons pratiques, afin de la mieux fixer dans l'esprit des lecteurs, il avait mis au bas de son article, en guise de signature, une vignette en bois, représentant un serpent coupé par morceaux. Chaque tronçon du serpent contenait la lettre initiale d'une des colonies, et au centre on lisait en grosses capitales cette devise : *Join or die* (*s'unir ou périr*). Les journaux whigs allèrent déterrer cette vignette de Franklin, pour se l'approprier comme un signe de ralliement, et la plupart d'entre eux la reproduisirent régulièrement en tête de leurs colonnes, avec sa devise significative. La *Gazette de Boston* tenait toujours le premier rang parmi les adversaires du parlement britannique. Les vides laissés dans sa rédaction par la mort prématurée de Thacher et de Mayhew, par la démence de James Otis, avaient été promptement comblés : Josiah Quincy, Warren, le ministre puritain Chauncy, marchèrent hardiment dans la voie tracée par leurs devanciers. Samuel Adams redoublait de vivacité et d'efforts; il apportait dans la lutte une persévérance infatigable, une vigilance de tous les instans, et cette habileté, cette souplesse qui s'allient plus communément qu'on ne croit avec le fanatisme. « Je ne connais pas sous le ciel, disait de lui le gouverneur Hutchinson, d'homme plus habile à tuer la réputation du prochain. » John Adams lui-même, quoique moins absolu dans ses idées que son fougueux homonyme et d'un caractère plus calme, se laissait entraîner, par la contagion de l'exemple et l'échauffement de la lutte, à d'étranges violences de langage. Dans un tableau d'une éloquence presque sauvage, il comparait les administrateurs de la colonie à une volée de corbeaux abattue sur la Nouvelle-Angleterre, et dont l'avidité ne trouvait de bornes que dans la rapacité plus grande du vautour anglais, auquel il fallait laisser la plus grosse part. Pour expliquer l'opiniâtreté de l'Angleterre, il représentait Grenville, le chancelier de l'échiquier, en face d'un trésor vide et imaginant de taxer les colonies pour jeter une pâture aux cormorans affamés du parlement britannique. Il dépeignait Hutchinson en proie aux tiraillemens de l'avarice, plus impérieux chez lui que ceux de la faim. Si tel était le langage que se permettait un homme éminent et d'un esprit élevé, on jugera facilement des excès auxquels se livraient les journaux de Boston. Le déchaînement de la presse du Massachusetts s'explique jusqu'à un certain point par les mesures de rigueur dont la ville de Boston était l'objet, par la fermeture violente de son port et la ruine de son commerce. Ce que l'on comprend moins aisément, ce sont les outrages prodigués par certains journaux aux patriotes les plus éprouvés. Il n'était pas jusqu'à Franklin, l'habile défenseur des colonies devant le parlement, qui ne fût souvent l'objet de leurs attaques. On lui reprochait trop de temporisation

et de mollesse; on l'accusait de vouloir, tout en servant les colonies, sauver sa place de directeur des postes de Pensylvanie et la place de son fils, gouverneur de la province de New-Jersey. Bientôt la *Gazette* elle-même parut trop pâle à une portion du parti whig, et en 1769 le *Massachusetts Spy* fut fondé. Ce journal représente le côté exagéré et violent de la révolution américaine. Les rédacteurs de la *Gazette de Boston*, malgré l'ardeur de leur polémique, n'arrivèrent que graduellement et assez tard à désirer l'indépendance de leur pays. Ils s'efforcèrent aussi longtemps que possible de prévenir toute agression matérielle et de renfermer la résistance dans les limites de la stricte légalité. Favorables en principe au régime républicain, ils eussent accepté la suprématie nominale de la monarchie anglaise, si elle avait respecté leur liberté religieuse et leurs franchises locales; ils se gardaient surtout d'attaquer les conditions essentielles du gouvernement, et tous, à l'exception de Samuel Adams, devaient plus tard se rallier franchement à la constitution fédérale. Un tout autre esprit animait les jeunes gens inexpérimentés et les théoriciens aventureux qui rédigeaient le *Massachusetts Spy*. Dès 1771, ce journal, sous la signature *Mutius Scévola*, proclamait la déchéance de toutes les autorités, qualifiait le gouverneur Hutchinson d'intrus et d'usurpateur, et sommait l'assemblée de prendre en main l'administration de la province. Le *Massachusetts Spy* ne se contenta point de pousser de toutes ses forces à une rupture violente, de conseiller sans cesse le recours aux armes, et d'attaquer avec passion tous les hommes qui parlaient de conciliation, il se fit en outre l'écho de toutes les idées émises par la philosophie du XVIIIe siècle sur les droits de l'homme, sur l'organisation du pouvoir et sur l'égalité universelle. Au nom de la liberté individuelle, ses rédacteurs eussent anéanti toute autorité et jusqu'à l'empire de la loi. La guerre, en tournant vers les opérations militaires l'attention de tous les esprits, enleva aux prédications du *Massachusetts Spy* tout le danger qu'elles pouvaient avoir. Au début des hostilités, on fut contraint de transporter ce journal dans la petite ville de Worcester, et à la paix, il s'y éteignit obscurément, après avoir essayé de se transformer en une revue. Une pérégrination semblable fut imposée par les succès des Anglais à un autre journal, à la *Gazette d'Essex*, fondée en 1768 à Salem par l'imprimeur Hall, transportée en 1775 à Cambridge sous le nom de *New England Chronicle*, et transférée à Boston en 1785. Ce journal mérite une mention, parce que sa collection offre peut-être le récit le meilleur et le plus complet de la guerre de l'indépendance; elle est extrêmement précieuse à consulter pour l'exactitude des faits et des dates, et pour une multitude de détails qui ne se trouvent point ailleurs. Nommons ici, par la même occasion, un autre journal que la querelle avec l'Angleterre fit naître dans une petite ville du Massachusetts, la *Gazette* créée à Newburyport par Thomas et Tinges.

On voit avec quelle rapidité croissait le nombre des journaux d'opposition; le gouvernement anglais ne manquait point cependant de défenseurs, même dans le Massachusetts. John Mein, imprimeur et libraire à Boston, s'associa avec un autre imprimeur de la ville, John Fleming, pour publier le *Boston Chronicle*, dont le premier numéro parut en décembre 1767. Pour la grandeur du format, pour la beauté du papier, pour l'exécution typographique,

le nouveau journal l'emportait sur toutes les feuilles de l'opposition : il eut de plus sur elles l'avantage immense de paraître deux fois par semaine au lieu d'une. Grâce à ses relations avec le gouvernement, il était aussi le plus vite et le mieux renseigné sur les affaires d'Europe; il publiait des extraits des livres nouveaux et des articles littéraires intéressans. Il eut donc tout d'abord un assez grand succès. Les droits de la couronne y étaient défendus avec habileté et surtout avec verve. John Mein était lui-même un bon écrivain, plein de malice et de gaieté, et autour de lui s'étaient groupés quelques gens d'esprit qui lui prêtaient un concours actif. C'était d'abord un négociant de Boston, Joseph Green, grand faiseur de petits vers et de bons mots, qui parodiait à ravir les sermons politiques du docteur Byles et des autres prédicateurs méthodistes, qui persiflait impitoyablement les francs-maçons, tous engagés dans l'opposition, et à qui le papier-monnaie du Massachusetts inspira les *Lamentations de M. Vieux-Cours*, contre-épreuve américaine de la complainte française sur la mort de *M. Crédit*. C'était ensuite un employé supérieur des douanes, Samuel Waterhouse, qui employait à défendre la mère-patrie les loisirs forcés que lui faisait l'opposition, et qui excellait à saisir les ridicules des gens, enfin quelques jeunes officiers de la garnison de Boston. Le fanatisme religieux et politique des chefs des whigs, l'affectation qu'ils mettaient à copier les puritains, leurs déclamations, leurs perpétuelles harangues, leur ardeur à sauver tous les matins les droits du peuple et la patrie, étaient autant de sujets de moqueries pour le *Boston Chronicle*, dont la verve railleuse n'épargnait ni les hommes ni les choses. Mais il en est, paraît-il, des journaux comme des enfans : quand ils ont trop d'esprit, ils vivent peu. Le parti populaire prit en une haine profonde le journal qui tournait en dérision ses chefs et ses principes, et à mesure que les passions s'échauffèrent, Mein, qui signait le *Chronicle* comme éditeur, se vit en butte à une animadversion dangereuse : il fut l'objet de menaces, et il finit par avoir des raisons sérieuses d'appréhender pour sa vie. Dans l'automne de 1769, il fut obligé de se cacher, et au mois de novembre il s'embarqua secrètement pour l'Angleterre, laissant à l'abandon sa librairie, qui fut fermée. Le gouvernement anglais le dédommagea de ses pertes, et l'employa dans les journaux de Londres, où il put impunément maltraiter les Américains. Après le départ de son associé, Fleming essaya de continuer la publication du *Boston Chronicle*, mais le soin de sa sûreté l'obligea d'y renoncer dans les premiers mois de 1770. Cet acte de prudence ne désarma point les ennemis que lui avait faits son journal, et en 1778 Fleming fut compris dans l'acte de proscription qui bannit du Massachusetts, sous peine de mort, les personnes demeurées fidèles à la cause royale, et qui confisqua leurs propriétés. Force lui fut d'aller rejoindre Mein en Angleterre.

Après la suspension du *Chronicle*, plusieurs des hommes importans de la province se réunirent pour fonder, dans l'intérêt de la cause royaliste, un journal ou plutôt une sorte de revue qui paraissait tous les samedis sans nouvelles, ni étrangères ni locales, sans annonces, et qui contenait uniquement des articles politiques. Ce recueil fut appelé *le Censeur;* on fit venir pour le diriger un nommé Ézéchiel Russell, qui avait essayé sans succès de fonder un journal à Portsmouth dans le New-Hampshire. Il n'eut pas meil-

leure chance avec *le Censeur*, qui vécut à peine une année. *Le Censeur* mort, il ne resta plus au gouvernement d'autre organe que la *Gazette du Massachusetts*, publiée tous les lundis par les imprimeurs Mill et Hicks. La cause royaliste fut soutenue avec talent dans ce journal par plusieurs des hauts fonctionnaires et des personnages marquans de la province; presque tous les rédacteurs étaient ou des légistes, ou des hommes politiques habitués au maniement des affaires et qui avaient joué un rôle dans la colonie. On peut citer parmi les principaux le jurisconsulte Daniel Leonard, qui avait débuté par être whig; le lieutenant-gouverneur André Ollivier, le doyen du conseil du Massachusetts; William Brattle, en qui John Adams trouva un rude jouteur, et l'avocat-général Jonathan Sewall. La *Gazette du Massachusetts* dut à Daniel Leonard une série d'articles fort habiles, signés, suivant l'usage anglais, du pseudonyme latin de *Massachusettensis*, et qui firent une si grande impression que les whigs jugèrent nécessaire d'en publier une réfutation en règle. Le soin de l'écrire fut confié à John Adams, qui prit à son tour le pseudonyme de *Novanglus*. Cette polémique remarquable, qu'on n'a pas dédaigné de réimprimer en 1823 comme un document capital pour l'histoire de la révolution, fut brusquement terminée par la journée de Lexington, qui vit couler le sang américain. A partir de ce moment, il fut impossible de rien publier en faveur de la cause royale sans attirer sur soi les violences populaires. Ce ne fut pas seulement à Boston que la terreur imposa silence aux écrivains loyalistes : à New-York, un rassemblement se forma et se porta sur le collége du roi pour saisir et jeter à l'eau le docteur Myles Cooper. Hamilton, averti de ce qui se passait, devança le rassemblement, et, du haut des marches du collége, il harangua la foule, la suppliant de ne pas déshonorer la cause américaine par un assassinat : il arrêta quelques instans cette multitude furieuse, et donna par-là à son ancien maître le temps de s'échapper et de gagner un des bâtimens de guerre stationnés dans la rade. Hamilton réussit également à sauver la vie de Thurman, membre de la législature de New-York, mais il ne put préserver du pillage et de la destruction la maison et les ateliers de James Rivington, imprimeur de la *Gazette royale*. Ce furent ces excès, préludes de nombreux massacres et de proscriptions en masse, qui révoltèrent l'âme noble et généreuse d'Hamilton et le jetèrent dans la vie des camps. Pour se soustraire au spectacle de scènes qui eussent attristé son cœur et ébranlé ses convictions, il déposa momentanément la plume et endossa l'habit du soldat.

Ces violences et ces persécutions, qui devaient redoubler de rigueur pendant la guerre, s'expliquent par les défections journalières que subissait la cause populaire. A mesure que la rupture avec la métropole devenait plus imminente et la nécessité de décider la querelle par les armes plus manifeste, le doute pénétrait dans les esprits et l'hésitation dans les cœurs. Les hommes modérés et réfléchis élevaient la voix pour prêcher la conciliation. Beaucoup de patriotes sincères croyaient la prospérité de l'Amérique attachée à son union avec la métropole, et étaient convaincus que, même si la guerre réussissait et conduisait à l'indépendance, on n'aboutirait par des flots de sang qu'à la ruine des colonies. Était-ce pour une question théorique, où le droit paraissait douteux, qu'il fallait rompre avec l'Angleterre, au lendemain du jour où cette

puissance avait dépensé des millions et un sang généreux pour délivrer les colonies du dangereux voisinage des Français et des missionnaires papistes du Canada? Toutes ces raisons et mille considérations secondaires agissaient fortement sur les esprits. A New-York, sur 2,500 électeurs municipaux, on ne put jamais, en mars 1775, faire concourir plus de 929 votans à l'élection des délégués au congrès continental; dès qu'une force anglaise parut, la ville et la colonie se prononcèrent en faveur de la métropole, et des milliers de volontaires s'enrôlèrent au service de la cause royale. Il en fut de même dans le New-Jersey, et le gouverneur de cette colonie, le propre fils de Franklin, surpris dans sa demeure et enlevé par une compagnie de partisans, refusa de jamais se rallier à la cause de l'insurrection, et émigra en Angleterre dès qu'il en eut la faculté. Dans la Georgie et les Carolines, la majorité appartenait incontestablement aux loyalistes. En Pensylvanie, on vit se rattacher à la même cause l'homme le plus considérable de la province, Joseph Galloway, qui avait été le compagnon fidèle de Franklin pendant toute la lutte contre le gouvernement des propriétaires, qui avait été durant de longues années le président de l'assemblée provinciale, qui en 1765 avait pris parti en cette qualité contre l'acte du timbre, et qui avait siégé dans le congrès continental. Il en fut de même d'Allen, qui siégeait aussi dans le congrès, et de Duché, qui en était à la fois le secrétaire et le chapelain. John Dickinson, qui en 1765 avait publié contre l'acte du timbre les *Lettres d'un Fermier*, tant louées par Franklin et réimprimées en Angleterre, et qui, jusqu'en 1774, avait été le membre le plus actif et le plus influent du parti whig, combattit de toutes ses forces en 1776 la déclaration d'indépendance. Des hommes importans de la Pensylvanie, Franklin et Hopkinson seuls persévérèrent jusqu'au bout; la délégation de la province au congrès se trouva également partagée au moment du vote sur l'indépendance, et Morton, qui fit pencher la balance, mourut de douleur un an après, en déclarant que depuis ce jour funeste il n'avait jamais goûté un instant de calme ni reposé paisiblement une nuit. La Virginie elle-même, la Virginie qui avait donné au mouvement révolutionnaire son généralissime et ses officiers supérieurs, au congrès ses orateurs et ses écrivains, la patrie de Washington, de Patrick Henry, de Jefferson, des frères Lee, de Madison, hésitait encore au 15 mars 1776, ainsi que l'atteste une lettre écrite par le colonel Joseph Read à Washington inquiet. Cette lettre nous apprend en même temps l'action puissante qu'exerçaient sur les esprits les écrits de Thomas Paine, et surtout sa brochure intitulée : *Common Sense* (*le Sens Commun*).

Le premier homme de guerre qui mit au service de la cause américaine son expérience et ses talens militaires fut un officier supérieur anglais, le général Lee. Par une coïncidence singulière, le premier écrivain qui accepta complétement la pensée et les conséquences d'une rupture absolue et qui écrivit le mot *indépendance*, contre lequel John Adams protestait encore à la veille de la journée de Lexington, fut aussi un écrivain anglais. Ce fut Thomas Paine, qui était établi en Pensylvanie depuis quatre ou cinq ans au plus, et qui, de juillet 1775 à juillet 1776, publia à Philadelphie un recueil mensuel, le *Pennsylvania Magazine or American Museum*, dans lequel il prêchait une séparation absolue avec l'Angleterre. A la fin de 1775, il écrivit dans la

même intention sa célèbre brochure *Common Sense*, uniquement consacrée à démontrer les avantages de toute sorte que les colonies gagneraient à se déclarer et à se rendre indépendantes. Cette brochure, fort applaudie par les whigs, produisit une impression profonde, et il s'en vendit en quelques mois le nombre prodigieux de cent mille exemplaires. Ce succès encouragea Paine, à qui il donna à la fois un nom et de l'autorité : il renonça à son recueil pour publier de temps en temps, sous le titre de *Crise Américaine*, de petits pamphlets reliés l'un à l'autre par la communauté du titre et par un numéro d'ordre. Il en parut dix ou douze, à des intervalles inégaux, chaque fois que des circonstances graves demandèrent qu'on stimulât l'esprit public, et tous les témoignages contemporains s'accordent à constater l'action efficace que plusieurs de ces écrits exercèrent sur l'opinion.

Toutefois, ce qui parle plus haut que ces témoignages, ce qui atteste invinciblement l'influence considérable exercée par la presse sur un des plus grands événemens du XVIII^e siècle, ce sont les hésitations mêmes des patriotes les plus sincères et la défection de beaucoup d'entre eux. Il fallut de la part de la presse une prédication incessante et des efforts infatigables pour grouper et retenir la masse du peuple autour des chefs de l'opposition, pour prévenir et combattre les défaillances de l'opinion, pour entretenir la foi et l'ardeur dans les âmes à travers les épreuves d'une lutte prolongée. Il existait entre les colonies et la métropole bien des causes de désunion, mais il y avait aussi de puissans motifs de rapprochement, et la séparation pouvait être ajournée pour longtemps. Si l'on cherche attentivement quel était le fond des idées et des opinions dans la Nouvelle-Angleterre, on arrive aisément à se convaincre que l'*Essai sur le droit canon et le droit féodal* était l'expression fidèle de l'esprit public, et que d'une part le fanatisme puritain et les tendances démocratiques du Massachusetts, de l'autre l'intolérance religieuse et les institutions aristocratiques de l'Angleterre, créaient entre deux peuples sortis de la même souche un antagonisme inconciliable. On comprend à merveille que la Nouvelle-Angleterre, une fois engagée dans la lutte, y ait apporté toute l'énergie et toute la persévérance de la race anglo-saxonne, qu'elle ait entraîné et violenté en quelque sorte les autres colonies, qu'elle ait supporté presque à elle seule le poids de la guerre, et que l'indépendance ait été pour elle comme une représaille des persécutions autrefois subies par ses fondateurs; mais qui éveilla ce fanatisme religieux et politique alors qu'il sommeillait? qui évoqua ces souvenirs du passé? qui passionna pour des questions théoriques cette population de laboureurs et de marchands? qui l'anima d'un même esprit de sacrifice, sinon les hommes dont les noms se sont déjà tant de fois rencontrés sous notre plume?

On prend d'habitude la date de 1776 comme le début de la révolution américaine; nous dirions volontiers que cette date en marque le couronnement. C'est le 4 juillet 1776 que la déclaration d'indépendance fut définitivement votée. La même nuit, John Adams, dont l'éloquence avait emporté ce vote, écrivait à sa femme : « Hier a été décidée la plus grande question qui ait été débattue en Amérique, et jamais peut-être question plus grande n'a été agitée entre des hommes. Une résolution a été votée, sans le dissentiment d'une seule colonie, portant que les États-Unis sont et de droit doivent être

des états libres et indépendans. Ce jour est maintenant passé. Le 4 juillet 1776 demeurera une époque mémorable dans l'histoire de l'Amérique. Je suis disposé à croire qu'il sera fêté par les générations à venir comme le grand anniversaire de la patrie. Il devrait être solennisé comme un jour de délivrance par des actes publics d'adoration envers le Dieu tout-puissant. Il devrait être, aujourd'hui et à tout jamais, célébré par des pompes, des processions, des jeux, des réjouissances, par le son du canon et des cloches, par des feux d'artifice et des illuminations, et cela d'un bout du continent à l'autre. Vous allez croire que l'enthousiasme me transporte : il n'en est rien. Je sais parfaitement tout ce qu'il va coûter de labeur, de sang et d'argent pour soutenir cette déclaration, pour défendre et faire vivre ces états nouveaux, et cependant à travers cette sombre perspective je puis voir que la fin vaut plus encore que tous les moyens qu'elle coûtera, je vois la postérité qui triomphe, quoique vous et moi puissions pleurer amèrement, et pourtant je ne suis pas sans espoir. » Le jour où une pareille lettre fut écrite par un père de famille à une femme justement adorée, le jour où de pareils sentimens étaient dans le cœur de tout un peuple, tout était consommé. La partie dramatique de la révolution, celle qui frappe les imaginations et se grave dans les mémoires, les vicissitudes de la guerre, les victoires et les revers, les alternatives de la joie et de la douleur, tout cela devait se dérouler encore pendant sept années, mais déjà une barrière infranchissable s'élevait entre les colonies et la métropole. L'Angleterre eût remporté vingt victoires, ses armées eussent incendié toutes les villes, ses flottes détruit tous les ports des États-Unis, qu'elle n'aurait pu dompter la résistance des Américains; pour avoir été retardé de quelques années, pour avoir été acheté au prix de plus grands malheurs et par une plus grande effusion de sang, l'inévitable dénoûment de la lutte eût été l'indépendance de l'Amérique. L'épée de Washington ne fit que défendre une révolution déjà accomplie par l'opinion; mais former cette opinion, briser un à un tous les liens que la tradition, l'habitude, l'affection, les souvenirs de famille, les services réciproques avaient établis entre les colonies et la métropole, éveiller dans le peuple le sentiment de ses droits et la conscience d'un avenir distinct de celui de l'Angleterre, habituer ce peuple à séparer dans l'idée de patrie la terre américaine de cette autre terre natale qu'il avait coutume d'appeler ses foyers (*home*) ou son vieux pays (*old country*), l'amener à envisager de sang-froid et même à désirer une rupture, créer un esprit national américain, enfanter enfin l'indépendance morale dont l'indépendance matérielle ne fut que la conséquence et la consécration, ce fut l'œuvre de la presse durant dix longues années, et, de l'avis de John Adams lui-même, « ce fut là vraiment la révolution américaine. »

CUCHEVAL-CLARIGNY.

# L'IRLANDE

## DEPUIS LA DERNIÈRE FAMINE.

---

Pendant les cinq années qui ont suivi l'année 1847, l'Irlande a dû lutter chaque jour contre les conséquences de la famine. Cette terre si habituée au malheur a été soumise à des épreuves de souffrance qui lui étaient inconnues. Il suffit de citer un chiffre pour en faire mesurer l'étendue. L'Irlande comptait, avant la dernière famine, de 8 à 9 millions d'habitans : elle n'en possédera bientôt plus que 6 ou 5 millions. Si tous ceux qui ont disparu ne sont pas morts de misère, de maladie et de faim, c'est que beaucoup se sont dérobés au péril en fuyant leur pays natal. Le fléau ne s'est pas borné à exercer ses ravages sur les choses qui seules paraissaient être de son empire : sa prolongation et son intensité ont agi sur les imaginations, modifié les mœurs, changé les idées du peuple. La situation sociale tout entière est devenue incertaine et précaire; à chaque heure, elle se transforme. Il y a trois ans encore, la plupart des propriétaires ignoraient s'ils étaient riches ou ruinés, si l'héritage de leurs pères était une fortune ou devenait un fardeau. Tel qui possédait 50,000 acres n'avait pas le lendemain un seul acre au soleil. Ceux des pauvres qui n'étaient pas morts de faim, ou qui n'avaient pas émigré, ne savaient comment conserver les seuls biens qui appartiennent aux plus malheureux, la vie et la patrie. L'Irlande devait-elle produire désormais pour eux la subsistance? Combien, lesquels seraient contraints de s'expatrier? Cela dépendait du hasard de la prochaine récolte. C'est que les pommes de terre n'avaient pas uniquement ici l'importance d'une denrée alimentaire difficile à remplacer. Dans la condition économique de l'Irlande, aucune autre production aussi nutritive ne pouvait être cultivée

par la masse de la population. Un changement de culture nécessitait une véritable révolution sociale, et c'est une grande révolution, celle qui détruit la culture à la main, force à mettre en herbages la terre de labour, divise la propriété, ne permet d'exploiter la terre qu'à la condition de posséder des capitaux et contraint le petit tenancier à se faire journalier!

Aujourd'hui cette révolution est en partie accomplie, la famine s'est chargée de la besogne que des théories violentes voulaient imposer à la législation. Quel que soit le sort de la récolte des pommes de terre, les plus mauvais jours de l'Irlande ne se renouvelleront pas. Après cinq années d'un malheur inouï, elle marche vers un état économique meilleur et plus stable. Les désastres ont été connus, le bien ne doit pas rester ignoré, et il nous paraît intéressant de rechercher comment s'est améliorée une situation qui paraissait désespérée. On ne peut avoir habité l'Irlande sans éprouver une vive sympathie pour ce pays, sans désirer faire connaître les causes réelles de ses souffrances et les espérances qu'il est permis de concevoir pour son avenir. Le spectacle de la misère irlandaise n'est pas d'ailleurs seulement de nature à émouvoir le cœur; il ne montre pas seulement sous leur forme la plus douloureuse les effets du mal, il apprend à s'attacher à tout ce qui est vrai en économie publique, en politique, en morale et en religion.

On nous permettra cependant d'exprimer très-peu d'opinions théoriques. Dans l'état transitoire de l'Irlande, les systèmes courraient grand risque d'être démentis par les faits. Sur toutes les questions de l'ordre moral et de l'ordre matériel plane aujourd'hui en Irlande la question des subsistances. La révolution agricole qui transforme la situation sociale modifie en même temps les conditions morales du pays; la solution de nombreux problèmes économiques, politiques et religieux est subordonnée à la disparition ou à la durée de la cause même qui a produit la famine et a amené la dépopulation. Si les passions s'agitent toujours, ce n'est pas à elles seules qu'il appartiendra de décider des événemens : la sagesse comme la folie demeurent frappées d'impuissance en face des cruels caprices de la nature.

Aussi c'est la famine, ce sont des souffrances cruelles qui ont ouvert en Irlande la voie des améliorations pour les générations futures. En présence d'infortunes poignantes frappant du même coup toutes les classes de la société, on ne saurait de sang-froid supputer les avantages économiques qui résultent de la mort des uns, de l'expatriation des autres, de la ruine de beaucoup. A cette heure sans doute, le champ de la famine est circonscrit, cette question de vie ou de mort que doit décider la maladie ou la santé d'une racine ne s'applique plus à la généralité : beaucoup de propriétaires et de tenanciers

sont définitivement sauvés; mais le sort de tous n'est pas fixé encore, et s'il répugne à l'humanité de faire la théorie des faits inévitables, d'autres motifs commandent également de ne peindre qu'avec le langage de la modération un état de choses qui offre malheureusement trop de prise aux déclamations passionnées.

De grands crimes ont certainement été commis en Irlande, et une cruelle responsabilité pèse sur les auteurs de ces crimes. Ce n'est pas seulement l'oppression d'une génération qu'on doit leur reprocher : ils ont organisé la misère et la famine pour les générations suivantes; mais les coupables n'existent plus, et les enfans s'efforcent de réparer ce qu'ont fait leurs pères. Aucun gouvernement ne s'est imposé pour son propre pays des sacrifices aussi considérables que ceux de l'Angleterre en Irlande depuis dix ans. Aucune révolution démocratique n'a décrété en faveur des pauvres plus que n'a donné dernièrement la propriété irlandaise. Est-ce le moment de s'appesantir sur les anciens griefs et de signaler avec amertume ceux qui restent à redresser? Laissons de côté les colères historiques les plus légitimes : elles doivent se taire devant deux sentimens, la pitié pour ceux qui souffrent, le respect pour ceux qui s'efforcent de les soulager.

Nous autres Français, nous sommes particulièrement tenus d'admirer la fermeté d'âme déployée par tous au milieu de cette horrible crise. Quelques faits suffiront pour faire juger l'étendue des dangers contre lesquels l'Irlande a eu à lutter depuis 1847. Plus de la moitié de la population totale de l'île, c'est-à-dire la population entière de certaines provinces, a dû être employée dans les ateliers nationaux. Deux millions d'hommes poussés par la famine ont quitté pour toujours leur patrie. Dans ce pays, quiconque n'est pas propriétaire est *tenant*, expression qui s'applique à tout locataire d'une maison, d'une ferme ou d'une parcelle de terre. Les idées socialistes durent donc prendre en Irlande une forme spéciale, et les *tenanciers*, s'étant persuadé qu'ils resteraient maîtres de la terre placée entre leurs mains après la dépossession des propriétaires, se vendaient entre eux au milieu même de la famine, à des prix considérables, des baux onéreux. — Quel était pendant ce temps d'angoisse le chiffre de l'armée anglaise en Irlande? Il ne montait pas au tiers de l'armée française en France relativement au nombre des habitans des deux pays. Cette société ruinée, affamée, exposée à tous les périls du pillage, de l'assassinat et de l'insurrection, n'a pas été un seul instant effrayée. Elle s'est confiée dans sa propre énergie et dans la Providence. Après s'être imposé les plus durs sacrifices, après avoir donné volontairement ce que la violence n'aurait pu arracher, aujourd'hui elle se retrouve libre, active, mieux assise qu'avant la tempête, et travaille à réparer ses pertes à l'aide de l'expérience du passé. Tant de malheur

et tant de courage commanderaient l'indulgence, s'il était jamais permis de se poser en juge sévère de ceux qui donnent de tels exemples de constance, de fermeté et de générosité pratique.

## I.

Pour donner une idée même superficielle de l'état actuel de l'Irlande, il est nécessaire de rappeler en quelques mots les causes historiques de la misère irlandaise. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le livre de M. Gustave de Beaumont permet d'épargner les développemens. Cet ouvrage éclaire encore aujourd'hui le procès permanent de l'Irlande. Si des événemens nouveaux sont survenus, si la conduite du gouvernement anglais et de l'aristocratie irlandaise, d'indifférente et d'oppressive, est devenue active et généreuse, les conséquences des crimes séculaires n'en subsistent pas moins. Après les guerres mi-partie nationales, mi-partie civiles qui, pendant des siècles, ont ravagé l'Irlande, les guerres religieuses lui portèrent un coup plus fatal encore. La masse presque entière de la propriété fut confisquée, et le vainqueur, non content d'avoir dépouillé le vaincu, s'efforça de le maintenir indéfiniment dans un état d'abaissement social. Une série de mesures barbares et iniques, appelées les *lois pénales*, s'opposèrent à ce que les catholiques irlandais pussent acquérir la richesse et l'instruction. Toutes les plaies sociales de l'Irlande datent des *lois pénales*. La misère irlandaise est fille de l'oppression. La famine de ces dernières années a donné au milieu du XIX$^{e}$ siècle le spectacle d'une famine du moyen-âge. Cette fièvre contagieuse qui a succédé à la famine, et qui a été plus meurtrière qu'elle, c'est une épidémie du moyen-âge. Ce qui blesse nos cœurs, ce qui afflige nos yeux, c'est le spectacle d'une situation qui était celle de toute l'Europe il y a quelques siècles. Ici la transition a été plus brusque; la marche de la civilisation, si longtemps retardée, a été précipitée ensuite d'une manière artificielle, et surtout il y a eu des témoins, enfans d'une civilisation meilleure, pour dénoncer le crime. Au jour de la justice tardive, l'Irlande s'est trouvée dans une situation économique analogue à celle d'une colonie d'esclaves émancipés, c'est-à-dire avec des propriétaires ruinés, avec un peuple dépourvu d'industrie et de capitaux, sans classe moyenne qui eût pu accumuler des richesses et fût capable de les employer dans l'intérêt social.

Au fond de toutes les questions économiques et agricoles que soulève l'état de l'Irlande, on retrouve toujours comme raison dominante le manque de capitaux. Les lois pénales, qui s'appliquaient aux 8/10$^{mes}$ de la population, c'est-à-dire à la population entière de la

plus grande partie de l'Irlande (car la portion protestante de l'Ulster forme un tout à part), ces lois pénales se sont opposées directement à la formation du capital irlandais, et en provoquant un état de malaise moral qui dure encore, elles ont empêché l'introduction du capital anglais. En Irlande, il n'y a guère que des terres nues et des bras sans outils. Le produit de chaque récolte ne sert pas à féconder la récolte suivante. Aucune réserve n'est accumulée, aucune dépense productive ne peut être effectuée. Le propriétaire, riche en apparence, n'est pas le maître de son revenu, qui passe entre les mains des créanciers hypothécaires. Les fermiers n'ont ni avance ni industrie. Cet agent, accumulé de génération en génération, qui rend les fils moins misérables que ne l'ont été les pères, qui fait vivre une population considérable là où languissaient des hordes clair-semées, qui assure une production plus grande pour la même somme de travail, le capital fait défaut. En même temps, lorsqu'une denrée nouvelle, susceptible par le travail à la main de fournir une plus grande quantité de nourriture sur la même étendue de terrain, a été introduite, la population pauvre de l'Irlande a doublé en quarante ans. Tandis que le misérable augmentait sa famille, le propriétaire multipliait ses dettes, se fiant sur l'accroissement temporaire des revenus que créait une situation anormale. Toutes les difficultés sociales, toutes les absurdités agricoles, tous les vices dans la position réciproque du propriétaire et du tenancier, les cruautés et les vengeances, se sont multipliés avec l'accroissement général de la population, accompagné d'une diminution graduelle dans la richesse réelle; puis, quand est venu le jour où la récolte des pommes de terre a manqué, trois millions d'Irlandais ont péri ou ont été obligés de s'expatrier! Que ceux qui accusent l'invention des machines et les progrès de l'industrie moderne d'avoir amené le paupérisme veuillent bien prendre la peine de visiter le Connaught; ils apprendront à estimer l'industrie et la civilisation. Que ceux qui appellent le capital du riche le *tyran du pauvre* se rendent dans le Connemara; ils verront une misère sans égale produit de la loi agraire, car on ne peut appeler autrement un état de choses où le terrain est divisé par acre et par demi-acre, et où le tenancier ne paie pas le propriétaire. Qu'on n'attribue pas non plus à la différence de races et de religions la supériorité des environs de Belfast sur le reste de l'Irlande : si la partie protestante de l'Irlande est riche et la partie catholique misérable, c'est que les lois pénales n'ont que partiellement agi dans l'Ulster, c'est que la législation n'a pas été la même pour tous les habitans de cette terre. Ceux qui ont joui de leur liberté naturelle sont actifs et intelligens; ceux que pendant des siècles on a cherché à dégrader et à abaisser sont restés pauvres et ignorans.

Ce qui rend très-difficile l'appréciation des affaires d'Irlande, c'est que, par suite de l'accroissement successif de la population et de plusieurs années de famine, les effets de l'oppression se font surtout sentir depuis l'époque même où l'oppression a disparu, c'est qu'ils ont atteint leur maximum dans les temps d'une réparation généreuse. Aussi, il faut le dire, John Bull et les *Wild Irish* ne se ménagent pas les invectives réciproques; ils répètent les déclamations du passé quand les faits ont changé de face, et beaucoup de gens doux et pacifiques prennent encore des attitudes, les uns de tyran, les autres de rebelle. Cette tyrannie et cette rébellion ne sont plus maintenant que de vieilles formes oratoires; pour le démontrer, il suffit d'énumérer les principales mesures adoptées par le gouvernement anglais depuis le grand acte de l'émancipation des catholiques en 1829.

En Irlande, les choses matérielles et morales se tiennent de si près, qu'il convient de placer en première ligne, parmi les mesures salutaires, l'abolition de la taxe pour la réparation des églises protestantes et la commutation des dîmes en un prélèvement fait sur le propriétaire. Aujourd'hui c'est le propriétaire, en général protestant, qui paie directement pour le culte protestant, tandis qu'autrefois c'était le tenancier catholique qui remettait la dîme de ses propres mains dans celles du ministre anglican. Cette concession toute morale était devenue nécessaire à cause des troubles soulevés par la perception de la dîme, car peu importe, au point de vue économique, que l'impôt soit payé par le propriétaire ou par le fermier. Après ce premier pas dans une voie de ménagemens pour les justes susceptibilités des catholiques, le gouvernement anglais, pressé par l'esprit de liberté qui régnait alors dans le monde, obtint du parlement d'autres témoignages d'une tolérance active. On sait qu'une subvention fixe a été accordée au grand séminaire catholique de Maynooth. Quatre grands colléges laïques ont été subventionnés par l'état, et le système nouveau des écoles nationales pour l'instruction primaire a acquis un immense développement. Cinq cent cinquante enfans reçoivent dans ces écoles une instruction plus élevée que celle d'aucun autre pays. Sous le patronage de l'état, catholiques et protestans sont admis dans les mêmes lieux, sous les mêmes maîtres, sur un pied d'égalité parfaite. Plusieurs bills ont déjà passé, et d'autres sont discutés en ce moment pour régler, dans un autre ordre d'intérêts, la question si difficile des droits du propriétaire et du tenancier. Malheureusement, en pareille matière, la législation ne peut rien sans les mœurs et contrairement à l'état social; plusieurs grosses injustices ont déjà néanmoins disparu de la loi, et si l'importance du *tenant right bill* est circonscrite dans le présent, elle est grande pour l'avenir.

Les sacrifices faits par l'Angleterre au milieu de la famine de l'Irlande ont été immenses. En estimant à 200 millions de francs les secours publics et les charités privées, on n'est pas au-dessus de la réalité. Toutes les formes ont été essayées pour arriver au soulagement de la misère. Une partie des fonds du gouvernement a été distribuée en purs dons, sans conditions. Ce mode de distribution n'a pas été le seul, et on a plusieurs fois changé de système. C'est ainsi qu'à une autre époque de la crise on a accordé une subvention égale au montant des sommes votées pour le soulagement de la misère par chaque grand jury de comté. Enfin, à une autre époque encore, le gouvernement avança à chaque comté de l'Irlande les sommes votées par lui, remboursables par annuités en quarante ans. Depuis cette avance, il a été créé une caisse permanente de subventions et de prêts pour stimuler le travail : de subventions, lorsque les travaux de desséchement conduisent à l'amélioration des voies navigables anciennes ou à la construction de voies navigables nouvelles; — de prêts, lorsque les travaux n'ont pour résultat que l'amélioration des propriétés privées. Presque partout en Irlande, les fermes ne sont ni entretenues, ni bâties par le propriétaire. Le plus souvent la demeure du tenancier n'est qu'une misérable hutte appelée *cabine* comme celle de l'oncle Tom. Un autre fonds spécial a été consacré, non pas à développer le crédit foncier et la dette hypothécaire (on verra comment le gouvernement anglais traite les terres hypothéquées), mais à favoriser certaines améliorations agricoles définies qu'empêchait d'effectuer le manque de capitaux. Les conditions du prêt sont 6 pour 100, intérêt et amortissement compris, et en vingt ans l'emprunteur est libéré.

La grande innovation en faveur de laquelle et contre laquelle il y a le plus à dire, c'est l'établissement d'un vaste système de charité publique. Les *poor laws* ont commencé à agir en Irlande en 1839. En 1846, la dépense était de plus de 10 millions; en 1847, de plus de 20 millions; en 1848, de près de 46 millions; en 1849, d'environ 54 millions; depuis, elle a diminué. Ce n'est pas tout, on a fondé trois sortes d'hôpitaux publics soutenus par des prélévemens de sources différentes, et dans chaque circonscription limitée on a institué des dispensaires avec le traitement et les remèdes gratuits.

Enfin, au moment même où les revenus diminuaient par suite de la famine et de l'émigration, alors que la taxe des pauvres écrasait les propriétaires et les mettait hors d'état de payer les intérêts des créances hypothécaires anciennes, tout à coup les difficultés légales qui s'opposaient à l'expropriation de toute espèce de propriété ont été supprimées, et c'est dans une situation exceptionnelle accablante pour le propriétaire que s'est opérée une liquidation forcée dont les

conséquences ont été d'amener des propriétaires nouveaux là où existaient des propriétaires obérés et de morceler les grands domaines. La cour des *encumbered estates* (propriétés grevées d'hypothèques) a été instituée pour juger sommairement dans tous les cas où l'intérêt de la dette dépasse le revenu réel. Elle procède immédiatement à la vente et délivre ce qu'on appelle des titres parlementaires de propriété, c'est-à-dire des titres désormais inattaquables, qui facilitent les mutations. Près d'un cinquième de la propriété irlandaise est aujourd'hui à la disposition de la cour des *encumbered estates*.

Telles sont les principales mesures prises par l'Angleterre pour diminuer une responsabilité que la dernière famine rendait accablante; mais à côté de ces questions tout irlandaises, il en est d'autres plus générales qui influent également sur la situation économique de l'Irlande. De ce nombre sont le *free trade*, l'*income tax* appliquée à l'Irlande, et la distribution relative des impôts entre les deux grandes îles britanniques.

Comme tous les malheureux, les Irlandais ont l'habitude de se plaindre ; ils se plaignent généralement à raison et quelquefois à tort. En ce qui touche l'agriculture anglaise, les effets de la suppression des droits sur les céréales ont été longtemps controversés, mais il n'est pas possible de considérer le *free trade* comme préjudiciable à l'Irlande. Si bas que puisse tomber le prix du grain dans ce pays, il sera encore trop élevé relativement à celui de la main-d'œuvre et aux ressources du pauvre, tandis que le haut prix des bestiaux, des laines, du beurre, favorise extrêmement le fermier et le propriétaire. En augmentant dans une proportion considérable la consommation de la viande en Angleterre, le *free trade* accroît les bénéfices de la branche d'industrie agricole la plus importante de l'Irlande, créée par la nature pays de pâturages et destinée de plus en plus à le redevenir.

Il serait injuste d'isoler la question de l'*income tax* appliquée à l'Irlande d'un autre fait financier. L'établissement de cet impôt, insupportable sans doute à cause du mode de perception, mais insupportable en Angleterre comme en Irlande, a été compensé pour cette dernière par la remise des intérêts et du capital de la dette contractée envers le trésor public pendant la famine et appelée les *consolidated annuities*. Plus la localité était pauvre, plus la charge des *consolidated annuities* était élevée. Presque nulle dans l'Ulster, elle devenait accablante dans le Connaught. En outre elle était payée moitié par le propriétaire, moitié par le fermier ; le propriétaire était responsable pour une charge proportionnelle à la totalité du revenu de sa terre, quelles que fussent les dettes hypothécaires, et le tenancier d'un bail de 125 fr. devait payer sa quote-part. Avec l'*income tax*,

tous les tenanciers dont le bail ne monte pas à 5,000 fr. sont exceptés, et l'intérêt de la dette hypothécaire est défalqué du revenu imposable. Aussi cette innovation a-t-elle plus agité le parlement que l'Irlande; en réalité, cela n'a été que la substitution d'un impôt de quotité là où existait le système de la répartition pour le paiement d'une dette de valeur égale, et une charge plus considérable imposée aux riches afin de dégrever les pauvres. Toutefois il eût été de meilleure politique de se montrer généreux plutôt qu'équitable à la suite des ravages de la famine et de remettre les *consolidated annuities* sans exiger de compensation. Si un ministre aussi libéral et aussi éclairé que M. Gladstone n'a pas agi ainsi, c'est que l'extension de l'*income tax* à l'Irlande a été la séduction offerte à l'Angleterre pour obtenir la prolongation générale de l'impôt pendant sept ans.

La répartition de l'impôt entre les deux îles est pour les Irlandais un thème d'incessantes récriminations. Les patriotes irlandais, considérant que les intérêts politiques et coloniaux de la Grande-Bretagne doivent être indifférens à l'Irlande, prétendent que les dépenses coloniales et maritimes, les arrérages de la plus grande partie de la dette, doivent être payés exclusivement par l'Angleterre. Posée dans ces termes, la discussion financière devient une querelle de nationalité. Rien cependant n'est plus simple en soi que la question de la distribution de l'impôt entre les deux îles. En Angleterre et en Irlande, presque tous les impôts destinés à subvenir aux dépenses de l'état sont des impôts indirects, et en matière de taxe indirecte il est certain qu'on paie en proportion de la consommation. Ces taxes peuvent peser inégalement sur différentes classes dans un même pays; elles ne peuvent pas être réparties inégalement entre deux pays. Il y a plus, l'Irlande est exemptée de plusieurs des taxes indirectes qui se paient en Angleterre; mais d'un autre côté elle a à subvenir aux frais de deux cultes différens, elle paie l'un volontairement, et l'autre contrainte par la loi. Le somptueux établissement du clergé anglican est un luxe que se donne l'Angleterre protestante aux dépens de l'Irlande catholique. On peut dire encore que si, par sa nature, la taxe des pauvres est une taxe essentiellement locale, des situations par trop chargées devraient cependant appeler le secours de la communauté tout entière, et puisqu'une portion des frais généraux d'établissement pour les *poor houses* est supportée en Angleterre par l'état, il serait juste que le même secours et quelques autres soulagemens fussent accordés à l'Irlande, comme l'a parfaitement démontré M. Scully dans une des dernières séances du parlement. En somme, l'Irlande, sous le rapport financier, n'est pas traitée cruellement par l'Angleterre, mais elle a grand'peine à supporter l'égalité; elle a besoin, pour pouvoir se relever, d'être ménagée.

Sans doute, des critiques peuvent être adressées au principe et à

l'exécution de plusieurs des mesures qui viennent d'être signalées. Les allocations du gouvernement anglais pendant la famine ont été généralement mal dépensées. Ce n'est pas seulement en France que les ateliers nationaux donnent un travail improductif. Les prêts faits pour provoquer les améliorations agricoles ont au contraire eu des résultats excellens, mais les secours partiels d'un gouvernement ne modifient pas une situation économique tout entière. Il y a beaucoup à dire en principe contre la loi des pauvres; après l'avoir vue fonctionner en Irlande, je n'en souhaite pas l'application en faveur des classes souffrantes de mon pays. Elle aurait eu, sans l'émigration, des conséquences atroces pour les pauvres, et d'un autre côté, dans certains districts, elle a été une spoliation véritable de la propriété. Néanmoins, prises dans leur ensemble, les mesures adoptées par le gouvernement anglais ont un caractère de bienveillance qu'il serait injuste de méconnaître. Pourquoi paraissent-elles à la fois insuffisantes et excessives?

Les deux plus importantes de ces mesures, les *poor laws* et la cour des *encumbered estates*, ne s'appliquent qu'aux situations extrêmes et perdues. Celle-ci dégage la terre en ruinant le propriétaire, celle-là empêche le pauvre de mourir de faim à la condition qu'il ira en prison. Toutes deux étaient inévitables, elles étaient les conséquences nécessaires d'une situation fatale; mais le principe du mal n'est pas atteint. Comme dirait un médecin, on n'a traité que les symptômes. La cause pour laquelle l'Irlande a été jetée en arrière de plusieurs siècles, comme état économique, n'est pas suffisamment modifiée. Les motifs qui font que la propriété se vend à un prix si inférieur dans une des îles britanniques, que l'intérêt hypothécaire y est accablant, que le capital manque pour produire le travail, — qui ferait la richesse des uns et assurerait la vie des autres, — ces motifs subsistent encore ou ne sont que faiblement atténués. Dieu me garde de blâmer aucune des mesures de charité publique adoptées en Irlande! Le peuple mourait non pas seulement de misère, mais de faim : il fallait à tout prix venir à son secours. Seulement ce serait une grande erreur de juger des avantages de la loi des pauvres par les charges qu'elle impose à la propriété, et de croire qu'elle enrichit les uns parce qu'elle ruine les autres. Elle ne donne aucun moyen à l'homme abattu de se relever; elle absorbe tous les revenus de la propriété, elle diminue la somme des salaires consacrés au travail productif, elle rend toutes les améliorations impossibles, elle appauvrit la généralité et n'a de contrepoison que l'expatriation. De plus, en Irlande la loi des pauvres place le propriétaire vis-à-vis du tenancier dans des conditions de dureté particulière dont j'aurai à examiner les effets.

C'est un préjugé très commun que la terre ne paie rien ou presque

rien en Irlande, parce qu'aucun impôt de l'état ne pèse sur elle. La terre paie en Irlande beaucoup plus qu'en Angleterre, plus même qu'en France, et, ce qui surtout est grave, elle paie d'une manière inégale et incertaine. Le *county cess* et le *vestry cess* (impôts de comté et de paroisse) doivent pourvoir à ces dépenses, nécessaires dans tous les pays civilisés, auxquelles subviennent en France les centimes départementaux et communaux, avec cette différence que, la commune ayant très peu d'importance en Irlande, ce qui est dépense communale en France est ici dépense de comté, — avec cette aggravation aussi, que, dans l'organisation administrative anglaise, un grand nombre de dépenses sont localisées, et qu'en Irlande l'entretien des routes et une grande partie des frais de la police armée tombent à la charge du comté. Depuis la publication du livre de M. de Beaumont, le montant des *county cess* a doublé; il atteint aujourd'hui un chiffre qui est le huitième de la valeur imposable du pays. Ce n'est pas tout. Parmi les dépenses localisées se trouve l'entretien de l'église anglicane en Irlande, qui donne lieu à un impôt spécial créé en remplacement de la dîme. Les *church rates* ont été supprimés, et les églises du culte établi sont entretenues au moyen de prélèvemens faits sur les traitemens des hauts dignitaires. Le système de perception des dîmes a été amélioré, et on a diminué le montant de la rente fixe qui l'a remplacé lorsque l'assiette de cette taxe fut modifiée. Malgré ces améliorations, le fardeau financier du *tithe rent charge* (1) est encore bien lourd, sans parler des griefs moraux que cet impôt soulève. En additionnant le revenu de la dîme et celui des biens dont jouit le clergé établi, on arrive à un résultat étrange que peut seul expliquer le petit nombre de personnes professant le culte anglican en Irlande. Relativement au nombre des fidèles, sur le pied où est payé le culte anglican dans ce pays, les frais du culte catholique monteraient en France à près de 500 millions. Encore ce culte si bien rétribué n'est-il pas celui de la majorité de la population. Celle-ci doit subvenir par des dons volontaires à l'entretien du clergé catholique. C'est une charge nouvelle qui retombe sur la terre et dont il est difficile d'évaluer le montant. Non-seulement la dépense du culte n'est pas en Irlande supportée par l'état, mais l'Irlandais paie deux fois : il paie pour soutenir les ministres de la religion qu'il professe; il paie surtout pour maintenir un culte qui lui est au moins indifférent.

La taxe des pauvres et toutes les autres taxes de charité publique qui se perçoivent en même temps que le *poor rate,* et ne sont pas confondues avec le *county cess,* s'élevaient, comme on l'a déjà vu, à plus de 54 millions de francs en 1849. Le montant varie chaque

(1) C'est le nom de l'impôt fixe substitué à la dîme.

année et suivant chaque localité. Je prends l'année 1849 comme exemple, tout en faisant remarquer qu'elle a été particulièrement chargée, et que la taxe des pauvres a beaucoup diminué depuis. D'après l'évaluation cadastrale opérée en 1841 sous le contrôle des commissaires de la loi des pauvres, le produit net de la propriété immobilière en Irlande montait à 13,187,421 livres sterling. En 1849, la charge du *poor rate* a été de 2,177,651 livres sterling, c'est-à-dire à peu près le sixième du revenu présumé. Encore la réduction de la dépense ne peut-elle être proportionnelle à l'amélioration future de la condition du peuple. Un tiers de la taxe est dévoré par les frais généraux et permanens des *poor houses;* c'est la condition nécessaire du système. L'évaluation en chiffres français des frais de l'administration pour le soulagement des pauvres fera mieux ressortir l'énormité de l'abus : cette administration coûte en Irlande 17 millions avant qu'un seul malheureux ait été secouru; mais les moyennes ici donnent une idée très insuffisante des cas particuliers. Quand on parle de l'Irlande comme d'un tout, on se sert d'une expression fausse : la situation du nord ne ressemble à aucun degré à celle de l'ouest. L'effet de la taxe des pauvres a donc dû être très différent en Ulster et en Connaught, très différent aussi pour chaque localité dans chacune des provinces, car les frais généraux du *poor house* se prélèvent par *union* (1), et les frais d'entretien des pauvres sont répartis entre les districts électoraux relativement au nombre des habitans de chacun de ces districts qui ont été secourus. Je prends quatre exemples, deux dans l'Ulster et deux dans le Connaught.

| | | |
|---|---|---|
| Londonderry (dans l'Ulster). | Évaluation du revenu. | 111,959 liv. sterl. |
| | *Poor rate* en 1849. . . | 7,199 |
| Lislburn. . . . . . . . . . . | Évaluation du revenu. | 136,397 liv. sterl. |
| | *Poor rate* en 1849. . . | 4,294 |

On ne peut considérer dans les lieux qui viennent d'être cités la taxe des pauvres comme un fardeau accablant; mais cette taxe n'est pas un *cess* ou impôt fixe, c'est un *rate*, en d'autres termes une contribution qui s'accroît indéfiniment en proportion des besoins, comme une assurance mutuelle. Voyez ce qui se passe dans le Connaught :

| | | |
|---|---|---|
| Westport. | Évaluation du revenu. . . . . | 38,876 liv. sterl. |
| | *Poor rate* en 1849. . . . . . . | 32,113 |
| Clifden. | Évaluation du revenu. . . . . | 22,426 liv. sterl. |
| | *Poor rate* en 1849. . . . . . . | 22,526 |

(1) On appelle *union*, en Irlande, une division du comté dont la superficie tient le milieu entre l'étendue d'un arrondissement et celle d'un canton français. Le district électoral est une subdivision de l'*union*.

Comme on dit dans le langage irlandais, on paie dans l'union de Clifden 21 shillings sur 20. Je me trompe, on paie beaucoup plus. Il y a encore à solder le *county cess* et le *tithe rent charge*. Avant le budget de M. Gladstone, on avait aussi à payer les *consolidated annuities*. Je ne sais pas précisément à combien elles montaient à Clifden; mais dans une union voisine la dette contractée envers le gouvernement, pour secourir les affamés pendant la famine, s'élevait au quadruple du produit annuel de la propriété et faisait peser sur elle pendant quarante ans une charge de 2 shillings par livre. Aussi 300,000 acres d'un seul tenant, appartenant à l'union de Clifden, ont-ils été vendus presque simultanément à la cour des *encumbered estates*, et l'ancien propriétaire de l'admirable château de Clifden est aujourd'hui ministre de la paroisse. Il existait dans ce pays sauvage du Connemara une propriété célèbre par son étendue. Ce qu'on appelait la loge du portier de Ballynahinch était à 21 milles irlandais du château, c'est-à-dire à 9 ou 10 lieues françaises. Il y a deux générations à peine, le *landlord* de Ballynahinch disait avec orgueil : « Un rescrit du roi ne vaut pas un denier au milieu de mes lacs et de mes bruyères. » Voici quel a été le sort du dernier propriétaire de ce domaine extraordinaire. J'ai entendu raconter son histoire sur les lieux; la trouvant répétée avec simplicité dans un livre de jurisprudence écrit en faveur des procédés de la cour des *encumbered estates*, je me borne à traduire.

« Feu Thomas Barnewell Martin, qui mourut de la fièvre prise pendant qu'il remplissait ses devoirs de gardien de la loi des pauvres, et il était vraiment un gardien des pauvres, ne laissa qu'une fille, la dernière descendante d'une des familles normandes établies le plus anciennement en Irlande. Cette dame contracta une dette personnelle dans le temps de la famine, afin d'acheter des vivres qui pussent nourrir ses tenanciers affamés. Lorsque le paiement fut exigé, avec l'humanité caractéristique de sa famille, elle ne voulut pas trop presser dans leur détresse ceux qui dépendaient d'elle, et on saisit, par exécution du shériff, le château et le domaine de Ballynahinch. Ce coup précipita sa ruine. L'héritière des Martin fut contrainte à fuir, avec son mari, sa maison démantelée, et elle aussi dut s'expatrier et chercher un refuge de l'autre côté de l'Atlantique. Elle mourut avant d'avoir atteint la terre étrangère. Elle mourut sans enfant et sans patrie, méritant ainsi, en terminant les destinées d'une race illustre, cette devise mélancolique et triomphante que Richard Cœur de Lion avait conférée à son grand ancêtre sir Olivier Martin, lorsqu'il combattit à ses côtés dans la terre-sainte et partagea ensuite sa captivité : *Sic itur ad astra.* »

De si grands sacrifices ont-ils ramené l'abondance dans ces contrées désolées? D'autres sacrifices faits postérieurement, et dont la forme soulève des questions morales des plus controversables, ont-ils du moins relevé la misère du Connemara jusqu'au niveau ordinaire

de la misère irlandaise? Nullement. Encore aujourd'hui ce pays porte partout les stigmates de la famine; mais, je l'avoue, le Connemara est une exception dans le Connaught, comme le Connaught est une exception en Irlande. Pour montrer jusqu'où pouvait aller la loi des pauvres, j'ai pris les cas les plus extrêmes. Les unions qui avoisinent celles de Clifden et de Westport se rapprochent davantage de la moyenne, non pas de l'Irlande, mais du Connaught.

| | |
|---|---|
| A Balinrobe, l'évaluation du revenu est de | 85,217 livr. sterl. |
| Le *poor rate* a été en 1849 de . . . . . . | 39,844 |
| A Castlebar, l'évaluation du revenu est de | 50,000 |
| Le *poor rate* a été en 1849 de . . . . . . | 32,000 |

Or, si l'on considère que, d'un côté, dans les parties les plus malheureuses de l'Irlande, le revenu a diminué depuis l'évaluation cadastrale, que, d'un autre côté, là plus qu'ailleurs les propriétés sont grevées d'hypothèques, on se trouve, pour une portion du Connaught, en présence de cette situation économique également fatale au propriétaire et au tenancier : tous les bénéfices de la propriété qui ne sont pas consacrés au paiement des créanciers hypothécaires sont absorbés par l'entretien des *poor houses!* Tant que durera un pareil état de choses, toute amélioration est impossible dans la condition du propriétaire et dans celle du pauvre, tout progrès social est arrêté. L'expropriation des uns, l'expatriation des autres, sont les seules solutions d'une question ainsi posée. Il semble qu'il ne s'agisse plus de créatures humaines, mais de choses inanimées, et que la mort seule puisse engendrer la vie. La première fois que je vins en Irlande, sur le chemin de fer de Kingstown à Dublin, que l'on prend en descendant du paquebot d'Holyhead, un voyageur me demanda si j'avais jamais vu l'Irlande, et il ajouta : « C'est un pays bien malheureux, qui sera bien riche quand tous les anciens propriétaires seront dépossédés, et quand tous les anciens habitans auront disparu. » En visitant plus tard le Connaught, je me rappelai cet odieux propos. Pendant quelques années, on frémit de le dire, les faits ont été en harmonie avec les vœux les plus sacriléges. Les cœurs humains étaient prêts à désespérer. Heureusement une logique infernale ne gouverne pas le monde, et il arrive un moment où le mal combat lui-même le mal.

A côté des mesures prises par le gouvernement pour combattre la famine se place un fait considérable qui les a merveilleusement secondées, et qui les domine en quelque sorte. L'émigration d'un grand nombre d'Irlandais, cette émigration provoquée par l'excès de la misère et du désespoir, a amélioré la condition de ceux qui restent dans leur pays. La Providence, en donnant une bonne récolte l'année dernière, en permettant d'espérer une récolte encore plus

abondante cette année, a relevé l'Irlande des profondeurs de la détresse où elle était tombée. Ceux qui ont pu résister à la tempête ouvrent leur voile avec confiance aux brises de l'avenir. Mais ici s'élèvent des doutes nouveaux : jusqu'où ira l'émigration? quels seront les effets économiques de la dépopulation ?

Tout le monde a entendu parler de la folie avec laquelle les paysans irlandais faisaient surenchérir la location des terres. Quiconque ne pouvait réussir à devenir tenancier se croyait un homme mort. Les passions agraires ont couvert cette terre de crimes sanglans; mais la famine a brisé tous les anciens instincts. Les sentimens se sont transformés. Depuis la maladie des pommes de terre, l'Irlandais est dégagé de son amour pour le sol. Il a peur de ne pouvoir vivre dans son pays; il songe à faire fortune et espère trouver le bonheur sur une autre terre. Les *national schools* ont grandement élargi ses idées; les nouvelles qui arrivent de l'autre côté de l'eau portent les imaginations au-delà des mers. Est-ce une preuve de progrès et d'initiation à la vie civilisée? Le vol tient actuellement dans les statistiques judiciaires la place que le meurtre occupait autrefois. Comment des populations si pauvres, auxquelles manque la subsistance journalière, trouvent-elles à se procurer les sommes nécessaires pour l'expatriation? Au commencement, un grand nombre de propriétaires ont payé le passage des tenanciers, qui ruinaient la terre quand on la leur laissait cultiver, et qui, dans le cas contraire, menaçaient de représailles sanglantes. Les gardiens de la loi des pauvres ont été autorisés à accorder des passages gratuits aux plus malheureux. Chacun, à l'exception du clergé catholique, poussa à l'émigration. Chose singulière, ces émigrans semblent perdre l'ardeur de la foi religieuse en même temps que le sentiment national. Ils songent moins à l'éternité dès qu'ils aspirent au bien-être sur cette terre. Cependant l'expatriation n'aurait pas eu les proportions colossales qu'elle a atteintes, elle ne s'accroîtrait pas sur une échelle chaque jour plus large, si l'émigration ne fournissait elle-même aux dépenses de l'émigration. Un des traits les plus honorables de la population irlandaise, c'est le dévoûment des fils pour leurs pères, c'est l'esprit de charité qui anime tous ces malheureux : ils se secourent les uns les autres et partagent le repas de la misère. Dès qu'un Irlandais est débarqué en Amérique, il s'efforce de réunir la somme nécessaire pour payer le voyage d'un de ses parens et soutenir les autres en attendant. Le nouveau venu imite la conduite de celui qui l'a précédé, et en deux ou trois ans la famille entière est de l'autre côté de l'eau. Plus il y a de gens partis, plus il arrive d'argent pour en faire partir d'autres, car l'ouvrier irlandais trouve aux États-Unis un salaire élevé en même temps que des vivres à bon marché. Dans toutes les lettres écrites aux parens, qui circulent de main en main parmi les habitans de la

paroisse, on retrouve toujours cette phrase : « Je gagne un dollar par jour, je mange du pain et de la viande, j'économise pour le passage d'un tel ou d'une telle. Si je n'ai pas écrit plus tôt, c'est que je n'ai pas voulu envoyer une lettre vide à mes parens. »

Ce n'est pas par des relevés statistiques qu'on peut avoir une idée complète du mouvement de l'émigration. Presque tous ceux qui s'embarquent à Liverpool pour les États-Unis sont des Irlandais, et beaucoup d'autres, attirés en Angleterre par le haut prix des salaires, y remplacent les Anglais qui se dirigent vers l'Australie. On peut cependant, sans se tromper beaucoup, évaluer à un tiers de la population catholique le chiffre des émigrans irlandais, et ce nombre, déjà si considérable en lui-même, paraîtra encore plus important, si l'on considère qu'il est composé presque exclusivement d'individus jeunes et valides. Quel était donc l'état de l'Irlande avant l'émigration? De quoi vivaient ses habitans? Le tiers de la population pauvre, plus de la moitié des bras actifs ont disparu dans les districts catholiques, et le manque d'ouvriers ne se fait pas encore sentir. C'est à peine si le prix des salaires est augmenté; dans beaucoup de lieux, il est resté absolument le même. Mangeait-on moins? Que pouvaient retrancher les pauvres sur leur nourriture actuelle? Ce n'est pas à dire pour cela que l'Irlande fût trop peuplée pour la fécondité incomparable de son sol, et qu'elle ne doive, dans d'autres conditions sociales, nourrir un nombre d'habitans égal ou supérieur à la population qui y mourait de faim. La partie protestante, où la population est la plus dense, est celle où l'on a le moins émigré. Ce qui est trop certain, c'est que les portions catholiques de l'Irlande, celles autrefois opprimées et depuis agitées, manquaient des moyens nécessaires pour féconder le sol. Le pays créé riche par la nature avait été appauvri par les effets combinés de l'oppression et de l'ignorance. Il possédait l'outil et l'ouvrier, mais il lui manquait le capital et l'industrie. Sans les qualités si différentes de l'Anglo-Saxon et de l'Irlandais, sans la fermeté inébranlable et l'insouciance hardie qui écartent également les craintes, on serait très effrayé du développement progressif de l'émigration. Voici tout simplement ce que l'on dit : Si la diminution des bras accroît le prix du salaire, on aura moins de *poor rate* à payer. Les ouvriers seront plus heureux, et les propriétaires y gagneront. Quand un déficit trop considérable se fera sentir dans la population, les lois naturelles qui augmentent l'offre en proportion de la demande rétabliront l'équilibre; aucun danger n'est égal à celui de revoir les temps de la famine.

Cette fermeté que l'on montre en face d'une perturbation nouvelle qui menace l'avenir au lendemain de crises terribles est d'autant plus remarquable, que les effets futurs de l'émigration ne peuvent être qu'imparfaitement appréciés. Si l'imagination des faiseurs de

systèmes se plaît, je ne sais pourquoi, à l'horrible spectacle d'une population tout entière s'expatriant en masse, de toute une race de propriétaires disparaissant du sol, les faits ne marchent pas si vite, et, Dieu merci, la pratique sera plus modérée que ne le sont les théories. Loin de voir les ouvriers anglais se transporter sur un sol où ne les attire pas un salaire de 8 *pence* par jour, l'Irlande voit ses propres enfans émigrer en Angleterre. Les Anglais n'ont pas acheté plus d'un dixième des propriétés vendues par la cour des *encumbered estates*. Sans doute la proportion entre le nombre des catholiques et celui des protestans a changé par suite de l'émigration; mais la grande majorité du peuple irlandais restera catholique, et la question religieuse demeurera toujours la même. Ce qui supplée le vide de la population n'est pas une population nouvelle, ce sont les changemens agricoles. L'état de l'Irlande est encore trop agité, les préjugés anglais contre ce pays sont trop enracinés pour qu'un grand nombre de fermiers paisibles d'Angleterre vienne transporter ici leur industrie et leurs capitaux. D'un autre côté, si des colons écossais sont venus exploiter quelques parties du Connaught entièrement ravagées par la famine, l'Irlande est trop peuplée, trop civilisée pour exciter l'ardeur des coureurs d'aventures; sa situation n'est pas assez bonne pour séduire les uns, et elle n'est pas assez mauvaise pour attirer les autres. La transformation que subit l'Irlande est donc une transformation intérieure; c'est elle-même qui se modifie à mesure que sa population diminue, et chaque incident arrête ou précipite le mouvement. Si on n'est pas arrivé au terme de cette transformation, il est certain qu'elle ne sera pas absolue, et pour ne parler que de l'émigration, quoi de plus puéril et de plus odieux que de penser et d'espérer que tous les Irlandais quitteront leur pays? Comment! cette race réputée pour son patriotisme abandonnerait sa patrie quand elle pourra espérer y vivre aussi bien qu'ailleurs! Défiez-vous de ces théories que l'on invente pour justifier les crimes du passé, pour se dispenser d'être humain, pour se réjouir du mal en l'appelant un bien; si elles charment l'intolérance de sectaires économiques ou religieux, elles n'en sont pas moins condamnables pour être contraires à la vérité aussi bien qu'à la morale. Un tableau fidèle de la situation actuelle des diverses parties de l'Irlande suffira pour le démontrer, en complétant ce que nous avons dit des effets généraux de la dernière famine.

La crise a offert des aspects singulièrement variés, suivant les provinces, suivant les localités, et dans chaque localité en proportion du plus ou moins de fécondité du sol, surtout en raison du mode de fermage. Les colonies presbytériennes établies depuis longtemps dans l'Ulster ont fait d'une partie de cette province socialement et moralement quelque chose comme l'Écosse. On s'y plaît à répéter :

Belfast est plus près de Glasgow que de Dublin; nous sommes plus Écossais qu'Irlandais. Dans la partie du Leinster qui formait l'ancien *pale*, c'est-à-dire le pays conservé par les Anglais depuis la première invasion, naturellement les populations, les mœurs, l'état social et économique offrent un mélange qui n'est ni tout à fait l'Angleterre, ni tout à fait l'Irlande. L'Irlande pure existe dans le Munster et dans le Connaught, mais la différence entre les deux provinces est extrême pour certaines parties du moins. Le Tipperary et le Limerick, par exemple, possèdent des terres d'une fécondité admirable et sont des pays d'une grande richesse naturelle. Je n'ai vu nulle part un sol aussi fertile; grâce à la nature de la terre et à la qualité de l'atmosphère, l'herbe croît avec une telle violence, qu'elle semble pousser sous la dent des bestiaux affamés par les privations de l'hiver. C'est un dicton du comté de Limerick que rien de ce qu'on a perdu dans un pré ne se retrouve, parce que l'herbe pousse pendant qu'on cherche. Il y a dans le Tipperary même des terres arables louées en corps de ferme (comme on dirait en Brie, ce qui, appliqué à l'Irlande, est une expression figurée) à 100 et 125 francs l'acre irlandais, c'est-à-dire à près de 200 à 250 francs l'hectare. Il y a aussi des étendues considérables louées par parcelles sur le pied de 200 francs l'acre irlandais, c'est-à-dire de 400 francs l'hectare, tout cela au lendemain de la famine, au milieu de l'émigration.

Dernièrement je rencontrai un homme tel que la France seule en produit. Après avoir fait comme matelot la pêche de la baleine et s'être livré à des entreprises variées, le hasard le conduisit dans une ville maritime d'Irlande. Le mariage l'y retint; sans s'inquiéter des principes de la division du travail, ce Français se fit à la fois courtier de commerce, interprète pour toutes les langues et loueur de chevaux. A ces industries diverses il en ajouta deux autres, l'établissement d'un bal public et une exploitation agricole. L'occasion me parut bonne pour connaître au juste les profits ou les pertes qu'avait pu faire un fermier dans les parties riches du Munster l'année dernière, la première des bonnes années après la famine. Voici le résumé de ce que me dit avec sincérité notre compatriote : « Je loue douze acres (six hectares), je paie mon propriétaire deux livres par acre (100 francs par hectare). Mes déboursés sont montés l'année dernière à 40 livres *cess* et *rate* compris. Le rendement brut a été de 84 livres, j'ai donc eu un bénéfice net de 20 livres (500 francs). » Que dans une année bonne relativement à celles qui l'avaient précédée, mais en réalité moyenne, le fermier gagne vingt là où le propriétaire obtient vingt-quatre, que six hectares rapportent 600 francs à l'un et 500 francs à l'autre, ce n'est pas, à vrai dire, une mauvaise condition agricole, et le fermier n'est pas mal partagé; mais si ces douze acres avaient été divisés entre douze tenanciers, comme cela n'arrivait que

trop souvent, il y a quelques années encore, en Irlande, il aurait fallu partager entre douze familles un bénéfice de 500 francs et faire vivre là-dessus une cinquantaine d'individus. Si même la personne dont je viens de faire le compte avait eu pour unique industrie l'exploitation d'une ferme de douze acres, elle aurait misérablement vécu. En effet, un des plus grands malheurs de l'Irlande était la subdivision infinie des locations dans les parties où on ne cultive que des denrées alimentaires et où les produits exceptionnels ne donnent pas des prix rémunérateurs pour le travail à la main. Peut-être le plus grand progrès économique qui se soit produit est la réduction du nombre des petites fermes qu'essaient d'effectuer les propriétaires, et qui ne peut s'opérer que grâce à l'émigration. La division à peu près égale des terres à cultiver entre tous les habitans était un des fléaux de l'Irlande. Autant de chefs de famille, autant de fermes. Bien peu pouvaient vivre convenablement sur les produits de la terre qu'ils cultivaient, et aucun ne pouvait trouver de l'ouvrage ailleurs.

En deux ans seulement, à partir de 1847, le nombre des fermes au-dessous d'un acre a diminué de quarante mille, et celui des fermes d'un acre à cinq acres de plus de trente-trois mille. Ce mouvement s'est continué depuis. Beaucoup de petits tenanciers deviennent des journaliers; ils travaillent dans les fermes agglomérées, et reçoivent un salaire. Si la terre rapporte moins d'une manière absolue, le bénéfice relatif que l'on en retire est plus considérable, et le nombre des malheureux dont l'existence dépend uniquement de la récolte des pommes de terre a infiniment diminué. Ainsi des fermiers riches et des prolétaires certains de trouver du travail, en d'autres termes des capitaux et des salaires, voilà le premier pas vers la destruction du paupérisme en Irlande. Les faits, on le voit, n'y plaident pas en faveur des doctrines socialistes. J'étais, il y a un an, dans le Munster; les fermiers parlaient toujours de réductions de loyer et demandaient des *abatemens*. Croire à un meilleur avenir pour l'Irlande passait encore pour être un trait de vanité nationale. A cette heure, chacun dit qu'aucun pays du monde n'est plus fertile. On raconte que la récolte d'un acre peut se vendre jusqu'à 1000 francs. Après chaque foire de village, on prétend qu'il s'est vendu autant de bestiaux qu'à la foire de Ballinasloe, ce qui est pour le fermier irlandais l'expression superlative de l'abondance.

En réalité, l'influence combinée de l'émigration, du *free trade*, des changemens agricoles et des habitudes meilleures se fait fortement sentir en Irlande; la valeur de la propriété se relève, les dernières ventes accusent une augmentation de prix d'un tiers sur ceux d'il y a trois ans. Grâce au prix des bestiaux, qui se maintient, les fermiers font des bénéfices. Il est vrai que le revenu de la terre ne s'est encore que faiblement accru depuis la famine; cela tient à un

reste d'ébranlement et à la nécessité de modifier la culture. D'ailleurs on exploite contre les propriétaires les souffrances réelles du passé. Deux des usages les plus pernicieux de l'Irlande étaient la location des terres à des prix exorbitans, et par contre l'habitude de ne pas payer le prix total du fermage. Cela conduisait à la ruine des tenanciers dans le temps où la terre était recherchée. Depuis que le fermier est devenu rare, la question a changé de face, et c'est lui qui abuse à son tour de la position des propriétaires.

Il y a un an, les *cabines* encore peuplées n'avaient pas l'air plus habitable que celles qui étaient abandonnées. Les murs en terre étaient lézardés, gluans et verdâtres. Le chaume pourri de la toiture pendait dans l'intérieur. On aurait dit que les habitans se considéraient comme des occupans passagers; peu leur importait de se coucher sous des décombres humides, leur existence tout entière n'était-elle pas précaire et désolée? Aujourd'hui ces chaumières ne sont certes pas des palais, leur aspect navrera le cœur du voyageur qui ne les a pas vues dans un état pire encore; mais si l'on compare l'état des habitations irlandaises en 1853 à l'aspect qu'elles offraient au commencement de 1852, on aperçoit des traces de soins, et rien ne prouve plus le retour de l'espoir que le soin de soi-même et de sa pauvre demeure. La population paraît aussi mieux nourrie, et le nombre des malheureux demandant à être enfermés dans les *poor houses* a diminué de moitié. On sent que la partie catholique de l'Irlande, qui possède le plus bel instrument de richesse, une terre généreuse, et où le pauvre est cependant si misérable, pourrait être dans peu d'années aussi prospère que le Yorkshire, si le capital y était aussi abondant. C'est le manque de capital, joint à l'ignorance créée par la pauvreté, qui perpétue les procédés les plus désastreux; c'est lui qui fait croupir le paysan dans la paresse, dans la misère et dans l'agitation politique. Même sur les points les plus riches, faute de numéraire, on se paie par échange de denrées, par échange de services, par équivalens. On cultive l'orge et l'avoine à la bêche, et l'on fait produire des champs quarante années de suite sans jamais les fumer.

Si le manque de capital a fait si cruellement sentir son influence dans des lieux où un sol riche appelle les soins de l'homme et le récompense du travail même inintelligent, que sera-ce des territoires naturellement pauvres? Dans le Connaught, par exemple, on trouvera partout visibles les traces de la famine. J'ai entendu dire que là aussi, à certains égards du moins, grâce à de nouveaux acquéreurs qui avaient apporté des capitaux, grâce surtout à l'émigration, la situation était mieux assise qu'avant le fléau. Parler ainsi, c'est dire que les épidémies fortifient les populations, parce qu'elles tuent les faibles et ne laissent vivre que les robustes. A ce compte, les districts les plus pauvres de l'Irlande ont besoin, pour paraître tout à

fait prospères, de la bénédiction d'une nouvelle famine. La détresse est là d'une telle profondeur, qu'on se sent pris de vertige à la considérer. Vous éprouvez une sensation analogue à celle qui vous ébranle lorsque vous visitez une maison de fous. Personne ne saurait rester insensible devant cet amas de misère humaine qui, sur quelques points de l'Irlande, attire et repousse à la fois les regards. Le mal est trop profond pour que la charité privée puisse l'atténuer sensiblement, et la charité publique contribue à diminuer la charité privée. Une des pensées les plus cruelles, c'est que l'excès de la misère arrête l'élan de la charité. Si vous appreniez qu'il existe près de vous une personne assez misérable pour vivre d'orties pilées, dont le mets le plus succulent se compose de quelques grains d'avoine jetés dans l'eau salée, vous vous empresseriez de la secourir; mais ce n'est pas une seule personne, c'est une population entière qui vit ainsi, et dans les districts les plus pauvres, plus de la moitié du revenu du propriétaire est consacrée à la charité légale. Ce sacrifice, très supérieur à celui que font ailleurs la plupart des gens riches, ce sacrifice, nuisible aux pauvres à d'autres égards, ne produit qu'un soulagement insuffisant. J'ai connu des âmes assez belles et assez fortes pour ne pas s'arrêter devant l'impossible, celles-là sont en petit nombre; puis, on doit le dire, c'est contre le pauvre qu'il faut lutter lorsqu'on travaille à le sauver, car tous les préjugés de ce monde ne sont pas aristocratiques. La misère irlandaise est la vieille compagne des absurdités agricoles et des procédés défectueux de culture. Le pauvre se voit dépossédé comme tenancier, et ne sait pas que le grand fermier donne du travail et des salaires. Le progrès est pour l'Irlandais l'inconnu et la violence; il s'attache à la routine comme le naufragé à la planche pourrie que le vent chasse loin du rivage. Que le propriétaire veuille rompre avec les procédés qui paralysent le développement du travail, il est accusé de cruauté. Qu'il renvoie des tenanciers qui ne le paient pas et ruinent la terre, sa cruauté paraîtra encore plus grande; et quoique rien ne semble plus naturel que cet acte de propriétaire, il n'est pas toujours moralement permis de l'accomplir en Irlande. Cependant la taxe des pauvres, on l'a vu, est accablante dans les parties les moins riches. Son poids, joint au fardeau de la dette hypothécaire, met le propriétaire dans une situation qui l'expose à manquer à ses engagemens personnels, s'il se montre toujours compatissant. Il ferait la charité aux malheureux qu'il pressure, s'ils n'étaient pas ses tenanciers; il les laisserait habiter au moins leurs cabines, si la loi des pauvres ne le contraignait pas à nourrir tôt ou tard les gens inoccupés. Ainsi, même quand il ne demande pas l'aumône, le pauvre devient un être nuisible, sa présence seule est une cause de ruine pour le propriétaire, et on comprendra quelles conséquences peuvent sortir d'une pareille

situation, pour peu qu'on réfléchisse à la nature et à l'étendue de la propriété en Irlande. Tandis que le propriétaire devient insolvable s'il se montre humain, le pauvre a pour compensation la possibilité d'aller chercher en prison une nourriture de trois sous par jour, et d'abandonner pour cette maigre pitance sa femme et ses enfans, qui viendront bientôt le joindre. Il y a donc un vice radical dans la situation, elle est immorale et cruelle; la question est toujours la même avant et après les lois des pauvres, avant et après la famine, avant et après l'émigration et l'institution de la cour des *encumbered estates*. A peine le terrain est-il déblayé d'un côté, que la source du mal jaillit d'un autre. Un gouvernement ne peut se proposer pour but, ni de déposséder successivement les propriétaires de la terre, dans l'espérance qu'elle s'engraissera des capitaux que chacun y versera avant sa ruine, ni de chasser les gens de leur pays. La Providence n'a pas créé une race d'hommes pour être impuissante à vivre sur son sol natal et capable de prospérer ailleurs. Il est insensé de reprocher aux gouvernemens les malheurs inhérens à toute société humaine; mais, quand la mesure ordinaire du mal est de beaucoup dépassée, on a le droit de leur reprocher l'excès de l'infortune, et la raison et l'impartialité accusent alors à juste titre la législation.

## II.

Il faut le reconnaître, beaucoup de personnes croient qu'il y a dans la force des choses en Irlande un obstacle qui résiste à tous les essais de réforme. Au moment où l'œuvre de la réparation est aux trois quarts achevée, on semble prêt à désespérer. Le découragement s'est emparé dernièrement des hommes d'état les plus généreux. Comment une tiédeur subite a-t-elle pu succéder à l'ardeur qui emporta le grand acte de l'émancipation des catholiques? Depuis vingt ans que l'Angleterre a rompu avec les anciens erremens de sa politique irlandaise, elle a brisé un à un chacun des chaînons de la tyrannie. En imposant le propriétaire au profit du pauvre, elle a frappé le protestant en faveur du catholique; en fondant des écoles laïques, elle a mis à la portée des hommes de toutes les croyances des moyens d'instruction. Des fonctionnaires des deux cultes remplissent sur un pied d'égalité des emplois publics. Chaque jour, le gouvernement n'est-il pas l'objet d'attaques passionnées, parce qu'il a admis dans son sein des Irlandais catholiques? Ce sont là de grands changemens, ils ont exigé de la part du gouvernement anglais des efforts considérables, et quelle récompense a-t-il recueillie pour les progrès faits dans la voie de la justice?

A en croire les discours de ceux qui représentent l'Irlande, les tories comme les radicaux, la situation matérielle du pays s'est peu amélio-

rée; quant à la situation morale, elle n'a subi aucun changement; jamais peut-être des mesures aussi justes n'ont obtenu des résultats aussi contestés. Il semble que chaque concession faite à l'Irlande, au lieu d'inspirer de la reconnaissance, accroît l'ardeur des attaques, et le terrain de la discussion, pour être plus rétréci, n'en est pas moins ouvert à la violence des passions. Quiconque se bornerait à lire ces discours et prendrait les mots pour des réalités croirait l'Irlande dans une situation morale très peu différente de celle qui précéda l'émancipation des catholiques. M. O'Connell donnait au moins un corps, une forme, aux griefs du peuple irlandais; il était menaçant et intelligible. A cette heure, ce sont des rumeurs vagues, des déclamations d'apparat, des querelles intestines et des irritations dont il n'est pas toujours aisé d'entrevoir le but. Cette violence de paroles n'a d'autre effet que de provoquer une indifférence systématique. Sous le coup de ces récriminations incessantes, on se laisse aller à la mauvaise humeur, le fond des choses est oublié, on accuse le climat, la race, la religion, tout ce qui est Irlandais, riche et pauvre, catholique et protestant. Cependant le climat de Belfast ressemble à celui de Galway; l'Irlandais bien nourri travaille en Angleterre comme un Anglo-Saxon, et même avant son heureuse révolution, la Belgique catholique était un pays très industrieux et très avancé en agriculture. — Raison de plus, ajoute-t-on, l'Irlande ne ressemble à rien; l'Irlande, c'est l'Irlande; ce qui est vrai ailleurs n'est pas vrai là. — On ne peut nier certains défauts du caractère irlandais, à d'autres égards si plein de charme : il règne dans la *verte Érin* un goût naturel pour l'agitation, une disposition à croire que, parce que le gouvernement a opprimé jadis, une fois qu'il est devenu humain, il doit faire le bonheur de ses propres mains comme il a fait le malheur. La situation de rebelle sans rébellion paraît agréable. Beaucoup d'autres critiques peuvent être fondées : elles prouveraient seulement une chose, c'est que l'action du bien est d'autant plus lente que celle du mal a été plus prolongée. L'accumulation du mal a produit en Irlande un effet semblable à celui qu'on appelle en chimie la chaleur latente : celle-ci s'épuise tandis que le thermomètre marque toujours le même degré; mais, tout en étant niés à la fois par les ennemis et par les défenseurs officiels, les progrès moraux n'en sont pas moins réels dans une certaine mesure, et les semences de justice ont porté leurs fruits.

Si l'on doit à l'émigration d'avoir débarrassé le pays de toutes les bandes d'assassins agraires, il est certain que, pour une cause ou pour une autre, elles ne se reforment pas. L'Irlande est à cette heure une contrée où la vie des hommes est aussi en sûreté que dans aucune autre portion de l'empire britannique. Sans pousser trop loin les

inductions, ce fait nouveau ne prouve-t-il pas au moins l'assoupissement des passions haineuses dont le meurtre était le symptôme cruel? Il n'est pas possible, je le crois, de contester l'heureuse influence exercée par les *national schools*. Si les partis extrêmes se liguent pour les attaquer, c'est qu'elles ruinent l'esprit de faction. Leur plus grand mérite, quoique ce mérite soit grand, n'est peut-être pas de répandre l'instruction : elles inspirent des sentimens de conciliation, et font comprendre qu'un gouvernement peut n'être pas toujours un ennemi. Les fondateurs des *national schools*, les hommes impartiaux de toutes croyances appelés à les diriger, seront considérés un jour comme les régénérateurs de l'Irlande. J'ai bien des fois entendu dire à des gens en guenilles : « Les enfans qui grandissent seront moins malheureux que ne l'ont été leurs pères; ils seront instruits, ils sauront gagner leur vie, ils se détesteront moins. » Ces pauvres gens sont infiniment plus reconnaissans du soin pris pour les instruire que de tous les secours pécuniaires. C'est pour eux la preuve que l'Angleterre ne cherche pas à les dégrader; cela les charme et les étonne. Si grande que soit leur détresse, les Irlandais ont en horreur le *poor house;* ils aiment tant la liberté et peut-être l'oisiveté! On les voit causer autour de leur feu de tourbe ou au coin d'un champ, appuyés sur leur bêche, comme s'ils étaient des méridionaux. La conversation et, je crains, la conversation politique est la consolation de leur misère; mais tous savent et quelques-uns disent que les propriétaires ont fait de grands sacrifices pour les empêcher de mourir de faim. Quelles qu'en soient les causes, la famine, l'émigration, la conduite du gouvernement anglais, celle des propriétaires, l'excès des malheurs ou le développement des lumières, la situation s'est sensiblement améliorée, et l'état moral du peuple irlandais ne ressemble pas au tableau qu'on en fait. Il paraît être dans une situation incertaine et transitoire plutôt que passionnée. J'ai plus d'une fois adressé cette question à des hommes en guenilles : « A quelle cause attribuez-vous la misère du peuple en Irlande? » On m'a répondu : « Nous avons pensé ceci, nous avons pensé cela, nous ne savons plus que croire, mais des hommes ne devraient pas être aussi malheureux que nous le sommes. » Dans la classe plus élevée, dans celle qui « mange du pain, » pour répéter l'expression avec laquelle un enfant me l'a une fois désignée, l'amertume paraît plus vive, soit qu'on y sente plus fortement les griefs, soit qu'on y exprime plus librement sa pensée.

Néanmoins il y a toujours quelque chose de fondé dans les préjugés, et il serait superficiel de passer trop légèrement sur les accusations qu'adressent au climat irlandais et à la race celtique les détracteurs de l'Irlande. Lorsqu'on soutient avec raison que l'action

de la législation est très considérable sur les mœurs, on ne saurait nier à plus forte raison celle de la religion; mais d'un autre côté il faut que toutes les conditions soient portées en ligne de compte, il faut savoir pourquoi tel climat, telle race, telle religion, produisent en Irlande des effets qu'on ne saurait leur imputer ailleurs. En Irlande, tout est original; le climat, l'aspect des lieux, la nature des caractères, le tour de l'esprit et les élémens contraires y sont dans un état de lutte constant. Pour donner une idée exacte de la situation de ce pays, il faudrait pouvoir à la fois le peindre en touriste et le juger en philosophe. Chacun se fait une idée de ce qu'on appelle un climat tempéré, un climat du nord, un climat du midi; celui de l'Irlande n'a de rapports avec aucun des trois. C'est d'abord le climat d'une île et ensuite celui du nord-ouest; cela veut dire des journées d'hiver chaudes comme celles d'été et des jours d'été froids comme ceux d'hiver; beaucoup de pluie, toujours du vent et peu de soleil, une température variant plusieurs fois dans le cours d'une journée et plus égale qu'aucune autre relativement aux différentes saisons de l'année. « C'est un charmant climat que celui-ci, me disait un Irlandais. Nous n'avons jamais ni froid ni chaleur; le vent sèche la terre et supplée le soleil. » Lorsque le vent d'est ne règne pas, l'atmosphère est imprégnée d'une humidité pénétrante. Les jours de pluie, très communs, ne sont pas même les plus humides. L'hiver, quand souffle la tempête, on se croirait en mer, tant le vent sévit avec violence, et les gens sortent de leurs cabines pour apprécier les ravages de l'ouragan, comme un marin à la cape examine les avaries qu'il devra réparer dès que le calme sera revenu; mais, à la première éclaircie, sans avoir éprouvé les rigueurs des contrées septentrionales, on a toutes les jouissances de leurs printemps magiques. L'air est doux, la terre est couverte d'herbes et de fleurs; il n'est pas de chose plus délicieuse et plus rare qu'un beau jour d'Irlande. Si le ciel est bas, tellement bas qu'on aurait envie de se baisser pour voir au loin, ces nuages venus des extrémités de l'Atlantique déroulent presque au niveau du sol des formes d'une ampleur grandiose, et en dépit de la latitude, l'épaisseur leur donne des couleurs si puissantes, que les teintes paraissent chaudes. Au lever du soleil (qui se lève tard ici en hiver), tandis que l'éclat de la lumière est encore intercepté par la couche épaisse des nuages, quelques rayons brisés frappent celle-ci par en bas et produisent des effets de couleur d'une violence admirable. C'est qu'aussi en Irlande, le fluide humide est toujours en mouvement; on y connaît à peine les brouillards épais de l'hiver, bien que dans les beaux jours d'été une brume de chaleur intercepte souvent les rayons du soleil, comme si on était sous les tropiques.

En somme, l'Irlande est un pays salubre, on n'y meurt que de faim, et comme dans certaines parties il règne sous un sol gras et riche une couche de pierres calcaires, la terre, continuellement arrosée et drainée par la nature, devient d'une fécondité admirable. Malheureusement ce climat, qui ne nuit point à la santé et qui certes n'arrête pas l'accroissement de la population, porte singulièrement à la mollesse. A degré égal de misère, un homme vivra peut-être en Irlande quand il ne pourrait ailleurs supporter les mêmes privations : l'air y est peu stimulant et sans influences pernicieuses; mais certainement celui qui veut travailler en Irlande comme on travaille dans un autre pays doit être au moins aussi bien nourri, je crois même qu'il doit l'être mieux, pour être en état de résister à l'influence énervante de l'atmosphère. C'est l'action combinée du climat et d'une nourriture insuffisante qui explique la langueur de l'ouvrier irlandais en Irlande. J'ai dit plus haut quel était le prix de l'alimentation dans les *poor houses*, trois sous français par jour. Cette alimentation est encore supérieure à celle de la population pauvre. Un père de famille gagne en été 8 *pence*, c'est-à-dire 16 sous français, sur lesquels doit vivre une famille toujours nombreuse; encore autrefois était-il très difficile de se procurer de l'ouvrage, et même depuis l'émigration, en comptant comme de raison les dimanches et les jours de fête, les enterremens auxquels se rend toute la population, une chose, une autre, les tempêtes violentes, — l'ouvrier irlandais occupé ne travaille guère plus de cent cinquante jours par an. Travaillant la moitié moins de temps que l'ouvrier anglais ou français, moins bien payé qu'eux, il ne se nourrit aussi qu'à moitié, et tandis qu'il souffre cruellement, son travail se ressent de sa faiblesse; on a reconnu dans les grands travaux qu'en définitive le prix de la main-d'œuvre était toujours aussi cher en Irlande qu'en Angleterre. Les animaux de travail n'étant guère mieux nourris que ceux qui les conduisent, hommes et bêtes sont toujours affamés. Peut-être aussi les longues soirées d'hiver et le grand nombre de journées inoccupées contribuent-ils à maintenir dans la campagne, en Irlande, cet état d'agitation politique qui se remarque sur le continent parmi les ouvriers des grandes villes, dont la profession est sédentaire; mais quand on considère dans son ensemble ce malheureux peuple d'Irlande si déguenillé et si intelligent, plein de vivacité et d'esprit, incapable d'efforts suivis, on ne peut s'empêcher de s'écrier : Voilà les conséquences de la misère héréditaire! Quand on réfléchit aux causes des vices qui accablent ces malheureux, vices que l'on retrouve, sans être toujours accompagnés des mêmes vertus, partout où l'homme a subi les entraves de la tyrannie, on réprime un premier sentiment de dédain pour tourner sa colère contre les causes du mal.

Tout le monde convient que les effets économiques créés par une législation injuste ne peuvent être détruits en un jour. Comment peut-on se refuser à admettre qu'il en soit de même pour les effets moraux? Le plus grand crime de l'oppression est d'abaisser l'opprimé. Lorsque l'oppresseur devient juste et humain, l'opprimé reste longtemps avant de paraître son égal. Il semble en quelque sorte, par ses mœurs, justifier après coup la tyrannie du passé; la sympathie qu'excitait l'injustice dont il était victime a disparu avec elle : on le plaint moins et on le juge plus sévèrement. Ce n'est pas en un jour que la loi donne l'activité, la prévoyance, l'industrie, les lumières et les vertus de l'homme libre. On dit que l'Irlande n'est jamais satisfaite, que chaque concession nouvelle accroît l'ardeur de ses exigences : je ne sais. Il est possible que les Irlandais soient toujours ce peuple qui n'a jamais pu être dompté et qui n'a jamais su garder son indépendance; mais voici ce dont je suis certain, c'est qu'en matière de justice ce n'est pas assez de faire beaucoup : on n'a rien fait quand on n'a pas tout fait. Une grosse injustice, qui blesse à la fois le sentiment national et le sentiment religieux, subsiste toujours. Il y a dans la législation un péché capital capable de détruire à lui seul la fécondité de toutes les bonnes semences. Une des plus grandes fautes politiques que l'on puisse commettre dans tous les pays, c'est, en brisant les fers, de laisser subsister leurs empreintes, c'est d'afficher le dédain pour les sentimens tout en respectant les droits. Quand deux causes peuvent être assignées à un mal cruel, — l'une obscure, confuse, inventée peut-être par le préjugé, l'autre claire et palpable, celle-là irrémédiable, celle-ci à la portée du législateur, — il n'est vraiment pas permis d'hésiter, et l'Angleterre n'a pas le droit de se plaindre de l'ingratitude de l'Irlande, tant qu'elle ne saura pas elle-même sacrifier ses préjugés.

Par ses mœurs, par ses croyances, par sa misère, par l'action calculée de la législation, le peuple irlandais a été jeté en dehors du mouvement de la civilisation britannique. Amoureux des traditions du passé, respectant toutes les ruines qui jonchent le sol de sa patrie, les familles de ses chefs naturels ayant pour la plupart disparu dans les guerres civiles, il a dû, dans son isolement et dans sa faiblesse, chercher un guide et un maître. Qui pouvait être ce guide et ce maître, si ce n'est le clergé catholique? L'influence du clergé est le fait dominant de la situation morale de l'Irlande. Les catholiques riches et laïques eux-mêmes, dans l'état d'opposition de classes qui divise ce pays, ne sauraient exercer l'influence politique d'un clergé qui, sortant des rangs du peuple, s'en distingue par l'instruction, par le caractère sacré, par l'organisation, sans que les liens de classes soient ou paraissent jamais brisés. Le clergé a souffert tout ce qu'a

souffert le peuple; il personnifie son malheur et son histoire. Si puissante en ce qui concerne les mœurs, la nationalité irlandaise est plus vraie en religion qu'en politique. Depuis longtemps, elle n'aspire plus à l'indépendance absolue; elle tend seulement à créer un empire dans l'empire. C'est avec une grande raison que M. Burke écrivait il y a soixante ans: « Prenez garde, le catholicisme en Irlande n'est pas seulement une religion, c'est aussi une nationalité. » Bien plus, à côté de l'abandon de soi-même et d'une imprévoyance dégradante, par une noble réaction de la nature humaine, l'âme du pauvre en Irlande s'élève à une contemplation passionnée du bonheur éternel. Le malheur a engendré chez lui un état moral mélangé d'insouciance et d'enthousiasme, de ce qu'il y a de plus abject et de plus élevé, et qu'on peut appeler le mysticisme de la misère. Tout le porte à rester fidèle à la vieille religion, pour me servir de son expression habituelle, et au clergé qui le soutient par ses consolations spirituelles, alors que tout secours humain paraît impuissant.

En un sens, les ennemis du clergé irlandais ont raison; il n'y a de questions politiques véritablement graves dans ce pays que les questions religieuses ou celles adoptées par le clergé. La paix avec l'église peut seule diminuer l'agitation permanente des esprits, et la sanction morale de l'acte d'union, c'est un concordat avec Rome. Oui, la situation actuelle de l'église catholique d'Irlande perpétue le malaise, accroît le trouble des esprits, maintient l'état chronique de désaffection qui ronge ce beau pays. C'est un grand malheur pour l'Irlande que l'action de la religion et celle de la civilisation y soient en quelque sorte ennemies, c'est un grand malheur pour l'église, pour le gouvernement et pour le peuple. Il serait grand temps de faire cesser une guerre qui produit la misère et le crime : dans ce pays, la responsabilité morale est cruelle pour ceux qui gouvernent comme pour ceux qui sont chargés du salut des âmes.

On ne voit pas sans surprise les hommes s'indigner, s'irriter même quand, dans le champ de la morale et de la politique, ils récoltent ce qu'ils ont semé. On a fait des lois pour empêcher les catholiques irlandais d'acquérir l'instruction et la richesse, puis on s'étonne de leur ignorance et de leur misère. On maintient le clergé catholique dans une situation extra-légale, en même temps on s'indigne de ne pas trouver en lui une force gouvernementale; ses principes sont attaqués au nom de la liberté, et sa conduite est accusée au nom de l'ordre. Évidemment, tout principe d'autorité possède une tendance vers le despotisme. L'Angleterre elle-même, qui a su si glorieusement trouver les moyens de concilier l'ordre et la liberté, en offre plus d'un exemple. Sous la reine Anne, la chambre des lords n'a-t-elle pas ordonné que le fameux décret de l'université d'Oxford

sur l'obéissance passive fût brûlé par la main du bourreau comme contraire à la liberté du sujet et aux lois du royaume? Mais lorsqu'il s'agit de l'empire britannique, la question véritable n'est pas de savoir quelles sont les tendances générales de l'église catholique dans les pays où elle domine. Si la religion catholique est celle de la majorité en Irlande, elle est celle de la minorité dans l'ensemble des îles britanniques. Son action politique ne peut s'exercer que dans la nomination d'un douzième des membres du parlement impérial, et on ne saurait comprendre comment la religion d'une minorité catholique menace les libertés civiles d'un pays protestant. Il y a plus, l'accusation réelle portée contre le clergé irlandais est de tout autre nature : c'est celle de semer l'agitation, de fomenter la haine du pauvre contre le riche et d'exciter des sentimens de déloyauté, en se servant de ce mot dans le sens anglais.

La nature de ces imputations prouve à elle seule qu'en accusant l'église irlandaise, c'est autre chose que le principe catholique qu'on attaque : il n'est pas de l'essence de la religion catholique d'être animée d'un esprit révolutionnaire et de se livrer à des manœuvres socialistes. C'est un manque de respect pour la sainteté du dogme et pour celle de l'église de rendre celle-ci responsable des vices d'un système qui lui a été imposé par les conséquences nécessaires de l'intolérance exercée contre elle. Je l'ai déjà fait remarquer, l'église catholique d'Irlande n'a pas d'existence légale; ce qui est plus grave, elle subsiste par les dons d'une population misérable. Que des préjugés ennemis s'efforcent d'agrandir le débat et essaient de confondre une exception funeste avec le principe; que des amis violens ne craignent pas de compromettre le principe, afin de couvrir l'exception; qu'ils semblent s'entendre implicitement les uns et les autres pour dissimuler la vérité : — c'est ce qu'on rencontre d'ordinaire dans l'histoire des passions; mais pour qui conserve en même temps sa foi et son impartialité, il ne s'agit en réalité que d'une question de politique pratique, — l'appréciation des effets de la contribution volontaire appliquée à l'église catholique d'Irlande.

Lorsqu'une société est assez heureuse pour posséder à la fois ces deux biens, des sentimens religieux et des mœurs publiques, elle se gouverne en quelque sorte elle-même. Tout ce qui est la liberté lui convient, et le système de la contribution volontaire peut être sans inconvénient, appliqué aux États-Unis aussi bien que dans certaines parties de l'Écosse. Il n'en est pas de même là où le sentiment religieux est défaillant, ni là où les mœurs publiques sont faibles, et si, par suite d'événemens séculaires, la foi religieuse se confond avec les passions nationales, si les intérêts de la politique et ceux de la religion s'unissent dans les cœurs, si la diversité des croyances stimule

les haines de classes, alors la contribution volontaire pour l'entretien des ministres du culte devient un système extrêmement dangereux. Ce serait une erreur d'espérer que l'organisation de la hiérarchie puisse, dans une situation pareille, conjurer tous les périls. Le prêtre nommé par l'évêque ne dépend-il pas toujours pour sa subsistance du bon vouloir de ses paroissiens? Ceux-ci peuvent à leur gré le mettre dans l'aisance ou le plonger dans la misère. Il est moralement leur directeur et matériellement leur dépendant. Sans doute le montant de la contribution à payer par les catholiques suivant leur fortune est en principe réglé dans chaque diocèse, mais qui ne comprend que ces règles doivent être mal observées? Elles le sont à ce point que la rétribution devient tout à fait arbitraire et se perçoit parfois de la manière la plus fâcheuse. Il n'y a là aucun rapport avec ce que nous appelons en France le casuel; c'est par l'aumône, à la façon des ordres mendians, que vit le clergé irlandais; encore ceux qui prennent sur leurs privations pour l'aider à soutenir son existence et son rang sont-ils ceux-là mêmes dont il doit diriger les consciences et contrôler les préjugés. En Irlande, le système de la contribution volontaire est donc de nature à produire des effets à peu près semblables à ceux du suffrage universel appliqué à la nomination des ecclésiastiques, suffrage universel d'une seule classe et de la classe pauvre, d'une seule nation quand il y a deux nationalités en présence, n'agissant pas directement sur la nomination, mais exerçant tous les jours une influence indirecte! S'il était vrai que le prêtre irlandais, si remarquable par sa piété, par son zèle, par sa moralité, toujours prêt à censurer avec fermeté et à corriger avec vigueur les mœurs individuelles, fût faible, incertain, vacillant devant les passions générales, et quelquefois parût être leur instigateur ou leur complice, il n'y aurait pas lieu d'en être surpris. Comment remplir la tâche ingrate de demander de l'argent à des gens qui meurent de faim, et ne pas ménager leurs préjugés? comment vivre par l'aumône des mendians, et leur prêcher les vertus sociales en même temps que les vertus chrétiennes? D'ailleurs, les choses humaines ne sont pas d'une clarté absolue; on peut croire bon d'exciter les passions quand elles ravivent la foi; on se sert sans scrupule de l'arme de la politique lorsqu'on se persuade qu'elle protége la cause de la religion, et que l'influence de l'homme de parti accroît celle du prêtre.

Cependant les vertus chrétiennes sont capables de triompher des vices de la situation la plus fausse, et grâce au respect héréditaire du peuple irlandais pour son clergé, celui-ci pourrait maintenir son autorité par la seule puissance du caractère religieux. Il n'est nécessaire ni de nier des accusations peut-être trop généralisées, ni de les

faire porter sur la religion, pour expliquer une agitation que ferait naître la position du clergé irlandais sans aucune provocation de sa part. Ceux qui ont créé cette situation, ceux qui la maintiennent, sont responsables de ses conséquences fatales. A côté de ce clergé qui vit à la lettre sur le denier de la veuve et de l'orphelin, il en existe un autre très respectable dans ses mœurs, mais dans des conditions différentes à tous autres égards. De tous les contrastes, le plus choquant n'est pas le contraste de l'inégalité naturelle des conditions, c'est celui de l'inégalité légale dans des positions semblables. Ici les positions ne sont pas même semblables. Le clergé rétribué a pour fidèles les gens riches, l'autre les pauvres; celui-ci possède un troupeau nombreux, celui-là dans beaucoup de paroisses compte à peine quelques auditeurs, et, ce qui est tout en Irlande, le clergé rétribué est anglican, le clergé non rétribué est catholique et Irlandais. On a cru résoudre la difficulté en changeant la dîme en une contribution sur le propriétaire; mais chaque fois que l'Irlandais pauvre remet son offrande au prêtre catholique, ce sacrifice réveille son amertume, et rappelle les griefs anciens de l'Irlande. Qu'il me soit permis de répéter encore ici le mot si puissant de M. Burke : « Le catholicisme en Irlande est non-seulement une religion, c'est aussi une nationalité. » Pourquoi le clergé protestant est-il rétribué? pourquoi le clergé catholique ne l'est-il pas? Si l'Angleterre n'a pas agi en Écosse comme en Irlande, bien que le culte dominant n'y fût pas le culte anglican, c'est que l'Écosse n'a pas été conquise. Ces biens que possède aujourd'hui le clergé anglican ont autrefois appartenu à l'église catholique d'Irlande. Pourquoi n'en jouit-elle plus? Encore une fois, parce que l'Irlande a été conquise. L'Irlande est donc traitée en pays conquis; la liberté religieuse a été rendue, mais la blessure du sentiment national n'a pas été cicatrisée. Pour peu que l'on ait visité ce pays et causé avec quelques hommes du peuple, on voit à quel point cette question des biens du clergé agite les esprits. Après tous les récens efforts de l'Angleterre pour se concilier l'Irlande, il semble qu'elle n'ait rien fait, parce que ce déni de justice subsiste encore.

Jamais ceux qu'animent des passions contraires ne comprennent bien les questions de sentiment. Il a fallu toute la supériorité de M. Pitt pour penser, comme M. Fox, que la première chose à faire pour pacifier l'Irlande était de subvenir sur les fonds de l'état aux dépenses du clergé catholique en Irlande, et de lui donner ainsi un équivalent pour ses biens irrévocablement perdus. Certes chacune des lois pénales était plus odieuse que l'injustice dont l'église catholique d'Irlande est victime; le grand acte de l'émancipation paraît d'une importance plus considérable que ne peut l'être la simple ré-

tribution du clergé catholique : on oublie que sur tous ces points la question de sentiment est la même. C'est la puissance des émotions qu'ils éprouvent, et non l'importance du but, qui agite les hommes. Il n'était ni grand politique ni grand connaisseur du cœur humain, celui qui disait avec étonnement dans la chambre des lords : « Nous n'entendions pas parler des catholiques avant d'avoir adouci les lois contre eux; depuis que nous les avons délivrés d'une partie de l'oppression, ils se montrent désaffectionnés. — Cela est vrai, lui a-t-on répondu; mais cela prouve que vous avez fait trop ou trop peu; vous n'avez aujourd'hui ni les bénéfices de la rigueur ni ceux de la douceur. Les lois qui empêchaient les catholiques d'acquérir la puissance et la richesse sont rappelées, les lois qui pouvaient les irriter subsistent. Si vous étiez déterminés à offenser les catholiques, vous auriez dû les maintenir dans leur état de faiblesse; si vous avez pris la résolution de laisser jouir les catholiques de leurs forces naturelles, vous auriez dû cesser de les offenser; et comme il n'est pas sur la terre un homme assez dépravé pour songer à imposer aux catholiques d'Irlande leurs anciennes chaînes, quelle absurdité de ne pas rendre leurs dispositions amicales, quand on laisse leurs bras et leurs jambes libres? »

Les violences de l'intolérance politique et religieuse n'ont pas complétement disparu, mais c'est en général par des argumens d'une autre nature qu'on attaque aujourd'hui l'Irlande; on dit : — La famine, la dépopulation, l'expropriation, suffisent pour régénérer ce pays; il est inutile de s'occuper d'autres questions, les fléaux matériels dispensent désormais d'être justes. — Qui parle ainsi blesse non-seulement l'honnêteté, mais méconnaît la réalité de la situation; nulle part autant qu'en Irlande les causes morales n'ont agi sur les faits matériels : c'est à la justice de réparer les maux de l'oppression, c'est l'équité seule qui peut donner la confiance et le crédit, plus que jamais nécessaires au moment d'une transformation. D'ailleurs, qu'on ne s'y trompe pas, l'Irlande n'est pas un pays vaincu par la famine et prêt à céder la place à des occupans étrangers; beaucoup de sociétés fières de leur prospérité ne manifestent pas l'énergie et la jeunesse qui éclatent sur cette terre, dont les habitans sont destinés, dit-on, à disparaître. Si tout paraît faire question en Irlande, la population, le mode de fermage, les procédés d'agriculture, l'administration, la justice, l'éducation publique, la nationalité, la religion; si sur toutes ces questions plane le plus cruel de tous les problèmes de l'humanité, le paupérisme; si l'on n'est d'accord que sur un point : l'étendue de la misère, — au milieu de tant de choses incertaines ou du moins débattues, il est possible de reconnaître une amélioration sensible dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel. Ce

conflit de tous les élémens qui se heurtent sans rien perdre de leur force n'est pas une décomposition; ce chaos à travers lequel l'esprit ne sait rien entrevoir, c'est celui d'une création nouvelle, on sent vibrer la vie sous les ruines; l'ancien état de choses fait insensiblement place à une société mieux organisée, et l'avenir, toujours obscur, paraît cependant assuré. Les individus ont souffert, beaucoup souffrent encore, mais l'Irlande est sauvée, et peut-être ne sera-t-elle pas toujours une exception cruelle parmi les malheurs de l'humanité. Il dépend de deux puissances, l'une temporelle, l'autre spirituelle, d'accélérer ou d'arrêter des progrès incontestables, de perpétuer la misère ou de l'atténuer. Tous les systèmes reconnaissent également cette vérité : une des plus grandes causes de la détresse de l'Irlande, c'est le manque de capitaux. Que les capitaux anglais consentent à venir chercher des placemens en Irlande, où ils rapporteraient le double de ce qu'ils rendent en Angleterre; que l'Irlande possède à la bourse de Londres un crédit semblable à celui dont jouit Ceylan ou l'Amérique du Sud : toutes les améliorations qui paraissent aujourd'hui chimériques deviennent à l'instant même possibles. Pour les stimuler, il n'y aurait besoin ni d'expatrier ceux-ci, ni de ruiner ceux-là, ni d'inventer des systèmes nouveaux, ni d'accroître les dépenses du gouvernement; il suffirait de laisser agir l'instrument du travail que l'Angleterre possède en si grande abondance. A d'autres égards, l'Irlande a pu se plaindre des conséquences inévitables de sa position géographique; mais son union avec l'Angleterre lui donne des moyens de se relever qui n'existeraient pour aucun autre pays aussi pauvre, livré à ses propres forces. Malheureusement, si les intérêts de l'Angleterre et de l'Irlande sont identiques, les passions sont ennemies dans les deux pays, et l'antagonisme des passions l'emporte sur la communauté des intérêts. Une seule chose peut faire abonder les capitaux en Irlande, c'est le repos définitif et assuré de cette île, et c'est à troubler ce repos que chacun tour à tour semble s'appliquer. On a peine à comprendre l'acharnement d'une lutte qui a le paupérisme pour témoin et pour victime, et qu'après des siècles d'expérience on hésite à se montrer complétement juste et à assurer le progrès matériel. Lorsqu'il quitta la vice-royauté d'Irlande, il y a plus de cent ans, lord Chesterfield disait à un évêque anglican : « Songez moins à la papauté et plus à la pauvreté. » C'est pour n'avoir pas suivi ce conseil que des millions d'hommes ont péri et que des millions d'hommes souffrent encore.

JULES DE LASTEYRIE.

Irlande, juillet 1853.

# LE TIERS-ÉTAT

ET

## DE SON ROLE POLITIQUE EN FRANCE.

---

*Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-État*, par M. Augustin Thierry.

---

On ne mesure l'action exercée par les esprits créateurs qu'en comparant le point où ils ont pris la science avec celui où ils l'ont conduite. En se reportant à ce qu'étaient les études historiques pour la génération qui nous a précédés, nous embrassons sans effort l'étendue de la révolution qui s'opéra sous l'influence de quelques intelligences supérieures éclairées par le jour que les bouleversemens de notre siècle ont soudainement répandu sur le passé. Qu'était l'histoire de France pour la jeunesse à laquelle on l'enseignait d'après les résumés d'Anquetil? Qu'était-elle pour nos pères, condamnés à l'étudier dans les dissertations du père Daniel et les narrations pompeuses de l'abbé Velly, les seules sources ouvertes aux gens du monde depuis que le sévère Mézeray avait vieilli et que Varillas était enterré sous l'amas de ses compilations indigestes? Quelle idée éveillait dans l'esprit, quelle émotion pouvait susciter dans l'âme ce froid récit espacé règne par règne, dans le cours duquel tous les acteurs revêtaient le même costume, parlaient la même langue, exprimaient invariablement les mêmes idées? La France administrative de Colbert, la monarchie absolue de Richelieu, les guerres de Flandre du grand roi et les plaisirs de sa cour, tel était le cadre où se montraient, habillés comme on l'était au Théâtre-Français avant la réforme de Talma, ces chefs barbares qui avaient renversé la société gallo-ro-

maine, sans même soupçonner l'existence de la future monarchie française dont on les proclamait rois. Dans cette longue galerie qui s'ouvrait à Pharamond pour se clore à Louis XV, venaient se ranger, comme des héritiers naturels se succédant les uns aux autres, Clovis en manteau fourré d'hermine, Childéric transformé par Velly en prince aimable, perdant sa couronne pour avoir trop aimé, et les princes fainéans dépeints les uns en moines, les autres en Sardanapales. Puis arrivait Charlemagne, vêtu en roi de cœur; plus loin, suivaient dans leur rang et ordre les rois capétiens, sans que rien laissât soupçonner ni par le fond des choses ni par la couleur la transformation sociale dont l'avénement de la troisième dynastie avait été la manifestation en même temps que la conséquence.

Dans ces placides récits, on montrait les successeurs de Hugues Capet triomphant, par la seule force de leur droit monarchique, de la rébellion des grands vassaux; l'émancipation des communes était présentée comme un retour sous la domination directe des rois légitimes; puis l'on vous faisait voir ceux-ci triomphant de l'Angleterre par leur épée au XV^e^ siècle, comme ils avaient auparavant triomphé de la féodalité. Dans ce programme, le pouvoir royal était le seul pivot de l'activité nationale, l'alpha et l'oméga de l'histoire. L'œuvre principale des écrivains qui se vouaient à l'écrire consistait naturellement dès lors à éclairer les origines de la monarchie, à faire ressortir son antiquité et ses droits, à décrire les batailles où nos rois marchaient toujours au premier rang, et les fêtes brillantes de leur cour, qui avait fait de la France la plus policée des nations en même temps que la première des monarchies.

L'université impériale goûtait assez cette manière d'écrire l'histoire. L'empereur Napoléon, qui tenait fort à hériter de Charlemagne, aimait à voir celui-ci succéder à Clovis, afin de parfaire les quatorze siècles monarchiques dont il entendait être l'expression dernière et suprême. La restauration attachait un prix plus grand encore à renouer la chaîne des temps et à faire émaner de l'initiative royale toutes les institutions et tous les progrès; mais le temps des lieux communs et des généralités historiques était passé. Une grande révolution s'était opérée dans l'opinion au sein de la France émancipée; des partis s'étaient constitués autour d'une tribune retentissante, et, pour paraître avec plus d'autorité sur le théâtre des luttes politiques, ceux-ci aspiraient à se donner des racines dans l'histoire. Au grand air de la liberté, tous les horizons furent agrandis, et, sous l'ardent reflet des révolutions, le passé rayonna de lumières inattendues. Deux hommes contribuèrent surtout en France à renouveler les études historiques : M. Guizot par ses cours et M. Augustin Thierry par ses livres imprimèrent à la pensée publique une impulsion fé-

conde en introduisant dans l'histoire, l'un l'esprit politique issu des temps modernes, l'autre la couleur locale empruntée à la vivante évocation du passé. Tandis que l'auteur de l'*Histoire de la Civilisation en France et en Europe* étudiait dans leurs élémens générateurs la formation des sociétés modernes et celle des gouvernemens libres, l'auteur de l'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands* s'emparait du plus grand épisode du moyen âge après celui des croisades et le peignait avec un éclat incomparable. M. Thierry, substituant l'histoire des peuples à celle des individualités royales, faisait pour la première fois revivre dans un grand tableau les races les plus diverses par leur origine, par leur génie et par leurs destinées : élémens antipathiques destinés à se fondre par le travail des siècles dans une glorieuse unité. La brutalité de l'oppression et les joies sensuelles de la conquête, les humiliations et les tristesses du servage, l'orgueil des vainqueurs, le désespoir des vaincus dépossédés de la terre natale, — tous ces contrastes d'abord terribles, puis affaiblis de génération en génération, mais toujours persistans lors même que le secret en échappe, — des luttes gigantesques finissant par des guet-apens de voleurs, des combats homériques aboutissant à des légendes, — telle fut l'épopée par laquelle M. Augustin Thierry remplaça les traités philosophiques du XVIII^e siècle et les œuvres incolores qui les avaient précédés.

Un tel début révélait une mission : l'écrivain y dévoua sa vie et ses forces. Pendant que M. Guizot était contraint de suspendre pour les devoirs de la vie publique ses grands travaux commencés, M. Thierry s'enfonçait de plus en plus dans la retraite et dans le silence. La Providence, comme si elle eût voulu l'isoler de ce monde, ne lui avait laissé que la lumière intérieure; il dut faire recueillir par d'autres mains ces fruits du savoir destinés à mûrir laborieusement pour lui dans le silence et dans la nuit, et ce fut sous le reflet de sa pensée qu'il contempla cette nature extérieure resplendissante sous son pinceau de tant de couleurs et de clartés.

Après avoir donné à l'Angleterre l'explication du grand fait historique qui l'a constituée, et dont l'empreinte est restée vivante dans ses mœurs comme dans ses lois, M. Thierry appliqua sa pensée et sa méthode à la France. Il voulut la doter, non d'une histoire complète, rendue difficile par la variété de nos transformations sociales et la diversité des races qui les ont subies, mais de récits épisodiques dans lesquels cette histoire viendrait se condenser autour d'un petit nombre de types habilement choisis. Les *Lettres sur l'Histoire de France* et les *Récits des temps mérovingiens* ont éclairé les siècles les plus obscurs par de saisissantes évocations. Autour d'un chef barbare, quelquefois autour d'un moine ou d'une jeune fille, vient se

grouper ou une classe ou une race entière, et dans ces admirables esquisses, c'est le cœur de tout un peuple qu'on sent battre dans quelques poitrines.

Cependant, en consommant cette révolution littéraire dans l'isolement complet des joies et des affaires du monde, M. Augustin Thierry était loin de demeurer étranger aux passions qui agitaient la France: il en subissait l'influence et les reflétait vivement dans tous ses écrits. Sans le vouloir et sans le soupçonner, il transportait parfois rétrospectivement dans le domaine de l'histoire l'esprit des luttes engagées par le libéralisme de la restauration contre les théories politiques de la droite. C'était le temps où M. Royer-Collard posait à la tribune, à l'état de théorie philosophique, le gouvernement des classes élevées par la pensée et par le travail. M. Guizot préparait par ses livres l'œuvre à laquelle il allait consacrer sa vie. Benjamin Constant s'attachait à ramener à des formules précises les doctrines de l'école libérale. — M. Thierry s'efforça de donner une généalogie à cette école fort ignorante du passé, et qui s'obstinait à ne dater que de 1789. C'était au nom de l'histoire qu'il prétendait transporter à la bourgeoisie cette légitimité du droit et cette prédominance dans l'exercice de la puissance publique que la royauté réclamait pour elle-même, au nom des principes qui avaient constitué la nation depuis l'origine de la monarchie française.

A l'ardeur de ces luttes succéda, après la révolution de juillet, l'apaisement protecteur qui suit la victoire et la modération que suscite la responsabilité. L'illustre historien avait vu dans l'érection de la monarchie de 1830 la consécration logique et solennelle de toutes ses théories historiques. A ses yeux, la bourgeoisie venait d'imiter ce qu'avait fait l'aristocratie française au x<sup>e</sup> siècle en imprimant à une victoire, œuvre légitime du progrès des temps, le sceau définitif qui marque presque toujours les grandes transformations sociales. Dans un renouvellement de jeunesse et d'ardeur, il se dévoua à étudier, en remontant à ses sources les plus obscures, l'origine de ce tiers-état qui, parvenu à la plénitude de son développement intellectuel et de son influence, venait de faire un roi à la manière des grands vassaux couronnant le duc de France. Préoccupé de sa pensée fondamentale, il put arriver à M. Thierry de faire souvent dans le passé la part de la bourgeoisie trop grande, celle de la noblesse et surtout la part de l'église trop petite; il parut parfois méconnaître que, sans figure et au pied de la lettre, la France avait été faite par la main du clergé du VI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, et que ses frontières avaient été tracées par le sang de la noblesse du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup>. On aurait dit parfois qu'il portait aux deux premiers ordres de l'état des sentimens analogues à ceux que le duc de Saint-Simon professait pour le troisième; et si l'élévation de sa pensée ne l'avait défendu

contre les entraînemens de sa nature, on aurait pu craindre qu'il ne devînt le Boulainvilliers de la bourgeoisie.

C'est mûrie par les années, et sans doute aussi par les déceptions, que cette pensée nous arrive aujourd'hui. L'*Essai sur l'histoire de la formation et du progrès du tiers-état* est le résumé fidèle et comme le solennel testament de cette laborieuse vie, si passionnée dans son calme, si animée dans sa solitude. L'école monarchique avait donné l'établissement de la royauté comme but final à l'histoire. C'était pour arriver au plein épanouissement de l'autorité royale telle que la France l'avait possédée au XVII^e siècle, qu'au dire de ses écrivains les races conquérantes et conquises s'étaient enfin confondues, et que l'unité nationale s'était élevée sur les ruines des antiques provinces soumises à une administration uniforme. Invasion du droit romain dans le droit coutumier, prédominance conquise par le pouvoir judiciaire sur le baronage, fusion des peuples, des idées et des idiomes, tous ces miracles d'alchimie historique avaient eu pour conséquence dernière l'unité nationale constituée et représentée par l'unité monarchique. De toutes ces affirmations, M. Thierry n'en conteste qu'un petit nombre. Il accorde volontiers aux théoriciens de la puissance royale presque toutes leurs prémisses, mais il aboutit à de tout autres conclusions. Il établit qu'en faisant le vide autour d'elle, en brisant sous ses pieds toutes les forces indépendantes, la royauté préparait, dans une profonde ignorance du résultat final, l'avénement d'une classe qu'elle avait élevée sans soupçonner son avenir. Dans cet abaissement de toutes les grandes existences, dans ce nivellement du sol et des personnes, où l'école monarchique voyait un but définitif, M. Thierry ne signale qu'un moyen, et la prépondérance politique des classes industrielles et lettrées lui semble sortir du système de Louis XIV aussi nécessairement que le règne du grand roi était sorti de l'œuvre séculaire de saint Louis, de Philippe le Bel, de Louis XI et de Henri IV.

Les lecteurs habituels de ce recueil savent assez que notre pensée concorde sur ce point-là presque complétement avec celle de l'auteur de l'*Essai sur l'histoire du tiers-état*. Nous tenons comme lui pour démontré que du long enchaînement des idées et des faits qui en constituent l'unité, l'histoire de France aboutit à cette double conclusion, — que le pouvoir doit avoir chez nous pour instrumens les intelligences, et pour lest les intérêts, et que l'avénement à la suprême direction de la société des hommes qui représentent la double puissance de la pensée et du capital est un fait normal et légitime comme l'avait été au X^e siècle celui des grands barons qui représentaient alors notre nationalité naissante contre les traditions germaniques. Mais si le gouvernement de la démocratie rencontre devant lui la résistance de tous les intérêts, le gouvernement de l'aristocratie

ce le de tous les instincts nationaux, et si le génie de ce pays rend l'un et l'autre impossible, de son côté la bourgeoisie possède-t-elle toutes les qualités requises pour l'exercice du pouvoir? Est-elle, quant à présent, en mesure de l'exercer d'une manière permanente sans le concours de ceux qui constituaient jadis les ordres privilégiés de la société, et qui viennent de plus en plus, par l'effet des mœurs et des institutions civiles, se confondre dans ses rangs? A-t-elle l'esprit à la hauteur de sa fortune, et ne serait-ce pas dans le désaccord au moins temporaire qui existe entre sa mission sociale et son insuffisance à l'accomplir qu'il faudrait chercher le triste secret de toutes les révolutions de notre temps? Cette formidable question s'est certainement trouvée posée pour l'auteur de l'*Essai sur l'histoire du tiers-état*, comme elle l'est depuis longtemps pour nous-même.

Lorsqu'à la fin du x^e siècle la féodalité militaire chassa les débiles successeurs de Charlemagne pour placer l'un des siens à sa tête, et qu'elle érigea une royauté française dégagée de toute solidarité avec la Germanie, patrie primitive des conquérans, cette grande révolution eut un succès complet, et nul n'a peint en traits plus originaux que M. Thierry lui-même (1) ce changement de dynastie, œuvre d'une idée et date d'une ère nouvelle. Mais la bourgeoisie contemporaine a-t-elle réussi, et les destinées de la monarchie de 1830 ont-elles été les mêmes que celles de la monarchie de Hugues Capet? Le principe du suffrage universel, qui domine aujourd'hui tous les pouvoirs publics, n'est-il pas le contre-pied de son propre principe? La bourgeoisie a-t-elle défendu contre une surprise le gouvernement qui était la plus haute expression de ses idées, de ses vœux et de ses intérêts? A-t-elle tenté le plus léger effort pour conserver le pouvoir, et une journée n'a-t-elle pas suffi pour le lui enlever? N'avait-elle pas montré la même impuissance et la même faiblesse soixante années auparavant? N'avait-elle pas laissé sortir la spoliation et la mort d'une révolution qu'elle avait faite pour garantir sa prépondérance exclusive, et les discours des orateurs de 1791 n'ont-ils pas abouti à la république aussi bien que ceux des orateurs réformistes? D'aussi désastreuses récidives n'ont pu manquer de frapper l'esprit de M. Thierry, et peut-être ont-elles obscurci en quelques points la perception qu'en des temps moins troublés il avait de son sujet. Il y a dans son livre pourtant des pages qui jettent un jour singulier sur l'esprit natif de la bourgeoisie et sur les défaillances soudaines qui ont humilié la France depuis 1792 jusqu'à notre temps. La bourgeoisie peut y apprendre à quelles conditions elle a autrefois conquis l'indépendance, et à quelles conditions plus tard elle a conquis le pouvoir, — à quel prix de tels biens s'achètent et à quel prix on les garde;

(1) Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, et spécialement la lettre XII^e.

elle peut reconnaître aussi combien a été lente son initiation politique. Je ne voudrais d'autres témoignages que ceux de M. Thierry, d'autres documens que ceux qu'il nous fournit avec une si merveilleuse abondance, pour constater qu'après des luttes séculaires le sens de la vie publique commençait à peine à se développer dans la classe de la nation dont il retrace l'histoire. Qu'on interroge avec nous ce tableau magnifique où dans un cadre restreint se pressent tant de figures et s'amoncellent tant de siècles : ce n'est qu'après avoir résumé les traits principaux que nous chercherons à en tirer une conclusion, ou du moins à formuler quelques-unes des conséquences auxquelles, en nous aidant de ce grand travail, nous avons été conduit.

Rien ne rappelle mieux l'idée du chaos avant l'heure où la parole créatrice eut divisé les élémens et fécondé l'abîme que le flot confus de ces populations barbares destinées à former un jour les diverses nations modernes, en s'incorporant, sous la vivifiante influence du christianisme, les débris des vieilles sociétés renversées par elles. Auprès des malheureux Gallo-Romains dépossédés par l'invasion de la majeure partie de leurs propriétés héréditaires, vous apercevez les Francks, divisés eux-mêmes en deux tribus principales, l'une vivant selon le droit salique, l'autre sous la législation des Ripuaires. Bien avant celles-ci, vous découvrez sur le sol ravagé des Gaules d'autres tribus d'origine germaine, mais déjà rapprochées de la civilisation romaine par des croyances et des habitudes communes, et qui occupent une sorte de situation intermédiaire entre les sauvages conquérans et les tristes débris de l'empire, tombés de la plénitude du luxe et des jouissances au dernier degré de l'abaissement et de la misère. Chacune de ces races possède un droit distinct, et la répression pénale s'exerce de l'une à l'autre selon la qualité des personnes et la dignité originaire de leur sang. Une seule classe d'hommes reste, sans distinction d'origine, invariablement soumise à l'oppression qui l'écrase et au mépris qui l'atteint. Le Franck, le Burgonde et le Visigoth n'ont guère plus d'entrailles que le citoyen romain ou le Gaulois tributaire pour ces êtres maudits auxquels appartient à peine le nom d'hommes, de telle sorte que, dans l'infinie bigarrure de ces sociétés agitées, où les races sont partout juxtaposées sans être nulle part confondues, l'esclavage apparaît comme la seule institution commune et la seule doctrine universellement admise.

Néanmoins cette rude condition ne tarda pas à s'adoucir sous une double influence. En embrassant le christianisme, les Barbares comme les Gallo-Romains avaient subi l'influence lente, mais certaine, d'une loi de fraternité et d'une religion d'amour. Il suffisait de prier aux mêmes autels, de connaître l'identité d'origine des enfans d'Adam et la destinée commune des membres et des héritiers du Christ, pour que l'esclavage païen subît une transformation profonde. Une autre

cause, que M. Augustin Thierry met dans tout son jour, avança singulièrement cette modification, commencée avant l'invasion des Gaules : ce fut la transition par laquelle les tribus conquérantes passèrent de l'état nomade et guerrier à une situation sédentaire et agricole. L'esclave, transporté de la maison au domaine rural, quittant le service personnel pour le maniement de la charrue, avait déjà, et par ce seul fait, changé de condition : de la catégorie des choses mobilières il était entré dans celle des immeubles. Pendant que l'esclavage se transformait sous l'action de ces causes diverses, mais également puissantes, la classe des petits propriétaires libres allait diminuant chaque jour par l'effet des bouleversemens quotidiens qui transformaient sans cesse cette société mobile comme la mer soulevée par les tempêtes. Ces petits propriétaires, en disparaissant, allaient se perdre dans la classe des colons et dans celle des *lites,* tandis que, par un mouvement simultané, les esclaves transformés en serfs se rapprochaient à leur tour de cette condition intermédiaire entre l'esclavage et la liberté. Ce fut le premier pas vers la fusion des races par la création d'une population rurale ayant certains intérêts à mettre en commun en dehors de ceux des dominateurs du sol. « Dans le colonat se fit donc la rencontre des hommes libres déchus vers la servitude et des esclaves parvenus à une demi-liberté. »

Cette situation se dessine nettement à partir du VIII^e^ siècle. Alors commence à se faire sentir dans son énergie souveraine l'action civilisatrice de l'église. Maîtresse de terrains immenses concédés avec les populations rurales qui les garnissent, l'église trouvait groupés sur ses domaines ces colons et ces serfs déjà passés à l'état de semi-liberté. Des chapelles s'élevaient de toutes parts sur les ruines des temples païens, au bord des sources consacrées et dans l'enceinte des cromlechs druidiques. La circonscription immédiate de ces chapelles devint une paroisse, ce premier élément de la vie civile. De nombreux monastères furent construits au sein des solitudes en partie pour les défricher, en partie pour les protéger par une solennelle consécration. Au pied de leur clocher se groupèrent les industries indispensables à la culture renaissante et aux besoins de ces populations si diverses d'origine, mais alors réunies par une même foi et protégées par un même symbole. Tandis que les serfs défrichaient les forêts, ou s'efforçaient de retrouver les traditions perdues des arts, leurs fils étaient admis à s'enfermer dans l'enceinte sacrée; ils y vivaient dans le recueillement et dans l'étude, sur le pied de la plus complète égalité avec les fils de leurs maîtres, et l'on voyait les rois barbares incliner leur front chevelu devant ces colons et ces serfs couverts du froc monastique ou revêtus de la mitre épiscopale.

Dans les campagnes, sous l'autorité des abbés, — dans les villes, sous celle des prélats, — on vit donc renaître les rudimens de l'existence

municipale. Les traditions romaines furent recueillies et appliquées là où elles n'avaient pas entièrement péri, et ce fut conformément à celles-ci que l'église reçut le dépôt des actes qui, sous l'administration impériale, s'inscrivaient sur les registres de la cité. Le christianisme fut le centre commun qui attira tant de forces résistantes. Au x^e^ siècle, la transformation de l'antique esclavage en servage de la glèbe était consommé sur tous les points. On cessa d'appartenir à l'homme pour appartenir à la terre.

Vers la même époque se dessinait une nationalité nouvelle dans laquelle les distinctions primitives des races tendaient de plus en plus à disparaître, d'abord entre les tribus conquérantes successivement établies dans les Gaules, puis entre ces tribus elles-mêmes et le reste des populations indigènes. A ces divisions originaires se trouva substituée celle que le temps et les événemens avaient tracée. On eut d'un côté tous les possesseurs du sol, formant pour le défendre une puissante fédération militaire, de l'autre les habitans de toute origine qui garnissaient et cultivaient la terre, population sans énergie et sans nul moyen de défense, forcément soumise aux seigneurs comme les castes agricoles l'ont été sous toutes les civilisations aux castes guerrières. La première pensée comme le premier intérêt de cette confédération baroniale fut de se conférer à elle-même un caractère héréditaire et de l'imprimer à la terre, qui était le signe et le gage de sa puissance; mais ce passage de l'état viager à l'état féodal ne servit pas seulement les intérêts des possesseurs du sol et de la caste militaire : cette révolution eut aussi une influence heureuse sur la condition des serfs. Participant à la fixité que prenaient les institutions et les personnes, ceux-ci cessèrent d'être transportés comme un bétail d'un domaine sur un autre; ils durent vivre et mourir sur celui qui les avait vus naître, à la possession duquel ils se trouvaient indirectement participer, et la famille agricole se constitua fortement par la permanence de la résidence et du servage, et par l'effet même des restrictions qui enchaînaient ou limitaient la liberté des personnes en attachant celles-ci au sol natal.

Pendant que la société rurale s'asseyait sur la propriété comme sur le roc, les villes grandissaient par l'effet même des désastres qui les frappaient quelquefois et dont elles étaient incessamment menacées. Pour les protéger ici contre les hommes du Nord que l'Océan vomissait sur toutes les grèves, là contre les brigands descendant comme des vautours de leur aire suspendue au haut des rochers, on ceignait ces villes de fortes murailles, on les couronnait de bastions. Les évêques dans les cités où ils avaient la juridiction territoriale, les agens royaux dans celles du domaine, réunissaient des approvisionnemens et des armes; ils y appelaient les populations circonvoisines et s'efforçaient de les y fixer au prix de concessions précieuses, afin de

rendre leurs villes plus fortes et d'avoir plus de bras à opposer à l'ennemi. Les populations se condensèrent donc dans ces lieux d'asile, et le spectacle des grandes perturbations suscita le besoin, fit naître le désir d'obtenir des garanties pour sa fortune et pour sa personne. Dès le commencement du XI[e] siècle, on sentait circuler dans ces agglomérations bourgeoises comme un premier frisson de liberté. Sous le réseau d'acier dont la féodalité enlaçait la France, se ranimaient de confus souvenirs du droit municipal, réchauffés au foyer des inspirations chrétiennes. Ce mouvement était surtout prononcé dans les provinces qui touchaient à l'Italie, où la ruine des institutions romaines avait été moins complète, parce que le flot de l'invasion y était en quelque sorte venu mourir. Aucune puissante monarchie ne s'était constituée au-delà des Alpes; les villes toscanes et lombardes avaient pu se maintenir et s'organiser dans une sorte d'isolement, et les traditions de l'antique municipe vinrent se combiner avec le génie de l'époque féodale dans un système de gouvernement à la fois très énergique et très libre dont rien en Europe n'avait pu jusqu'alors donner l'idée. Le peuple conféra à des magistrats élus par lui et placés sous son contrôle la triple puissance administrative, judiciaire et militaire, et des souvenirs dont la grandeur remplissait encore le monde firent généralement attribuer à ces magistrats municipaux le nom de consuls. Ce mouvement pénétra la France, d'un côté par les Alpes, et de l'autre par la mer. M. Thierry nous montre, au XII[e] siècle, le consulat établi dans les nombreuses cités françaises liées à l'Italie par leurs relations maritimes; il constate que cette influence italo-romaine s'étendit successivement à toutes les provinces méridionales, c'est-à-dire à près d'un tiers de la France actuelle.

Pendant ce temps, les provinces du nord marchaient au même but par des voies différentes. Sans aucun concert et sans aucun centre commun d'action, une révolution se préparait dans toutes les agglomérations urbaines par la seule influence des germes de liberté jetés à tous les vents du haut des chaires chrétiennes. Une aspiration irrésistible vers l'affranchissement personnel, un besoin général de garanties pour la fortune mobilière et les industries naissantes se produisirent simultanément du Rhin aux Pyrénées. Malgré la conformité du but, ce mouvement affecta deux formes opposées, selon l'influence qui prédominait au sein des villes où il se révélait. Tandis que le consulat s'établissait dans les pays d'outre-Loire, la commune jurée naquit dans le nord, non des souvenirs romains à peu près perdus dans ces contrées, mais des traditions germaines appliquées aux besoins nouveaux qui commençaient à se produire dans cette partie de la France aussi bien que dans les provinces méridionales. Cette double forme de la commune

jurée et de la commune régie par des consuls divisa donc le royaume du nord au sud sans rien ôter d'ailleurs, par sa diversité, à la puissance du grand mouvement émancipateur. Ces conquêtes étaient arrachées par la force ou achetées à prix d'argent, suivant la résistance que faisaient les seigneurs ou les charges dont ils étaient grevés, et les chartes, gages et monumens de ces populaires victoires, assuraient aux bourgeois qui les avaient scellées de leur sang une sorte de souveraineté dans l'enceinte des villes analogue à celle que les barons exerçaient sur les campagnes. Quelle que fût la forme extérieure sous laquelle se traduisît l'idée d'affranchissement, il s'agissait toujours de ramener au régime public de la cité et sous la garantie des conventions écrites tous ceux qui vivaient antérieurement sous la juridiction illimitée des chefs de la hiérarchie territoriale.

Parvenus à ce point de l'histoire, nous touchons au doigt la racine des temps et des intérêts modernes. « La bourgeoisie, nation nouvelle, dit M. Thierry, dont les mœurs sont l'égalité civile et l'indépendance dans le travail, s'élève entre la noblesse et le servage et détruit pour jamais la dualité sociale des premiers temps féodaux. Ses instincts novateurs, son activité, les capitaux qu'elle accumule, sont une force qui réagit de mille manières contre la puissance des possesseurs du sol, et, comme aux origines de toute civilisation, le mouvement recommence par la vie urbaine. L'action des villes sur les campagnes est l'un des grands faits sociaux du XII^e^ et du XIII^e^ siècle; la liberté municipale à tous ses degrés s'écoula des unes sur les autres, soit par l'influence de l'exemple et la contagion des idées, soit par l'effet d'un patronage politique ou d'une agrégation territoriale. »

Nul n'a peint avec des couleurs plus vives que M. Thierry le grand tableau de l'affranchissement des communes. Les *Lettres sur l'histoire de France* avaient depuis longtemps popularisé ces pittoresques annales de Vézelay, de Reims et de Laon, auxquelles l'historien du tiers-état vient d'ajouter une œuvre de science et d'art bien plus complète encore en nous donnant la monographie de la constitution communale d'Amiens. Le panégyriste des classes moyennes s'arrête avec une complaisance bien naturelle sur cet âge héroïque de la bourgeoisie, qui est demeuré en même temps la période la plus politique de son histoire. La bourgeoisie se jeta en effet avec un admirable entrain dans le grand mouvement d'émancipation des XII^e^ et XIII^e^ siècles, parce que ce mouvement, bien qu'inspiré par une pensée générale et généreuse, avait pour elle l'extrême avantage de demeurer local et de ne se lier qu'à ses intérêts propres. C'est pour cela qu'il fut, bien plus que les autres crises dans lesquelles la bourgeoisie a eu un rôle, inspiré de son esprit et marqué à son empreinte. Des nombreuses révolutions que cette classe de la société a tentées,

celle-là est la seule qui lui ait pleinement réussi et où elle soit demeurée jusqu'au bout maîtresse de son terrain et de sa victoire.

Les franchises locales une fois conquises et le droit municipal fondé, la seule pensée politique qu'il soit possible de signaler au sein des classes bourgeoises durant la seconde moitié du moyen âge, c'est un dévouement sans bornes à l'autorité monarchique. Ce sentiment provenait pour elles d'une double source : il leur était inspiré par le souci de leurs propres intérêts, puisque la royauté féodale ne pouvait échanger son pouvoir nominal contre un pouvoir effectif qu'en élevant de plus en plus la condition des hommes nouveaux placés comme elle dans un état d'antagonisme contre la caste militaire et l'aristocratie territoriale. Le tiers-état le puisait aussi dans les traditions impériales, ranimées par l'étude du droit romain, que toute l'Europe empruntait alors à l'Italie. Par une des plus étranges singularités de l'histoire, il arriva que les descendans affranchis des serfs consacrèrent leur sang et leurs efforts les plus persévérans à transformer les héritiers du premier chef couronné par la féodalité en successeurs des empereurs aux mains desquels le peuple-roi avait abdiqué sa toute-puissance. Saint Louis empruntait au Digeste et à la Bible, commentés par les prélats et par les légistes, l'idée de son autorité souveraine. Des bourgeois remplissaient ses conseils, siégeaient dans ses cours de justice désertées par ses barons, et poursuivaient avec acharnement l'extension de la puissance royale en invoquant en faveur du petit-fils de Robert le Fort les souvenirs confondus des Césars et des rois hébreux.

La monarchie féodale avait formé les grandes assemblées de la nation selon l'esprit des coutumes germaines; ces assemblées s'étaient recrutées des seuls représentans des possesseurs du sol et des chefs de l'église, parce que la féodalité et le clergé avaient seuls exprimé pendant longtemps la totalité des intérêts sociaux. Sitôt qu'il exista en dehors de la hiérarchie ecclésiastique et militaire des hommes libres et propriétaires, encore que dans une condition subordonnée, ceux-ci se trouvèrent tout naturellement appelés à profiter du principe féodal, qui reconnaissait à tous les membres de la société le droit de voter les subsides et de participer à l'autorité publique. La bourgeoisie bénéficia de ce droit sans même le revendiquer : à l'origine en effet, l'usage en importait bien plus à la royauté qu'à elle-même, car, confinée dans ses intérêts locaux et placée sous le régime des franchises municipales, qui suffisaient pour sauvegarder ceux-ci, la bourgeoisie n'était pas sensiblement affectée par les questions de politique générale ou de législation. Aussi le droit de siéger dans les assemblées nationales paraît-il n'avoir été pendant longtemps de sa part l'objet d'aucune insistance, la matière d'aucune réclamation, et, comme le fait observer M. Thierry, cette partici-

pation à l'autorité publique, tout importante qu'elle soit, semble aux contemporains à peine digne d'une mention. Cependant, après que d'irréparables désastres provoqués par l'imprévoyance de la royauté et la folle témérité de la noblesse eurent, dans le cours du XIVᵉ siècle, ouvert la France à l'ennemi, décimé sa population et anéanti toutes les ressources de la monarchie, il s'opéra dans l'esprit de la bourgeoisie un changement notable, et son attitude, jusqu'alors si effacée aux états-généraux, se trouva tout à coup transformée.

Aux demandes réitérées de subsides provoquées par les calamités de la guerre et par les dilapidations princières, les représentans des villes répondirent par des plaintes suivies bientôt après de menaces et de projets pour l'entière réformation de l'état. Lorsque, après la bataille de Poitiers, la France vit son roi prisonnier et la plupart de ses gentilshommes tués ou captifs, les bourgeois se prirent, au dire de Froissart, « à parlementer et à murmurer, à tant haïr et blâmer les chevaliers et escuyers retournés de la bataille, que envis ils s'embatoient ès-bonnes villes. » Dans cette fermentation générale, accrue chaque jour par l'annonce de nouveaux malheurs, huit cents députés, dont quatre cents de la bourgeoisie, entreprirent la réforme du gouvernement avec une ardeur qui ne tarda pas à leur faire dépasser le but. Délibérant sans distinction d'ordres et avec toute la violence des temps révolutionnaires, l'assemblée de 1356 forma dans son sein une sorte de comité de salut public; elle notifia à la royauté, représentée par un jeune prince écrasé sous le coup qui venait d'atteindre son père, des résolutions qui allaient à déclarer les états à peu près souverains en toute matière; elle exigea la mise en accusation des conseillers du roi, la destitution en masse des magistrats, et le droit de se réunir désormais en tout temps sans nulle convocation royale. C'était la république supplantant la monarchie.

Effrayés d'un mouvement auquel ils s'étaient associés sans en mesurer la portée, les députés ecclésiastiques désertèrent l'assemblée; il en fut de même de ceux de la noblesse, moins propres à discuter des plans d'organisation politique et financière qu'à mourir bravement une hache d'armes à la main, et qui aimaient mieux chercher leur revanche de Crécy et de Poitiers que tenir tête aux gens du tiers. Les états, abandonnés par les deux premiers ordres, subirent alors sans contre-poids la pression de la plus basse démocratie, et les bourgeois se trouvèrent à la merci de passions populaires qu'ils étaient fort inhabiles à réfréner. Alors se déroula cette longue série d'événemens dont on avait déjà fait ressortir le caractère étrange et presque prophétique, mais que l'auteur de l'*Histoire du tiers-état* a placé dans un cadre où ils ne peuvent manquer de fixer tous les regards et d'éveiller toutes les pensées. Une assemblée désertée par le clergé et par la noblesse, et dans laquelle le tiers-état domine seul; l'auto-

rité royale impuissante et avilie; les députés des villes se subordonnant, moitié par besoin de direction, moitié par l'influence des menaces populaires, à la députation de Paris; la démagogie et l'émeute se mettant dans la capitale au service du pouvoir municipal, et bientôt après le menaçant lui-même; la révolution se faisant homme dans la personne d'Étienne Marcel, qui formule, en termes presque conformes à ceux de notre langue politique contemporaine, la souveraineté du peuple et le transport de l'autorité publique de la couronne à la nation; cet homme versant le sang moins pour satisfaire ses propres passions que celles des instrumens auxquels il obéit en paraissant leur commander, arborant des couleurs nouvelles, comme symbole d'une révolution populaire, et, pour sanction de ce changement, aspirant à faire passer la couronne de la branche de Valois à la branche d'Évreux; puis, à la suite des longs désordres de la capitale, la jacquerie dans les provinces, avec ses colères et ses vengeances, l'étranger profitant de cette universelle anarchie pour ajouter toutes les humiliations à toutes les douleurs : telle est la grande page d'histoire dans laquelle la bourgeoisie de 1789 aurait pu lire, à près de cinq siècles de distance, ses espérances et ses déceptions.

Si la prudence consommée de Charles V tira la France d'une crise devenue plus redoutable par les agitations populaires que par les succès mêmes de l'ennemi, les calamités du règne suivant la replongèrent dans l'abîme. Durant l'orageuse minorité et la longue démence de Charles VI, le tiers-état, excité par le spectacle de tous les scandales et des plus odieuses dilapidations, reprit le cours des idées politiques formulées aux états de 1355 et de 1356; mais dans cette tentative nouvelle il perdit plus vite et plus complétement encore la direction du mouvement qu'il avait suscité. Les réformes réclamées au commencement du xv^e siècle, les hardies tentatives concertées entre le corps de ville et l'université, dont l'un fournissait à la bourgeoisie ses hommes d'action et l'autre ses hommes de parole, aboutirent à l'émeute des cabochiens et à la formation d'une faction plus menaçante encore pour les chefs du tiers-état que pour les agens de l'autorité royale. Le concert des Maillotins et des Bourguignons avait livré Paris au bras des écorcheurs, et l'on avait vu les lettrés et les riches marchands, après avoir, sinon invoqué, du moins subi le concours de la plus brutale populace, monter confondus avec les meneurs de celle-ci sur les potences élevées par la réaction monarchique. Écrasés de confiscations juridiques, pressurés d'impôts, les bourgeois de Paris subirent le contre-coup de la victoire que venait de remporter la royauté sur les communes flamandes. La bataille de Rosebecque fut gagnée contre eux, et après de longues et stériles agitations l'on vit le pouvoir de la couronne sortir plus éclatant et moins contesté des tentatives par lesquelles le tiers-état s'était efforcé de

lui imposer des règles et des limites. La légitimité du but avait été compromise par la violence des moyens, et les essais malheureux du xv<sup>e</sup> siècle provoquèrent une alliance toute nouvelle entre la royauté et la noblesse. Marcel et les jacques, Caboche et les écorcheurs avaient rapproché des forces jusqu'alors incompatibles. Servie par les terreurs publiques, devenue le seul symbole de la nationalité française contre l'étranger maître de la moitié du territoire, la royauté gagnait chaque jour du terrain, malgré les velléités des résistances bourgeoises si malheureuses et si malhabiles, résistances presque complétement concentrées d'ailleurs dans la capitale. M. Thierry a fort bien démêlé cette opposition entre les tendances politiques et quasi-révolutionnaires de la bourgeoisie parisienne et le génie inerte, pacifique et purement légiste du tiers-état dans le reste du royaume. Des deux classes qui le composaient en effet, la classe commerçante était exclusivement attachée aux franchises municipales, à l'existence privilégiée des communes, et elle aspirait à étendre son importance et sa richesse beaucoup plus qu'à s'engager dans la vie publique dont elle n'avait ni le goût ni l'intelligence. La seconde classe, celle des officiers royaux de justice et de finance, sortie presque tout entière de la roture, ne connaissait qu'une science, la jurisprudence romaine, n'admettait qu'un droit, celui de l'état, et qu'un représentant de l'état, le roi. Chez les hommes appartenant à ces deux catégories, chaque jour plus nombreuses et plus puissantes, le sentiment de l'égalité civile était vif, mais celui de la liberté politique était nul : ils tenaient beaucoup moins à participer au pouvoir qu'à grandir leur position personnelle, et la seule pensée générale qui les inspirât était l'abaissement de toutes les puissances et de toutes les forces sous le niveau commun de la loi. Le pouvoir absolu de la royauté était donc la conséquence nécessaire des dispositions natives de la bourgeoisie.

Si celles-ci ne rencontrèrent pas dans la personne du roi Louis XI leur expression la plus vraie, il faut du moins voir dans ce prince l'instrument prédestiné à faire passer dans les faits les idées, les désirs et les antipathies de la bourgeoisie française. D'une part, il abaissa tellement les têtes, qu'il dépassa par sa sévérité jusqu'aux plus cruelles exigences de l'envie; de l'autre, il abaissa tellement les caractères, qu'aucune parole généreuse ne put sortir de la conscience publique, lorsque sa main de plomb eut cessé de peser sur elle. Aux états-généraux de 1484, le tiers-état resta fort en arrière des idées qu'il avait exprimées à ceux de 1413. Bien qu'on y votât par tête, mode qui assurait aux députés des villes un avantage considérable, on ne vit ceux-ci reprendre aucun des hardis projets de réforme issus, au commencement du siècle, du concert de l'échevinage parisien avec l'université. La forte discipline de Louis XI avait enlevé aux esprits l'audace et jusqu'à la tentation des projets novateurs. Si

le journal de Massélin enregistre quelques mots hardis de certains députés des deux premiers ordres, il constate que dans cette assemblée le tiers ne se passionna que pour la suppression des tailles et la rédaction par écrit des coutumes, double préoccupation qui correspondait au soin constant de ses intérêts et à sa tendance non moins constante vers l'unité de législation civile.

Depuis le règne de Louis XI jusqu'au réveil des passions publiques par les guerres de religion, les états-généraux, irrégulièrement convoqués, exercèrent sur les affaires une influence de moins en moins prononcée. Ils furent, en effet, insensiblement supplantés dans leur action politique par ces grandes cours judiciaires qu'avait instituées la royauté pour appliquer les lois du royaume, et qui, par des miracles de patience et d'habileté, parvinrent à transformer une pure formalité d'enregistrement en droit de remontrance, et bientôt après en droit de contrôle. Ce surcroît de puissance ne profita d'ailleurs qu'à la bourgeoisie, puisque de ses rangs sortaient presque tous les magistrats du royaume, et que par la vénalité des offices ceux-ci réussissaient à transformer leurs charges en propriétés presque indépendantes. Déjà d'ailleurs l'universelle impulsion sortie de la renaissance était venue donner aux classes intermédiaires une importance sociale spontanément acceptée par les classes élevées et consacrée par les témoignages les plus éclatans de la faveur royale. L'Italie envahie par les armes françaises, et dont les destinées se liaient alors étroitement aux nôtres, avait donné à la cour, comme à la noblesse militaire, le goût des lettres et des arts, et la contemplation de ses chefs-d'œuvre avait transformé le génie national. Le tiers-état se vouait seul à ces études et à ces œuvres de l'esprit qui allaient devenir une glorieuse profession; c'était de ses rangs que sortaient aussi ces artistes, imitateurs et rivaux de ceux que nous envoyait l'Italie, et dont les constructions, répandues comme des diamans innombrables sur tous les points du territoire, signalaient les surprenans progrès de cette société dans toutes les voies de l'intelligence et du goût comme dans celles de la richesse. Durant l'ère trop courte, dans sa magnifique fécondité, qui suivit les guerres calamiteuses avec l'Angleterre et précéda de si peu les sombres luttes de la réformation, il s'ouvrit de toutes parts des sources nouvelles de prospérité et de grandeur. « L'industrie, le commerce, l'agriculture, la police des eaux et forêts, l'exploitation des mines, la navigation lointaine, les entreprises de tout genre et la sécurité des transactions civiles furent l'objet de dispositions législatives dont quelques-unes sont encore en vigueur. Il y eut continuation de progrès dans les arts qui font l'aisance de la vie sociale et que le tiers-état pratiquait seul, et il y eut dans la sphère plus haute de la pensée et du savoir un élan spontané de toutes les facul-

tés de l'intelligence nationale. Là se rencontre à son apogée cette révolution intellectuelle qu'on nomme d'un seul mot — la renaissance, et qui renouvelle tout, sciences, beaux-arts, philosophie, littérature, par l'alliance de l'esprit français avec le génie de l'antiquité. »

La France est la terre des contrastes, des abaissemens soudains, comme des retours plus soudains encore. Après ces beaux jours de Louis XII et de François Ier, dont M. Thierry peint à grands traits l'éclatant tableau, la noble nation tomba tout à coup dans le sombre abîme au fond duquel la postérité voit tournoyer la ronde des assassins et des victimes, des mignons et des empoisonneurs. Après Bayard, elle eut Catherine de Médicis; après les grandes guerres d'Italie, les massacres nocturnes; après la construction des chefs-d'œuvre, le marteau des iconoclastes.

Parvenue au XVIe siècle presque à la plénitude de son développement intellectuel et social, maîtresse de toutes les fonctions administratives et judiciaires, depuis les secrétaireries d'état et la chancellerie jusqu'aux présidiaux et aux intendances, la bourgeoisie ne pouvait manquer de jouer un grand rôle dans la crise que l'introduction du protestantisme avait ouverte dans l'ordre moral et que la question successoriale allait ouvrir dans l'ordre politique. Je crois, et M. Thierry me permettra de le dire, que l'auteur de l'*Histoire du tiers-état* n'a pas envisagé sous son jour véritable l'action si persévérante et si politique déployée par la bourgeoisie dans le drame qui s'ouvre sous les derniers Valois pour finir à l'avénement de la maison de Bourbon. Dans ces tristes temps, cette classe de la société, préservée de l'influence italienne, fut, après tout, la moins dépravée dans ses mœurs, la plus modérée dans ses actes, en même temps que la plus fermement attachée à des croyances religieuses identifiées avec les principes mêmes de la nationalité française. Moins féroce que le bas peuple, moins corrompu que la noblesse, le tiers-état réfréna presque partout, sauf à Paris, les implacables passions qui aspiraient alors à s'étancher dans le sang. Si la bourgeoisie municipale fut l'instigatrice et l'âme de la ligue par tout le royaume, cette audacieuse et patriotique association, la plus imposante et la plus durable qui se soit jamais formée dans ses rangs, n'était-elle pas justifiée par l'imminent péril que courait la foi nationale avant les engagemens pris par Henri de Navarre et l'acte solennel de Saint-Denis? Qui peut nier, en se reportant aux idées de ce temps, que l'établissement d'une dynastie protestante à Paris n'équivalût à une victoire décisive de la réforme en France? S'il est une vérité historique étincelante d'évidence, c'est que la ligue seule a sauvé le catholicisme, et, avec la religion de nos pères, l'originalité de notre génie, le dépôt sacré de nos traditions et de nos destinées à venir. Loin donc qu'il y ait à

blâmer la bourgeoisie d'avoir suscité ce grand mouvement, qui n'était pas moins patriotique que religieux, et qui achevait l'œuvre de Jeanne d'Arc en arrachant la France au joug intellectuel de l'Angleterre, il faudrait l'en féliciter hautement, surtout lorsqu'on recherche avec une curiosité aussi pieuse que celle de M. Thierry jusqu'aux plus faibles symptômes du génie politique dans les rangs du tiers-état. La seconde moitié du XVIe siècle est certainement l'époque où la bourgeoisie a le moins mérité le reproche qu'on avait pu lui adresser antérieurement et qui continue malheureusement à l'atteindre depuis. En maintenant résolument la religion par laquelle vivait la France, en sachant s'unir, agir et mourir au besoin pour elle, la bourgeoisie s'appuyait sur ce qui lui a manqué trop souvent, sur une idée générale prise en dehors de ses intérêts privés; son cœur battait pour une passion désintéressée et généreuse; elle rencontrait une cause qui était moins la sienne que celle du pays tout entier.

N'oublions pas d'ailleurs que ce fut du sein des parlemens et des corporations municipales, d'abord très vivement engagés dans la ligue, que sortit enfin la grande transaction qui rendit à la France le signalé service d'y conserver l'intégrité de la religion nationale et celle du système monarchique. Malgré les tempéramens de la conduite et du langage, le parti politique auquel appartiennent les hommes les plus considérables de cette époque était au fond aussi ferme que les ligueurs les plus fanatiques sur la nécessité de mettre la monarchie héréditaire en harmonie avec le sentiment national, et, si l'abjuration de Saint-Denis n'avait opéré cette conciliation, la ligue aurait infailliblement triomphé jusque dans ses plus extrêmes conséquences. La haute sagesse de Henri IV empêcha seule de se réaliser alors, sous les auspices de l'église et de l'esprit municipal, ce que j'ai quelque droit d'appeler l'idée-mère de M. Thierry, l'érection d'une dynastie nouvelle élevée et maintenue par les seuls efforts du tiers-état. La maison de Guise aurait nécessairement représenté la bourgeoisie triomphant dans sa foi et dans son influence; cette maison se serait trouvée conduite à constituer une monarchie populaire sur la base d'une vaste fédération municipale, c'est-à-dire sur le principe contraire à celui de la centralisation que la royauté capétienne avait fait prévaloir depuis Louis le Gros, et dont Richelieu était à la veille de tirer les dernières conséquences. Ce sont là des hypothèses rétrospectives un peu hasardées sans nul doute, mais qui, flattant, bien loin de les contredire, les plus chères aspirations de l'historien du tiers-état, devraient modifier, ce semble, la rigueur de ses jugemens sur l'acte politique le plus décisif auquel la classe moyenne ait jamais attaché son nom. De toutes les tentatives essayées par la bourgeoisie française dans le cours de son histoire, celle du XVIe siècle

est la seule où elle ait pleinement réussi à faire prévaloir un grand intérêt national, en atteignant son but sans le dépasser.

Je puis d'autant moins concorder avec M. Thierry sur l'appréciation de ce grand épisode, que personne n'a relevé avec plus de justesse l'heureuse influence qu'eut sur l'esprit politique du tiers-état sa résistance à la réforme, dont la cause se trouvait d'ailleurs, en France comme par toute l'Europe, identifiée avec celle de l'aristocratie territoriale. La masse entière de la population urbaine avait été agitée par le grand courant des opinions du siècle. Les hommes de tous les rangs et de toutes les professions, depuis l'artisan et l'avocat jusqu'au grand seigneur, s'étaient pour la première fois rapprochés les uns des autres dans la fraternité d'une même croyance et sous le drapeau d'un même parti, ainsi qu'il le constate lui-même. La ligue dissoute, mais dissoute après une victoire du tiers-état, obtenue par sa persistance et conservée par sa modération, il dut se développer un sentiment commun de confiance et de dignité personnelle dans l'âme de tous ceux qui avaient concouru à ce résultat national : ils le transmirent comme un héritage à leurs enfans, tout en retournant eux-mêmes, après la clôture des conciliabules, les uns à leurs occupations manuelles, les autres aux labeurs de leurs professions libérales.

Le côté fatal de l'événement qui fraya au chef de la maison de Bourbon les voies du trône, ce fut la prépondérance excessive que prit bientôt après le pouvoir royal, en transformant en une victoire remportée par lui-même ce qui n'avait été qu'une transaction entre son droit héréditaire et la volonté nationale. Servie successivement par le souple génie de Henri IV et l'inflexible génie de Richelieu, la royauté ne tarda pas à absorber tous les pouvoirs et à faire fléchir sous le niveau, non de la loi commune, mais de ses caprices personnels, toutes les forces indépendantes. Si la noblesse fit une perte irréparable pour son avenir politique en échangeant son existence territoriale contre la vie de cour, M. Thierry me permettra de penser que les pertes faites alors par le tiers-état, bien loin de n'avoir été qu'apparentes, furent tout aussi réelles et non moins désastreuses. Les assemblées nationales mises en oubli, les communes dépouillées de toutes leurs libertés et de leur quasi-souveraineté locale, le pouvoir municipal perdant sa juridiction civile et criminelle, les droits des villes devenus matière de finances et rachetés par elles pour être de nouveau confisqués, les parlemens se voyant contester jusqu'à la simple remontrance et devenant factieux pour être quelque chose : toutes ces conquêtes, faites par une application démesurément exagérée du principe de la centralisation administrative, allèrent atteindre au cœur la bourgeoisie tout entière, non point, il est vrai, en ar-

rêtant ses progrès matériels, mais en faussant la direction de ses idées et en la déshabituant des affaires et des intérêts de la vie publique. Une seule force lui fut donnée pour contrebalancer ces pertes immenses, la force d'opinion, dont Paris était le centre, l'instrument nécessaire et presque exclusif. Cette force-là grandissait, il est vrai, chaque jour, et devait, à travers les crises intellectuelles de deux siècles, aboutir à l'explosion suprême de 1789; mais la bourgeoisie arrivait alors au pouvoir dans les conditions les plus funestes : elle n'était plus rien, et se croyait destinée à être tout. Elle ne disposait plus d'aucune force, ni dans la cité, ni dans la province, au moment où le royaume tout entier tombait à sa merci, et où il lui était donné de le bouleverser de fond en comble. Impuissante pour la résistance, même la plus légitime, la bourgeoisie n'était forte que pour l'agression; la force d'opinion, qui avait remplacé toutes les autres, devenait entre ses mains une force toute révolutionnaire, et cette puissance même mettait le tiers-état à la discrétion de la capitale, dont l'action désastreuse, après avoir provoqué ses premiers échecs aux XIV[e] et XV[e] siècles, allait lui préparer au XVIII[e] des épreuves mille fois plus cruelles encore. L'illustre écrivain ne s'étonnera donc pas si je considère l'établissement du pouvoir absolu en France comme une calamité nationale également funeste à toutes les classes de la société, et si je n'estime pas comme lui que la nation doive se consoler philosophiquement, par les coups portés à la noblesse et par l'abaissement des ordres privilégiés, des atteintes non moins irréparables portées à la moralité politique de la bourgeoisie.

L'atonie des provinces, contrastant avec l'agitation fébrile de la capitale, fut le résultat principal de cette situation nouvelle. Ce fait, dont la nation a subi si souvent les désastreuses conséquences, commence de se produire dès le XVII[e] siècle. Sous la minorité de Louis XIII comme sous celle de Louis XIV, Paris remua à peu près seul, et la France indifférente le regarda faire, disposée à recevoir sans plus de résistance que de sympathie la loi des vainqueurs, selon le succès de misérables intrigues qui ne dépassaient pas le rayon de la cité et des halles. Entre la génération bourgeoise qui donnait les mains à la fronde pour des intérêts privés fort étrangers aux siens — et celle qui avait organisé la ligue, il y avait toute la différence qui sépare une grande cause religieuse et nationale d'une inspiration égoïste et d'un accès de vanité. La noblesse seule, cette fois, savait ce qu'elle voulait; les grands seigneurs espéraient se faire payer leurs dettes, les grandes dames attendaient de grosses charges pour leurs amans. La magistrature, tête de la bourgeoisie parisienne, s'engagea dans ces conflits stériles sans aucun but nettement déterminé, par ce seul besoin d'influence et d'agitation qui allait devenir l'élément principal de sa vie,

besoin impérieux qu'entretenait un désaccord de jour en jour plus choquant entre son importance croissante dans la société et sa nullité de plus en plus complète dans l'état. La bourgeoisie parisienne abdiqua devant la noblesse sous la fronde, comme dès l'ouverture de la révolution française elle devait abdiquer devant les masses populaires.

Durant la longue période dont l'*Essai sur l'histoire du tiers-état* retrace le tableau, la classe moyenne n'exerça donc d'action prépondérante et décisive que dans l'affranchissement des communes qui fonda la liberté civile, et dans la courte période de la ligue qui conserva l'intégrité de la loi par laquelle s'était constituée la nationalité française. Du VI^e^ au XII^e^ siècle, l'église seule fit adhérer l'un à l'autre des élémens antipathiques; le clergé fut l'instrument de tous les progrès, l'agent à peu près exclusif de la grande œuvre sociale. Du XII^e^ au XVII^e^ siècle, ce rôle incombe à la royauté, qui, entre toutes les forces qui concoururent à constituer la France, fut la plus persévérante dans ses desseins, la plus féconde dans son action, la seule douée d'un sens véritablement politique. Au commencement du XVII^e^ siècle, la noblesse, vendant son droit d'aînesse pour des lentilles, se fit payer en honneurs stérilement dangereux le prix de son sang généreusement répandu, et consentit à n'être qu'une caste, lorsqu'elle aurait pu devenir un pouvoir. Atteinte au cœur comme l'aristocratie elle-même par les progrès du pouvoir absolu et par l'influence d'un rationalisme stérile, la bourgeoisie ne manqua pas moins que la noblesse à sa mission et à son avenir. C'est à cette dernière époque de l'histoire de la bourgeoisie que nous amène le livre de M. Thierry.

En attendant que l'historien nous montre un jour la classe moyenne pendant la période révolutionnaire, on nous permettra d'aller un peu au-delà des limites où il s'est renfermé jusqu'à présent. Parvenu au siècle de Louis XIV, il revendique pour le tiers-état la presque totalité des illustrations littéraires et artistiques du grand règne; au siècle suivant, il aurait pu nous montrer l'influence des gens de lettres se régularisant, pour prendre dans l'état, à côté et au-dessus des pouvoirs légaux, la consistance d'un grand pouvoir moral. Subordonnés aux grands seigneurs sous Louis XIV, les gens de lettres deviennent sous Louis XV les directeurs souverains de l'opinion, les inspirateurs hautains des princes et des ministres. Les économistes règnent lorsqu'ils ne gouvernent pas; les traitans cessent d'être des Turcarets pour devenir des personnages sérieux, et concentrent en leurs mains tout le mouvement de la richesse publique. Il ne se pouvait pas que le *tiers-état, qui était tout* dans l'ordre intellectuel, n'aspirât pas à devenir *quelque chose* dans l'ordre politique, car en France bien moins qu'ailleurs l'autorité peut être séparée de l'influence. Aussi chacun

prévoyait-il, dès la fin du règne de Louis XV, que la situation était à la veille de se dénouer par une crise. La révolution de 1789 était en effet le dernier mot de l'histoire de France telle que l'église et la royauté l'avaient faite. Malheureusement elle s'opéra sous l'influence de la philosophie, à la fois déclamatoire et négative, qui s'était élevée en contradiction patente avec toutes les croyances comme avec toutes les traditions nationales. La génération qui recevait mission de donner son complément et sa forme définitive à l'œuvre des ancêtres lisait *la Pucelle* à la veille d'entrer dans la vie publique. Elle avait appris la politique dans Rousseau, la philosophie sociale dans Condorcet, — et le naturalisme sentimental de Bernardin de Saint-Pierre en avait préparé la portion la plus honnête aux naïvetés théophilanthropiques. Je crois fermement que la génération de la ligue aurait pu maintenir la révolution de 1789 dans l'ordre des intérêts bourgeois où elle avait été conçue, parce que ces intérêts auraient eu un contre-poids dans les croyances, et que celles-ci eussent maintenu le caractère à la hauteur de la pensée; mais je ne puis éprouver aucun étonnement de ce que les contemporains de Mirabeau et de Louvet, qui admiraient le roman de l'un et les orgies de l'autre, qui ne croyaient pas plus à la pudeur qu'à la vérité, aient glissé du premier pas jusqu'au fond de l'abîme, et dépensé à satisfaire de stériles rancunes contre le passé toute la force dont il aurait fallu se servir pour résister à la démagogie, qui seule alors menaçait l'avenir.

La grande transformation de 89 aurait-elle pu s'opérer par d'autres voies et s'accomplir sans violence? La royauté était-elle en mesure d'y suffire par sa seule initiative? — Ce n'est pas incidemment qu'une telle question peut être examinée; nous avons eu occasion de l'aborder d'ailleurs dans des études qu'on nous pardonnera de rappeler ici (1), puisque ces études commencent au temps même où l'œuvre de M. Thierry s'arrête. Nous n'aurons donc qu'à répéter aujourd'hui nos conclusions d'alors, et nous les soumettons avec confiance à l'illustre écrivain.

Puissante par l'autorité que conserve en Europe les idées politiques qu'elle a émises la première de 1789 à 1791, la bourgeoisie française se distingue de moins en moins chaque jour des classes de la société au sein desquelles elle se recrute. Lorsque l'on parle des idées constitutionnelles, ce mot-là présente à tous les esprits un sens clair et distinct; on sait qu'il s'agit de cet ensemble de doctrines politiques qui tranche également et avec les théories de l'école de 1815 et avec celles de l'école de 1848, et qui n'admet pas plus la

(1) *La Bourgeoisie et la Révolution française*, notamment dans les livraisons du 15 février, 15 mai, 15 juin 1850, et 1er octobre 1852.

souveraineté inamissible des princes que la souveraineté numérique des masses. Mais si des idées l'on passe aux personnes, et de l'école bourgeoise au parti bourgeois, alors la confusion éclate de toutes parts. Où commence aujourd'hui la bourgeoisie et où finit-elle? L'ancien tiers-état est-il donc le seul ancêtre de l'école constitutionnelle? Y a-t-il vraiment une bourgeoisie dans un pays où il n'y a plus de noblesse, où le code civil bat en brèche les fortunes territoriales, et où il existe à peine quelques hommes qui n'aient besoin d'ajouter par leur travail à l'héritage paternel? Lorsque les écussons des croisés deviennent des panonceaux de notaires et que les grands seigneurs affluent dans les galeries de la Bourse, plus nombreux et plus émus qu'autrefois dans les galeries de Versailles, c'en est fait assurément de la bourgeoisie comme de la noblesse. Il faut bien reconnaître que ces classifications-là ne subsistent désormais que par ce qu'elles ont de plus funeste, par des antipathies et des souvenirs survivant aux réalités.

L'effet des longs bouleversemens qui ont transformé le pays a été de créer pour la France du XIX[e] siècle une situation analogue à celle qu'a si bien décrite l'auteur de l'*Essai sur l'histoire du tiers-état*, lorsqu'il nous montre la nationalité française s'élevant, du VIII[e] au X[e] siècle, sur un double élément : d'une part, les possesseurs du sol, quel que fût leur origine; de l'autre, ceux que le sort condamnait à le cultiver, à quelque race qu'ils eussent primitivement appartenu; les premiers s'emparant du gouvernement de la société du droit que leur donnait leur situation territoriale, les autres acceptant cette prépondérance justifiée par une manifeste supériorité d'intelligence et d'organisation. Il n'y a plus en effet parmi nous que des riches et des pauvres, que des propriétaires auxquels la possession d'un capital accumulé a permis des loisirs consacrés à la culture intellectuelle, et des travailleurs obligés d'acquérir un capital avant d'acquérir des lumières. Dans l'immense rotation qui s'opère, on voit sans cesse se confondre ces deux classes par les accidens de la bonne comme par ceux de la mauvaise fortune. On est donc forcé de le reconnaître : si l'école constitutionnelle a un symbole vraiment distinct, le parti bourgeois n'a pas de frontière. Ce parti ne saurait prendre aujourd'hui, sans mentir à la vérité, ni l'esprit exclusif ni les prétentions jalouses d'une caste, et ce serait aux hommes en mesure de lui parler, comme M. Augustin Thierry, avec une haute autorité, de lui enseigner tout ce qu'il y a de fécond dans l'assimilation, de stérile dans l'isolement.

LOUIS DE CARNÉ.

# MINA DE WANGEL [1]

Mina de Wangel naquit dans le pays de la philosophie et de l'imagination, à Kœnigsberg. Vers la fin de la campagne de France, en 1814, le général prussien comte de Wangel quitta brusquement la cour et l'armée. Un soir, c'était à Craonne, en Champagne, après un combat meurtrier où les troupes sous ses ordres avaient arraché la victoire, un doute assaillit son esprit : un peuple a-t-il le droit de changer la *manière intime et rationnelle suivant laquelle un autre peuple veut régler son existence matérielle et morale?* Préoccupé de cette grande question, le général résolut de ne plus tirer l'épée avant de l'avoir résolue; il se retira dans ses terres de Kœnigsberg.

Surveillé de près par la police de Berlin, le comte de Wangel ne s'occupa que de ses méditations philosophiques et de sa fille unique Mina. Peu d'années après, il mourut, jeune encore, laissant à sa fille une immense fortune, une mère faible et la disgrâce de la cour, — ce qui n'est pas peu dire dans la fière Germanie. Il est vrai que, comme paratonnerre contre ce malheur, Mina de Wangel avait un des noms les plus nobles de l'Allemagne orientale. Elle n'avait que seize ans; mais déjà le sentiment qu'elle inspirait aux jeunes militaires qui faisaient la société de son père allait jusqu'à la vénération et à l'enthousiasme; ils aimaient le caractère romanesque et sombre qui quelquefois brillait dans ses regards.

Une année se passa; son deuil finit, mais la douleur où l'avait jetée la mort de son père ne diminuait point. Les amis de Mme de Wangel commençaient à prononcer le terrible mot de *maladie de poitrine*.

(1) Nous extrayons encore cette étude des écrits posthumes de M. Henri Beyle (de Stendhal) : quelques tons un peu crus, que l'auteur eût sans doute adoucis, ne nous ont point paru en affaiblir l'intérêt.

Il fallut cependant, à peine le deuil fini, que Mina parût à la cour d'un prince souverain dont elle avait l'honneur d'être un peu parente. En partant pour C..., capitale des états du grand-duc, M^me^ de Wangel, effrayée des idées romanesques de sa fille et de sa profonde douleur, espérait qu'un mariage convenable et peut-être un peu d'amour la rendraient aux idées de son âge. — Que je voudrais, lui disait-elle, vous voir mariée dans ce pays! — Dans cet ingrat pays! dans un pays, lui répondait sa fille d'un air pensif, où mon père, pour prix de ses blessures et de vingt années de dévouement, n'a trouvé que la surveillance de la police la plus vile qui fut jamais! Non, plutôt changer de religion et aller mourir dans le fond de quelque couvent catholique!

Mina ne connaissait les cours que par les romans de son compatriote Auguste Lafontaine. Ces tableaux de l'Albane présentent souvent les amours d'une riche héritière que le hasard expose aux séductions d'un jeune colonel aide de camp du roi, mauvaise tête et bon cœur. Cet amour, né de l'argent, faisait horreur à Mina. — Quoi de plus vulgaire et de plus plat, disait-elle à sa mère, que la vie d'un tel couple un an après le mariage, lorsque le mari, grâce à son mariage, est devenu général-major, et la femme dame d'honneur de la princesse héréditaire! que devient leur bonheur, s'ils éprouvent une banqueroute?

Le grand-duc de C..., qui ne songeait pas aux obstacles que lui préparaient les romans d'Auguste Lafontaine, voulut fixer à sa cour l'immense fortune de M^lle^ de Wangel. Plus malheureusement encore, un de ses aides de camp se mit à faire la cour à Mina, peut-être avec *autorisation supérieure.* Il n'en fallut pas davantage pour la décider à fuir l'Allemagne. L'entreprise n'était rien moins que facile.

— Je veux quitter ce pays, dit-elle un jour à sa mère, je veux m'expatrier.

— Quand tu parles ainsi, tu me fais frémir; tes yeux me rappellent ton pauvre père, lui répondit M^me^ de Wangel. Eh bien! je serai neutre, je n'emploierai point mon autorité; mais ne t'attends point que je sollicite auprès des ministres du grand-duc la permission qui nous est nécessaire pour voyager en pays étranger.

Mina fut très malheureuse. Les succès que lui avaient valus ses grands yeux bleus si doux et son air si distingué diminuèrent rapidement quand on apprit à la cour qu'elle avait des idées qui contrariaient celles de son altesse sérénissime. Plus d'une année se passa de la sorte; Mina désespérait d'obtenir la permission indispensable. Elle forma le projet de se déguiser en homme et de passer en Angleterre, où elle comptait vivre en vendant ses diamans. M^me^ de Wangel s'aperçut avec une sorte de terreur que Mina se livrait à de sin-

guliers essais pour altérer la couleur de sa peau. Bientôt après, elle sut que Mina avait fait faire des habits d'homme. Mina remarqua qu'elle rencontrait toujours dans ses promenades à cheval quelque gendarme du grand-duc; mais, avec l'imagination allemande qu'elle tenait de son père, les difficultés, loin d'être une raison pour la détourner d'une entreprise, la lui rendaient encore plus attrayante.

Sans y songer, Mina avait plu à la comtesse de D...; c'était la maîtresse du grand-duc, femme singulière et romanesque s'il en fut. Un jour, se promenant à cheval avec elle, Mina rencontra un gendarme qui se mit à la suivre de loin. Impatientée par cet homme, Mina confia à la comtesse ses projets de fuite. Peu d'heures après, Mme de Wangel reçut un billet écrit de la propre main du grand-duc, qui lui permettait une absence de six mois pour aller aux eaux de Bagnères. Il était neuf heures du soir; à dix heures, ces dames étaient en route, et fort heureusement le lendemain, avant que les ministres du grand-duc fussent éveillés, elles avaient passé la frontière.

Ce fut au commencement de l'hiver de 182... que Mme de Wangel et sa fille arrivèrent à Paris. Mina eut beaucoup de succès dans les bals des diplomates. On prétendit que ces messieurs avaient ordre d'empêcher doucement que cette fortune de plusieurs millions ne devînt la proie de quelque séducteur français. En Allemagne, on croit encore que les jeunes gens de Paris s'occupent des femmes.

Au travers de toutes ses imaginations allemandes, Mina, qui avait dix-huit ans, commençait à avoir des éclairs de bon sens; elle remarqua qu'elle ne pouvait parvenir à se lier avec aucune femme française. Elle rencontrait chez toutes une politesse extrême, et après six semaines de connaissance, elle était moins près de leur amitié que le premier jour. Dans son affliction, Mina s'aperçut qu'il y avait dans ses manières quelque chose d'impoli et de désagréable, qui paralysait l'urbanité française. Jamais avec autant de supériorité réelle on ne vit tant de modestie. Par un contraste piquant, l'énergie et la soudaineté de ses résolutions étaient cachées sous des traits qui avaient encore toute la naïveté et tout le charme de l'enfance, et cette physionomie ne fut jamais détruite par l'air plus grave qui annonce la raison. La raison, il est vrai, ne fut jamais le trait marquant de son caractère.

Malgré la sauvagerie polie de ses habitans, Paris plaisait beaucoup à Mina. Dans son pays, elle avait en horreur d'être saluée dans les rues et de voir son équipage reconnu; à C..., elle voyait des espions dans tous les gens mal vêtus qui lui ôtaient leur chapeau : l'incognito de cette république qu'on appelle Paris séduisit ce caractère singulier. Dans l'absence des douceurs de cette société intime que le cœur un peu trop allemand de Mina regrettait encore, elle

voyait que tous les soirs on peut trouver à Paris un bal ou un spectacle amusant. Elle chercha la maison que son père avait habitée en 1814, et dont si souvent il l'avait entretenue. Une fois établie dans cette maison, dont il lui fallut à grand'peine renvoyer le locataire, Paris ne fut plus pour elle une ville étrangère. M<sup>lle</sup> de Wangel reconnaissait les plus petites pièces de cette habitation.

Quoique sa poitrine fût couverte de croix et de plaques, le comte de Wangel n'avait été au fond qu'un philosophe, rêvant comme Descartes ou Spinoza. Mina aimait les recherches obscures de la philosophie allemande et le noble stoïcisme de Fichte, comme un cœur tendre aime le souvenir d'un beau paysage. Les mots les plus inintelligibles de Kant ne rappelaient à Mina que le son de voix avec lequel son père les prononçait. Quelle philosophie ne serait pas touchante et même intelligible avec cette recommandation! Elle obtint de quelques savans distingués qu'ils vinssent chez elle faire des cours, où n'assistaient qu'elle et sa mère.

Au milieu de cette vie qui s'écoulait le matin avec des savans et le soir dans des bals d'ambassadeurs, l'amour n'effleura jamais le cœur de la riche héritière. Les Français l'amusaient, mais ils ne la touchaient pas. — Sans doute, disait-elle à sa mère, qui les lui vantait souvent, ce sont les hommes les plus aimables que l'on puisse rencontrer. J'admire leur esprit brillant, chaque jour leur ironie si fine me surprend et m'amuse; mais ne les trouvez-vous pas empruntés et ridicules dès qu'ils essaient de paraître émus? Est-ce que jamais leur émotion s'ignore elle-même? — A quoi bon ces critiques? répondait la sage M<sup>me</sup> de Wangel. Si la France te déplaît, retournons à Kœnigsberg; mais n'oublie pas que tu as dix-neuf ans et que je puis te manquer; songe à choisir un protecteur. Si je venais à mourir, ajoutait-elle en souriant et d'un air mélancolique, le grand-duc de C... te ferait épouser son aide de camp.

Par un beau jour d'été, M<sup>me</sup> de Wangel et sa fille étaient allées à Compiègne pour voir une chasse du roi. Les ruines de Pierrefonds, que Mina aperçut tout à coup au milieu de la forêt, la frappèrent extrêmement. Encore esclave des préjugés allemands, tous les grands monumens qu'enferme Paris, cette *nouvelle Babylone,* lui semblaient avoir quelque chose de *sec*, d'*ironique* et de *méchant*. Les ruines de Pierrefonds lui parurent touchantes, comme une ruine de ces vieux châteaux qui couronnent les cimes du Brocken (1). Mina conjura sa mère de s'arrêter quelques jours dans la petite auberge du village de Pierrefonds. Ces dames y étaient fort mal. Un jour de pluie sur-

(1) Le Brocken, montagne de l'Allemagne et le point central du Hartz, a 1,095 mètres d'élévation.

vint. Mina, étourdie comme à douze ans, s'établit sous la porte cochère de l'auberge, occupée à voir tomber la pluie. Elle remarqua l'affiche d'une terre à vendre dans le voisinage. Elle arriva un quart d'heure après chez le notaire, conduite par une fille de l'auberge qui tenait un parapluie sur sa tête. Ce notaire fut bien étonné de voir cette jeune fille vêtue si simplement discuter avec lui le prix d'une terre de plusieurs centaines de mille francs, le prier ensuite de signer un compromis et d'accepter comme arrhes du marché quelques billets de mille francs de la banque de France.

Par un hasard que je me garderai d'appeler singulier, Mina ne fut trompée que de très peu. Cette terre s'appelait *le Petit-Verberie*. Le vendeur était un comte de Ruppert, célèbre dans tous les châteaux de la Picardie. C'était un grand jeune homme fort beau; on l'admirait au premier moment, mais peu d'instans après on se sentait repoussé par quelque chose de dur et de vulgaire. Le comte de Ruppert se prétendit bientôt l'ami de M^me^ de Wangel; il l'amusait. C'était peut-être parmi les jeunes gens de ce temps le seul qui rappelât ces roués aimables dont les mémoires de Lauzun et de Tilly présentent le roman embelli. M. de Ruppert achevait de dissiper une grande fortune; il imitait les travers des seigneurs du siècle de Louis XV, et ne concevait pas comment Paris s'y prenait pour ne pas s'occuper exclusivement de lui. Désappointé dans ses idées de gloire, il était devenu amoureux fou de l'argent. Une réponse qu'il reçut de Berlin porta à son comble sa passion pour M^lle^ de Wangel. Six mois plus tard, Mina disait à sa mère : — Il faut vraiment acheter une terre pour avoir des amis. Peut-être perdrions-nous quelques mille francs si nous voulions nous défaire du *Petit-Verberie;* mais à ce prix nous comptons maintenant une foule de femmes aimables parmi nos connaissances intimes.

Toutefois Mina ne prit point les façons d'une jeune Française. Tout en admirant leurs grâces si séduisantes, elle conserva le naturel et la liberté des façons allemandes. M^me^ de Cely, la plus intime de ses nouvelles amies, disait de Mina qu'elle était *différente,* mais non pas singulière : une grâce charmante lui faisait tout pardonner; on ne lisait pas dans ses yeux qu'elle avait des millions; elle n'avait pas la *simplicité* de la très-bonne compagnie, mais la vraie séduction.

Cette vie tranquille fut troublée par un coup de tonnerre : Mina perdit sa mère. Dès que sa douleur lui laissa le temps de songer à sa position, elle la trouva des plus embarrassantes. M^me^ de Cely l'avait amenée à son château. — Il faut, lui disait cette amie, jeune femme de trente ans, il faut retourner en Prusse, c'est le parti le plus sage; sinon, il faut vous marier ici dès que votre deuil sera

fini, et, en attendant, faire bien vite venir de Kœnigsberg une dame de compagnie qui, s'il se peut, soit de vos parentes.

Il y avait une grande objection : les Allemandes, même les filles riches, croient qu'on ne peut épouser qu'un homme qu'on adore. M^me^ de Cely nommait à M^lle^ de Wangel dix partis sortables ; tous ces jeunes gens semblaient à Mina vulgaires, ironiques, presque méchans. Mina passa l'année la plus malheureuse de sa vie; sa santé s'altéra, et sa beauté disparut presque entièrement. Un jour qu'elle était venue voir M^me^ de Cely, on lui apprit qu'elle verrait à dîner la célèbre M^me^ de Larçay : c'était la femme la plus riche et la plus aimable du pays; on la citait souvent pour l'élégance de ses fêtes et la manière parfaitement digne, aimable et tout à fait exempte de ridicule, avec laquelle elle savait défaire une fortune considérable. Mina fut étonnée de tout ce qu'elle trouva de commun et de prosaïque dans le caractère de M^me^ de Larçay. — Voilà donc ce qu'il faut devenir pour être aimée ici! — Dans sa douleur, car le désappointement du *beau* est une douleur pour les cœurs allemands, Mina cessa de regarder M^me^ de Larçay, et, par politesse, fit la conversation avec son mari. C'était un homme fort simple, qui, pour toute recommandation, avait été page de l'empereur Napoléon à l'époque de la retraite de Russie, et s'était distingué par une bravoure au-dessus de son âge dans cette campagne et dans les suivantes. Il parla à Mina fort bien et sans prétention de la Grèce, où il venait de passer une ou deux années, se battant contre les Turcs. Sa conversation plut à Mina; il lui fit l'effet d'un ami intime qu'elle reverrait après en avoir été longtemps séparé.

Après dîner, on alla voir quelques sites célèbres de la forêt de Compiègne. Mina eut plus d'une fois l'idée de consulter M. de Larçay sur ce que sa position avait d'embarrassant. Les airs élégans du comte de Ruppert, qui ce jour-là suivait les calèches à cheval, faisaient ressortir les manières pleines de naturel et même naïves de M. de Larçay. Le grand événement au milieu duquel il avait débuté dans la vie, en lui faisant voir le cœur humain tel qu'il est, avait contribué à former un caractère inflexible, froid, positif, assez enjoué, mais dénué d'imagination. Ces caractères produisent un grand effet sur les âmes qui ne sont qu'imagination. Mina fut étonnée qu'un Français pût être aussi simple.

Le soir, quand il fut parti, Mina se sentit comme séparée d'un ami qui, depuis des années, aurait su tous ses secrets. Tout lui sembla sec et importun, même l'amitié si tendre de M^me^ de Cely. Mina n'avait eu besoin de déguiser aucune de ses pensées auprès de son nouvel ami. La crainte de la petite ironie française ne l'avait point

obligée, à chaque instant, à jeter un voile sur sa pensée allemande si pleine de franchise. M. de Larçay la dispensait d'une foule de petits mots et de petits gestes demandés par l'élégance. Cela le vieillissait de huit ou dix ans; mais, par cela même, il occupa toute la pensée de Mina pendant toute la première heure qui suivit son départ.

Le lendemain, elle était obligée de faire un effort pour écouter même M^me^ de Cely; tout lui semblait froid et méchant. Mina ne regardait plus comme une chimère, qu'il fallait oublier, l'espoir de trouver un cœur franc et sincère, qui ne cherchât pas toujours le motif d'une plaisanterie dans la remarque la plus simple; elle fut rêveuse toute la journée. Le soir, M^me^ de Cely nomma M. de Larçay; Mina tressaillit et se leva, comme si on l'eût appelée; elle rougit beaucoup et eut bien de la peine à expliquer ce mouvement singulier. Dans son trouble, elle ne put pas se déguiser plus longtemps à elle-même ce qu'il lui importait de cacher aux autres. Elle s'enfuit dans sa chambre. — Je suis folle, se dit-elle. A cet instant commença son malheur: il fit des pas de géant; en peu d'instans, elle en fut à avoir des remords. — J'aime d'amour, et j'aime un homme marié! — Tel fut le remords qui l'agita toute la nuit.

M. de Larçay, partant avec sa femme pour les eaux d'Aix en Savoie, avait oublié une carte sur laquelle il avait montré à ces dames un petit détour qu'il comptait faire en allant à Aix. Un des enfans de M^me^ de Cely trouva cette carte; Mina s'en empara et se sauva dans les jardins. Elle passa une heure à suivre le voyage projeté de M. de Larçay. Les noms des petites villes qu'il allait parcourir lui semblaient nobles et singuliers; elle se faisait les images les plus pittoresques de leur position; elle enviait le bonheur de ceux qui les habitaient. Cette douce folie fut si forte, qu'elle suspendit ses remords. Quelques jours après, on dit chez M^me^ de Cely que les Larçay étaient partis pour la Savoie. Cette nouvelle fit une révolution dans l'esprit de Mina; elle éprouva un vif désir de voyager.

A quinze jours de là, une dame allemande, d'un certain âge, arrivait à Aix en Savoie, dans une voiture de louage prise à Genève. Cette dame avait une femme de chambre contre laquelle elle montrait tant d'humeur, que M^me^ Toinod, la maîtresse de la petite auberge où elle était descendue, en fut scandalisée. M^me^ Cramer, c'était le nom de la dame allemande, fit appeler M^me^ Toinod. — Je veux prendre auprès de moi, lui dit-elle, une fille du pays qui sache les *êtres* de la ville d'Aix et de ses environs; je n'ai que faire de cette belle demoiselle que j'ai eu la sottise d'amener et qui ne connaît rien ici.

— Mon Dieu! votre maîtresse a l'air bien en colère contre vous!

dit M^me^ Toinod à la femme de chambre, dès qu'elles se trouvèrent seules.

— Ne m'en parlez pas, dit Aniken les larmes aux yeux; c'était bien la peine de me faire quitter Francfort, où mes parens tiennent une bonne boutique. Ma mère a les premiers tailleurs de la ville et travaille absolument à l'instar de Paris.

— Votre maîtresse m'a dit qu'elle vous donnerait trois cents francs, quand vous voudriez, pour retourner à Francfort.

— J'y serais mal reçue; jamais ma mère ne voudra croire que M^me^ Cramer m'a renvoyée sans motifs.

— Eh bien! restez à Aix, je pourrai vous y trouver une condition. Je tiens un bureau de placement; c'est moi qui fournis des domestiques aux baigneurs. Il vous en coûtera soixante francs pour les frais, et sur les trois cents francs de M^me^ Cramer, il vous restera encore dix beaux louis d'or.

— Il y aura cent francs pour vous, au lieu de soixante, dit Aniken, si vous me placez dans une famille française : je veux achever d'apprendre le français et aller servir à Paris. Je sais fort bien coudre, et, pour gage de ma fidélité, je déposerai chez mes maîtres vingt louis d'or que j'ai apportés de Francfort.

Le hasard favorisa le roman qui avait déjà coûté deux ou trois cents louis à M^lle^ de Wangel. M. et M^me^ de Larçay arrivèrent à *la Croix de Savoie* : c'est l'hôtel à la mode. M^me^ de Larçay trouva qu'il n'y avait là que des benêts, et prit un logement dans une charmante maison sur le bord du lac du Bourget. Les eaux étaient fort gaies cette année-là; il y avait grand concours de gens riches, souvent de très beaux bals, où l'on était paré comme à Paris, et chaque soir grande réunion à la *Redoute*. Mécontente des ouvrières d'Aix, peu adroites et peu exactes, M^me^ de Larçay voulut avoir auprès d'elle une fille qui sût travailler. On l'adressa au bureau de M^me^ Toinod, qui ne manqua pas de lui amener des filles du pays évidemment trop gauches. Enfin parut Aniken; les cent francs de la jeune Allemande avaient redoublé l'adresse naturelle de M^me^ Toinod. L'air sérieux d'Aniken plut à M^me^ de Larçay; elle la retint et envoya chercher sa malle.

Le même soir, dès que ses maîtres furent partis pour la *Redoute*, Aniken se promenait en rêvant, dans le jardin, sur le bord du lac. « Enfin, se dit-elle, voilà cette grande folie consommée! Que deviendrai-je si quelqu'un me reconnaît? Que dirait M^me^ de Cely, qui me croit à Kœnigsberg! » Le courage qui avait soutenu Mina tant qu'il avait été question d'agir commençait à l'abandonner. Son âme était vivement émue, sa respiration se pressait. Le repentir, la crainte, la honte, la rendaient fort malheureuse. Enfin la lune se leva der-

rière la montagne de Haute-Combe : son disque brillant se réfléchissait dans les eaux du lac doucement agitées par une brise du nord; de grands nuages blancs à formes bizarres passaient rapidement devant la lune, et semblaient à Mina comme des géans immenses. « Ils viennent de mon pays, se disait-elle; ils veulent me voir et me donner courage au milieu du rôle singulier que je viens d'entreprendre. » Son œil attentif et passionné suivait leurs mouvemens rapides. « Ombres de mes aïeux, se disait-elle, reconnaissez votre sang; comme vous j'ai du courage. Ne vous effrayez point du costume bizarre dans lequel vous me voyez; je serai fidèle à l'honneur. Cette flamme secrète d'honneur et d'héroïsme que vous m'avez transmise ne trouve rien de digne d'elle dans le siècle prosaïque où le destin m'a jetée. Me mépriserez-vous parce que je me fais une destinée en rapport avec le feu qui m'anime? » Mina n'était plus malheureuse.

Des sons harmonieux se firent entendre dans le lointain; la voix partait apparemment de l'autre côté du lac. Ses accens mourans arrivaient à peine jusqu'à l'oreille de Mina, qui écoutait attentivement. Ses idées changèrent de cours, elle s'attendrit sur son sort. « Qu'importent mes efforts? pourrai-je seulement m'assurer que cette âme céleste et pure que j'avais rêvée existe en effet dans le monde? Elle restera invisible pour moi. Est-ce que jamais j'ai parlé devant ma femme de chambre? Ce déguisement malheureux n'aura pour effet que de m'exposer à la société des domestiques d'Alfred. Jamais il ne daignera me parler. » Elle pleura beaucoup. « Je le verrai du moins tous les jours, » dit-elle tout à coup; et reprenant courage, « un plus grand bonheur n'était pas fait pour moi... Ma pauvre mère avait bien raison : « Que de folies tu feras un jour, me disait-« elle, si jamais tu viens à aimer! »

La voix qui résonnait sur le lac se fit entendre de nouveau, mais de beaucoup plus près. Mina comprit alors qu'elle partait d'une barque dont le mouvement se communiquait aux ondes argentées par la lune. Elle distingua une douce mélodie digne de Mozart. Au bout d'un quart d'heure, elle oublia tous les reproches qu'elle avait à se faire, et ne songea qu'au bonheur de voir Alfred tous les jours. « Et ne faut-il pas, se dit-elle enfin, que chaque être accomplisse sa destinée? Malgré les hasards heureux de la naissance et de la fortune, il se trouve que mon destin n'est pas de briller à la cour ou dans un bal. J'y attirais les regards, je m'y suis vue admirée, — et mon ennui, au milieu de cette foule, allait jusqu'à la mélancolie la plus sombre! Tout le monde s'empressait de me parler; moi, je m'y ennuyais. Depuis la mort de mes parens, mes seuls instans de bonheur ont été ceux où, sans avoir de voisin ennuyeux, j'écoutais la musique de Mozart. Est-ce ma faute si la recherche du bonheur, natu-

relle à tous les hommes, me conduit à cette étrange démarche? Probablement elle va me déshonorer : eh bien! les couvens de l'église catholique m'offrent un refuge.

Minuit sonnait au clocher d'un village de l'autre côté du lac. Cette heure solennelle fit tressaillir Mina; la lune n'éclairait plus; elle rentra. Ce fut appuyée sur la balustrade de la galerie qui donnait sur le lac et le petit jardin que Mina, cachée sous le nom d'Aniken, attendit *ses maîtres*. La musique lui avait rendu toute sa bravoure. — Mes aïeux, se disait-elle, quittaient leur magnifique château de Ki... pour aller à la Terre-Sainte; peu d'années après, ils en revenaient seuls, au travers de mille périls, déguisés comme moi. Le courage qui les animait me jette, moi, au milieu des seuls dangers qui, en ce siècle puéril, plat et vulgaire, soient à la portée de mon sexe. Que je m'en tire avec honneur, et les âmes généreuses pourront s'étonner de ma faiblesse, mais en secret elles me la pardonneront.

Les jours passèrent rapidement et trouvèrent bientôt Mina réconciliée avec son sort. Elle était obligée de coudre beaucoup; elle acceptait gaiement les devoirs de ce nouvel état. Souvent il lui semblait jouer la comédie: elle se plaisantait elle-même quand il lui échappait un mouvement étranger à son rôle. Un jour, à l'heure de la promenade, après dîner, quand le laquais ouvrit la calèche et déploya le marchepied, elle s'avança lestement pour monter. — Cette fille est folle, dit M^me^ de Larçay. Alfred la regarda beaucoup; il lui trouvait une grâce parfaite. Mina n'était nullement agitée par les idées du *devoir* ou par la crainte du ridicule. Les idées de *prudence humaine* étaient bien au-dessous d'elle : toutes les objections qu'elle se faisait ne venaient que du danger d'inspirer des soupçons à M^me^ de Larçay. Il y avait à peine six semaines qu'elle avait passé toute une journée avec elle et dans un rôle bien différent.

Chaque jour, Mina se levait de grand matin et passait deux heures à quelques apprêts de toilette exigés par le rôle qu'elle s'était donné: ces cheveux blonds si beaux, et qu'on lui avait dit si souvent qu'il était si difficile d'oublier, quelques coups de ciseaux en avaient fait justice; grâce à une préparation chimique, ils avaient pris une couleur mélangée, tirant sur le châtain foncé. Une légère décoction de feuilles de houx, appliquée chaque matin sur ses mains si délicates, leur donnait l'apparence d'une peau rude. Chaque matin aussi, ce teint si frais prenait quelques-unes des teintes douteuses que rapportent des colonies les blancs dont le sang a eu quelque rapport avec la race nègre. Contente de son déguisement, Mina songea à ne pas avoir d'idées d'un ordre trop remarquable. Absorbée dans son bonheur, elle n'avait aucune envie de parler. Placée auprès d'une fenêtre, dans la chambre de M^me^ de Larçay, et occupée

à ranger des robes pour le soir, vingt fois par jour elle entendait parler Alfred et avait de nouvelles occasions d'admirer son caractère. Oserai-je le dire?... Pourquoi pas, puisque nous peignons un cœur allemand? Il y eut des momens de bonheur et d'exaltation où elle alla jusqu'à se figurer que c'était un être surnaturel. Le zèle sincère et plein d'enthousiasme avec lequel Mina s'acquittait de ses nouvelles fonctions eut son effet naturel sur Mme de Larçay, qui était une âme commune : elle traita Mina avec hauteur, et comme une pauvre fille qui était trop heureuse qu'on lui donnât de l'emploi. « Tout ce qui est sincère et vif sera donc à jamais déplacé parmi ces gens-ci? » se dit Mina. Elle laissa deviner le projet de rentrer en grâce auprès de Mme Cramer, et presque tous les jours elle demandait la permission d'aller la voir.

Mina avait craint que ses manières ne donnassent des idées singulières à Mme de Larçay; elle reconnut avec plaisir que sa nouvelle maîtresse ne voyait en elle qu'une fille moins habile à la couture que la femme de chambre qu'elle avait laissée à Paris. M. Dubois, le valet de chambre d'Alfred, fut plus embarrassant. C'était un Parisien de quarante ans et d'une mise soignée, qui crut de son devoir de faire la cour à sa nouvelle camarade. Aniken le fit parler et s'aperçut qu'heureusement sa seule passion était d'amasser un petit trésor pour être en état d'ouvrir un café à Paris. Alors, sans se gêner, elle lui fit des cadeaux. Bientôt Dubois la servit avec autant de respect que Mme de Larçay elle-même.

Alfred remarqua que cette jeune Allemande, quelquefois si gauche et si timide, avait des façons fort inégales, des idées justes et fines qui valaient la peine d'être écoutées. Mina, voyant dans ses yeux qu'il l'écoutait, se permit quelques réponses délicates et justes, surtout quand elle avait l'espoir de n'être pas entendue ou de n'être pas comprise par Mme de Larçay.

Si, durant les deux premiers mois que Mlle de Wangel passa à Aix, un philosophe lui eût demandé quel était son but, l'enfantillage de la réponse l'eût étonné, et le philosophe eût soupçonné un peu d'hypocrisie. Voir et entendre à chaque instant l'homme dont elle était folle était l'unique but de sa vie : elle ne désirait pas autre chose, elle avait trop de bonheur pour songer à l'avenir. Si le philosophe lui eût dit que cet amour pouvait cesser d'être aussi pur, il l'eût irritée encore plus qu'étonnée. Mina étudiait avec délices le caractère de l'homme qu'elle adorait. C'était surtout comme contraste avec la haute société dans laquelle la fortune et le rang de son père, membre de la chambre haute, l'avaient placé, que brillait le caractère du tranquille Larçay. S'il eût vécu parmi des bourgeois, la simplicité de ses manières, son horreur pour l'affectation et les grands airs, l'eus-

sent peint à leurs yeux comme un homme d'une médiocrité achevée. Alfred ne cherchait jamais à dire des choses piquantes. Cette habitude était ce qui, le premier jour, avait le plus contribué à faire naître l'extrême attention de Mina. Voyant les Français à travers les préjugés de son pays, il lui semblait que leur conversation avait toujours l'air de la fin d'un couplet de vaudeville. Alfred avait vu assez de gens distingués en sa vie pour pouvoir faire de l'esprit avec sa mémoire; mais il se serait gardé comme d'une bassesse de dire des mots de pur agrément qu'il n'eût pas inventés dans le moment, et que quelqu'un des auditeurs eût pu savoir comme lui.

Chaque soir, Alfred conduisait sa femme à la *Redoute,* et revenait ensuite chez lui pour se livrer à une passion pour la botanique que venait de faire naître le voisinage des lieux où Jean-Jacques Rousseau avait passé sa jeunesse. Alfred plaça ses cartons et ses plantes dans le salon où travaillait Aniken. Chaque soir, ils se trouvaient seuls ensemble des heures entières, sans que, de part ni d'autre, il fût dit un mot. Ils étaient tous les deux embarrassés et pourtant heureux. Aniken n'avait d'autre prévenance pour Alfred que celle de faire fondre d'avance de la gomme dans de l'eau, pour qu'il pût coller dans son herbier des plantes sèches, et encore elle ne se permettait ce soin que parce qu'il pouvait passer pour faire partie de ses devoirs. Quand Alfred n'y était pas, Mina admirait ces jolies plantes qu'il rapportait de ses courses dans les montagnes si pittoresques des bords du lac du Bourget. Elle se prit d'un amour sincère pour la botanique. Alfred trouva cela commode et bientôt singulier. « Il m'aime, se dit Mina; mais je viens de voir comment mon zèle pour les fonctions de mon état a réussi auprès de M^me^ de Larçay. »

M^me^ Cramer feignit de tomber malade; Mina demanda et obtint la permission de passer ses soirées auprès de son ancienne maîtresse. Alfred fut étonné de sentir décroître et presque disparaître son goût pour la botanique : il restait le soir à la *Redoute,* et sa femme le plaisantait sur l'ennui que lui donnait la solitude. Alfred s'avoua qu'il avait du goût pour cette jeune fille. Contrarié par la timidité qu'il se trouvait auprès d'elle, il eut un moment de fatuité : « Pourquoi, se dit-il, ne pas agir comme le ferait un de mes amis? Ce n'est après tout qu'une femme de chambre. »

Un soir qu'il pleuvait, Mina resta à la maison. Alfred ne fit que paraître à la *Redoute.* Lorsqu'il rentra chez lui, la présence de Mina dans le salon parut le surprendre. Cette petite fausseté, dont Mina s'aperçut, lui ôta tout le bonheur qu'elle se promettait de cette soirée. Ce fut peut-être à cette disposition qu'elle dut la véritable indignation avec laquelle elle repoussa les entreprises d'Alfred. Elle se retira dans sa chambre. « Je me suis trompée, se dit-elle en pleu-

rant; tous ces Français sont les mêmes. » Pendant toute la nuit, elle fut sur le point de retourner à Paris.

Le lendemain, l'air de mépris avec lequel elle regardait Alfred n'était point joué. Alfred fut piqué; il ne fit plus aucune attention à Mina et passa toutes ses soirées à la *Redoute*. Sans s'en douter, il employait le meilleur moyen. Cette froideur fit oublier le projet de retour à Paris : « Je ne cours aucun danger auprès de cet homme, » se dit Mina, et huit jours ne s'étaient pas écoulés qu'elle sentit qu'elle lui pardonnait ce petit retour au caractère français. Alfred sentait, de son côté, à l'ennui que lui donnaient les grandes dames de la *Redoute*, qu'il était plus amoureux qu'il ne l'avait cru. Cependant il tenait bon. A la vérité, ses yeux s'arrêtaient avec plaisir sur Mina, il lui parlait, mais il ne rentrait point chez lui le soir. Mina fut malheureuse; presque sans s'en douter, elle cessa de faire avec autant de soin tous les jours la toilette destinée à changer sa physionomie. « Est-ce un songe? se disait Alfred; Aniken devient une des plus belles personnes que j'aie jamais vues. » Un soir qu'il était revenu chez lui par hasard, il fut entraîné par son amour, et demanda pardon à Aniken de l'avoir traitée avec légèreté.

— Je voyais, lui dit-il, que vous m'inspiriez un intérêt que je n'ai jamais éprouvé pour personne; j'ai eu peur, j'ai voulu me guérir ou me brouiller avec vous, et depuis je suis le plus malheureux des hommes.

— Ah! que vous me faites de bien, Alfred! s'écria Mina au comble du bonheur.

Ils passèrent cette soirée et les suivantes à s'avouer qu'ils s'aimaient à la folie et à se promettre d'être toujours sages.

Le caractère réfléchi d'Alfred n'était guère susceptible d'illusions. Il savait que les amoureux découvrent de singulières perfections chez la personne qu'ils aiment. Les trésors d'esprit et de délicatesse qu'il découvrait chez Mina lui persuadaient qu'il était réellement amoureux. « Est-il possible que ce soit une simple illusion? » se disait-il chaque jour, et il comparait ce que Mina lui avait dit la veille à ce que lui disaient les femmes de la société qu'il rencontrait à la *Redoute*. De son côté, Mina sentait qu'elle avait été sur le point de perdre Alfred. Que serait-elle devenue, s'il eût continué de passer ses soirées à la *Redoute?* Loin de chercher à jouer encore le rôle d'une jeune fille du commun, elle n'avait de sa vie tant songé à plaire. « Faut-il avouer à Alfred qui je suis? se disait Mina. Sa haute raison blâmera une folie même faite pour lui. D'ailleurs, ajoutait Mina en soupirant, il faut que mon sort se décide ici. Si je lui nomme M^lle^ de Wangel, dont la terre est à quelques lieues de la sienne, il aura la certitude de me retrouver à Paris. Il faut, au contraire, que la perspective de

ne me revoir jamais le décide aux démarches étranges qui sont, hélas! nécessaires pour notre bonheur. Comment cet homme si sage se décidera-t-il à changer de religion, à se séparer de sa femme par le divorce, et à venir vivre comme mon mari dans mes belles terres de la Prusse orientale? » Ce grand mot *illégitime* ne venait pas se placer comme une barrière insurmontable devant les nouveaux projets de Mina; elle croyait ne pas s'écarter de la vertu, parce qu'elle n'eût pas hésité à sacrifier mille fois sa vie pour Alfred.

Peu à peu M^me^ de Larçay devint décidément jalouse d'Aniken. Le singulier changement de la figure de cette fille ne lui avait point échappé; elle l'attribuait à une extrême coquetterie. M^me^ de Larçay eût pu obtenir son renvoi de haute lutte. Ses amies lui représentèrent qu'il ne fallait pas donner de l'importance à une fantaisie : il fallait seulement éviter que M. de Larçay fît venir Aniken à Paris. — Soyez prudente, lui dit-on, et votre inquiétude finira avec la saison des eaux.

M^me^ de Larçay fit observer à M^me^ Cramer et essaya de faire croire à son mari qu'Aniken n'était qu'une aventurière qui, poursuivie à Vienne ou à Berlin, pour quelque tour répréhensible aux yeux de la police, était venue se cacher aux eaux d'Aix, et y attendait probablement l'arrivée de quelque chevalier d'industrie, son associé. Cette idée, présentée comme une conjecture fort probable, mais peu importante à éclaircir, jeta du trouble dans l'âme si ferme d'Alfred. Il était évident pour lui qu'Aniken n'était pas une femme de chambre; mais quel grave intérêt avait pu la porter au rôle pénible qu'elle jouait? Ce ne pouvait être que la peur. — Mina devina facilement la cause du trouble qu'elle voyait dans le regard d'Alfred. Un soir, elle eut l'imprudence de l'interroger; il avoua, Mina fut interdite. Alfred était si près de la vérité, qu'elle eut d'abord beaucoup de peine à se défendre. La fausse M^me^ Cramer, infidèle à son rôle, avait laissé deviner que l'intérêt d'argent avait peu d'importance à ses yeux. Dans son désespoir de l'effet qu'elle voyait les propos de M^me^ Cramer produire sur l'âme d'Alfred, elle fut sur le point de lui dire qui elle était. Apparemment l'homme qui aimait Aniken jusqu'à la folie aimerait aussi M^lle^ de Wangel; mais Alfred serait sûr de la revoir à Paris, elle ne pourrait obtenir les sacrifices nécessaires à son amour!

Ce fut dans ces inquiétudes mortelles que Mina passa la journée. C'était la soirée qui devait être difficile à passer. Aurait-elle le courage, se trouvant seule avec Alfred, de résister à la tristesse qu'elle lisait dans ses yeux, de souffrir qu'un soupçon trop naturel vînt affaiblir ou même détruire son amour? Le soir venu, Alfred conduisit sa femme à la *Redoute* et n'en revint pas. Il y avait ce jour-là bal masqué, grand bruit, grande foule. Les rues d'Aix étaient encom-

brées de voitures appartenant à des curieux venus de Chambéry et même de Genève. Tout cet éclat de la joie publique redoublait la sombre mélancolie de Mina. Elle ne put rester dans ce salon, où, depuis plusieurs heures, elle attendait inutilement cet homme trop aimable qui ne venait pas. Elle alla se réfugier auprès de sa dame de compagnie. Là aussi elle trouva du malheur; cette femme lui demanda froidement la permission de la quitter, ajoutant que, quoique fort pauvre, elle ne pouvait se décider à jouer plus longtemps le rôle peu honorable dans lequel on l'avait placée. Loin d'avoir un caractère propre aux décisions prudentes, dans les situations extrêmes Mina n'avait besoin que d'un mot pour se représenter sous un nouvel aspect toute une situation de la vie. « En effet, se dit-elle, frappée de l'observation de la dame de compagnie, mon déguisement n'en est plus un pour personne, j'ai perdu l'honneur. Sans doute je passe pour une aventurière. Puisque j'ai tout perdu pour Alfred, ajouta-t-elle bientôt, je suis folle de me priver du bonheur de le voir. Du moins au bal je pourrai le regarder à mon aise et étudier son âme. »

Elle demanda des masques, des dominos; elle avait apporté de Paris des diamans qu'elle prit, soit pour se mieux déguiser aux yeux d'Alfred, soit pour se distinguer de la foule des masques et obtenir peut-être qu'il lui parlât. Mina parut à la *Redoute,* donnant le bras à sa dame de compagnie et intriguant tout le monde par son silence. Enfin elle vit Alfred, qui lui sembla fort triste. Mina le suivait des yeux et était heureuse lorsqu'une voix dit bien bas : « L'amour reconnaît le déguisement de M^lle^ de Wangel. » Elle se retourna éperdue. C'était le comte de Ruppert. Elle ne pouvait pas faire de rencontre plus fatale. — J'ai reconnu vos diamans montés à Berlin, lui dit-il. Je viens de Tœplitz, de Spa, de Baden; j'ai couru toutes les eaux de l'Europe pour vous trouver. — Si vous ajoutez un mot, lui dit Mina, je ne vous revois de la vie. Demain à la nuit, à sept heures du soir, trouvez-vous vis-à-vis la maison nº 17, rue de Chambéry.

« Comment empêcher M. de Ruppert de dire mon secret aux Larçay, qu'il voit intimement? » Telle fut l'idée fatale qui toute la nuit plongea Mina dans la plus pénible agitation. Plusieurs fois, dans son désespoir, elle fut sur le point de demander des chevaux et de partir sur-le-champ. « Mais Alfred croira toute sa vie que cette Aniken qu'il a tant aimée ne fut qu'une personne peu estimable fuyant sous un déguisement les conséquences de quelque mauvaise action. Bien plus, si je prends la fuite sans avertir M. de Ruppert, malgré son respect, il est capable de divulguer mon secret. Pourtant, si je reste, comment éloigner les soupçons de M. de Ruppert? Par quelle fable? »

Au même bal masqué, où Mina fit une rencontre si fâcheuse, tous ces hommes du grand monde, sans esprit, qui vont aux eaux prome-

ner leur ennui, entourèrent M^me^ de Larçay comme à l'ordinaire. Ne sachant trop que lui dire ce soir-là, parce que les lieux communs qui conviennent à un salon ne sont plus de mise au bal masqué, ils lui parlèrent de la beauté de sa femme de chambre allemande. Il se trouva même parmi eux un sot plus hardi qui se permit quelques allusions peu délicates à la jalousie que l'on supposait à M^me^ de Larçay. Un masque tout à fait grossier l'engagea à se venger de son mari en prenant un amant; ce mot fit explosion dans la tête d'une femme fort sage et accoutumée à l'auréole de flatteries dont une haute position et une grande fortune entourent la vie.

Le lendemain du bal, il y eut promenade sur le lac. Mina fut libre et put se rendre chez M^me^ Cramer, où elle reçut M. de Ruppert. Il n'était pas encore remis de son étonnement. — De grands malheurs qui ont changé ma position, lui dit Mina, m'ont portée à rendre justice à votre amour. Vous convient-il d'épouser une veuve? — Vous auriez été mariée secrètement! dit le comte pâlissant. — Comment ne l'avez-vous pas deviné, répondit Mina, lorsque vous m'avez vue vous refuser, vous et les plus grands partis de France? — Caractère singulier, mais admirable! s'écria le comte, cherchant à faire oublier son étonnement. — Je suis liée à un homme indigne de moi, reprit M^lle^ de Wangel; mais je suis protestante, et ma religion, que je serais heureuse de vous voir suivre, me permet le divorce. Ne croyez pas cependant que je puisse, dans ce moment, éprouver de l'amour pour personne, même quand il s'agirait de l'homme qui m'inspirerait le plus d'estime et de confiance : je ne puis vous offrir que de l'amitié. J'aime le séjour de la France; comment l'oublier quand on l'a connue? J'ai besoin d'un protecteur. Vous avez un grand nom, beaucoup d'esprit, tout ce qui donne une belle position dans le monde. Une grande fortune peut faire de votre hôtel la première maison de Paris. Voulez-vous m'obéir comme un enfant? A ce prix, mais seulement à ce prix, je vous offre ma main dans un an.

Pendant ce long discours, le comte de Ruppert calculait les effets d'un roman désagréable à soutenir, mais toujours avec une grande fortune, et au fond avec une femme réellement bonne. Ce fut avec beaucoup de grâce qu'il jura obéissance à Mina. Il essaya de toutes les formes pour pénétrer plus avant dans ses secrets. — Rien de plus inutile que vos efforts, lui répondait-on en riant. Aurez-vous le courage d'un lion et la docilité d'un enfant? — Je suis votre esclave, répondit le comte. — Je vis cachée dans les environs d'Aix, mais je sais tout ce qui s'y fait. Dans huit ou neuf jours, regardez le lac au moment où minuit sonnera à l'horloge de la paroisse : vous verrez un pot à feu voguer sur les ondes. Le lendemain à neuf heures du soir, je serai ici et je vous permets d'y venir. Prononcez mon

nom, dites un mot à qui que ce soit, et de votre vie vous ne me revoyez.

Après la promenade sur le lac, pendant laquelle et plus d'une fois il avait été question de la beauté d'Aniken, M^me^ de Larcay rentra chez elle dans un état d'irritation tout à fait étranger à son caractère plein de dignité et de mesure. Elle débuta avec Mina par quelques mots fort durs, qui percèrent le cœur de la jeune Allemande, car ils étaient prononcés en présence d'Alfred, qui ne la défendait pas. Elle répondit, pour la première fois, d'une façon fine et piquante. M^me^ de Larçay crut voir dans ce ton l'assurance d'une fille que l'amour qu'elle inspire porte à se méconnaître, et sa colère ne connut plus de bornes. Elle accusa Mina de donner des rendez-vous à certaines personnes chez M^me^ Cramer, qui, malgré le conte de la brouille apparente, n'était que trop d'accord avec elle.

— Ce monstre de Ruppert m'aurait-il déjà trahie? se dit Mina.

Alfred la regardait fixement comme pour découvrir la vérité. Le peu de délicatesse de ce regard lui donna le courage du désespoir : elle nia froidement la calomnie dont on la chargeait, et n'ajouta pas un mot. M^me^ de Larçay la chassa. A deux heures du matin qu'il était alors, Mina se fit accompagner chez M^me^ Cramer par le fidèle Dubois. Enfermée dans sa chambre, Mina versait des larmes de rage en songeant au peu de moyens de vengeance que lui laissait l'étrange position où elle s'était jetée. — Ah! ne vaudrait-il pas mieux, se dit-elle, tout abandonner et retourner à Paris? Ce que j'ai entrepris est au-dessus de mon esprit. Mais Alfred n'aura d'autre souvenir de moi que le mépris; toute sa vie, Alfred me méprisera, ajouta-t-elle en fondant en larmes. — Elle sentit qu'avec cette idée cruelle qui ne la quitterait plus, elle serait encore plus malheureuse à Paris qu'à Aix. « M^me^ de Larçay me calomnie; Dieu sait ce qu'on dit de moi à la *Redoute!* Ces propos de tout le monde me perdront dans l'âme d'Alfred. Comment s'y prendrait un Français pour ne pas penser comme *tout le monde?* Il a bien pu les entendre prononcer, moi présente, sans les contredire, sans m'adresser un mot pour me consoler! Mais quoi? est-ce que je l'aime encore? Les affreux mouvemens qui me torturent ne sont-ils pas les derniers efforts de ce malheureux amour? Il est bas de ne pas se venger! » Telle fut la dernière pensée de Mina.

Dès qu'il fut jour, elle fit appeler M. de Ruppert. En l'attendant, elle se promenait agitée dans le jardin. Peu à peu un beau soleil d'été se leva et vint éclairer les riantes collines des environs du lac. Cette joie de la nature redoubla la rage de Mina. M. de Ruppert parut enfin. — C'est un fat, se dit Mina en le voyant approcher; il faut d'abord le laisser parler pendant une heure.

Elle reçut M. de Ruppert dans le salon, et son œil morne comptait les minutes à la pendule. Le comte était ravi; pour la première fois cette petite étrangère l'écoutait avec l'attention due à son amabilité. — Croyez-vous du moins à mes sentimens? disait-il à Mina comme l'aiguille arrivait sur la minute qui achevait l'heure de patience.

— Vengez-moi, je crois tout, dit-elle.

— Que faut-il faire?

— Plaire à Mme de Larçay, et faire que son mari sache bien qu'elle le trompe, qu'il ne puisse en douter. Alors il lui rendra le malheur dont les calomnies de cette femme empoisonnent ma vie.

— Votre petit projet est atroce, dit le comte.

— Dites qu'il est difficile à exécuter, répondit Mina avec le sourire de l'ironie.

— Pour difficile, non, reprit le comte piqué. — Je perdrai cette femme, ajouta-t-il d'un air léger. C'est dommage, c'était une bonne femme.

— Prenez garde, monsieur, que je ne vous oblige nullement à plaire réellement à Mme de Larçay, dit Mina. Je désire seulement que son mari ne puisse douter que vous lui plaisez.

Le comte sortit; Mina fut moins malheureuse. Se venger, c'est agir; agir, c'est espérer. — Si Alfred meurt, se dit-elle, je mourrai! — Et elle sourit. Le bonheur qu'elle ressentit en ce moment la sépara pour toujours de la vertu. L'épreuve de cette nuit avait été trop forte pour son caractère; elle n'était point préparée à se voir calomniée en présence d'Alfred et à le voir ajouter foi à la calomnie. Désormais elle pourra prononcer encore le mot de vertu, mais elle se fera illusion; la vengeance et l'amour se sont emparés de tout son cœur.

Mina forma dans son esprit tout le projet de sa vengeance; était-il exécutable? Ce fut le seul doute qui se présenta à elle. Elle n'avait d'autre moyen d'action que le dévouement d'un sot et beaucoup d'argent.

M. de Larçay parut. — Que venez-vous faire ici? dit Mina avec hauteur.

— Je suis fort malheureux; je viens pleurer avec la meilleure amie que j'aie au monde.

— Quoi! votre première parole n'est point que vous ne croyez pas à la calomnie dirigée contre moi! Sortez.

— C'est répondre à de fausses imputations, reprit Alfred avec hauteur, que de vous dire, comme je le fais, que je ne conçois pas de bonheur pour moi loin de vous. Aniken, ne vous fâchez point, ajouta-t-il la larme à l'œil. Trouvez un moyen raisonnable de nous réunir, et je suis prêt à tout faire. Disposez de moi, tirez-moi de

l'abîme où le hasard m'a plongé; pour moi, je n'en vois aucun moyen.

— Votre présence ici rend vraies toutes les calomnies de Mme de Larçay; laissez-moi, et que je ne vous voie plus.

Alfred s'éloigna avec plus de colère que de douleur. « Il ne trouve rien à me dire, » se dit Mina; elle fut au désespoir; elle était presque obligée de mépriser l'homme qu'elle adorait. Quoi! il ne trouvait aucun moyen de se rapprocher d'elle! Et c'était un homme, un militaire! Elle, jeune fille, avait trouvé, dès qu'elle l'avait aimé, un moyen et un moyen terrible, le déguisement qui la déshonorait à jamais, s'il était deviné!... Mais Alfred avait dit : *Disposez de moi, trouvez un moyen raisonnable....* Il fallait qu'il y eût encore un peu de remords dans l'âme de Mina, car ces mots la consolèrent : elle avait donc pouvoir pour agir. « Cependant, reprenait l'avocat du malheur, Alfred n'a point dit : Je ne crois pas à la calomnie. — En effet, ma folie a beau s'exagérer la différence des manières entre l'Allemagne et la France, je n'ai point l'air d'une femme de chambre. En ce cas, pourquoi une fille de mon âge vient-elle déguisée dans une ville d'eaux? — Tel qu'il est... je ne puis plus être heureuse qu'avec lui. — « Trouvez un moyen de nous réunir, a-t-il dit; je suis prêt à tout « faire. » — Il est faible et me charge du soin de notre bonheur. — Je prends cette charge, se dit-elle en se levant et se promenant agitée dans le salon. Voyons d'abord si sa passion peut résister à l'absence, ou si c'est un homme à mépriser de tout point. Alors Mina de Wangel parviendra à l'oublier. »

Une heure après, elle partit pour Chambéry, qui n'est qu'à deux lieues d'Aix.

Alfred, sans croire beaucoup à la religion, trouvait qu'il était de mauvais ton de n'en pas avoir. En arrivant à Chambéry, Mme Cramer engagea un jeune Genevois, qui étudiait pour devenir ministre protestant, à venir, chaque soir, expliquer la Bible à elle et à Aniken que désormais, par amitié et pour la dédommager de sa colère passée, elle appelait sa nièce. Mme Cramer logeait dans la meilleure auberge, et rien n'était plus facile à éclairer que sa conduite. Se croyant malade, elle avait fait appeler les premiers médecins de Chambéry, qu'elle payait fort bien. Mina les consulta par occasion sur une maladie de la peau, qui quelquefois lui enlevait ses belles couleurs pour lui donner le teint d'une *quarteronne*.

La dame de compagnie commença à être beaucoup moins scandalisée du nom de Cramer qu'on l'avait engagée à prendre et de toute la conduite de Mlle de Wangel; elle la croyait tout simplement folle. Mina avait loué les *Charmettes*, maison de campagne sur un coteau

à une demi-lieue de Chambéry, où J.-J. Rousseau raconte qu'il a passé les momens les plus heureux de sa vie. Les écrits de cet auteur faisaient sa seule consolation. Elle eut un jour un moment de bonheur délicieux. Au détour d'un sentier, dans le petit bois de châtaigniers, vis-à-vis la modeste maison des Charmettes, elle trouva Alfred. Elle ne l'avait pas vu depuis quinze jours. Il lui proposa avec une timidité qui enchanta Mina de quitter le service de M^me^ Cramer et d'accepter de lui une petite inscription de rente. « Vous auriez une femme de chambre, au lieu de l'être vous-même, et jamais je ne vous verrais qu'en présence de cette femme de chambre. » Aniken refusa par des motifs de religion. Elle lui dit que maintenant M^me^ Cramer était excellente pour elle, et lui semblait se repentir de la conduite qu'elle avait tenue en arrivant à Aix. — Je me souviens fort bien, finit-elle par lui dire, des calomnies dont j'ai été l'objet de la part de M^me^ de Larçay ; elles me font un devoir de vous prier instamment de ne plus revenir aux Charmettes.

Quelques jours plus tard, elle alla à Aix; elle fut fort contente de M. de Ruppert. M^me^ de Larçay et ses nouvelles amies profitaient de la belle saison pour faire des excursions dans les environs. A une partie de plaisir que ces dames firent à Haute-Combe (abbaye située de l'autre côté du lac du Bourget, en face d'Aix, et qui est le Saint-Denis des rois de Sardaigne depuis 1814), M. de Ruppert, qui, d'après les instructions de Mina, n'avait pas cherché à être de la société de M^me^ de Larçay, se fit remarquer errant dans les bois qui environnent Haute-Combe. Les amis de M^me^ de Larçay s'occupèrent beaucoup de cet acte de timidité chez un homme connu par son audace. Il leur sembla clair qu'il avait conçu pour elle une grande passion. Dubois apprit à Mina que son maître vivait dans la plus sombre mélancolie. — Il regrette une aimable compagnie, et, ajouta Dubois, il a un autre sujet de chagrin. Qui l'eût dit d'un homme si sage? M. le comte de Ruppert lui donne de la jalousie!

Cette jalousie amusait M. de Ruppert. — Voulez-vous me permettre, dit-il à M^lle^ de Wangel, de faire intercepter par ce pauvre Larçay une lettre passionnée que j'écrirai à sa femme? Rien ne sera plaisant comme les dénégations de celle-ci, s'il se détermine à lui en parler. — A la bonne heure, dit Mina; mais surtout, ajouta-t-elle d'un ton fort dur, songez à ne pas avoir d'affaire avec M. de Larçay; s'il meurt, jamais je ne vous épouse.

Elle se repentit bien vite du ton sévère avec lequel elle avait dit ce mot, et s'appliqua à se le faire pardonner. Elle s'aperçut que M. de Ruppert n'avait pas senti la dureté du mot qui lui était échappé et son éloignement pour lui. M. de Ruppert lui conta que

peut-être Mme de Larçay n'eût pas été tout à fait insensible à ses soins; mais pour s'amuser lui-même, tout en lui faisant la cour la plus assidue, il avait grand soin, toutes les fois qu'il trouvait l'occasion de lui parler en particulier, de ne lui adresser que les mots les plus indifférens et les propos les plus décolorés. Mina fut contente de cette manière d'agir. Il était dans ce caractère, qui, avec quelques apparences de la raison, en était l'antipode, de ne pas mépriser à demi. Elle consulta hardiment M. de Ruppert sur un placement considérable qu'elle voulait faire dans la rente de France, et lui fit lire les lettres de son homme d'affaires à Kœnigsberg et de son banquier à Paris. Elle remarqua que la vue de ces lettres éloignait un mot qu'elle ne voulait pas entendre prononcer : son intérêt pour M. de Larçay.

« Quelle différence! se disait-elle pendant que M. de Ruppert lui donnait de longs avis sur le placement d'argent. Et il y a des gens, ajoutait-elle, qui trouvent que le comte a plus d'esprit et d'amabilité qu'Alfred! O nation de gens grossiers! ô nation de vaudevillistes! Oh! que la bonhomie grave de mes braves Allemands me plairait davantage, sans la triste nécessité de paraître à la cour et d'épouser l'aide de camp favori du grand-duc! »

Dubois vint lui dire qu'Alfred avait surpris une lettre singulière adressée à Mme de Larçay par le comte de Ruppert; Alfred l'avait montrée à sa femme, qui avait prétendu que cette lettre n'était qu'une mauvaise plaisanterie. A ce récit, Mina ne fut plus maîtresse de son inquiétude. M. de Ruppert pouvait jouer tous les rôles, excepté celui d'un homme trop patient. Elle lui proposa de venir passer huit jours à Chambéry; il marqua peu d'empressement. — Je fais des démarches assez ridicules, répondit-il; j'écris une lettre qui peut faire anecdote contre moi; au moins ne faut-il pas que j'aie l'air de me cacher. — Et justement, il faut que vous vous cachiez, reprit Mina avec hauteur. Voulez-vous me venger, oui ou non? Je ne veux pas que Mme de Larçay me doive le bonheur d'être veuve. — Vous aimeriez mieux, je parie, que son mari fût veuf! — Et que vous importe? repartit Mina. — Elle eut une scène fort vive avec M. de Ruppert, qui la quitta furieux; mais il réfléchit apparemment sur le peu de probabilité qu'on inventât la calomnie qu'il redoutait. Sa vanité lui rappela que sa bravoure était connue. Il pouvait réparer par une seule démarche toutes les folies de sa jeunesse, et conquérir en un moment une grande position dans la société de Paris; cela valait mieux qu'un duel.

La première personne que Mina revit aux Charmettes le lendemain de son retour d'Aix, ce fut M. de Ruppert. Sa présence la ren-

dit heureuse; mais le soir même elle fut vivement troublée : M. de Larçay vint la voir. — Je ne chercherai ni excuse, ni prétexte, lui dit-il avec simplicité. Je ne puis rester quinze jours sans vous voir, et hier il y a eu quinze jours que je ne vous ai vue. — Mina aussi avait compté les jours; jamais elle ne s'était sentie entraînée vers Alfred avec autant de charme; mais elle tremblait qu'il n'eût une affaire avec M. de Ruppert. Elle fit tout au monde pour obtenir de lui quelque confidence au sujet de la lettre interceptée. Elle le trouva préoccupé, mais il ne dit rien; elle ne put obtenir autre chose que ceci : — J'éprouve un vif chagrin, lui dit-il; il ne s'agit ni d'ambition, ni d'argent, et l'effet le plus clair de ma triste position est de redoubler l'amitié passionnée que j'ai pour vous. Ce qui me désespère, c'est que le devoir n'a aucun empire sur mon cœur. Décidément je ne puis vivre sans vous. — Moi, je ne vivrai jamais sans vous, lui dit-elle en prenant sa main qu'elle couvrit de baisers et en l'empêchant de lui sauter au cou. Songez à ménager votre vie, car je ne vous survivrai pas d'une heure. — Ah ! vous savez tout ! reprit Alfred, et il se fit violence pour ne pas continuer.

Le lendemain de son retour à Aix, une seconde lettre anonyme apprit à M. de Larçay que, pendant sa dernière course dans les montagnes (c'était le temps qu'il avait employé à aller à Chambéry), sa femme avait reçu chez elle M. de Ruppert. L'avis anonyme finissait ainsi : « Ce soir, vers le minuit, on doit recevoir M. de R... Je sens trop que je ne puis vous inspirer aucune confiance; ainsi n'agissez point à la légère. Ne vous fâchez, si vous devez vous fâcher, qu'après avoir vu. Si je me trompe et si je vous trompe, vous en serez quitte pour une nuit passée dans quelque cachette auprès de la chambre de Mme de Larçay. »

Alfred fut fort troublé par cette lettre. Un instant après, il reçut un mot de Aniken. « Nous arrivons à Aix; Mme Cramer vient de se retirer dans sa chambre. Je suis libre; venez. » — M. de Larçay pensa qu'avant de se mettre en embuscade dans le jardin de la maison, il avait le temps de passer dix minutes avec Aniken. Il arriva chez elle extrêmement agité. Cette nuit, qui était déjà commencée, allait être aussi décisive pour Mina que pour lui; mais elle était tranquille. A travers toutes les objections que lui faisait sa raison, elle avait la même réponse : la mort. — Vous vous taisez, dit Mina à M. de Larçay; il est clair qu'il vous arrive quelque chose d'extraordinaire. Puisque vous avez tant fait que de venir, je ne veux pas vous quitter de toute la soirée.

Contre l'attente de Mina, Alfred y consentit sans peine. Dans les circonstances décisives, une âme forte répand autour d'elle une sorte

de maganimité qui est le bonheur. — Je vais faire le sot métier de mari, lui dit enfin Alfred. Je vais me cacher dans mon jardin; c'est, ce me semble, la façon la moins pénible de sortir du malheur où vient de me plonger une lettre anonyme. — Il la lui montra.

— Quel droit avez-vous, lui dit Mina, de déshonorer M^me^ de Larçay? N'êtes-vous pas en état de divorce évident? Vous l'abandonnez et renoncez au droit de tenir son âme occupée; vous la laissez à l'ennui naturel à une femme de trente ans riche et sans le plus petit malheur : n'a-t-elle pas le droit d'avoir quelqu'un qui la désennuie? Et c'est vous qui me dites que vous m'aimez, vous, plus criminel qu'elle, car avant elle vous avez outragé votre lien commun; c'est vous qui voulez la condamner à un éternel ennui!

Cette façon de penser était trop haute pour Alfred; mais le ton de voix de Mina lui donnait de la force. Il admirait le pouvoir qu'elle avait sur lui; il en était charmé. — Tant que vous daignerez m'admettre auprès de vous, lui dit-il enfin, je ne connaîtrai pas cet ennui dont vous parlez.

A minuit, tout était tranquille depuis longtemps sur les bords du lac; on eût distingué le pas d'un chat. Mina avait suivi Alfred derrière une de ces murailles de charmille encore en usage dans les jardins de Savoie. Tout à coup un homme sauta d'un mur dans le jardin. Alfred voulut courir à lui; Mina le retint fortement. — Qu'apprendrez-vous si vous le tuez? lui dit-elle fort bas. Et si ce n'était qu'un voleur ou l'amant d'une autre femme que la vôtre, quel regret de l'avoir tué! — Alfred avait reconnu le comte; il était transporté de colère. Mina eut beaucoup de peine à le retenir. Le comte prit une échelle cachée le long d'un mur, la dressa vivement contre une galerie en bois de huit ou dix pieds de haut qui régnait le long du premier étage de la maison. Une des fenêtres de la chambre de M^me^ de Larçay donnait sur cette galerie. M. de Ruppert entra dans l'appartement par une fenêtre du salon. Alfred courut à une petite porte du rez-de-chaussée qui donnait sur le jardin; Mina le suivit. Elle retarda de quelques instans le moment où il put saisir un briquet et allumer une bougie. Elle parvint à lui ôter ses pistolets.

— Voulez-vous, lui dit-elle, réveiller par un coup de pistolet les baigneurs qui occupent les autres étages de cette maison? Ce serait une plaisante anecdote pour demain matin! Même dans l'instant d'une vengeance ridicule à mes yeux, ne vaut-il pas mieux qu'un public méchant et désœuvré n'apprenne l'offense qu'en même temps que la vengeance?

Alfred s'avança jusqu'à la porte de la chambre de sa femme; Mina le suivait toujours. — Il serait plaisant, lui dit-elle, qu'en ma présence vous eussiez le courage de maltraiter votre femme! — Parvenu à la

porte, Alfred l'ouvrit vivement. Il vit M. de Ruppert traverser la pièce et courir à la fenêtre. Le comte avait six pas d'avance; il ouvrit la fenêtre, s'élança sur la galerie de bois, et de la galerie dans le jardin. M. de Larçay le suivit rapidement; mais au moment où il arriva au mur à hauteur d'appui qui séparait le jardin du lac, la barque dans laquelle s'était jeté M. de Ruppert était déjà à cinq ou six toises du bord. — A demain, monsieur de Ruppert! lui cria M. de Larçay. On ne répondit pas. M. de Larçay remonta à l'instant chez sa femme. Il trouva Mina agitée qui se promenait dans le salon qui précédait la chambre à coucher. Elle l'arrêta comme il passait. — Que prétendez-vous faire? lui dit-elle. Assassiner M^me^ de Larçay? De quel droit? Je ne le souffrirai pas. Si vous ne me donnez pas votre poignard, j'élève la voix pour la prévenir de se sauver. Il est vrai que ma présence ici me compromet d'une manière atroce aux yeux de vos gens. — Mina vit que ce mot faisait effet. — Quoi! vous m'aimez et vous voulez me déshonorer! — ajouta-t-elle vivement. M. de Larçay lui jeta son poignard et entra furieux dans la chambre de sa femme. La scène fut vive. M^me^ de Larçay, parfaitement innocente, avait cru qu'il s'agissait d'un voleur; elle n'avait ni vu ni entendu M. de Ruppert. — Vous êtes un fou, finit-elle par dire à son mari, et plût à Dieu que vous ne fussiez qu'un fou! Vous voulez apparemment une séparation; vous l'aurez. Ayez du moins la sagesse de ne rien dire. Demain je retourne à Paris; je dirai que vous voyagez en Italie, où je n'ai pas voulu vous suivre.

— A quelle heure comptez-vous vous battre demain matin? dit M^lle^ de Wangel, quand elle revit Alfred.

— Que dites-vous? répondit M. de Larçay.

— Qu'il est inutile de feindre avec moi. Je désire qu'avant d'aller chercher M. de Ruppert, vous me donniez la main pour monter dans un bateau; je veux me promener sur le lac. Si vous êtes assez sot pour vous laisser tuer, l'eau du lac terminera mes malheurs.

— Eh bien! chère Aniken, rendez-moi heureux ce soir. Demain peut-être ce cœur qui, depuis que je vous connais, n'a battu que pour vous, cette main charmante que je presse contre mon sein, appartiendront à des cadavres éclairés par un cierge et gardés dans le coin d'une église par deux prêtres savoyards. Cette belle journée est le moment suprême de notre vie, qu'elle en soit le plus heureux!

Mina eut beaucoup de peine à résister aux transports d'Alfred. — Je serai à vous, lui dit-elle enfin, mais si vous vivez. Dans ce moment-ci le sacrifice serait trop grand; j'aime mieux vous voir comme vous êtes.

Cette journée fut la plus belle de la vie de Mina. Probablement

la perspective de la mort et la générosité du sacrifice qu'elle faisait anéantissaient les derniers mouvemens de remords.

Le lendemain, longtemps avant le lever du soleil, Alfred vint lui donner la main et la fit monter dans un joli bateau de promenade. — Pourriez-vous rêver un bonheur plus grand que celui dont nous jouissons? disait-elle à Alfred en descendant vers le lac.

— De ce moment vous m'appartenez, vous êtes ma femme, dit Alfred, et je vous promets de vivre et de venir sur le rivage appeler le bateau là-bas, auprès de cette croix.

Six heures sonnèrent au moment où Mina allait lui dire qui elle était. Elle ne voulut pas s'éloigner de la côte, et les bateliers se mirent à pêcher, ce qui la délivra de leurs regards et lui fit plaisir. Comme huit heures sonnaient, elle vit Alfred accourir au rivage. Il était fort pâle. Mina se fit descendre. — Il est blessé, peut-être dangereusement, lui dit Alfred. — Prenez ce bateau, mon ami, lui dit Mina. Cet accident vous met à la merci des autorités du pays; disparaissez pour deux jours. Allez à Lyon; je vous tiendrai au courant de ce qui arrivera. — Alfred hésitait. — Songez aux propos des baigneurs. — Ce mot décida M. de Larçay; il s'embarqua.

Le jour suivant, M. de Ruppert fut hors de danger; mais il pouvait être retenu au lit un mois ou deux. Mina le vit dans la nuit, et fut pour lui parfaite de grâce et d'amitié. — N'êtes-vous pas mon *promis?* lui dit-elle avec une fausseté pleine de naturel. Elle le détermina à accepter une délégation très considérable sur son banquier de Francfort. — Il faut que je parte pour Lausanne, lui dit Mina. Avant notre mariage, je veux vous voir racheter le magnifique hôtel de votre famille que vos folies vous ont obligé de vendre. Pour cela, il faut aliéner une grande terre que je possède près de Custrin. Dès que vous pourrez marcher, allez vendre cette terre; je vous enverrai la procuration nécessaire de Lausanne. Consentez un rabais sur le prix de cette terre s'il le faut, ou escomptez les lettres de change que vous obtiendrez. Enfin ayez de l'argent comptant à tout prix. Si je vous épouse, il est convenable que vous paraissiez au contrat de mariage aussi riche que moi.

Le comte n'eut pas le moindre soupçon que Mina le traitait comme un agent subalterne, que l'on récompense avec de l'argent.

A Lausanne, Mina avait le bonheur de recevoir par tous les courriers des lettres d'Alfred. M. de Larçay commençait à comprendre combien son duel simplifiait sa position à l'égard de Mina et de sa femme. « Elle n'est pas coupable envers vous, lui disait Mina : vous l'avez abandonnée le premier, et au milieu d'une foule d'hommes aimables, peut-être s'est-elle trompée en choisissant M. de Ruppert; mais le bonheur de M^me^ de Larçay ne doit pas être diminué du côté

de l'argent. » Alfred lui laissa une pension de cinquante mille francs; c'était plus de la moitié de son revenu. « De quoi aurai-je besoin? écrivait-il à Mina. Je compte ne reparaître à Paris que dans quelques années, quand cette ridicule aventure sera oubliée. » — « C'est ce que je ne veux pas, lui répondit Mina; vous feriez événement à votre retour. Allez vous montrer pendant quinze jours à l'opinion publique pendant qu'elle s'occupe de vous. Songez que votre femme n'a aucun tort. »

Un mois après, M. de Larçay rejoignit Mina au charmant village de Belgirate, sur le Lac Majeur, à quelques milles des îles Borromées. Elle voyageait sous un faux nom; elle était si amoureuse, qu'elle dit à Alfred : « Dites, si vous voulez, à M^me^ Cramer, que vous êtes fiancé avec moi, que vous êtes mon *promis*, comme nous disons en Allemagne. Je vous recevrai toujours avec bonheur, mais jamais hors de la présence de M^me^ Cramer. »

M. de Larçay crut que quelque chose manquait à son bonheur; mais dans la vie d'aucun homme on ne saurait trouver une époque aussi heureuse que le mois de septembre qu'il passa avec Mina sur le Lac Majeur. Mina l'avait trouvé si sage, que peu à peu elle avait perdu l'habitude d'emmener M^me^ Cramer dans leurs promenades.

Un jour, en voguant sur le lac, Alfred lui disait en riant : — Qui êtes-vous donc, enchanteresse? pour femme de chambre, ou même mieux, de M^me^ Cramer, il n'y a pas moyen que je croie cela.

— Eh bien! voyons, répondit Mina, que voulez-vous que je sois? Une actrice qui a gagné un gros lot à la loterie, et qui a voulu passer quelques années de jeunesse dans un monde de féerie, ou peut-être une demoiselle entretenue qui, après la mort de son amant, a voulu changer de caractère?

— Vous seriez cela, et pire encore, que, si demain j'apprenais la mort de M^me^ de Larçay, après-demain, je vous demanderais en mariage.

Mina lui sauta au cou. — Je suis Mina de Wangel, que vous avez vue chez M^me^ de Cely. Comment ne m'avez-vous pas reconnue? Ah! c'est que l'amour est aveugle, ajouta-t-elle en riant.

Quelque bonheur que goûtât Alfred à pouvoir estimer Mina, celui de Mina fut plus intime encore. Il manquait à son bonheur de pouvoir ne rien cacher à son ami. Dès qu'on aime, celui qui trompe est malheureux.

Cependant M^lle^ de Wangel eût bien fait de ne pas dire son nom à M. de Larçay. Au bout de quelques mois, Mina remarqua un fonds de mélancolie chez Alfred. Ils étaient venus passer l'hiver à Naples avec un passeport qui les nommait mari et femme. Mina ne lui déguisait aucune de ses pensées; le génie de Mina faisait peur au sien.

Elle se figura qu'il regrettait Paris; elle le conjura à genoux d'y aller passer un mois. Il lui jura qu'il ne le désirait pas. Sa mélancolie continuait. — Je mets à un grand hasard le bonheur de ma vie, lui dit un jour Mina; mais la mélancolie où je vous vois est plus forte que mes résolutions. — Alfred ne comprenait pas trop ce qu'elle voulait dire, mais rien n'égala son ivresse quand, après midi, Mina lui dit : — Menez-moi à Torre del Greco.

Elle crut avoir deviné la cause du fonds de tristesse qu'elle avait remarqué chez Alfred, depuis qu'elle était toute à lui, car il était parfaitement heureux. Folle de bonheur et d'amour, Mina oublia toutes ses idées. — La mort et mille morts arriveraient demain, se disait-elle, que ce n'est pas trop pour acheter ce qui m'arrive depuis le jour où Alfred s'est battu. — Elle trouvait un bonheur délicieux à faire tout ce que désirait Alfred. Exaltée par ce bonheur, elle n'eut pas la prudence de jeter un voile sur les fortes pensées qui faisaient l'essence de son caractère. Sa manière de chercher le bonheur, non-seulement devait paraître singulière à une âme vulgaire, mais encore la choquer. Elle avait eu soin jusque-là de ménager dans M. de Larçay ce qu'elle appelait les préjugés français; elle avait besoin de s'expliquer par la différence de nation ce qu'elle était obligée de ne pas admirer en lui : ici Mina sentit le désavantage de l'éducation forte que lui avait donnée son père, cette éducation pouvait facilement la rendre odieuse.

Dans son ravissement, elle avait l'imprudence de penser tout haut avec Alfred. Heureux qui, arrivé à ce période de l'amour, *fait pitié* à ce qu'il aime et non pas envie ! Elle était tellement folle, son amant était tellement à ses yeux le type de tout ce qu'il y avait de noble, de beau, d'aimable et d'adorable au monde, que, quand elle l'aurait voulu, elle n'aurait pas eu le courage de lui dérober aucune de ses pensées. Lui cacher la funeste intrigue qui avait amené les événemens de la nuit d'Aix était déjà depuis longtemps pour elle un effort presque au-dessus de ses facultés.

Du moment où l'ivresse des sens ôta à Mina la force de n'être pas d'une franchise complète envers M. de Larçay, ses rares qualités se tournèrent contre elle. Mina le plaisantait sur ce fonds de tristesse qu'elle observait chez lui. L'amour qu'il lui inspirait se porta bientôt au dernier degré de folie. « Que je suis folle de m'inquiéter ! se dit-elle enfin. C'est que j'aime plus que lui. Folle que je suis, de me tourmenter d'une chose qui se rencontre toujours dans le plus vif des bonheurs qu'il y ait sur la terre ! J'ai d'ailleurs le malheur d'avoir le caractère plus inquiet que lui, et enfin, Dieu est juste, ajouta-t-elle en soupirant (car le remords venait souvent troubler son bonheur

depuis qu'il était extrême), j'ai une grande faute à me reprocher : la nuit d'Aix pèse sur ma vie. »

Mina s'accoutuma à l'idée qu'Alfred était destiné par sa nature à aimer moins passionnément qu'elle. « Fût-il moins tendre encore, se disait-elle, mon sort est de l'adorer. Je suis bien heureuse qu'il ne soit pas un homme infâme; je sens trop que les crimes ne me coûteraient rien, s'il voulait m'y entraîner. » Un jour, quelle que fût l'illusion de Mina, elle fut frappée de la sombre inquiétude qui rongeait Alfred. Depuis longtemps, il avait adopté l'idée de laisser à Mme de Larçay le revenu de tous ses biens, de se faire protestant et d'épouser Mina. Ce jour-là, le prince de S... donnait une fête qui mettait tout Naples en mouvement, et à laquelle naturellement ils n'étaient pas invités; Mina se figura que son amant regrettait les jouissances et l'éclat d'une grande fortune; elle le pressa vivement de partir au premier jour pour Kœnigsberg. Alfred baissait les yeux et ne répondait pas. Enfin il les leva vivement, et son regard exprimait le soupçon le plus pénible, mais non l'amour. Mina fut atterée.

— Dites-moi une chose, Mina. La nuit où je surpris M. de Ruppert chez ma femme, aviez-vous connaissance des projets du comte? En un mot, étiez-vous d'accord avec lui?

— Oui, répondit Mina avec fermeté. Mme de Larçay n'a jamais songé au comte; j'ai cru que vous m'apparteniez parce que je vous aimais. Les deux lettres anonymes sont de moi.

— Ce trait est infâme, reprit Alfred froidement. L'illusion cesse, je vais rejoindre ma femme. Je vous plains et ne vous aime plus.

Il y avait de l'amour-propre piqué dans le ton de sa voix. Il sortit.

« Voilà à quoi les grandes âmes sont exposées, mais elles ont leur ressource, » se dit Mina en se mettant à la fenêtre et suivant des yeux son amant jusqu'au bout de la rue. Quand il eut disparu, elle alla dans la chambre d'Alfred et se tua d'un coup de pistolet dans le cœur. — Sa vie fut-elle un faux calcul? Son bonheur avait duré huit mois. C'était une âme trop ardente pour se contenter du réel de la vie.

HENRI BEYLE.

LES

# PIRATES MALAIS

I. *A Visit to the Indian Archipelago in H. M. Ship Mœander*, by captain the Hon. Henry Keppel, R. N.; 2 vol. London, R Bentley, 1853. — II. *Five years in China, with an account of the occupation of the Islands of Labuan and Borneo*, by lieutenant F. E. Forbes, R. N.; 1 vol. — III. *Recollections of Manilla and the Philippines*, by Robert Mac Micking; 1 vol. London, R. Bentley, 1851.

Il se fait à Singapore un grand commerce d'armes de guerre. Le voyageur qui entre dans l'un de ces vastes bazars où les négocians anglais entassent les produits les plus variés de l'industrie européenne, remarque avec surprise, à côté des pacifiques ballots de draps et de cotonnades, un assortiment de lances, de fusils, de canons, etc., exposés pour la vente. Poudre, balles, boulets, affûts, rien n'y manque; c'est un véritable arsenal où chacun peut s'armer à prix fixe. Ce trafic que les gouvernemens d'Europe soumettent d'ordinaire, et non sans raison, à une police très rigoureuse, est parfaitement libre dans le port franc de Singapore. L'administration britannique ne s'en préoccupe que pour inscrire sur les registres de la douane les quantités d'armes et de munitions qui entrent et qui sortent. — Si vous demandez à qui se vendent toutes ces armes, on vous répondra qu'elles trouvent leur principal débouché dans les îles de la Malaisie et à bord des milliers de caboteurs ou *pros* qui fréquentent la rade de Singapore. Aussi lit-on régulièrement, dans les récits des croisières entreprises contre les pirates par les navires de sa majesté britannique, que les fusils et les pierriers conquis sur l'ennemi portent la marque anglaise. Singapore serait-il donc l'arsenal où s'approvisionnent les pirates? — Précisément. Il y a bien, dans le nombre, d'honnêtes capitaines qui, à la veille de s'aventurer dans les parages malsains de l'archipel, jugent à propos de compléter leurs

moyens de défense, parfois aussi les souverains de Siam, de Cochinchine, de Bornéo, achètent de fortes cargaisons de fusils pour se procurer l'innocent plaisir d'armer leurs troupes à l'européenne; mais ce qui demeure avéré, c'est que les pirates sont, pour les bazars de Singapore, d'excellentes pratiques, et que les négocians anglais, trop discrets pour s'enquérir des intentions de leurs acheteurs, exploitent sans le moindre remords cette riche clientèle. Quant au gouvernement, on sait qu'il a pour principe de ne point intervenir dans les transactions des particuliers; il laisse donc faire. Cependant la Grande-Bretagne poursuit impitoyablement les pirates; elle les attaque sur terre et sur mer, au milieu des détroits de l'archipel et sur la côte même de Bornéo : de temps à autre, ses vaillans officiers de marine vont reprendre entre les mains des forbans les armes sorties des bazars de Singapore. L'honneur national est sauf et la civilisation est vengée!

Il serait assurément beaucoup plus simple de refuser aux tribus malaises les munitions qu'elles achètent si commodément dans l'arsenal britannique et d'exercer sur ce genre d'affaires une active surveillance; mais le commerce n'y trouverait plus son compte, et que diraient les partisans du *free trade?* De quel droit priverait-on les usines de Birmingham des commandes qui leur sont faites, et les Malais des marchandises qu'ils demandent? A chacun son rôle; s'il y a des pirates, cela regarde les navires de sa majesté. Il faut ajouter que l'on trouve encore en Angleterre et dans l'Inde un certain nombre d'incrédules à l'endroit de la piraterie. Dans le parlement, M. Hume accuse, au moins une fois l'an, le rajah Brooke d'avoir inventé les pirates de Bornéo, afin de justifier la prise de possession du district de Sarawak et les combats livrés aux tribus voisines; à Singapore même, les marchands d'armes seraient tout prêts à certifier l'honnêteté de leurs cliens malais, qui paient comptant. Quoi qu'on ait pu dire, la mer et les détroits de la Malaisie n'en sont pas moins aujourd'hui, comme par le passé, infestés de pirates, dont il faut incessamment surveiller les manœuvres et corriger les méfaits.

N'est-il pas singulier qu'en plein XIX^e^ siècle, alors que la civilisation dispose de tant de ressources et s'empare si vite, grâce à la vapeur, de toutes les régions du globe, il y ait encore, à l'extrémité de l'Asie, des bandes de forbans qui tiennent bravement la mer? Il semble que ces vestiges de barbarie auraient dû depuis longtemps disparaître devant le pavillon européen, qui sillonne sans relâche toutes les routes de l'archipel asiatique. Déjà, à plusieurs reprises, l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne et même la France ont infligé aux Malais de rudes leçons. Cependant la piraterie résiste : à peine chassée sur un point, elle reparaît sur un autre; elle se multiplie par l'extrême mobilité de ses escadres, bloque les détroits, pénètre au fond des baies, remonte les fleuves; elle a son organisation particulière pour la course et pour le combat, ses points de rendez-vous et de ravitaillement, ses marchés pour la vente du butin. Ce n'est point seulement une habitude, encouragée longtemps par le succès et l'impunité ou entretenue par de sauvages instincts; c'est une véritable industrie, une profession traditionnelle, à laquelle se livrent des tribus entières. Comment s'étonner dès lors que les croisières européennes aient tant de peine à lutter contre de pareils ennemis? Les Malais, qui s'accommodent si bien de leur métier de pirates et qui ont

pris dès leur enfance le goût de cette vie aventureuse et nomade, ne se laisseront pas aisément persuader qu'ils doivent préférer la paisible culture d'un champ de riz. Ils mourront comme ils ont vécu, et la guerre que la civilisation leur déclare aujourd'hui ne peut être qu'une guerre d'extermination. Que l'on se rappelle combien il a fallu expédier d'escadres sur les côtes d'Afrique pour châtier les pirates barbaresques. Il y a à peine trente ans que la Méditerranée est libre; en 1816, lord Exmouth a trouvé à Alger plus de mille esclaves chrétiens. C'est seulement depuis 1830 que la piraterie a complétement disparu. Les Malais ne seront pas moins tenaces, et ils ne désarmeront que le jour où le pavillon européen, flottant sur toute l'étendue de leurs côtes, les aura chassés définitivement de leurs repaires.

Les navires européens sont rarement attaqués par les pirates : encore faut-il que les capitaines fassent bonne garde et qu'ils aient sans cesse leurs canons chargés; malheur à ceux qui se laisseraient surprendre en temps de calme! Les Malais sont très agiles à l'abordage, et une fois sur le pont, ils se rendent bientôt maîtres du bâtiment. Quant aux navires échoués ou naufragés sur leurs côtes, c'est une proie facile, et le pillage s'effectue avec une dextérité prodigieuse. L'équipage est massacré, la cargaison enlevée, l'eau-de-vie bue sur place : en pareil cas, les tribus les plus inoffensives sentent s'éveiller en elles l'amour du butin, et elles font cause commune avec les pirates, sauf à leur disputer ensuite les dépouilles de l'ennemi. Ces sinistres, il est vrai, sont peu fréquens, et l'on pourrait citer, dans toutes les mers, des exemples de cruautés commises par les indigènes sur les équipages naufragés. Ce sont principalement d'ailleurs les barques malaises et les innocentes jonques chinoises qui excitent la convoitise des pirates. Lorsque la navigation est peu active, ceux-ci débarquent, et vont dans l'intérieur envahir le tribus qui se livrent à l'agriculture; ils détruisent les plantations, pillent les cases, emmènent la population en esclavage; puis, remontant sur leurs *pros*, ils partent vers une autre île où le butin est vendu au profit de la bande. On comprend que de semblables pratiques entravent le développement des échanges réguliers et l'exploitation des richesses naturelles du sol. Le commerce européen en souffre par contre-coup, et dès lors il semble rationnel qu'indépendamment des intérêts de la civilisation et de la morale, l'intérêt mercantile ait déterminé les divers gouvernemens à rétablir dans ces parages voisins de leurs établissemens coloniaux la sécurité des communications et des affaires.

Sir James Brooke, ou si l'on aime mieux le *rajah* Brooke, a pris une grande part, et une part très honorable, à la répression de la piraterie. Après s'être installé à Sarawak comme souverain indigène, il a installé l'Angleterre à Laboan, dont il a été nommé gouverneur au nom de la reine Victoria. Rajah, il est parvenu à introduire des habitudes d'ordre et de travail parmi les tribus soumises à son pouvoir absolu; gouverneur de Laboan, il a disposé des bâtimens de guerre anglais pour diriger à propos de fréquentes expéditions contre les Sakarrans et les Serebas, les plus incorrigibles pirates de Bornéo. En 1843 et 1844, le capitaine Keppel, commandant la frégate *Dido*, a vigoureusement concouru à l'œuvre entreprise par le rajah Brooke, et il a publié à son retour un livre intéressant dont la *Revue* a rendu

compte (1). Appelé, de 1846 à 1848, à remplir sur le *Mæander* la même mission, il vient de compléter dans un second ouvrage les renseignemens qu'il avait déjà recueillis sur Bornéo et les tribus de l'archipel. M. Henry Keppel s'est fait ainsi l'historiographe de la piraterie asiatique, et il a levé un coin du voile qui cache encore aux yeux de l'Europe la vie intime des populations malaises.

Les Serebas, qui tiennent une grande place dans les récits du capitaine Keppel, se composent de deux élémens que l'on retrouve mélangés dans la plupart des tribus qui habitent la côte nord-ouest de Bornéo, — l'élément malais pur et l'élément dayak. — Les Malais n'ont point d'origine bien connue; ils sont un jour descendus de leurs *pros* sur le littoral de Serebas, et après avoir accepté pendant quelque temps la suzeraineté du rajah de Johore, qui au XVIIe siècle était tout puissant dans ces mers (le descendant de ce fameux rajah vit aujourd'hui fort tranquillement près de Singapore avec une rente de 100,000 francs que lui paie la compagnie des Indes), ils se déclarèrent indépendans et exercèrent librement leur métier de forbans. La population malaise de Serebas ne compte pas plus de quinze cents combattans; mais ce sont des hommes intrépides. Quant aux Dayaks, qui représentent l'élément indigène, ils sont beaucoup plus nombreux et forment plusieurs villages. Dans l'origine, ils se contentaient de chercher querelle aux tribus voisines et ne couraient point la mer. Peu à peu ils s'engagèrent comme rameurs à bord des *pros* malais; ils apprécièrent les avantages d'une industrie qui leur procurait aisément de belles parts de prises, et ils devinrent à leur tour d'excellens pirates : c'est une profession qui n'exige pas un long apprentissage. L'association des Dayaks avec les Malais modifia profondément les mœurs de la piraterie. Les Malais n'avaient en vue que le butin, et ils épargnaient la vie de leurs captifs qu'ils allaient vendre comme esclaves sur les marchés de l'archipel. Les Dayaks, au contraire, faisaient surtout la chasse aux hommes; il leur fallait des têtes. Dans ces tribus primitives, un jeune homme ne pouvait décemment aspirer à la main d'une jeune fille sans présenter à sa fiancée, dans la corbeille de noces, une tête d'ennemi. Ainsi les uns pillaient, les autres tuaient, et la piraterie malaise, secondée par les sanglans caprices des amours dayaks, devint cruelle; de là les massacres nombreux qui désolèrent presque périodiquement les détroits et les côtes de Bornéo. Aujourd'hui tous ces forbans sont parfaitement équipés : ils ont le kris et la lance qu'ils savent manier avec une habileté merveilleuse, et les armes à feu qu'ils peuvent depuis vingt ans acheter à Singapore : ce sont les seuls emprunts qu'ils aient faits jusqu'ici à notre civilisation.

On nomme *pros* ou *praws* les embarcations des Malais, et *bangkongs* celles des Dayaks. Ces bateaux portent en moyenne trente-cinq hommes, et sont armés d'un canon à l'avant. Les *pros* de guerre, montés par les principaux chefs, ont vingt à trente mètres de longueur et trente bancs de rameurs; ils sont surmontés d'une espèce de terrasse où se tiennent les combattans. Les *bangkongs* sont généralement moins longs; ils tirent moins d'eau et sont mieux

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1846, *Politique coloniale de l'Angleterre, Expédition de Bornéo,* par M. A. Audiganne.

taillés pour la course; ils glissent si rapidement sur l'eau, que par une nuit obscure on ne saurait distinguer le bruit de leur sillage ni deviner leur approche. Dans une escadre de pirates, les *pros*, avec leur artillerie et leur nombreux équipage, représentent en quelque sorte les vaisseaux de ligne, et les *bangkongs*, plus légers et plus vites, remplissent l'office d'espions pour découvrir l'ennemi et d'éclaireurs pour diriger la route. Les rôles sont donc très régulièrement distribués quand une *balla* ou flotte de pirates (et parfois la flotte dépasse cent bateaux) entreprend une croisière sur la côte.

Lorsque le *Mæander* se montra à Bornéo en 1849, les Serebas, qui commençaient à oublier le passage de la frégate *Dido*, préparaient avec les Sakarrans une nouvelle expédition. On avait ramené captif à Sarawak un jeune Malais arrêté en mer sur une petite barque qui s'en allait à la dérive. Cet indigène, qui appartenait à la tribu des Serebas, avoua très naïvement qu'étant embarqué sur une *balla*, il était descendu à terre pour s'y procurer le plaisir de couper quelques têtes (*to procure a few heads for his private gratification*), et qu'à son retour il avait trouvé la flotte partie; il s'était alors déterminé à prendre un canot pour remonter la rivière, mais le courant l'avait entraîné. Le prisonnier fut remis en liberté sous caution. — Quelques jours après, on fut informé que la *balla* des Serebas venait d'entrer dans la rivière Sadong et qu'elle y commettait les plus affreux ravages. Les pirates avaient fort habilement choisi le moment de la moisson, alors que les hommes sont répandus dans les champs et que les femmes et les enfans restent seuls dans les cases. Le pays fut complétement ruiné. A cette nouvelle, le rajah Brooke arma sa flottille indigène de cinquante-cinq *pros*, embarqua dix-huit cents hommes, convoqua ses auxiliaires dans les tribus voisines et se mit en campagne; mais les pirates, dont la police est toujours admirablement servie, s'étaient dérobés à sa poursuite, et cette démonstration demeura à peu près sans résultat.

Cependant, on supposait avec raison que les Serebas et les Sakarrans, leurs alliés, dont les *ballas* réunies comptaient plus de deux cents *pros*, ne se tiendraient pas pour battus. On équipa à Sarawak une nouvelle flottille qui fut renforcée par le *Royalist*, la *Nemesis*, par les embarcations de l'*Albatros*, et placée sous le commandement du capitaine Farquhar. On bloqua les embouchures des rivières Serebas et Kaluka, où l'on savait que les pirates venaient de pénétrer, et l'on attendit l'ennemi au retour. Dans la nuit du 31 juillet, la *balla* fit son apparition. Dès qu'elle fut signalée, toutes les embarcations de la croisière, échelonnées sur un espace de près de dix milles, se disposèrent pour l'attaque, qui eut lieu à l'entrée de la rivière Serebas. Les pirates voulurent forcer le passage : ils furent immédiatement assaillis par un feu bien nourri qui partait de toutes les directions. La confusion, augmentée par l'obscurité de la nuit, se mit dans leur flottille; une centaine de leurs *pros* furent coulés ou échouèrent, et on évalue à cinq cents le nombre de leurs morts; les survivans s'échappèrent à force de rames ou se réfugièrent dans les jungles du rivage, qui leur offraient un abri presque inaccessible.

C'était un coup terrible porté à la tribu des Serebas; cependant il fallait que la leçon fût complète, et on résolut de pousser une reconnaissance sur

tous les points de la côte qui étaient d'ordinaire fréquentés par les pirates. On savait d'ailleurs que plusieurs *pros*, détachés de la grande *balla*, avaient opéré une diversion dans la direction de Sambas, pillé une colonie chinoise, et visité même l'embouchure de la rivière de Sarawak. La flottille commandée par le capitaine Farquhar et par le rajah Brooke remonta donc le Serebas; mais, après une courte navigation, on dut laisser au mouillage la *Nemesis* et les *pros* de fort tonnage pour ne garder que les embarcations légères. Un petit steamer, le *Ranee*, conduisait la marche. Arrêté brusquement par un tronc d'arbre qui se trouvait en travers de la rivière, il fut drossé par le courant et ne tarda pas à échouer; le mécanicien lâcha la vapeur, qui, en s'échappant de la chaudière, produisit le sifflement accoutumé. Cet incident jeta l'effroi parmi les indigènes, qui ne s'expliquaient pas d'où pouvait venir un tel bruit : les uns se jetèrent à l'eau en désespérés pour nager vers la terre; les autres, plus résignés, invoquèrent pieusement Allah! Bref, ce fut une épouvante, une confusion impossible à décrire, et les Anglais eurent toutes les peines du monde à rassurer leurs braves alliés.

De distance en distance, les pirates avaient essayé de barrer la rivière avec des troncs d'arbre que l'on coupait à coups de hache afin d'ouvrir la route. On débarquait alors quelques détachemens pour protéger les travailleurs contre les attaques des jungles. Ces différentes manœuvres exigeaient une grande prudence. Les Malais, cachés à quelques pas de la rive sous d'épaisses touffes de broussailles, saisissaient au passage les hommes qui restaient en arrière de la bande, et partout où il y avait un sentier praticable, ils avaient imaginé de ficher en terre une foule de petits pieux extrêmement pointus qui entraient sous la plante des pieds et causaient souvent de cruelles blessures. Malgré ces difficultés, l'expédition s'avança à une assez grande distance dans l'intérieur, et elle châtia plusieurs tribus avant de revenir à l'embouchure de Serebas, où elle retrouva la *Nemesis*.

Le 9 août, toute l'escadre se rendit à Bejang. Cette ville est habitée par la tribu des Milanows, qui, pour se soustraire aux déprédations des pirates, s'est avisée de construire ses cases sur pilotis à quarante pieds au-dessus du sol. Ce n'est pas tout : chaque case, armée comme une forteresse, contient une provision de pierres destinées à servir de projectiles, et lorsqu'il paraît un *pro* suspect à l'horizon, les femmes s'empressent de préparer de l'huile bouillante pour en asperger au besoin les assaillans. Du reste, cette singulière tribu des Milanows, si prudemment juchée dans ses demeures aériennes, n'est point tout à fait sans reproche : un jeune homme de la tribu qui avait accompagné l'expédition fit sa rentrée au milieu des siens en rapportant avec orgueil une tête fraîchement coupée, et il reçut de ses compatriotes, surtout des femmes, un accueil enthousiaste.

Après avoir rassuré les Milanows, l'escadre de Sarawak visita la rivière Kanowit, dont les rives sont habitées par les Sakarrans et par d'autres tribus qui ont constamment fourni leur contingent à la piraterie. Lorsqu'elle se présentait devant un village, les chefs accouraient à la rencontre des officiers anglais, et ces forbans dont les cases étaient, suivant l'usage, décorées de trophées humains, se défendaient très énergiquement de toute complicité avec les Serebas : à peine avouaient-ils qu'il pouvait bien se trouver dans

une population aussi nombreuse quelques jeunes têtes folles avides de butin et d'aventures. A les en croire, ils étaient pour l'établissement de Sarawak de fidèles alliés et les meilleurs voisins du monde. Sir James Brooke avait trop d'expérience pour se laisser duper par ces tardives protestations; mais il pensa qu'il suffisait pour le moment d'admonester les pirates et de leur prouver que les Anglais sauraient, en cas de récidive, les atteindre à plus de cent milles dans l'intérieur des terres. La flottille remit donc à la voile pour Sarawak, où elle rentra triomphante le 24 août, après une croisière d'un mois. Elle venait de détruire complétement la plus formidable *balla* qui fût encore sortie des rivières de Bornéo, et l'énergie de son attaque avait arrêté, au moins pour un temps, les ravages de la piraterie. A peine le rajah Brooke fut-il de retour dans sa capitale, qu'il reçut la visite des principaux chefs malais et dayaks, qui promirent solennellement de renoncer à leur coupable industrie, et de tourner vers l'agriculture et le commerce l'activité des tribus. Le rajah se montra clément; il accorda aux nobles étrangers qui étaient accourus près de lui de nombreuses audiences, mit tout en œuvre pour les amuser pendant leur séjour, leur fit même montrer la lanterne magique; enfin, ce qui ne leur fut pas moins agréable, il rendit la liberté aux prisonniers, qu'il renvoya dans leurs familles chargés de présens et de pièces de calicot à la marque anglaise. Excellente occasion pour répandre dans les districts de Bornéo quelques échantillons de cotonnades!

Si les chefs malais avaient pu être sincèrement convertis, quelle impression ne devait point produire sur eux la vue de l'établissement de Sarawak tel que l'avait créé et développé sir James Brooke en y introduisant une administration à peu près régulière! Le capitaine Keppel et la plupart des officiers de la marine anglaise qui ont visité Bornéo s'accordent à reconnaître que le rajah européen a opéré dans cet ancien nid de voleurs et de pirates un véritable prodige. En 1842, la population de Sarawak atteignait à peine huit mille âmes; elle s'élevait dès 1849 à quarante-cinq mille. La ville occupe une vaste étendue de terrain sur les deux bords de la rivière; elle est protégée par un fort. Elle contient déjà plusieurs édifices, — une église protestante et une mosquée, un palais de justice, une école publique, un hôpital, de bazars où sont étalées les marchandises apportées de l'entrepôt de Singapore, des chantiers de construction pour les navires. De belles routes la traversent en tous sens et rayonnent dans la campagne, où sont situées les villas des résidens européens. Que l'on se figure en un mot une métamorphose complète, une apparence d'ordre et de bien-être là où naguère végétaient de misérables tribus. Et tout cela est l'ouvrage d'un seul homme! Est-il besoin d'ajouter que M. Brooke s'est réservé sur ses nouveaux sujets une autorité absolue? Il règne et gouverne sans partage; les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire demeurent réunis entre ses mains, et les habitans de Sarawak ne connaissent pas d'autre constitution que la volonté respectueusement obéie de leur rajah exotique. — Tout à l'heure M. Brooke, l'implacable ennemi des pirates, menait en guerre sa flotte de *pros* dont il est naturellement le grand-amiral; le voici maintenant sur son siége de magistrat, expédiant la justice, sans avocats et sans code. L'audience est publique; Malais, Dayaks, Chinois, y assistent en foule, les uns alignés sur des bancs de bois, les autres accrou-

pis par terre à la façon orientale. Une sorte de jury composé d'Européens et d'indigènes, présidé, bien entendu, par le rajah qui préside tout et à tout, vous représente le tribunal devant lequel comparaissent tour à tour les parties civiles, les prévenus, les témoins appelés par l'huissier audiencier le fidèle Subu, un vieil ami de M. Brooke. Le capitaine Keppel est admis à prendre place au milieu des juges. Cet honneur accordé à un étranger de distinction, à un officier de la marine de sa majesté britannique, ne peut manquer de produire un excellent effet sur les indigènes. Les débats suivent leur cours; un procès criminel succède à une affaire civile, et la procédure est des plus simples, ou plutôt il n'y a point de procédure et partant point de frais. Quand la cause est entendue, le rajah délibère quelques instans avec son jury, puis il fait à haute voix le résumé qui contient souvent une ingénieuse leçon de morale à l'adresse de l'auditoire, et il prononce enfin l'arrêt, qui est immédiatoment transcrit sur le registre de la cour. Bien rarement les affaires sont remises à huitaine; le juge est toujours prêt à juger. Si la loi malaise n'est pas applicable, il prend la loi anglaise; si la loi anglaise fait également défaut, il crée une jurisprudence séance tenance et la consacre dans les considérans d'un jugement sans appel. Qu'importe après tout avec de pareils justiciables la source du droit? Il suffit que les bons se rassurent et que les méchans tremblent; le rajah Brooke ne veut rien de plus. Est-ce à dire qu'il soit bien rigoureux dans ses arrêts, et qu'il tienne ses sujets sous une verge de fer? Nullement. Le juge n'ignore pas qu'il a affaire à une population au sein de laquelle le meurtre n'a été longtemps considéré que comme une peccadille, et qu'il est impossible de la ramener brusquement à des mœurs plus douces. A chaque audience, il trouve l'occasion de rappeler à ses sujets qu'il leur est interdit de se faire justice par la force, et que la raison du kris n'est pas la meilleure. Une tribu de Dayaks envahit le territoire d'une tribu voisine et venge une vieille insulte par le massacre de dix-huit personnes: les meurtriers sont cités devant le tribunal de Sarawak, qui leur adresse les plus sévères remontrances, les menace de toute la rigueur des lois, mais en définitive ne les condamne qu'à l'amende. De même, dans les procès qui impliquent des questions de mariage et de divorce, le tribunal est obligé de se montrer fort tolérant, sous peine de heurter les irrésistibles préjugés du pays. Aussi le plus souvent les peines se traduisent en réparations pécuniaires : les prisons demeurent vides, et le bourreau se croise les bras.

Assurément ce n'est point là l'image d'une société parfaite : il faut comparer le district de Sarawak avec les districts encore soumis aux chefs indigènes, pour apprécier les résultats obtenus par M. Brooke; mais qu'arrivera-t-il lorsque l'intrépide rajah n'y sera plus? car s'il existe au monde un souverain qui ait le droit de dire : L'état, c'est moi! à coup sûr, ce souverain est M. Brooke. Après lui, quelle main assez habile et assez ferme saura tenir en bride les populations malaises et intimider la piraterie? Cet édifice, élevé au prix de tant d'efforts, ne paraît-il pas bien fragile? Il ne repose que sur la vie, sur la présence d'un homme, et d'un jour à l'autre il peut être jeté bas par un heureux coup de main. Il y a quelques mois à peine, les pirates ont attaqué les deux forts de Sakarran et de Linga, qui ont été construits sur la côte après la campagne de 1849; ils ont tué les commandans anglais que M. Brooke

y avait placés, et ils se préparaient à ravager de nouveau les districts agricoles. Il ne faut donc pas s'imaginer que la paix soit faite avec les Sakarrans et les Serebas; on doit au contraire s'attendre à de longues luttes, et surveiller de plus près les tribus de Bornéo.

Dans l'espace compris entre la pointe nord-est de cette grande île et l'extrémité sud-ouest de Mindanao s'étend l'archipel Soulou, dont les habitans ont figuré avec éclat dans les fastes de la piraterie. Pendant de longues années, ces forbans ont tenu victorieusement la mer qui baigne les Célèbes, les Moluques et les Philippines. Tandis que leurs *pros* allaient jusque dans la baie de Manille, sous le canon des forts espagnols, enlever des villages entiers, ils recevaient sur le marché de leur capitale le produit des rapines exercées dans les autres parages de la Malaisie par les Sakarrans, les Serebas et les Illanos. En diverses rencontres, ils avaient vu fuir devant eux les *faluas* (chaloupes canonnières) chargées de protéger les côtes de Luçon, et ils bravaient impunément les menaces du capitaine-général, qui réclamait, au nom de la couronne d'Espagne, la propriété ou tout au moins le protectorat de leur archipel. — En 1577, six ans après la fondation de Manille, une escadre des Philippines parut devant Soulou, qui fut obligé de capituler; mais dès que le pavillon espagnol se fut éloigné de la rade, la population reprit ses habitudes de piraterie. A la suite de plusieurs expéditions, les Espagnols se décidèrent, en 1638, à occuper Soulou; ils l'évacuèrent en 1644, et pendant près d'un siècle ils n'y firent plus d'apparition. Ce fut seulement vers le milieu du XVIIIe siècle que leur attention fut de nouveau attirée sur l'archipel dans une pensée de propagande catholique. Le sultan Aly-Muddin venait de monter sur le trône. Comme il avait passé une partie de sa jeunesse à Samboangan, dans un collége de jésuites, le roi d'Espagne pensa que le moment était opportun pour introduire le catholicisme à Soulou, et il écrivit au sultan une lettre en faveur de la foi chrétienne. Aly-Muddin consentit à recevoir quelques jésuites. Peu après, on le vit débarquer à Manille dans l'état le plus misérable. Il annonça qu'il avait été chassé par son frère et qu'il venait demander asile à ses alliés. Il fut accueilli avec enthousiasme, comblé d'honneurs et de présens; on fit mieux : le capitaine-général arma une escadre qui devait le reconduire en triomphe et le rétablir sur le trône. Malheureusement on découvrit en route que le pieux Aly-Muddin s'entendait parfaitement avec son frère. Il avait imaginé de se rendre à Manille pour y étudier de plus près les ressources et les forces des Espagnols, qu'il avait le projet d'attaquer plus tard au centre même de leurs possessions. Le sultan qui avait osé se jouer si effrontément de la crédulité du roi des Espagnes fut ramené à Manille et jeté dans un cachot, d'où il ne sortit qu'en 1763, lorsque les Anglais se furent emparés des Philippines. Il obtint alors d'être transporté à Soulou, moyennant la cession de l'île de Balambagan, où la Grande-Bretagne établit une garnison, et son frère lui remit fidèlement son autorité. Ce dernier trait de probité malaise n'est pas le moins curieux de toute cette histoire. Le nom et les aventures du sultan Aly-Muddin sont demeurés populaires dans l'archipel. Il est inutile d'ajouter que la propagande tentée par les jésuites fut complétement stérile, et qu'il n'y eut jamais d'autres chrétiens à Soulou que les esclaves vendus par les pirates.

Ces brigandages, trop longtemps subis, devaient avoir un terme. De 1843

à 1850, les îles Soulou ont été successivement visitées par les escadres de la France, des Pays-Bas, de l'Angleterre et de l'Espagne. C'est la France, qui, provoquée par l'assassinat d'un officier et de deux matelots appartenant à l'équipage de la corvette *la Sabine*, a eu l'honneur d'inaugurer contre ces sauvages le système d'une énergique répression; les Espagnols ont achevé l'œuvre. En 1850, une escadre, commandée par le capitaine-général des Philippines, don Antonio de Urbistondo, a bombardé Soulou.

On sait que, dans cette partie de l'Asie où les puissances coloniales ont conquis d'immenses et riches territoires, la France ne possède pas même un îlot. Il semble qu'elle ait volontairement déserté ces régions lointaines, dont l'avenir est cependant plein de grandeur. Nous voyons l'activité européenne envahir l'extrême Orient : l'Angleterre recule chaque jour les limites de son empire indien; c'est à l'habile exploitation de Java qu'il faut demander le secret de la prospérité hollandaise; l'Espagne trouvera dans les Philippines une source inépuisable de richesses, lorsque la paix et l'ordre auront ranimé au sein de la métropole les grandes entreprises; le Portugal enfin, si déchu en Europe, conserve encore dans les mers asiatiques quelques épaves de son ancienne fortune. Pourquoi ne pas comprendre dans ce dénombrement des nations qui se sont partagé les archipels un peuple dont on a longtemps ignoré ou méconnu le génie colonisateur, et qui pourtant est parvenu sans bruit à s'établir sur tous les points, — le peuple chinois? Les émigrations du Céleste Empire versent sans relâche des flots de colons sur le sol de l'Asie; là même où les Européens pénètrent à peine, elles s'aventurent et se fixent; elles ne redoutent pas le voisinage des pirates de Bornéo; elles vivent et trafiquent au milieu des pirates de Soulou. — Et tandis que tous ces peuples, Anglais, Espagnols, Hollandais, Portugais, Chinois, luttent d'intelligence et d'adresse pour occuper la plus large place sur les marchés de l'Asie, la France reste à l'écart. Elle n'est intervenue dans la Malaisie que pour y châtier une misérable tribu de sauvages, et c'est ainsi que, par un singulier hasard, elle a porté le premier coup aux forbans de Soulou.

Cet incident, qui attribue à la France un rôle fort imprévu dans l'histoire de la piraterie malaise, se rattache aux opérations de l'escadre envoyée dan les mers de Chine pour appuyer l'ambassade de M. de Lagrené (1843-46). Désireux d'assurer un abri à nos navires en cas de guerre et de fonder en Asie un établissement analogue à celui qui avait été créé aux îles Marquises, le gouvernement de juillet avait conçu la pensée d'acquérir l'île de Bassilan qui dépend du groupe de Soulou et qui fait face à l'établissement espagnol de Samboangan, sur l'île de Mindanao. La corvette *la Sabine* fut donc expédiée à Bassilan pour étudier la côte et s'y livrer à des travaux hydrographiques. Les Malais ne parurent point s'inquiéter de la présence d'un navire de guerre dont le pavillon leur était à peu près inconnu; quelques pirogues s'approchèrent de la corvette, et les relations, de part et d'autre, étaient assez amicales. Du reste, afin d'éviter toute occasion de querelle, le commandant avait interdit les communications avec la terre, et les canots étaient exclusivement consacrés à l'accomplissement de la mission confiée aux ingénieurs. Un jour cependant, l'un des officiers, M. de Maynard, obtint la permission d'explorer l'embouchure d'une petite rivière qui se jetait dans la rade à très courte dis-

tance du mouillage. Il prit le *you-you* (c'est ainsi que l'on nomme la plus frêle embarcation du bord), emmena un patron, deux mousses et un jeune Hollandais qui servait d'interprète, et il partit après avoir reçu la recommandation expresse de ne point remonter la rivière et de ne pas perdre la corvette de vue. Malheureusement, entraîné par un sentiment de curiosité qui n'était que trop naturel et par le désir de tirer quelque parti de son exploration, M. de Maynard s'engagea dans la rivière, et la vue d'une bande de Malais qui manifestaient les dispositions les plus bienveillantes le détermina à pousser plus loin. Le chef de la bande demanda même à prendre place dans le you-you avec deux de ses hommes : il y fut admis sans défiance et s'assit à côté de l'officier qu'il invita à poursuivre sa route vers le village, où il assura que les Français seraient bien accueillis. Le sabre de M. de Maynard et un fusil de chasse qui se trouvait dans le canot excitèrent l'admiration et bientôt la convoitise du Malais, qui demanda très humblement d'abord, puis avec un certain air d'autorité, qu'on lui donnât le fusil. M. de Maynard refusa net. La situation devenait très critique, et l'interprète conseilla de retourner vers la corvette; mais il était trop tard : le Malais exaspéré se précipita sur le malheureux officier et lui plongea son kris dans le cœur. En même temps, ses deux compagnons tuaient le patron. Les mousses et l'interprète se jetèrent à l'eau et essayèrent de gagner la rive. Saisis par les Malais qui accouraient au signal des leurs, ils furent emmenés prisonniers au village.

Cependant l'inquiétude était vive à bord de *la Sabine;* le canot que l'on avait vu entrer dans la rivière ne reparaissait pas! En vain cherchait-on à expliquer ce retard : on ne pouvait se défendre de sinistres pressentimens. Lorsque des Malais appartenant à une autre tribu de l'île apportèrent la nouvelle de l'infâme guet-apens, il y eut dans tout l'équipage une explosion d'indignation et de douleur... Il fallait d'abord délivrer les prisonniers. Le gouverneur de Samboangan fut employé comme intermédiaire, et moyennant le paiement d'un millier de piastres les Malais rendirent les deux mousses et l'interprète; on pouvait alors venger les victimes. La corvette *la Victorieuse* ayant rallié *la Sabine*, les deux navires firent voile pour Soulou, afin de demander raison au sultan du crime commis par les habitans de Bassilan, qui étaient considérés comme ses tributaires. Le sultan déclina toute responsabilité; il déclara que les gens de Bassilan s'étaient constamment montrés rebelles à son autorité, et il les livra sans hésitation à la juste colère des Français. Les corvettes revinrent donc au mouillage de Bassilan, et leurs canots, remontant avec peine la rivière où avait été consommé le meurtre, attaquèrent une palissade très solidement construite derrière laquelle l'ennemi s'était embusqué. L'engagement fut assez vif : les canots ne se retirèrent qu'à la descente de la marée, après avoir tué ou blessé une vingtaine de Malais. De notre côté, nous eûmes deux matelots tués et plusieurs blessés; mais l'affaire ne pouvait en demeurer là : le commandant de *la Sabine*, M. Guérin, expédia *la Victorieuse* à Manille pour rendre compte au chef de l'escadre, M. le contre-amiral Cécille, des événemens qui venaient de se passer.

*La Cléopâtre* et *l'Archimède* arrivaient à peine à Manille. Ils avaient à bord M. de Lagrené et la plupart des membres de la mission de Chine, qui devait visiter les colonies hollandaises de la Malaisie. Dès que les nouvelles de

Bassilan furent connues, l'amiral et le ministre de France résolurent de se rendre immédiatement dans l'archipel Soulou et de rejoindre *la Sabine* pour aviser aux mesures que commandait l'honneur de notre pavillon. Ils quittèrent Manille le 8 janvier 1845, et après une traversée de quatre jours ils mouillèrent sur les côtes de Bassilan, où *la Sabine* les attendait.

La situation s'était gravement compliquée. M. Guérin avait cru devoir déclarer le blocus de l'île, bien que le gouverneur de Samboangan fît valoir les droits de la couronne d'Espagne sur Bassilan et invoquât une espèce de soumission consentie par les principaux chefs de cette île au mois de février 1844. Les prétentions du gouverneur étaient appuyées par le brigadier Bocalan, commandant de la frégate espagnole *l'Esperanza,* qui se trouvait en croisière sur les côtes de Mindanao : prétentions singulières, car il était notoire que jamais l'Espagne n'avait été obéie à Bassilan, et d'ailleurs comment pouvait-elle concilier un droit quelconque de suzeraineté avec les démarches précédemment faites par le gouverneur de Samboangan pour obtenir à prix d'argent et par une négociation officieuse la délivrance des prisonniers de *la Sabine?* Les réclamations des officiers espagnols n'étaient donc fondées ni en fait ni en droit; aussi, lorsqu'une *falua* voulut tenter de forcer le blocus, le commandant Guérin n'hésita pas à lui envoyer des boulets. Ce fut au milieu de ces embarras, de ces susceptibilités fort envenimées de part et d'autre, que l'amiral Cécille et M. de Lagrené parurent à Bassilan; mais en attendant que la question de propriété relative à ce coin de terre fût résolue en Europe par les explications échangées entre les deux gouvernemens, les malentendus regrettables qui s'étaient produits sur les lieux mêmes ne pouvaient en aucune manière paralyser la liberté d'action de notre escadre, dès qu'il s'agissait de venger nos compatriotes et d'infliger une correction exemplaire à un ramassis de forbans.

Les navires français avaient jeté l'ancre à petite distance de terre, dans une baie abritée contre les vents. Le rivage était en quelque sorte tendu d'un vert rideau de palétuviers, et les branches des arbres, inclinées vers la mer, semblaient reposer sur l'eau. On n'apercevait aucune trace d'habitation ou de culture, tout était désert ou sauvage. Au fond de la baie, entre Bassilan et l'îlot de Malamawi, s'ouvrait un chenal de trois milles de long, que *l'Archimède* parcourut dès le premier jour de notre arrivée. J'étais embarqué sur le steamer, et je me souviens du spectacle vraiment admirable qui s'offrit à nos yeux. Qu'on se figure un canal parfaitement droit, encaissé entre deux forêts vierges et reflétant dans une eau calme et limpide la fraîche verdure de ses bords : des essaims d'oiseaux au riche plumage voltigeaient d'une rive à l'autre. *L'Archimède,* poussé rapidement par la vapeur, troublait seul, au bruit de ses roues, cette charmante solitude. Ce n'était pas seulement un délicieux tableau, c'était un port merveilleux, et déjà nos imaginations impatientes défrichaient les forêts, fondaient une ville, construisaient des forts et comptaient dans ce magnifique bassin des milliers de navires ! Beaux rêves, qui devaient, comme tant d'autres, s'évanouir ! Aujourd'hui encore, le port de Malamawi n'est sillonné que par les rares pirogues des indigènes de Bassilan.

Notre premier séjour en vue des côtes de l'île se prolongea près de trois

semaines : nous ne pouvions aller à terre que sur l'îlot désert de Malamawi, où les chasseurs se mirent d'abord en campagne. On tua un sanglier et quelques singes qui figurèrent sur les tables des états-majors; on fit aussi rencontre d'un caïman, et cette découverte refroidit le zèle des plus intrépides. C'était d'ailleurs une assez médiocre distraction, que de se promener, le fusil à la main, au milieu d'épaisses broussailles et sur un sol marécageux où le pied enfonçait à chaque pas. Il fallait à tout moment se héler pour ne point se perdre; le maître-canonnier de *la Cléopâtre* s'égara dans les palétuviers; six hommes, envoyés à sa recherche, s'égarèrent à leur tour; on ne les retrouva que le lendemain; ils avaient passé la nuit, non pas même à la belle étoile, mais à l'ombre peu hospitalière de la forêt. On s'imagine volontiers, sur la foi des poètes, que les forêts vierges sont peuplées de grands arbres qui projettent librement leurs immenses rameaux et qui se dressent, majestueux et solennels, comme les géans de la création! Cette description, consacrée par les classiques, est assurément très hasardée. Dans les forêts inexplorées des tropiques, la végétation ne produit guère qu'un fouillis d'arbres rabougris, de racines, de lianes, dont l'ensemble, couvert d'un manteau de verdure, peut de loin charmer la vue; mais n'allez pas contempler ces merveilles de trop près, et ne vous avisez point d'expérimenter les agrémens de ces bois vierges! Quant à nous, après quelques jours de tentatives infructueuses pour nous orienter dans ce dédale, nous avions pris le sage parti de ne plus quitter le rivage, où la pêche des coquillages remplaça l'exercice de la chasse. Notre relâche malaise aurait donc été des plus tristes, si nous n'avions eu pour nous distraire les visites de quelques chefs indigènes qui venaient conférer avec l'ambassadeur et l'amiral sur la destinée de leur île.

Le territoire de Bassilan est partagé entre plusieurs tribus, dont les chefs se font souvent la guerre. C'était sur la tribu du chef Youssouk que nous avions à tirer vengeance de l'assassinat de M. de Maynard, et nous entretenions des intelligences avec Baran, Panglimat Tiran et Arac, chefs d'une autre tribu. Ces trois sauvages se rendirent plusieurs fois à bord de *l'Archimède* et de *la Cléopâtre*. Baran portait des souliers, une robe de coton et un sabre qui lui avaient été donnés par *la Sabine;* mais cet accoutrement trop compliqué paraissait le gêner singulièrement, les Malais de sa suite ne portaient presque rien. De part et d'autre, les relations étaient fort amicales, et si si l'on avait eu la pensée de s'établir immédiatement dans l'île, la tribu s'y serait sans doute prêtée de très bonne grâce. En tous cas, avant d'entreprendre une nouvelle expédition contre Youssouk, on jugea convenable de s'entendre avec le sultan de Soulou. Le 4 février, *la Cléopâtre, la Victorieuse* et *l'Archimède* quittèrent les côtes de Bassilan, et le lendemain les trois navires étaient mouillés devant la capitale de l'archipel.

L'arrivée de trois navires de guerre produisit un grand effet dans la ville. La plage était couverte de monde, et nous pouvions distinguer dans la foule les symptômes d'une vive agitation. Les maisons ou plutôt les cases de Soulou s'avancent jusque dans la mer et sont bâties sur pilotis; au second plan, on aperçoit un fort garni de quelques pièces de canon; autour de la ville s'étend une vaste plaine qui s'élève en amphithéâtre et qui paraît bien cultivée. Ce tableau était donc beaucoup plus gai, plus animé que celui des palé-

tuviers de Bassilan, et nous avions la perspective d'une relâche moins maussade; nous devions cependant être internés à bord, car il n'eût pas été prudent de s'aventurer au milieu d'une population qui semblait fort excitée, et dont les antécédens n'inspiraient pas la moindre confiance. Les habitans de Soulou ne savaient pas d'ailleurs si nous venions en amis ou en ennemis, et ils se tenaient sur leurs gardes. Nous vîmes défiler sur la plage une bande de Malais armés de kris et de longues lances, les uns à cheval, les autres sur des buffles, et se dirigeant vers la ville qu'ils croyaient sans doute menacée. En même temps, les nombreuses pirogues qui se trouvaient disséminées le long de la côte rentraient en toute hâte au port. Lorsque le premier émoi fut passé, quelques bateaux se détachèrent du rivage et s'approchèrent de l'escadre; peu à peu, chaque navire fut entouré par une flottille de pirogues remplies de provisions, poulets, fruits, légumes, que nous apportaient des Chinois et des Malais. Dès que les gamelles eurent fait leur choix, vint le tour des marchands de kris, de coquillages, de perroquets, etc. Les Chinois demandaient généralement à être payés en piastres; mais les Malais acceptaient des bouteilles vides, des miroirs cassés, des couteaux, des mouchoirs, des boutons, en sorte que l'équipage pouvait se livrer à peu de frais aux spéculations de la place. Le marché fut en pleine activité pendant la durée de notre séjour. Les échanges étaient souvent des plus grotesques et donnaient lieu aux scènes les plus divertissantes. Il fallait voir les matelots marchandant avec les *Bédouins!* Ils saisirent l'occasion de vider leurs sacs, et Dieu sait ce que contient, après une longue campagne, le sac d'un matelot.

Dans les pirogues qui stationnaient le long du bord, nous avions remarqué plusieurs Tagals (indigènes de Luçon). La plupart avaient été enlevés par les pirates de Bornéo qui les avaient vendus sur le marché de Soulou : leurs maîtres leur défendaient de s'entretenir avec l'équipage. Une nuit, la sentinelle de *l'Archimède* vit apparaître tout à coup sur le pont un homme qui avait accosté le navire à la nage, et qui se précipita à genoux en faisant mille signes de croix. C'était un Tagal : il venait de s'échapper de terre, et il suppliait qu'on lui accordât asile et protection. Il annonça qu'il y avait à Soulou un grand nombre de prisonniers chrétiens. Les Malais avaient eu soin d'envoyer la plupart de leurs esclaves dans l'intérieur de l'île, dès que l'escadre avait été signalée; mais plusieurs captifs réussirent à s'évader, et l'amiral ordonna qu'on les reçût à bord. Pendant quatre ou cinq nuits, il nous arriva ainsi des réfugiés. Les Malais, n'osant réclamer leurs esclaves, doublèrent leurs sentinelles, établirent une ligne de pirogues qui croisaient autour de l'escadre, allumèrent des feux sur le rivage et exercèrent la plus active surveillance. Parfois, nous entendions des coups de fusil, dirigés sans doute contre les malheureux qui venaient à nous. On eut du moins la consolation de sauver une douzaine de Tagals qui furent plus tard reconduits à Manille.

Cependant le ministre de France s'était mis en relation avec le sultan, et celui-ci avait choisi pour principal intermédiaire un Anglais, nommé Wyndham, qui habitait Soulou depuis plusieurs années. — Les Anglais sont partout! Sur quelque rive que l'on aborde, on est sûr de rencontrer un fils d'Albion se livrant au négoce et préparant les voies à l'invasion des produits britanniques. Même au milieu des tribus les plus sauvages, il se sent protégé par son

titre de sujet anglais; il sait qu'à la moindre insulte, un navire de guerre sera là pour le défendre ou le venger. — M. Wyndham exerçait sur le sultan une grande influence; ce fut lui qui amena à bord les chefs malais, ce fut lui encore qui servit d'interprète dans les conférences relatives à la cession de Bassilan. Comment s'étonner des progrès de la politique anglaise dans les mers d'Asie, lorsque partout le cabinet de Saint-James se trouve ainsi représenté par des agens non officiels, par conséquent irresponsables, qu'il peut, suivant les circonstances, soutenir ou désavouer? C'est la diplomatie la plus commode et la moins coûteuse; parfois il en est sorti des hommes éminens qui par d'heureux coups d'audace ont merveilleusement servi leur pays sans le compromettre : témoin ce rajah Brooke que nous avons vu tout à l'heure trônant à Sarawak. L'Anglais de Soulou, M. Wyndham, n'arrivera jamais sans doute à une si haute fortune; mais il remplit dans cet archipel, encore peu fréquenté par les Européens, le rôle utile d'éclaireur, et il ne manque pas de faire connaître au gouverneur de Singapore ou aux commandans des navires de guerre qui croisent dans ces parages les moindres incidens dont il est chaque jour témoin. Au moment même où l'escadre française était mouillée devant Soulou, une frégate anglaise, la *Samarang*, venait jeter l'ancre auprès d'elle, et M. Wyndham s'empressa naturellement d'instruire le capitaine sir Edward Belcher des négociations pendantes au sujet de Bassilan. Du reste, il eût été bien difficile d'assurer le secret de ces négociations, car les entrevues de l'ambassadeur et de l'amiral avec le sultan avaient lieu dans une grande salle où siégeaient les *datous* (principaux chefs de l'île) et en présence du peuple qui était admis en armes au sein du conseil. Les discussions furent très animées. A chaque discours, la foule manifestait librement son opinion par des applaudissemens ou par des injures; souvent on voyait briller les kris et frémir les lances à la voix d'un orateur populaire qui repoussait avec éloquence la proposition de l'étranger. Le forum était là avec ses tempêtes et ses calmes. Un moment, la délibération fut sur le point de tourner au tragique. Un banc surchargé de monde se cassa, et voilà une dizaine de Malais par terre. Le peuple du dehors, qui entend le tumulte sans en connaître la cause, se figure qu'une lutte s'est engagée, et il veut se précipiter dans la salle. Vainement les *datous*, qui ont à défendre non-seulement leur propre dignité outragée, mais encore le caractère et peut-être même la vie de leurs hôtes, tentent-ils d'apaiser la colère de la foule. Comment se faire entendre à travers ces clameurs auxquelles se mêle le cliquetis fort significatif et peu rassurant des armes tirées hors du fourreau? Nous-mêmes, demeurés à bord des navires, nous ne savions que penser de l'agitation extrême qui s'était répandue dans la ville, et nous observions avec la plus vive anxiété le mouvement inaccoutumé qui poussait dans la direction du palais la population du rivage. L'ignorance complète où nous étions de l'incident qui venait de se produire augmentait notre inquiétude, et nous nous rappelions avec effroi la trahison de Bassilan. Cette fois, c'étaient les deux chefs de l'expédition qui se trouvaient exposés aux fureurs d'une tribu de pirates! Heureusement tout finit par se calmer; le sultan parvint, non sans peine, à contenir ses sujets, et la délibération reprit son cours. Mais quelle émotion pour un banc cassé! Quant à la demande qui était en discus-

sion, elle rencontra de graves obstacles; je crois cependant que si le gouvernement français avait persisté dans son désir d'acquérir Bassilan, il lui eût été facile d'obtenir plein succès, à force de piastres, argument irrésistible aux yeux des Malais.

Après ces pourparlers, aucune affaire ne nous retenait à Soulou, et le 22 février l'escadre remit à la voile pour Bassilan. *La Cléopâtre, la Victorieuse, la Sabine* et *l'Archimède* se trouvèrent de nouveau réunis au mouillage de Maloço, en vue du territoire appartenant à la tribu du chef Youssouk. Les équipages, qui appréciaient médiocrement les lenteurs de la diplomatie, étaient impatiens de venger sur cette bande d'assassins le meurtre de leurs camarades. Les mesures prises à bord de chaque navire par ordre de l'amiral annonçaient une expédition prochaine. Enfin le 27 février, au point du jour, toutes les embarcations furent armées en guerre : une partie, sous le commandement du capitaine de vaisseau de Candé, se dirigea vers l'embouchure de la rivière de Maloço, où l'on savait que les Malais avaient établi une forte palissade, tandis que les autres canots allaient déposer sur la plage une compagnie de débarquement qui devait pénétrer à travers bois dans l'intérieur de l'île, et prendre à revers la position de l'ennemi. Ces mesures paraissaient bien combinées : malheureusement la forêt était trop épaisse pour que la compagnie de débarquement, embarrassée par l'artillerie de campagne, pût s'y frayer un passage, et tout le poids de la lutte porta sur le détachement qui s'était engagé dans la rivière. Arrivés devant la palissade, les canots furent accueillis par une décharge de mitraille qui tua deux hommes. Ils ripostèrent avec leurs caronades; mais les boulets frappaient vainement les énormes troncs d'arbres derrière lesquels les Malais s'étaient mis à l'abri, et la lutte menaçait de se prolonger, lorsque le commandant de Candé eut l'idée de débarquer avec une partie de ses hommes, et de tourner la palissade par terre. Cette manœuvre réussit. Les Malais, attaqués à l'improviste, prirent immédiatement la fuite, laissant entre nos mains leurs armes, un canon et quatre espingoles, qui plus tard furent portés à Paris comme trophées de cette petite expédition. Le lendemain, les équipages retournèrent sur le lieu du combat. Les Malais avaient tout abandonné; leur village, situé à peu de distance de la palissade, sur les deux bords de la rivière, était désert. Les matelots se dispersèrent par bandes dans la plaine; le feu fut mis à toutes les cases et aux greniers de riz; on abattit les cocotiers et les bananiers; on fit la chasse aux buffles, aux poules, etc. En quelques heures, le village de Youssouk était réduit en cendres, et la population complétement ruinée. Sans doute une nation civilisée ne doit point se glorifier de tels exploits : quand on envisage froidement cette œuvre de dévastation, où l'homme vient détruire comme à plaisir les fécondes richesses du sol, quand on songe aux misères que laisse après elle l'aveugle razzia, on se sent disposé à condamner le vainqueur et à lui contester le droit de pousser ainsi à l'extrême la raison du plus fort. Cependant, il faut bien le dire, il n'y a point d'autre moyen de châtier ces peuplades incorrigibles qui sont perpétuellement en guerre contre la propriété d'autrui. De pareilles exécutions sont indispensables pour contenir ces tribus de bandits et de pirates; ce sont les seuls argumens qu'elles comprennent, les seules vengeances qu'elles redoutent, et la civilisation est condamnée à

employer contre elles leurs propres armes. Les Malais de Bassilan et de Soulou ne se convertiront pas plus que les Serebas et les Sakarrans de Bornéo, et l'escadre française, par la razzia de Maloço, a rendu à la navigation de ces mers un service signalé, en même temps qu'elle a accompli un acte de légitime vengeance. Le 2 mars, nous nous éloignions des côtes de Bassilan pour reprendre dans l'archipel de la Malaisie le cours de notre pacifique mission.

S'il faut en croire le capitaine Keppel, les habitans de Soulou auraient renoncé à la piraterie. Le 27 décembre 1848, le *Mæander,* ayant à bord sir James Brooke, jeta l'ancre devant Soulou, et les Anglais apprirent que, peu de temps avant leur arrivée, deux navires de guerre hollandais avaient lancé quelques boulets sur la ville et brûlé plusieurs cases, entre autres celle de M. Wyndham. Sauf cet incident, il ne s'était passé dans ces parages, depuis le départ de l'escadre française, aucun fait digne d'attention. Le sultan reçut en audience solennelle M. Brooke et les officiers du *Mæander*. Le capitaine Keppel nous le représente entouré de son conseil de *datous* et de son peuple en armes, tel que l'avaient vu précédemment M. de Lagrené et l'amiral Cécille. L'entrevue fut des plus cordiales. « Après les politesses d'usage, dit M. Keppel, la conversation fut engagée par sir James Brooke, qui, en sa qualité de commissaire de sa majesté britannique, soumit au sultan certaines propositions relatives au commerce. Sa majesté se montra fort disposée à y accéder. Elle rappela à sir James que la famille royale de Soulou était l'obligée des Anglais, puisque l'un de ses ancêtres avait été en 1763 tiré des prisons espagnoles de Manille et rétabli sur son trône par Alexandre Dalrymple. Ce retour vers le passé était d'autant plus généreux de la part de sa majesté, que son royal ancêtre n'avait point à cette époque laissé sans récompense le service qui venait de lui être rendu, car il avait cédé au gouvernement anglais une belle île voisine de Soulou (cession dont on ne paraît pas s'être prévalu), ainsi que la pointe nord de Bornéo et la pointe sud de Palawan avec les îles intermédiaires. Nous prîmes congé de sa majesté. Il ne fut point conclu de traité avec le sultan : mais sir James avait préparé les voies pour l'ouverture du commerce et pour le développement de nos relations avec les indigènes. » Cette courte citation ne saurait passer inaperçue. On y voit poindre les prétentions des Anglais sur différentes régions fort importantes de l'archipel, prétentions qui d'un jour à l'autre deviendront plus explicites, et pourraient bien se traduire par une prise de possession. C'est ainsi que la Grande-Bretagne se crée partout des droits qu'elle tient soigneusement en réserve et qu'elle fait valoir en temps opportun. M. Wyndham, ce paisible négociant de Soulou, qui n'oublie jamais, je le dis à son honneur, les intérêts de son pays, n'avait-il pas, de son côté, conseillé à ses amis les Malais de placer sur le pavillon de leurs *pros* la croix de Saint-George, pour être reconnus et ménagés par les croiseurs anglais? Le procédé était fort simple : cependant les Malais ne se laissèrent point séduire par la croix de Saint-George, et ils gardèrent leur pavillon. Ce détail, mentionné par le capitaine Keppel, est assez caractéristique. Le *Mæander* resta huit jours dans la baie de Soulou. Sir James Brooke n'avait échangé avec le sultan que des paroles et des politesses, et il n'était pas homme à se contenter de si peu. L'habile rajah de Sarawak ne se met point en campagne sans avoir dans sa poche un traité de com-

merce qu'il présente intrépidement, comme une traite échue, à l'acceptation des majestés indigènes. Au mois d'avril 1849, il reparut à Soulou avec l'inévitable traité, et cette fois il obtint la signature du sultan, devenu par ce fait l'allié et l'ami des Anglais. Aussi le capitaine Keppel se hâte-t-il de déclarer que, sous l'influence de sir James Brooke, cet ancien chef de pirates s'est entièrement converti, et il blâme très amèrement les Espagnols d'avoir cherché querelle à Soulou au moment même où les Européens, c'est-à-dire les Anglais, allaient profiter des avantages que leur offrait l'ouverture d'un nouveau marché.

De toutes les nations européennes qui possèdent des colonies dans ces parages reculés de la Malaisie, l'Espagne est sans contredit la plus intéressée à réprimer les audacieuses entreprises des pirates. Pendant de longues années, elle avait fermé les yeux sur les brigandages qui se commettaient jusque sur les côtes des Philippines : la marine de Manille était trop faible pour exercer dans ces mers une surveillance efficace; mais l'expédition des Français contre le village de Maloço révéla à l'Espagne les inconvéniens et les dangers d'une tolérance qui accusait si manifestement sa faiblesse, et le cabinet de Madrid comprit qu'il ne pouvait laisser à d'autres pavillons la police de l'archipel sans abdiquer en quelque sorte les droits de souveraineté qu'il avait invoqués à l'occasion de la campagne de Bassilan. Son intérêt et même son honneur lui commandaient de prendre à son tour des mesures décisives contre la piraterie. Au mois de février 1848, le général Claveria, gouverneur des Philippines, arma une flottille, partit de Manille avec quatre mille hommes, et alla attaquer une tribu de Soulou qui était établie sur l'île de Balanguigui. Les pirates s'étaient retranchés dans une forteresse en bambou, défendue par quatorze pièces de canon. Les troupes de débarquement donnèrent l'assaut le 13 février. Les Malais se battirent bravement; quand ils virent que la résistance était désespérée, ils massacrèrent eux-mêmes les femmes, les enfans et les vieillards de la tribu, et se firent tuer jusqu'au dernier. Deux autres forts (Sipac et Sungap) furent pris pendant la même campagne. — A son retour, le général Claveria fut accueilli avec enthousiasme; on lui dressa des arcs de triomphe ornés d'inscriptions pompeuses, et la population tagale, qui n'a guère d'ardeur que pour les fêtes et les combats de coqs, célébra par les démonstrations les plus joyeuses cette première victoire remportée contre les *Mores*. Il ne s'agissait pourtant que de la destruction de trois forts en bambou et de la défaite d'une poignée de sauvages; mais les Tagals, élevés dans la crainte de Dieu et des Mores, ne pouvaient rien imaginer qui fût au-dessus d'un pareil exploit. Le général Claveria y gagna le titre de grand d'Espagne et de comte de Manille. — Par une singulière aventure, ses lettres de noblesse tombèrent entre les mains de pirates chinois. L'officier qui les lui apportait d'Europe par la malle de Suez fut attaqué dans une traversée de Hong-kong à Macao. Heureusement les pirates furent pris à leur tour par un croiseur anglais et pendus à Hong-kong : on retrouva dans leur butin les dépêches de Madrid et le brevet, qui parvinrent ainsi à leur destination.

Deux ans après l'expédition de Balanguigui, le gouverneur général des Philippines, don Antonio de Urbistondo, marquis de la Solana, qui venait de

succéder au général Claveria, saisit la première occasion qui s'offrit à lui pour demander raison au sultan de Soulou de divers actes de piraterie commis au préjudice de sujets espagnols. Il voulut en même temps conclure avec le souverain de l'archipel un traité qui assurât à l'Espagne les avantages concédés à l'Angleterre sur les instances de sir James Brooke. Il se présenta donc devant Soulou, vers la fin de février 1851, avec des forces considérables. Loin d'accueillir ses propositions et de faire droit à ses demandes, les Malais insultèrent le pavillon espagnol et provoquèrent la lutte. Ils occupaient plusieurs forts armés d'une centaine de pièces de canon. Les navires ouvrirent le feu sur la ville pendant que les troupes de débarquement s'élançaient à l'attaque des forts, qui furent enlevés après une vive résistance. Le sultan et les *datous* se réfugièrent dans l'intérieur de l'île, où il eût été difficile de les poursuivre. Cette victoire coûta aux Espagnols trente-quatre hommes tués et quatre-vingt-quatre blessés; mais elle fut décisive, et elle prouva aux pirates que désormais le gouvernement des Philippines ne se laisserait plus outrager impunément.

Ces corrections répétées suffiront-elles cependant pour intimider les Malais? Cela est douteux, et les croiseurs anglais, hollandais et espagnols devront longtemps encore exercer dans l'archipel une police rigoureuse. On ne détruit pas en un jour des habitudes aussi invétérées. Essayez donc de prêcher la morale et le respect de la propriété à des tribus qui pendant des siècles ont vécu de rapine et de pillage! La force seule aura raison de ces forbans. C'est par la conquête, par la domination absolue, que les peuples européens couperont le mal dans sa racine et effaceront les derniers vestiges de la barbarie asiatique. On a conclu de nombreux traités avec les principaux chefs de tribus, qui, sous la menace du canon, se sont empressés de renier la piraterie et d'accueillir les plus séduisantes propositions de paix et de commerce; mais à peine les navires de guerre sont-ils hors de vue que les Malais remontent sur leurs *pros*, réunissent leurs *ballas* et partent en course. Tôt ou tard, et le plus tôt sera le mieux, on se lassera de cette chasse continuelle à la poursuite d'ennemis presque insaisissables, et au lieu d'expédier dans les détroits d'insuffisantes et coûteuses croisères, on occupera définitivement les territoires, et on comprendra la nécessité en même temps que l'économie de la conquête. L'Angleterre est déjà entrée dans cette voie. L'établissement de Sarawak, qu'est-ce autre chose que le début de l'invasion britannique sur les côtes de Bornéo, et sir James Brooke, vainement déguisé sous son titre de rajah, ne représente-t-il pas bien plutôt un délégué de la reine Victoria qu'un souverain malais? — Les Hollandais seront également tenus de consolider et d'étendre leur domination dans les îles de la Sonde; ils possèdent à Batavia une forte marine à vapeur et de vaillantes troupes qui ont récemment fait leurs preuves contre les indigènes de Bali. — Les Espagnols eux-mêmes, on vient de le voir, ont résolument attaqué Soulou. — Si la France s'était emparée de Bassilan, elle aurait eu, elle aussi, un rôle à jouer dans la lutte engagée avec la piraterie.

Je ne crois pas qu'on doive regretter l'abandon des projets formés sur Bassilan. Les événemens dont j'ai rendu compte se passaient en 1845; à cette époque, le gouvernement avait tout intérêt à ne pas compliquer par des diffi-

cultés intempestives l'un des actes les plus hardis de sa politique extérieure, la négociation des mariages espagnols. Il ne s'agissait d'ailleurs que d'un îlot qui n'a de valeur que par son port, et en y plantant notre drapeau, nous nous serions imposé les charges d'une surveillance très dispendieuse sur les *pros* de Soulou. Mais ce qu'il faut déplorer amèrement, c'est de voir la France complétement en dehors des intérêts qui s'agitent dans ces régions de l'Asie. D'autres peuples, mieux avisés et plus heureux, se sont assurés de tous les archipels, de toutes les îles; nous sommes arrivés trop tard, il ne restait plus rien. Serions-nous donc éternellement condamnés à assister de loin, et sans y prendre part, à l'extension de l'influence européenne sur un si vaste théâtre? N'existe-t-il aucun moyen de pénétrer dans l'extrême Orient et d'y fonder pour l'avenir un établissement digne de nous? — Parmi les grandes îles qui dépendent des Philippines et de l'archipel de la Sonde, il en est sur lesquelles l'Espagne et la Hollande ne possèdent qu'une autorité nominale et dont elles ne sont pas en mesure d'exploiter les immenses richesses. Pourquoi ne tenterait-on pas d'obtenir, à prix d'argent, la cession d'un territoire appartenant à l'une ou à l'autre de ces deux puissances? En face des agrandissemens gigantesques de la domination anglaise, notre présence en Asie maintiendrait, au profit de la Hollande et de l'Espagne, l'équilibre qui menace à chaque instant d'être rompu par la Grande-Bretagne; elle garantirait à la Hollande l'exécution du traité de 1824, à l'Espagne la propriété de Luçon : elle serait, en un mot, pour tous les peuples un gage de sécurité et de paix, en même temps qu'elle procurerait à l'œuvre commune de la colonisation asiatique un nouvel et puissant auxiliaire. — Dira-t-on que la France n'a que faire de s'engager dans une pareille aventure et de porter son ambition si loin? On aurait pu, il y a vingt ans, tenir ce langage; aujourd'hui, bien aveugles ceux qui n'aperçoivent pas le mouvement irrésistible qui entraîne l'Occident vers l'Orient! Bornéo, Sumatra, Mindanao, ces grandes îles encore sauvages, sont appelées à devenir de magnifiques colonies. Encore un peu de temps, l'Europe les pénétrera de toutes parts, et la piraterie malaise, noyée dans les flots toujours montans de la civilisation, aura disparu.

C. LAVOLLÉE.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 juillet 1853.

Le dénouement que l'Europe attend, que tout le monde appelle de ses vœux dans les complications survenues en Orient, doit-il donc être le fruit de la lassitude? Est-il destiné à être moins une conclusion nette et franche de ce différend malheureux qu'un compromis arraché à un besoin universel de paix, habilement ou péniblement combiné de manière à tout sauver sans rien engager, et poursuivi encore longtemps à travers toutes les obscurités et les détours de multiples négociations? Il faudrait presque le croire, à voir par quelles phases successives passe la question orientale, comment elle se traîne d'incidens en incidens, éveillant toutes les conjectures sans en justifier aucune, et faisant à chaque semaine, à chaque jour sa part d'incertitude et d'anxiété, sans laisser voir jusqu'ici bien clairement où elle aboutira. Depuis bien des jours déjà, on parle d'une pacification prochaine. Douloureusement éprouvée par toutes ces incessantes péripéties du différend turco-russe, qu'on pourrait plutôt appeler russo-européen, l'opinion publique s'est remise à compter sur un dénouement favorable, par cela même que le dénouement contraire n'avait point éclaté dans des circonstances qui semblaient le rendre inévitable. Rien n'est assuré pourtant, rien surtout ne justifierait une trop complète illusion. La réalité est que cette pacification, tout le monde la désire; plus on avance, plus on compte sur l'impossibilité de la guerre, plus on répugne à ce recours suprême à la force. Quant au fond même des choses, il n'en reste pas moins deux difficultés singulièrement graves à vider pour arriver à une solution pleinement rassurante; la première indubitablement, c'est la recherche d'un moyen propre à terminer le différend lui-même, et ici il ne s'agit de rien moins que de concilier les intimations solennelles faites par la Russie avec les refus également solennels opposés par la Turquie, appuyée en cela par l'Europe. La seconde difficulté, inséparable de la première aujourd'hui, et qui en est la conséquence, est celle de savoir comment et à

quel moment s'opérera l'évacuation des principautés danubiennes. Sans prétendre pénétrer les secrets des chancelleries, il est bien permis de croire qu'aucune d'elles n'a adhéré à ce droit nouveau, d'après lequel l'invasion d'un territoire ne serait pas un fait de guerre. C'est donc probablement sur ces bases que reposent les négociations en ce moment nouées entre les grands centres diplomatiques de l'Europe. C'est dans ces termes que les dernières nouvelles laissent encore la question des affaires d'Orient.

Peut-être s'est-on un peu hâté de croire à une multitude de propositions et de combinaisons diverses, à des acceptations prématurées du tsar. Il n'est point de jour qui n'ait eu son projet, l'un éclos à Constantinople, l'autre à Vienne, celui-ci à Paris ou à Londres, et, pour tout dire, la télégraphie privée, en multipliant les nouvelles, n'est point sans avoir aidé à la confusion. Dans tout cela, ce qu'il y a de plus vrai, c'est un effort réel, un incontestable travail de la diplomatie pour arriver à trouver une transaction de nature à être proposée à la Russie. Maintenant, que cette proposition prenne la forme d'une démarche directe de la Porte ottomane, d'une médiation de l'Autriche, d'une dernière tentative essayée par l'Angleterre et la France, qu'importe quand le fond est le même, lorsque toutes les pensées tendent au même but? Ainsi, dans cette période nouvelle dont l'occupation des provinces du Danube est le point de départ, les puissances occidentales n'ont cessé de garder leur attitude conciliante et modératrice. On pourrait même ajouter que la question a fait un pas dans ce sens, en montrant l'Autriche et la Prusse réunies à la France et à l'Angleterre pour tenter aujourd'hui un suprême effort. Si le gouvernement français, par une dépêche rendue publique et parfaitement nette, a cru devoir opposer une réponse nouvelle à la seconde note-circulaire de M. de Nesselrode, il ne laissait pas moins la porte ouverte à toute transaction. Quant à la Turquie elle-même, principalement intéressée dans cette triste affaire, au point où en sont les choses, quelle est sa situation? Il est évident que des influences bien contraires travaillent ce malheureux empire: d'un côté, il y a le vieux fanatisme turc qui se révolte contre la pression exercée par la Russie et n'aspire qu'à courir les chances inégales de la lutte; de l'autre, il y a ce sentiment de prévoyance qui ne voit le salut de l'empire que dans la paix maintenue sous les auspices de l'Europe. Il n'est point surprenant que ces influences se retrouvent dans l'entourage du sultan et jusque dans son conseil : de là naissait tout récemment à Constantinople une crise ministérielle qui pouvait avoir les conséquences les plus graves. Les tendances belliqueuses et les tendances plus pacifiques se sont un moment heurtées; la victoire est restée quelques heures indécise, à ce qu'il semble. Heureusement l'homme d'état qui représente le mieux les influences européennes, Reschid-Pacha, est resté au pouvoir. C'était au premier bruit de l'invasion des principautés qu'éclatait cette crise. Le divan s'est borné à sauvegarder son droit par une protestation contre l'agression de la Russie. On ne saurait certes demander plus de modération dans un document de ce genre; la réserve y est poussée à l'extrême, le sentiment du droit y parle le langage le plus humble. La Turquie proteste, il est vrai, en ne faisant l'abandon d'aucun principe; mais elle proteste comme un état qui ne demande pas mieux que d'entrer dans tous les accommodemens compatibles avec son indépen-

dance et sa plus stricte dignité, de telle sorte que dans toutes les paroles soit de la Porte ottomane, soit de la France et de l'Angleterre, il y a toujours la paix au fond. Dans les paroles de la Russie même, il y a la paix; seulement dans ses actes, on n'est nullement fondé jusqu'ici à croire qu'il y ait autre chose que l'intention d'aller jusqu'au bout, ce qui ne serait point précisément tout à fait la paix, on en conviendra.

Or c'est là un fait à remarquer, lorsqu'on veut apprécier l'ensemble de cette crise prolongée qui a mis soudainement en lutte la politique russe et l'intérêt européen. S'il est quelque chose de frappant, c'est la diversité d'attitude des puissances qui ont eu à prendre une position, à professer une politique et à la pratiquer. Nous savons bien qu'on a essayé de déplacer les situations, de changer les rôles, en rejetant la responsabilité d'une agression sur la France et sur l'Angleterre. Sur ce point, il y a une impression universelle qui répond mieux même que les protocoles. Dans le fait, quelle a été la politique de la Russie? Depuis le premier jour où le prince Menchikof a paru à Constantinople, elle s'est présentée moins comme une négociatrice que comme une suzeraine revendiquant son droit sur un vassal insoumis. Elle a imposé des lois sans en tolérer la discussion. Elle a multiplié ses armemens, fait appareiller ses flottes, mis ses troupes en mouvement; elle a menacé la Turquie de l'invasion d'une partie de son territoire, et au jour dit l'armée russe est entrée dans la Valachie et la Moldavie, où elle est encore. Les généraux du tsar ont même interdit la publication dans les principautés des firmans du sultan par lesquels se trouvaient confirmés les privilèges de la religion grecque. La Russie étend son action jusqu'en Perse pour susciter un ennemi de plus à la Turquie; partout elle se sert des deux leviers les plus puissans qu'on puisse mettre en jeu, — l'instinct de nationalité et l'instinct religieux. Nous ne prétendons pas dire que la Russie voulait la guerre, et qu'elle n'est point encore aujourd'hui disposée à la paix; mais enfin on pourrait s'y tromper. Quelle a été au contraire la politique de l'Europe occidentale? La France et l'Angleterre, en défendant ce qu'elles considéraient à juste titre comme un intérêt universel, n'ont cessé d'interposer leur action modératrice. En appuyant la Turquie, elles l'ont poussée dans la voie des concessions. Bien mieux, si la Russie se fût contentée du fait de son immense protectorat religieux sans prétendre lui donner le caractère d'un droit sanctionné et étendu par un nouveau traité international, elles n'eussent rien dit peut-être. Tandis que le gouvernement russe envoyait son armée vivre dans les provinces moldo-valaques un peu comme en pays conquis, l'Angleterre et la France entretenaient et entretiennent encore à grands frais leurs flottes dans les eaux de l'Orient, et l'invasion de ces provinces n'était considérée par elles que comme une occasion de négociations nouvelles. Depuis quelques mois, on pourrait presque dire que la paix est littéralement sollicitée de l'empereur Nicolas, et quand nous nous servons de ce mot, c'est qu'il y a de l'honneur dans ces sollicitations mêmes, quand elles émanent de pays comme l'Angleterre et la France et qu'elles ont pour but la paix du monde. Mais il est bien clair qu'une telle situation ne saurait se prolonger, parce qu'alors en vérité elle se prolongerait dans des conditions trop inégales, la Russie ne concédant rien, poursuivant les desseins de sa politique sans rencontrer au-

cun obstacle efficace, l'Europe concédant tout sans parvenir même à rendre la paix moins incertaine. C'est ce qui doit d'autant plus faire hâter la marche des négociations actuellement pendantes, et s'il est vrai, comme on le dit aujourd'hui, que la Turquie ait accepté les bases proposées par l'internonce d'Autriche, M. de Bruck, et approuvées par les représentans des autres grandes puissances, c'est bien le moins qu'on doive attendre une prompte solution. Jusqu'ici d'ailleurs, ce que l'on peut savoir de ces bases ne semble nullement en contradiction avec ce qu'on a déjà fait pour le maintien de la paix du continent; elles sont peut-être une fin, et c'est beaucoup dire. Dans tous les cas, l'Europe, ce nous semble, doit retirer de cette crise quelque durable enseignement. Elle se retrouve tout à coup en présence d'une question qu'elle avait un peu oubliée au milieu de tant d'autres problèmes redoutables. Le malheur est que, quand rien ne remue en Orient, on n'en parle pas, on se remet à croire à l'intégrité de l'empire ottoman comme à un article infaillible du code des nations; qu'un incident inattendu éclate, on s'aperçoit bientôt que la question a fait du chemin sans nous, souvent contre nous, et il se trouve que cette intégrité solennellement inscrite dans le droit international tend de plus en plus à n'être qu'un mot dépourvu de toute réalité.

De quelque manière, en effet, que se dénoue la crise présente, la question d'Orient n'en subsiste pas moins dans toute sa gravité. Les événemens récens eux-mêmes ne font que rendre cette vérité plus palpable, et c'est là ce qu'ils ont d'instructif, d'utile pour l'Europe. Si l'empire ottoman n'était qu'un état faible, ce ne serait rien, les états faibles peuvent avoir leur place dans le système du monde. Le malheur de la Turquie, c'est qu'elle est un grand état sans cohésion et sans unité, condamné à mourir de son principe même ou à faire appel, pour se rajeunir, à un autre esprit, à une autre civilisation qui doit achever de le dissoudre pour donner naissance à quelque chose d'entièrement nouveau. Il se peut qu'on parvienne aujourd'hui à préserver matériellement la Turquie; mais compte-t-on avec l'imprévu? Demain un incident nouveau peut naître : ces populations chrétiennes, sur lesquelles l'empereur de Russie cherche à étendre sa protection, peuvent se soulever; de son côté, le fanatisme turc peut tenter un effort désespéré pour ressaisir son ascendant violent; le gouvernement lui-même, animé d'intentions équitables et libérales, peut être pris entre ces deux élémens redoutables pour lui; la dissolution peut prendre toutes les formes, être ajournée de cinquante ans, être précipitée en un jour. Aussi s'attache-t-il un singulier intérêt au mouvement de ces populations grecques qui grandissent dans l'empire et en sont la portion la plus vivace. Ces races, qui se comptent par millions d'hommes, sont visiblement destinées à jouer un grand rôle dans les transformations possibles de l'Orient; elles le sentent, et il ne faut point s'étonner que les dernières complications aient éveillé en elles les impressions les plus vives. Ces événemens frappent leur imagination, surexcitent en elles l'instinct de nationalité, le sentiment religieux, et il ne faudrait pas beaucoup aujourd'hui sans doute pour les pousser à quelque tentative d'affranchissement. C'est là peut-être pour elles le danger le plus sérieux. Céder aux séductions de la Russie, ce ne serait que changer de joug et livrer l'avenir. Précipiter en ce moment la dissolution de la Turquie, c'est soulever une autre question, celle de savoir

ces populations sont aptes à recueillir l'héritage de la domination ottomane. L'intérêt des chrétiens orientaux n'est-il pas plutôt de se préparer à recueillir cet héritage? Le jour où les populations grecques, par leur développement moral, intellectuel, civil, réuniraient les conditions d'une nationalité compacte et forte, la question d'Orient, il faut en convenir, aurait fait un grand pas et se présenterait sous une face nouvelle. Quoi qu'il en soit de cette idée d'un empire grec qui échauffe aujourd'hui plus d'une imagination en Orient, et qui a produit déjà plus d'une brochure dans le jeune royaume hellénique, ces espérances, aussi bien que les crises de l'empire turc, sont des symptômes sur lesquels l'Europe doit avoir l'œil fixé désormais, non certes pour aider à aucune combinaison factice, non pour ébranler d'une main ce qu'elle est forcée d'étayer périodiquement de l'autre, mais pour faire sa part à l'intérêt occidental dans toutes les transformations que la force invincible des choses peut faire naître.

De tels problèmes sont certainement la plus puissante diversion que le caprice des événemens puisse jeter parfois dans la vie intérieure d'un pays. Ce n'est pas seulement sur les esprits d'élite, inclinés par nature vers l'étude des spectacles politiques, qu'ils exercent leur influence; ils réagissent sur tout, sur le mouvement de chaque jour, sur le développement des affaires et des intérêts qu'ils ralentissent, et par là ils deviennent une préoccupation universelle, même chez bien des gens qui ne se soucient point autrement du Grand-Turc. Il en est ainsi en France depuis quelque temps, nous l'avons déjà remarqué, et il en sera ainsi tant qu'il restera quelque incertitude. Qu'a-t-il fallu, il y a peu de jours, sinon pour balancer l'intérêt des événemens d'Orient, du moins pour fixer assez vivement l'attention publique? C'est une coïncidence singulière qui, à côté de ces questions souveraines de la paix ou de la guerre, du développement et de l'équilibre des peuples, est venue placer une question d'un genre bien différent, vulgaire en apparence et touchant néanmoins à l'existence matérielle tout entière du pays. On s'est demandé un moment si la France n'était point menacée d'une disette. La rigueur et l'inconstance de la saison ont fait craindre une insuffisante récolte. Heureusement ces craintes sont dissipées aujourd'hui, et si l'approvisionnement probable de la France n'égale point ce qu'il est dans les années abondantes, il suffit pour ne laisser place à aucune inquiétude sérieuse. On n'ignore pas quelle influence peuvent exercer parfois ces questions de subsistances sur l'état politique du pays. Ce serait beaucoup dire sans doute que de signaler, comme le fait l'auteur d'un mémoire récent, une sorte d'intime lien entre les périodes de disette et les époques les plus agitées de notre siècle. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a soixante ans la révolution française commençait sous l'empire d'une famine, et qu'on échappait à peine à une des plus rigoureuses années, lorsque éclatait la catastrophe de 1848. Ce n'est pas seulement en France au surplus qu'on a pu craindre une insuffisance de grains; il en est de même en Italie; et en Espagne, depuis bien des mois déjà, il y a une province tout entière, la Galice, qui est en proie à une affreuse famine, à laquelle on n'a pu porter encore remède. Étrange contraste pourtant qui est fait pour diminuer un peu l'orgueil de notre triomphante civilisation! Le genre humain est en perpétuel enfantement de toute sorte d'inventions;

il multiplie les spectacles merveilleux, il réduit les élémens à l'état d'esclaves obéissans. Ne découvrait-on pas récemment encore le moyen de labourer, de bêcher la terre à la vapeur? La civilisation fait de l'homme le roi de la création. Voici pourtant qu'un jour ce triste roi, qui a des chemins de fer, des télégraphes électriques, est exposé à la famine au milieu de ces spectacles grandioses, pour peu que l'inclémence de l'air frappe accidentellement une moisson de stérilité! L'homme découvrira, s'il faut, le moyen de faire son pain à la vapeur; il n'y a que ce petit grain, premier élément de sa nourriture, qu'il ne peut faire. Quoi qu'il en soit, s'il n'y avait point à craindre une famine réelle en France, c'était du moins une disette ou une insuffisance de récolte à laquelle on a fort heureusement échappé; mais ne reste-t-il point aujourd'hui au gouvernement à rechercher comment il pourrait prévenir ces crises de subsistances par quelque réforme de notre législation sur les céréales? On sait quel est le régime auquel est soumis le commerce des grains: c'est celui d'une échelle mobile, d'après laquelle les droits d'importation et d'exportation s'élèvent ou s'abaissent suivant l'élévation ou l'abaissement des prix sur le marché national. Ce mécanisme ingénieux est-il toujours efficace? offre-t-il toujours une sécurité complète au commerce? C'est là une question. Le remède est bien simple, disent les économistes : c'est la liberté entière du commerce. Oui, mais alors c'est l'agriculture nationale qui souffrira; on aura déplacé le mal sans le guérir, et ce seront les propriétaires, les agriculteurs qui seront quelque peu réduits à la famine. La meilleure économie politique, il nous semble, est celle qui, sans esprit de système, chercherait à concilier ces divers intérêts, celui de la production nationale et celui de l'alimentation publique.

Les problèmes d'économie politique ne sont pas les seuls qui préoccupent de notre temps. Tous les problèmes d'économie sociale ont été l'objet des plus savantes études et souvent des plus attentifs, des plus intelligens essais d'application. On sait notamment combien tout ce qui touche aux réformes pénitentiaires a produit de recherches et d'expériences. Peut-être même est-on arrivé parfois à des raffinemens philanthropiques qui éloignaient du but des lois pénales. Récemment encore il s'élevait une savante discussion sur la déportation au sein de l'Académie des Sciences morales, où figurait lord Brougham comme témoin des résultats du régime appliqué par l'Angleterre à ses condamnés. Nous n'avons pas le dessein d'entrer dans ce débat, qui embrasse, à vrai dire, toutes les conditions du système pénal. En général, de nos jours, il est une idée dont on se préoccupe singulièrement au sujet des hommes que la loi a frappés, c'est l'idée de leur réhabilitation. Nous ne savons jusqu'à quel point cette réhabilitation est possible, et si elle n'est pas toujours un fait exceptionnel lorsqu'il s'agit de condamnés arrivés à l'âge où le crime laisse des traces profondes; mais une des dispositions les plus salutaires et les plus généreuses de la législation pénitentiaire à coup sûr est celle qui réalise cette pensée à l'égard des jeunes condamnés. C'est un devoir pour la société de chercher quelque remède à cette triste précocité du crime ou du vice, d'enlever ces âmes qui ont à peine vécu à l'influence du mal, et de leur donner, s'il se peut, une direction meilleure. Tel est le but de la législation qui organise tout un régime spécial pour les jeunes détenus en les

mettant à part des autres condamnés, en les assujettissant au travail, en leur accordant le bienfait d'un enseignement professionnel, de l'éducation religieuse et morale. Chose douloureuse à avouer, la même progression qui existe en général dans le nombre des crimes en France se retrouve encore ici parmi ces jeunes coupables. De 1846 à 1850, le nombre des enfans soumis à la détention correctionnelle était huit fois plus fort que de 1826 à 1830. Voilà ce qui ressort d'une intéressante statistique consacrée par un inspecteur des prisons, M. Paul Bucquet, à cette malheureuse tribu d'enfans tombés dans le mal. C'est la restauration qui a commencé la réforme du régime appliqué aux jeunes détenus; depuis, des mesures successives ont développé la même pensée jusqu'en 1850, où une loi était votée sur l'éducation et le patronage des enfans condamnés. Ce n'est point l'état seul, du reste, qui s'est proposé cette œuvre de moralisation des jeunes détenus. On connaît les colonies de Mettray, de Petit-Bourg, de Saint-Ilan, d'Ostwald, fondées et dirigées par de simples particuliers auxquels sont remis les jeunes enfans condamnés. Là ne s'arrête point encore la sollicitude dont les détenus sont l'objet. Au moment où ils sortent des colonies correctionnelles, ils sont reçus par des sociétés de patronage qui se chargent de les placer et peuvent ainsi travailler à compléter leur régénération morale. Reviennent-ils tous au bien sous l'influence permanente et bienfaisante de la règle, du travail et de l'éducation religieuse? Il en est malheureusement chez qui le vice semble inné. Ceux-là ne font que sortir des colonies correctionnelles pour passer bientôt dans les prisons. Il en est d'autres aussi dont le cœur s'épure dans une atmosphère meilleure, et dont la nature reprend sans effort le pli de l'honnêteté et du bien. Ainsi s'accomplit obscurément une œuvre utile et inspirée par la plus noble et la plus morale des pensées, celle d'arracher des enfans aux contagions, aux funestes exemples, à cette inexorable logique du crime ou du vice qui conduit si souvent jusqu'au bout ceux qui ont succombé une première fois.

C'est par des œuvres de ce genre après tout que se manifeste ce qu'il y a de meilleur dans la vie sociale contemporaine. Ce n'est pas que cet instinct universel d'amélioration, de réhabilitation, de régénération n'ait lui-même ses illusions et ses piéges; mais enfin il peut aboutir, comme ici, à des résultats pratiques, et il reste toujours une des tendances les plus caractéristiques de notre temps. Cette tendance, on peut la retrouver dans le domaine intellectuel, avant même de la voir passer dans le domaine des expériences publiques; elle a donné naissance à toute une littérature sociale dont le mouvement est aujourd'hui suspendu. Que reste-t-il à la place dans le monde intellectuel? Le cours des choses ramène les esprits aux essais de l'imagination, aux études de l'histoire, à l'observation du passé, — et ce passé lui-même, dans ce qu'il a de glorieux, de frivole ou de terrible, n'est-il pas un perpétuel enseignement? C'est toujours pour la littérature un des objets les plus sérieux et les plus élevés d'étudier la société dans ce qu'elle a été, de la suivre dans ses phases diverses et ses transformations, de surprendre les changemens qui s'opèrent dans les mœurs comme dans la vie politique, de comparer les époques qui se succèdent et s'enchaînent. Il est surtout deux momens de la société française, bien différens quoique bien rapprochés l'un de l'autre, et que deux

livres récens remettaient sous nos yeux en même temps, comme pour rendre le contraste plus saisissant. Ces deux momens sont la période qui a précédé immédiatement la révolution et la terreur; ces deux ouvrages sont un livre de *Mémoires* d'une femme d'esprit de l'ancienne société française, de la baronne d'Oberkirch, et la suite de l'*Histoire de la Convention nationale* de M. de Barante. Mais qu'était-ce donc que la baronne d'Oberkirch? C'était une personne née d'une grande famille alsacienne, ayant vécu dans l'intimité des princes de Montbéliard-Wurtemberg, conduite plus tard à Paris et naturellement amenée à figurer dans le plus grand monde. La baronne d'Oberkirch avait été l'amie intime de cette princesse de Wurtemberg qui fut la femme du grand-duc, depuis empereur Paul de Russie. Cette amitié s'était continuée et entretenue par une correspondance assidue. Lors du voyage fait en France en 1782 par le grand-duc et la grande-duchesse de Russie, sous le nom du comte et de la comtesse du Nord, la baronne d'Oberkirch était là, elle assistait à toutes les réceptions, à tous les spectacles de la cour; elle était vue avec faveur par la reine. En 1784 et 1786, elle renouvelait ses voyages à Paris. C'était assurément une femme d'esprit, observant bien, racontant simplement, n'oubliant rien surtout. Ses *Mémoires*, qui embrassent une vingtaine d'années jusqu'à 1789, perdent sans doute en venant après tant d'autres publications de ce genre. Leur intérêt est de reproduire encore une fois tout ce monde brillant et frivole marqué déjà au front du signe inexorable. Encore quelques années à peine, et parmi tous ces personnages dans la familiarité desquels vous fait entrer l'auteur de ces *Mémoires*, quel est celui qui survivra? quel est celui qui répondra à l'appel? Les femmes elles-mêmes auront disparu dans la tempête, Marie-Antoinette comme la princesse de Lamballe. Le grand-duc Paul, l'époux de Marie Federowna, devenu empereur, sera, lui aussi, mort assassiné. Au milieu des frivolités de son récit, la baronne d'Oberkirch du reste laisse percer parfois le pressentiment des catastrophes prochaines. En écrivant les noms des grands seigneurs de la cour, elle ajoute : « Je les trace avec un plaisir mélancolique, sait-on ce qui arrivera? » Et quand elle clôt ses *Mémoires*, juste en 1789, sous le coup de la prise de la Bastille et des désordres révolutionnaires qui envahissent jusqu'au comté de Montbéliard, elle ne peut s'empêcher de dire : « Nos enfans sont venus au monde dans un triste moment! » C'est là que s'arrête la baronne d'Oberkirch dans son récit.

Allez un peu plus loin maintenant, vous assisterez à la tragédie, vous verrez toute cette société s'abîmer dans ce gouffre sanglant où pénètre M. de Barante, la lumière de l'histoire à la main; vous verrez à l'œuvre le plus gigantesque effort de destruction auquel il ait été donné à l'homme d'assister. Le mérite de l'*Histoire de la Convention nationale*, aujourd'hui terminée, c'est de raconter simplement, nettement, cette effroyable époque, c'est de montrer tous ces hommes dans leur petitesse réelle, dans leur orgueil sanguinaire, dans leurs contradictions. Ils n'étaient point, certes, aussi grands qu'on se plaît à le dire souvent par une étrange manie d'apothéose rétrospective. On a imaginé de créer, pour expliquer ce temps, une sorte de fatalité grandiose et terrible. Dans la réalité, c'était une lutte forcenée d'hommes aveuglés par la fureur et par le sang, et qui, après avoir détruit tout ce qu'ils trouvaient devant eux, finissaient par se détruire les uns les autres, sauf à dire comme

Lebon après les plus exécrables forfaits : « J'ai été bon père, bon fils, bon époux, bon ami. » Sait-on comment Saint-Just, ce jeune et féroce sectaire qui se croyait un Lycurgue, définissait la république? : « Vous avez voulu la république, disait-il naïvement; ce qui constitue une république, c'est la destruction totale de ce qui lui est opposé. » Et de fait n'était-ce point la destruction qui régnait souverainement? C'est ce que Saint-Just appelait *bronzer la liberté*, et ce jeune insensé, qui, par un incompréhensible mystère de la Providence, tenait un pays comme la France sous son joug, qui faisait décréter la spoliation et la mort, ajoutait gravement au bout de ses lugubres programmes : « Mettez le bon sens et la modestie à l'ordre du jour! » Non, il n'y avait heureusement dans ces hommes nulle grandeur, si ce n'est celle du crime. La véritable grandeur, ainsi que le remarque justement M. de Barante, elle était dans les armées, dans ces soldats qui faisaient obscurément leur devoir, dévorant leurs amertumes et cherchant souvent la mort pour échapper aux spectacles qu'ils laissaient derrière eux. Là où était la grandeur encore, c'est dans les prisons regorgeant de victimes. Le malheur développait une élévation singulière de sentimens et une sorte de fierté méprisante pour la mort et pour les bourreaux. Toutes les classes du reste se trouvaient représentées et confondues, et l'infortune créait entre elles, d'une manière plus noble et plus sûre, cette égalité que les despotes révolutionnaires imaginaient imposer à la société par leurs décrets. Une des histoires les plus curieuses serait celle des prisons pendant la révolution. M. de Barante en retrace quelques traits. On y retrouverait bien des exemples de courage, bien des incidens bizarres et fort peu de faiblesses. Il n'est pas jusqu'aux natures les plus abjectes elles-mêmes qui ne se relevassent sous le couteau, témoin cette fille de joie dont M. de Barante rappelle l'histoire, et qui disait à ce pauvre duc du Châtelet, lequel se lamentait un peu trop : « Fi donc! monsieur le duc, sachez que ceux qui n'ont pas de nom en gagnent un ici, et que ceux qui en ont un doivent savoir le porter! » Chaumette avait eu l'infamie de vouloir faire monter cette fille sur la même charrette que Marie-Antoinette, et comme on lui demandait ce qu'elle aurait fait, elle répondait : « J'aurais bien attrapé les coquins; je me serais jetée à ses pieds, et ni bourreau ni diable ne m'auraient fait relever. » Étrange spécimen des bizarreries de ce bouleversement social dans lequel était plongée la France! Au fond, un des plus déplorables effets de la révolution française, c'est que par ses crimes elle a laissé de profondes plaies morales, politiques, intellectuelles dans notre pays. Plus que tout autre régime, elle a mis la force en honneur; elle en a donné l'exemple, et elle a créé la nécessité de recourir à une force d'un autre genre qui pût protéger contre elle. Elle a fait douter de la liberté, c'est son plus grand crime au point de vue politique, et c'est là le motif de l'insurmontable répugnance que ressentent pour elle tous les esprits virils : c'est ce qui fait aussi que nous ne sommes pas tenus de professer un grand respect pour la révolution, en quelque pays qu'elle se produise de notre temps.

C'est là un ordre d'épreuves d'où pour son malheur la Suisse n'est point sortie encore. Depuis que le radicalisme domine les cantons helvétiques, il s'est arrangé au pouvoir de manière à ne pas quitter si aisément la place, et

il n'en est point à faire sentir à ces populations ce que coûte son tenace despotisme. N'est-ce point de là, à vrai dire, que naissent les complications extérieures elles-mêmes qui se sont élevées dans ces derniers temps entre la Suisse et l'Autriche? Quelles sont les raisons de ces difficultés? Ce sont des actes révolutionnaires du gouvernement du Tessin, ce sont les complicités de ce gouvernement avec les agitateurs de la Lombardie. Il est vrai que ces complicités sont niées. Jusqu'ici cependant, les mesures de rigueur prises par l'Autriche contre le canton du Tessin n'ont point cessé; le blocus continue. Tel est encore l'état de la question d'après le récent exposé fait par le gouvernement suisse à l'assemblée fédérale, qui s'est réunie il y a peu de temps. L'assemblée fédérale a eu à s'occuper à peu de jours de distance de deux affaires qui dominent aujourd'hui encore la situation de la Suisse. La première est le différend avec l'Autriche. Deux propositions étaient en présence, — l'une émanant de la commission de l'assemblée, et consistant à laisser au conseil fédéral le soin de terminer un conflit nuisible à tous les intérêts; — l'autre venant des radicaux et invitant le conseil fédéral à insister auprès du gouvernement autrichien pour qu'il mît fin aux mesures exceptionnelles dont le Tessin est l'objet, sauf à aviser dans le délai d'un mois, s'il n'était pas fait droit à cette demande. C'était très probablement le moyen d'aggraver encore ces difficultés; aussi est-ce la proposition de la commission du conseil national qui a été adoptée, et dans ces termes les négociations qui se poursuivent peuvent atteindre leur but. Sans qu'une telle intervention ait aucun caractère officiel, il est possible que l'Angleterre et la France aident à ce résultat et facilitent un arrangement de nature à faire cesser un état de choses principalement nuisible à coup sûr pour la Suisse et pour le canton du Tessin. La seconde affaire dont avait à s'occuper le conseil national suisse, c'est la situation du canton de Fribourg. On se souvient des scènes qui se sont fréquemment renouvelées dans ce malheureux canton, courbé depuis 1848 sous le joug radical, — des efforts tentés par les populations pour obtenir un gouvernement plus conforme à leurs vœux, des pétitions nombreuses adressées à l'assemblée fédérale pour demander la révision de la constitution cantonale. D'un autre côté, on n'a point oublié qu'à la suite de l'insurrection du 22 avril le conseil fédéral avait cassé les décisions d'une cour martiale saisie de cette affaire par les autorités de Fribourg. Cette résolution, qui semblait fort simple, a soulevé pourtant les colères radicales. Il en est résulté que l'assemblée fédérale s'est trouvée en même temps saisie de pétitions continuant à demander la révision de la constitution de Fribourg, et de réclamations contre l'acte qui avait cassé les arrêts de la cour martiale. Le conseil national a vu sans doute un moyen de se tirer d'affaire en renvoyant ensemble conservateurs et ultra-radicaux, et en définitive il a voté l'ordre du jour sur les pétitions concernant la révision de la constitution fribourgeoise en même temps qu'il sanctionnait la décision sur les arrêts de la cour martiale. Il reste maintenant à savoir si les mécontentemens profonds qu'excite la domination radicale dans le canton de Fribourg ne produiront pas de nouveaux troubles. Et si après avoir épuisé toutes les voies légales, après avoir manifesté leurs vœux sous toutes les formes par des pétitions, par des élections conservatrices, sans rien obtenir, ces populations se laissaient de

nouveau aller à tenter de se faire justice par l'insurrection; quelles raisons sérieuses aurait-on à leur opposer? Le radicalisme triompherait encore peut-être, puisqu'il est en possession de tous les moyens de gouvernement, soit; mais plus il s'imposera par ces moyens violens, plus il deviendra manifeste qu'il n'est que le plus odieux et le plus injustifiable despotisme, ne pouvant se soutenir que par la force qui lui a servi à s'emparer de la Suisse.

Le triste effet du radicalisme révolutionnaire, c'est qu'il compromet tout ce qu'il touche; toutes les questions dont il s'empare s'enveniment, les contrées qu'il envahit sont saisies d'un malaise violent et permanent. Un des avantages, au contraire, des pays exempts de ce fléau, c'est de pouvoir envisager avec calme et maturité les questions les plus graves qui s'offrent à leurs délibérations. La Hollande, on le sait, est depuis quelques jours en face d'une de ces questions. Le projet présenté par le cabinet de La Haye pour régler la surveillance de l'état sur les communions religieuses n'a point cessé de préoccuper les esprits. Les catholiques, comme cela est naturel, adressent aux chambres des pétitions contre ce projet; les protestans signent des adresses en faveur de la loi; en un mot, c'est tout un mouvement religieux qui se produit néanmoins sans agitation extérieure dans le pays, et comme c'est là pour le moment la plus vive, sinon l'unique préoccupation publique, il est tout simple que les incidens parlementaires en portent la trace. Il s'est élevé récemment à la seconde chambre une interpellation qui se rattachait de fort près aux questions actuellement en discussion. Le ministre des affaires catholiques du cabinet hollandais, M. de Lightenvelt, a reçu, il y a peu de temps, la mission de se rendre à Rome, et, pendant son absence, la direction des affaires du culte catholique a été confiée à un de ses collègues qui n'est point de cette religion. C'est sur ces deux points que portait l'interpellation de la seconde chambre. M. Dommer van Poldersveldt demandait au ministre des affaires étrangères d'abord quelle était la nature de la mission de M. de Lightenvelt, et en outre pour quel motif la direction des affaires catholiques avait été confiée à un ministre non-catholique. Au fond, cette dernière question ne pouvait avoir une grande importance, l'absence de M. de Lightenvelt n'étant que momentanée. Quant à la nature même de la mission du ministre des affaires catholiques, le chef du cabinet, M. Van Hall, a répondu que M. de Lightenvelt s'était rendu à Rome pour empêcher que le saint père ne pût concevoir des impressions défavorables au sujet de la loi sur la surveillance des cultes, en d'autres termes, pour fournir probablement toutes les explications nécessaires au saint-siége et pour s'entendre avec lui. Il est difficile, on le conçoit, de savoir quel sera le résultat de la mission de M. de Lightenvelt. Maintenant c'est la loi même qui reste à discuter, et ici commencent les divergences dont le rapport de la commission de la chambre offre le complet résumé. Nous ne saurions, bien entendu, énumérer les opinions diverses qui ont pu se produire. Il suffit de connaître les deux nuances principales. Sur quoi s'appuient les adversaires de la loi? Ils invoquent l'article 164 de la constitution, qui accorde la pleine liberté de la profession religieuse en tout ce qui n'est point une attaque contre la société ou contre ses membres individuellement. Si l'état a la faculté de s'immiscer dans l'organisation des communions religieuses, à quoi aboutit cette liberté? La disposition fondamen-

tale, d'après laquelle le roi veille à ce que tous les cultes restent dans la limite des lois, n'a et ne peut avoir, selon les adversaires du projet, aucun caractère préventif, qui serait d'ailleurs incompatible avec la stipulation constitutionnelle. Que disent, au contraire, les partisans de la loi? Ils soutiennent que l'article de la constitution ne s'applique qu'aux individus, à la famille, au culte pratiqué dans l'enceinte domestique. Quant au culte public, c'est l'article suivant qui le règle, et l'article 165 de la constitution ne parle plus de liberté absolue, mais de protection égale accordée par l'état à toutes les communions, d'où naît pour le gouvernement le droit d'intervenir dans l'organisation des cultes. Il faudrait ajouter à ce rapide exposé bien des avis intermédiaires. Cela suffit, il nous semble, pour donner une idée de la nature de la discussion qui va prochainement s'ouvrir dans les chambres de La Haye. La Hollande a donné assez de preuves de modération et de sagesse pour que ces débats soient moins à redouter qu'ailleurs, et pour qu'il soit permis de penser que de toutes ces difficultés d'un moment le principe de la liberté religieuse sortira intact et de nouveau confirmé en quelque sorte par la conscience publique.

En Danemark, les affaires qui depuis si longtemps occupent le pays et l'Europe ont reçu une solution que cette fois l'on peut regarder comme définitive. On se rappelle qu'en mai 1852, les puissances intéressées dans la question, le Danemark, l'Angleterre, l'Autriche, la France, la Prusse, la Russie et la Suède, avaient signé à Londres un traité destiné à régler la succession danoise dans l'éventualité prévue de l'extinction de la dynastie régnante. Ce traité appelait à l'hérédité présomptive, ainsi que sa descendance masculine, le jeune duc Chrétien de Gluksbourg, issu par son père de la ligne mâle des rois de Danemark et très proche parent par sa mère du roi actuellement régnant; mais par un protocole signé à Varsovie, entre le cabinet de Copenhague et celui de Saint-Pétersbourg, il avait été convenu qu'en renonçant à ses prétentions sur les portions des duchés qui pouvaient lui revenir en cas de dissolution de la monarchie danoise, le tsar se réservait toutefois d'être admis à les faire valoir le jour où la ligne mâle de Gluksbourg viendrait à son tour à s'éteindre. On pourrait donc concevoir que la famille de Holstein-Gottorp, dont l'empereur de Russie est le chef, fût un jour admise à régner sur une portion des duchés. Or, le traité de Londres ayant d'autre part établi que les diverses provinces de la monarchie forment un tout indivisible, n'y avait-il pas lieu de craindre que le trône danois ne se trouvât ainsi ouvert, dans un cas donné, aux souverains de Russie? Voilà ce que le parti national tout entier pensa dès le premier moment en Danemark. Quand le ministère vint demander aux chambres de donner leur assentiment officiel au traité de Londres, il rencontra donc une opposition non équivoque. Dans le pays comme dans le parlement, il y eut un mouvement très marqué d'inquiétude, et soit que le cabinet lui-même partageât jusqu'à un certain point ces inquiétudes, vivement exprimées par les organes de la presse, soit qu'il ne voulût que rassurer le pays, il avait cru devoir prendre l'opinion des puissances signataires du traité de Londres sur la manière dont ce traité devait être compris quant au point devenu l'objet des alarmes publiques.

La réponse avait heureusement dissipé tous les doutes. Les cabinets consultés s'étaient rencontrés dans la même pensée : à savoir que l'intégrité du Danemark et l'ordre de succession dans ce pays constituent une question européenne, et que la couronne ne pourrait devenir vacante sans que les puissances signataires de la convention de Londres fussent appelées à participer à de nouveaux arrangemens. Le cabinet danois et les chambres ont trouvé cette explication pleinement rassurante, et le traité a reçu la sanction dont il avait besoin pour faire loi dans l'état dont il règle l'avenir. On ne peut qu'applaudir au dénoûment que reçoit cette question, si grave pour l'équilibre européen. Plusieurs années déjà avant la révolution de 1848, la succession au trône de Danemark et le maintien de l'intégrité de ce pays préoccupaient les populations du royaume et les cabinets. La révolution, survenant au milieu de ces préoccupations, les avait envenimées au dernier point. On avait vu les duchés transformés en un champ de bataille où des chocs sanglans avaient eu lieu, et le Danemark avait dû payer largement sa dette au génie de la guerre. Au reste, on ne saurait trop louer le courage et le patriotisme qu'il a montrés au milieu de ces épreuves. Le gouvernement et les citoyens ont à cet égard rivalisé de dévouement et de zèle. Les passions de parti se sont tues devant le grand intérêt qui était en jeu, et aucun sacrifice n'a été épargné pour la défense nationale. Les Danois ont donné là une preuve éclatante de vitalité et d'énergie politique. Ils sortent de cette crise assurés de leur avenir et entourés de l'estime de tous ceux qui savent apprécier le civisme et le courage dans la vie des peuples.

De ce spectacle du vieux continent, jetons maintenant un moment les regards vers le Nouveau-Monde. Certes, l'histoire de ces états d'hier n'est point sans incidens et sans catastrophes, et il est curieux souvent de suivre les reflets de l'Europe jusque dans ces républiques de l'Amérique, où toutes les influences, toutes les passions, entrent en lutte pour n'aboutir malheureusement qu'à une anarchie sans cesse renaissante. La Nouvelle-Grenade, on peut s'en souvenir, est un de ces états où ont sévi toutes les influences révolutionnaires de l'Europe, et qui a eu la merveilleuse fortune d'être gouverné à la façon démocratique, et même socialiste; du reste, bien loin de s'arrêter dans cette voie, la Nouvelle-Grenade ne fait qu'aller plus avant. Dans l'année qui vient de s'écouler, tous les évêques ont été exilés du pays. L'ancien président, le général Hilario Lopez, vient d'être remplacé, il y a peu de temps, par le général Obando, dont la candidature a vu le jour dans les clubs les plus violens de Bogota. Le parti démocratique gouverne d'une manière à peu près absolue; il n'existe plus même de journaux conservateurs; enfin une constitution élaborée depuis deux ans déjà vient d'être définitivement votée; comme on doit le penser, elle consacre tout ce que la démocratie a imaginé de mieux. D'abord tous les magistrats sont soumis à l'élection populaire. Les gouverneurs des provinces sont également élus; mais ce qu'il y a de plus particulier, c'est qu'ils sont en même temps les agens du pouvoir exécutif, qui se trouve ainsi dispensé du soin de les choisir et de les nommer. Voici quatre ans déjà pourtant qu'un tel état dure dans la Nouvelle-Grenade, que toutes les prédications révolutionnaires y soufflent l'anarchie, que le pays tout entier se trouve enveloppé dans un réseau de clubs de la plus extrême violence,

et comme il faut bien que toutes ces semences portent leurs fruits, ce sont aujourd'hui les sociétés démocratiques qui veulent régner et imposer leurs caprices au congrès lui-même. Un triste incident, qui a eu lieu récemment à Bogota, donne l'idée de la situation où est tombée la république grenadine. Le congrès était sur le point de voter une loi de douanes diminuant les droits sur certains objets de luxe entrant dans la Nouvelle-Grenade : très certainement c'était une mesure empreinte d'un caractère libéral; mais ici intervient la *Société démocratique* de Bogota. Ladite société a vu dans une telle loi une atteinte portée aux droits des travailleurs, et dès lors elle a organisé l'une de ces manifestations révolutionnaires destinées à convaincre les assemblées à l'aide du poignard et du couteau. Le jour de la discussion de la loi, les membres de la Société démocratique envahissaient donc le congrès et signifiaient aux députés qu'ils eussent à abandonner leur projet. Notez que ce congrès lui-même réunit tout ce que la Nouvelle-Grenade compte de démocrates exaltés. Les députés grenadins n'accueillaient pas naturellement du premier coup ces étranges pétitionnaires. Ils cherchaient à parlementer, mais alors une effroyable confusion commençait, et la lutte devenait sanglante. Il est difficile de savoir ce qui fût arrivé sans l'assistance énergique prêtée par les étudians de Bogota au congrès. Il n'est résulté de cette échauffourée que quelques morts; mais voilà où conduisent ces déplorables imitations des mœurs révolutionnaires de l'Europe. A l'origine, quelques habiles ont discipliné ces clubs pour s'en servir, et ils s'en sont servis en effet. Aujourd'hui c'est contre eux-mêmes que se tourne cette force redoutable qu'ils ont organisée, et bientôt ce ne sera plus que dans l'excès de l'anarchie et du désordre que la Nouvelle-Grenade pourra entrevoir la possibilité de revenir à une situation plus régulière et plus stable.

CH. DE MAZADE.

---

# UN MEETING

## DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE D'ANGLETERRE.

### A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

Londres, 25 juillet.

Permettez-moi, monsieur, d'interrompre un moment mes études commencées sur l'économie rurale en Angleterre, en Écosse et en Irlande, pour vous adresser le récit d'un épisode récent qui se rattache à ce sujet : je veux parler du *meeting* annuel de la *Société royale d'agriculture* d'Angleterre, qui vient de se tenir à Glocester pour 1853, et auquel j'ai eu le plaisir d'assister.

La Société royale d'agriculture est une de ces sociétés, si nombreuses en Angleterre, qui existent uniquement par elles-mêmes, ne reçoivent aucun secours du gouvernement, et qui cependant disposent de sommes considérables qu'elles doivent aux contributions volontaires de leurs membres. Fondée en 1838, elle compte à peine quinze ans d'existence, et elle couvre de ses ramifications tout le sol du royaume. Elle se compose de membres à vie et de sous-

cripteurs annuels. Parmi ses membres à vie figure presque toute l'aristocratie de l'Angleterre et la fleur des *country gentlemen;* ses souscripteurs annuels se recrutent parmi les petits propriétaires et les simples fermiers; elle ne compte pas moins de 5,000 membres pour la seule Angleterre (car l'Écosse et l'Irlande sont en dehors), dont 1,000 environ à vie et 4,000 annuels. Le taux le plus commun de la souscription annuelle est d'une livre sterling, ou 25 francs; celui de la souscription à vie est de 10 livres, et pour ce qu'on appelle les *gouverneurs*, de 50.

Avec ces ressources, la vente d'un journal et quelques autres accessoires, la Société royale jouit d'un revenu annuel de 10,000 livres ou 250,000 francs. Elle s'en sert uniquement pour activer les progrès de l'agriculture nationale. Elle tient des séances hebdomadaires où se discutent toutes les questions agricoles à l'ordre du jour; elle ouvre des concours spéciaux sur ces questions; elle publie un recueil excellent où sont réunis les mémoires qui lui paraissent dignes de l'impression; elle paie des professeurs pour faire des cours de sciences appliquées à l'agriculture, et entre autres, un chimiste spécialement chargé des analyses de terres ou d'engrais qui lui sont demandées. Nous avons aussi à Paris une Société nationale et centrale d'agriculture qui fait quelque chose de pareil, mais avec moins de largeur, parce qu'elle a moins d'argent. Cette société, composée d'hommes éminens, a trop le caractère d'une académie, sa base n'est pas assez large. Elle se complétait par une autre institution, le *Congrès central d'agriculture*, beaucoup plus accessible à tous, mais qui aujourd'hui n'existe plus, de sorte qu'en réalité nous n'avons rien en France qui corresponde exactement à la Société royale d'Angleterre, ce qui est regrettable assurément, car il n'y a pas d'institution plus utile et plus nationale.

La Société royale, et c'est là le but principal de sa fondation, ouvre chaque année un grand concours de bestiaux et de machines aratoires, où elle convoque tous les producteurs de l'Angleterre. Le lieu où se tiennent ces concours change tous les ans, afin que toutes les parties du pays aient successivement des facilités spéciales pour en profiter. Le premier a eu lieu en 1839, à Oxford, qui est la ville la plus centrale du sud de l'Angleterre; en 1840, on a choisi Cambridge, qui est le centre des comtés de l'est; en 1841, la grande cité commerciale de Liverpool; en 1842, un autre grand port de l'ouest, Bristol; en 1843, Derby, capitale du comté montueux du même nom; en 1844, Southampton, le port bien connu de la Manche; en 1845, Shrewsbury, sur la frontière du pays de Galles; en 1846, Newcastle, le grand port du nord; en 1847, Northampton; en 1848, York; en 1849, Norwich, capitale du comté agricole de Norfolk; en 1850, Exeter, capitale du Devonshire; en 1851, à cause de l'exposition universelle, Windsor, à la porte de Londres; en 1852, Lewes, près de Brighton, dans le comté de Sussex; cette année enfin, Glocester. Il n'est pas un seul point de l'Angleterre où l'on ne puisse aujourd'hui, grâce au réseau des chemins de fer, arriver en quelques heures des lieux les plus éloignés. Pour favoriser les concours de la Société royale, tous les *railways* transportent les bestiaux de concours *gratuitement*, et les machines à moitié prix. Des convois spéciaux transportent également les personnes à des prix réduits et avec des vitesses exceptionnelles.

Depuis plus de quinze jours, tous les murs de Londres et des autres villes d'Angleterre étaient couverts de grandes affiches annonçant pour le 13 de ce mois l'*agricultural show* de Glocester. Tous les journaux en avaient d'avance parlé avec détail. On s'en entretenait presque autant que du camp de Chobham et de la grande revue passée par la reine. Ici, dès qu'il s'agit de l'agriculture, toutes les attentions sont éveillées; ceux même qui ne s'y intéressent pas veulent avoir l'air de s'y intéresser, pour obéir à la mode. Il y a bien peu de familles riches qui ne comptent au moins un membre dans la Société royale, et dans le monde le plus élégant, l'agriculture est un des sujets de conversation les mieux goûtés. La période de transition et de crise que l'agriculture anglaise vient de traverser ajoute à l'intérêt habituel qu'elle inspire. Tout le monde veut savoir si de nouveaux perfectionnemens sont introduits dans la production du bétail, et surtout si l'emploi des machines, que l'on considère comme devant avoir un jour pour la culture les mêmes conséquences que pour l'industrie, fait des progrès. Rien ne manquait donc à l'*attraction* de la fête, comme disent nos voisins.

Glocester est une ville d'environ 40,000 âmes, à 114 milles anglais ou 45 lieues de Londres. On y va par le *great Western Railway*. Parti de Londres à huit heures et demie du matin, j'étais à Glocester vers une heure de l'après-midi. Le chemin de fer remonte la vallée de la Tamise jusque près de sa source; on traverse les comtés de Bucks et de Berks, on passe sur les limites de ceux de Wilts et d'Oxford. Jusqu'à Reading, c'est l'argile tenace des environs de Londres; après Reading, la chaîne crayeuse qui court du comté de Cambridge à celui de Wilts; après Didcot, le terrain oolitique du sud-ouest; on arrive à Glocester par les plateaux ou *costwolds*. Sur tout ce parcours, notamment dans la partie crayeuse, le sol est généralement plus que médiocre. Le paysage n'est cependant pas sans charme; partout ce sont les mêmes champs carrés, entourés de haies, où se succèdent les cultures de l'assolement quadriennal; ici, le sol préparé pour les turneps; plus loin, de l'orge ou de l'avoine, puis du trèfle, et enfin du froment; de distance en distance, quelques prairies qui venaient d'être fauchées et dont le foin blanchissait sous la pluie, et de nombreux pâturages livrés au bétail.

La ville de Glocester avait bien fait les choses. Toutes les rues ornées d'arcs de triomphe de feuillage, toutes les maisons pavoisées de drapeaux aux couleurs nationales, les guirlandes de fleurs formant des devises appropriées à la circonstance : *Honneur à l'agriculture! Dieu protége la charrue!* Le mot *welcome*, bienvenue, inscrit de toutes parts, la population entière sur pied, les saltimbanques, les théâtres ambulans, les chanteurs des rues, les marchands de fruits et de *ginger beer*, tout avait un air de fête. Après avoir jeté un coup d'œil sur la cathédrale, qui a une grande réputation, et qui la mérite, je m'acheminai avec le nombreux concours de curieux arrivés en même temps que moi vers le théâtre de l'exposition, situé à un mille anglais de la ville. La route était couverte d'omnibus, de voitures, de cavaliers, de piétons, qui allaient et venaient sans cesse.

Suivant l'usage éternellement suivi en Angleterre, on payait à la porte pour entrer dans l'enceinte, une demi-couronne ou un peu plus de 3 francs pour voir les machines, le lendemain une autre demi-couronne pour voir les

animaux, un shilling pour acheter chacun des deux catalogues, en tout 9 francs que tout visiteur devait payer à la Société. J'ai calculé combien chacun des étrangers venus à Glocester avait dû dépenser pour son voyage, et j'ai trouvé au moins 100 francs par tête; le lit seul coûtait pour une nuit une demi-guinée ou 13 francs. Je doute qu'en France l'amour de l'agriculture attirât beaucoup de monde dans de pareilles conditions. J'ai ouï dire qu'au dernier concours d'Orléans, dont le gouvernement avait pourtant fait tous les frais, et qui n'était qu'à trente lieues de Paris, il n'y avait pas une bien nombreuse assistance; à Glocester, plus de 40 mille personnes ont payé à la porte pour entrer. Cet empressement des Anglais est d'autant plus remarquable, que le concours de la Société royale n'est pas le seul; il n'y a presque pas de comté qui n'ait sa société particulière et ses concours spéciaux, dont le public volontaire paie également la dépense. La chose commence même à être poussée à l'excès, et cette succession si rapide de *meetings* et d'*exhibitions* impose aux cultivateurs qui veulent se tenir au courant un véritable sacrifice de temps et d'argent.

L'exhibition de la Société royale était divisée en deux parties, les machines et les animaux; les produits agricoles n'y sont pas appelés, je ne sais pourquoi. Il me paraîtrait utile de comparer aussi les blés, les orges, les avoines, les racines, les fromages, les beurres, etc.

Le département des machines, de beaucoup le plus important, couvrait dix acres anglais ou quatre hectares de terrain. En 1839, à la première exposition de la Société royale, il y avait en tout 23 instrumens, et dans ce temps-là les *gentlemen farmers* protestaient en toute occasion qu'ils ne s'étaient jamais servis et ne se serviraient jamais que des instrumens connus de leurs pères. Cette année, plus de 2 mille machines, envoyées par 121 exposans, prenaient part au concours. Sans doute plusieurs sont encore à l'essai, et ce sont les plus dispendieuses; mais le plus grand nombre est devenu d'un usage courant, et d'un bout à l'autre de la Grande-Bretagne les fabricans en vendent des quantités considérables. Les prix des plus recherchées baissent d'année en année, ce qui indique un débit croissant; ainsi, le célèbre rouleau de Crosskill, qui se vendait dans l'origine 20 livres, se donne aujourd'hui pour 14, avec six mois de crédit ou 5 pour 100 d'escompte, et quand on en prend trois à la fois, l'escompte est de 15 pour 100. 14 livres sterling ou 350 fr., c'est encore beaucoup pour un rouleau, sans compter les frais de port qui peuvent être énormes, car c'est une lourde machine qui ne peut être traînée que par trois chevaux; il n'en est pas moins remarquable, pour quiconque la connaît, qu'on puisse la donner pour ce prix-là, surtout avec la hausse du fer.

On retrouvait à Glocester tous les instrumens dont l'expérience de ces dernières années a éprouvé l'utilité, et qui font partie aujourd'hui de toute ferme bien tenue: tels sont, avec le rouleau brise-mottes de Crosskill, la herse de Norvége du même fabricant, qui coûte le même prix que son rouleau; les semoirs de Garrett, qui se vendent jusqu'à 1,000 et 1,200 fr.; la houe à cheval du même, du prix de 400 fr.; la charrue de Ransome, du prix de 100 fr., le scarificateur de Biddell, de 500 fr.; celui de Bentall, qui n'en coûte que 170; les machines à fabriquer les tuyaux de drainage, les hache-pailles, les coupe-racines, etc., etc. L'attention se détournait de ces excellens instrumens, main-

tenant généralement connus, pour se porter sur les instrumens nouveaux, comme un distributeur d'engrais exposé par Garrett, une machine fort compliquée fabriquée par le même pour éclaircir les turneps, et par-dessus tout les machines à moissonner et les machines à vapeur. 12 machines à moissonner, 23 machines à vapeur, attestaient, par leur nombre et leur importance, l'intérêt qui s'attache aujourd'hui en Angleterre à ces nouveaux progrès de l'art agricole; tous les grands fabricans d'instrumens aratoires avaient tenu à honneur d'envoyer leur contingent.

On sait le bruit que fit en 1851, lors de son apparition à l'exposition universelle, la machine américaine à moissonner de Mac-Cormick, venue du fond de l'Illinois. Je l'avais vue alors fonctionner dans une ferme près de Londres, et j'avais pu apprécier ce qu'elle avait à la fois d'ingénieux et d'incomplet. Parfaitement à sa place dans un pays comme l'Illinois, où la terre est pour rien et la main-d'œuvre hors de prix, elle ne répondait pas encore suffisamment aux besoins d'un pays comme l'Angleterre, où la perfection du travail n'est pas moins à considérer que la promptitude; mais l'imagination des agronomes anglais avait été frappée du résultat obtenu : il était désormais évident qu'une machine à moissonner était possible, il ne s'agissait plus que de la perfectionner. Or, l'utilité d'une pareille machine devient de plus en plus sensible depuis que les troupes d'Irlandais faméliques qui venaient tous les ans couper les blés en Angleterre sont éclaircies et probablement bientôt seront supprimées par l'émigration, et que la demande croissante de travail pour le commerce, les manufactures et l'agriculture elle-même fait monter les salaires en quelque sorte à vue d'œil.

On attache donc un grand prix au succès de la machine à moissonner, *reaping machine*. J'ai fait le voyage de Londres à Glocester avec de simples fermiers, non des millionnaires qui se ruinent à cultiver pour leur agrément, mais des cultivateurs praticiens ayant de lourdes rentes à payer, qui faisaient leurs cinquante lieues uniquement pour voir par eux-mêmes si le problème était résolu : tous disaient que la difficulté de trouver des moissonneurs devenait un sérieux embarras. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'ils étaient déjà munis de machines à battre, *thrashing machines*. Ces sortes d'instrumens, qui coûtent en moyenne un millier de francs, sont maintenant très répandus; il y en avait vingt-quatre à l'exposition de Glocester. Mes compagnons de voyage disaient qu'avec leur secours, ce qui coûtait autrefois des *shillings* s'obtenait aujourd'hui avec des *pence*, et ils espéraient bien que la machine à moissonner finirait un jour ou l'autre par leur donner les mêmes avantages. Je le souhaite, car ils m'avaient l'air de bien braves gens et tout entiers à leur affaire. Ils n'ont pas dit un mot pendant tout le voyage qui ne s'appliquât à des questions agricoles; ils paraissaient fort au courant de tout ce qui se fait en culture d'un bout à l'autre de l'Angleterre, et doivent être des lecteurs assidus du *Mark lane Express* et du *Farmer's Magazine*.

Le prix de 20 souverains (500 francs) promis par la Société royale pour la meilleure *reaping machine* n'a pas été encore décerné; on veut attendre l'époque de la moisson pour essayer sur place celles qui ont été envoyées au concours. On s'est borné à en choisir six sur douze pour les admettre à l'épreuve définitive. Celle qui paraît avoir le plus de chances de l'emporter

pour toutes sortes de raisons est celle dite de Bell. Au moment où la machine américaine de Mac-Cormick excitait la plus grande rumeur, il y a deux ans, on apprit tout à coup qu'un Écossais nommé Bell avait déjà inventé un instrument du même genre et s'en servait obscurément dans sa ferme depuis environ douze ans. De là une vive émotion dans toute la Grande-Bretagne. L'orgueil national, qui venait de subir plusieurs échecs de la part des *Yankees*, notamment dans la fameuse régate de l'île de Whigt où un *yacht* américain avait si complétement battu l'élite des *yachts* anglais, s'est attaché à la machine de Bell pour l'opposer à celle de Mac-Cormick et à toutes les autres qui sont venues d'Amérique depuis. Elle a déjà obtenu le prix de la Société d'agriculture d'Écosse au dernier *meeting* de Perth, et le grand fabricant d'instrumens aratoires du Yorkshire, William Crosskill, s'en étant emparé pour l'importer en Angleterre, elle y paraît destinée au même succès.

Outre son origine nationale, la machine de Bell paraît avoir une véritable supériorité sur ses rivales d'Amérique; elle est beaucoup plus chère, puisqu'elle coûte 42 livres sterl., tandis que celle de Hussey n'en coûte que 15, et de plus elle paraît plus lourde; mais elle n'emploie qu'un homme, tandis que les autres en exigent généralement deux. Outre le charretier qui conduit les chevaux, la machine de Mac-Cormick a besoin d'un ouvrier qui ramasse avec un râteau les épis sciés par l'appareil tranchant, tandis que dans celle de Bell cette besogne est faite par la machine elle-même. Quant à la précision du travail, on la dit plus grande, et c'était bien nécessaire; car la machine de Mac-Cormick, la seule que j'aie vue marcher, laissait encore beaucoup de paille et souvent beaucoup d'épis sur le sol. L'inventeur affirme que, dans sa pratique, elle moissonne parfaitement 12 acres anglais ou près de cinq hectares de froment, orge ou avoine par jour : l'expérience décidera. Je n'essaie pas ici de la décrire; une description sans figures serait tout à fait inintelligible.

La Société royale avait promis en même temps un prix de 10 souverains pour la meilleure machine à faucher, *mowing machine;* le prix n'a pas été donné, bien que onze instrumens aient concouru : les juges n'ont pas trouvé que le résultat désirable fût suffisamment obtenu.

Arrivons aux machines à vapeur, *steam engines*. Voilà, plus encore que la machine à moissonner, la grande question actuelle de l'agriculture anglaise. Ici seulement la question change un peu de nature; pour le *reaper*, c'est la valeur même de l'instrument qui est en cause. Pour le *steam engine*, l'utilité n'est pas douteuse : toute la difficulté est dans le prix. Sous ce rapport même, le progrès est sensible. A l'exposition de Norwich, en 1849, la meilleure machine à vapeur pour les usages agricoles était celle de Garrett, qui consommait 11,50 livres anglaises de charbon par cheval de vapeur et par heure. A Exeter, en 1850, Hornsby avait déjà réduit cette consommation à 7,56 liv. En 1851, à la grande exposition, le même la réduisit à 6,79, et en 1852, à Lewes, à 4,66; cette année, c'est Clayton qui a obtenu le prix avec 4,32. Voilà en quatre ans une économie de près de deux tiers sur la consommation du charbon, et il est probable qu'on ne s'arrêtera pas là. Tels sont les effets de la libre concurrence.

Le 6 juin dernier, à la dernière séance d'une autre association agricole, le

club des fermiers de Londres, car les sociétés de ce genre foisonnent en Angleterre, une conversation fort intéressante a eu lieu sur les mérites comparatifs des machines à vapeur fixes et des portatives pour l'agriculture. Un des principaux fabricans d'instrumens aratoires du comté de Suffolk, M. Ransome, a pris la parole. Dans un discours parfaitement technique, qui a été rapporté par tous les journaux agricoles, et qui suppose dans ceux qui l'écoutaient des connaissances assez étendues en mécanique, il est entré dans les détails les plus précis sur la construction des machines à vapeur, et, après avoir longuement parlé de haute et basse pression, de bouilleurs, etc., il a conclu que les machines fixes, étant les plus économiques, devaient être préférées toutes les fois que l'exploitation était assez considérable et assez concentrée pour les occuper, mais que dans les moindres fermes la machine portative valait mieux, parce qu'elle permettait à plusieurs cultivateurs de s'associer pour en avoir une, et de participer ainsi aux avantages de son emploi. Cette opinion a été partagée par le club, et la Société royale s'y est ralliée, car elle a primé en même temps une machine fixe et une portative; c'est Clayton qui a eu les deux prix.

Voilà donc la machine à vapeur tout à fait naturalisée dans l'agriculture. C'était un beau et curieux spectacle que de voir à l'exposition de Glocester ces 23 machines mises pour la plupart en mouvement par le souffle de feu qui les anime, et accomplissant sous les yeux du public leurs principaux travaux, battant le blé, hachant la paille, broyant les fèves et les tourteaux, etc. La machine portative de Clayton, de la force de 6 chevaux, consommant 30 livres anglaises de charbon par heure, ou 13 kilos 600 grammes, coûte 220 livres sterling ou 5,500 francs; une autre, de la force de 4 chevaux seulement, consommant 24 livres anglaises de charbon par heure, coûte 180 liv. ou 4,500 francs. La machine fixe, de la force de 6 chevaux, coûte 165 livres ou 4,125 francs. Ces prix sont sans doute élevés; mais, tels qu'ils sont, ils ne sont pas inabordables pour un grand nombre de fermiers anglais, et ils se réduiront sans doute. Même en Angleterre, les plus utiles machines n'entreront largement dans les habitudes qu'autant qu'elles seront à bon compte. En Amérique, elles sont généralement à meilleur marché qu'en Angleterre, et les consommateurs anglais se plaignent avec raison de cette différence, qui ne peut pas durer.

Ce que j'en dis n'est pas pour engager les cultivateurs français à adopter aveuglément toutes ces machines. Pour les neuf dixièmes de la France au moins, c'est un progrès qui ne peut s'accomplir qu'après avoir été précédé par beaucoup d'autres. Tout se tient dans l'organisation agricole d'un pays, et l'organisation agricole elle-même n'est qu'une part de l'ensemble économique et social. Même dans cette portion du territoire français qui se trouve dans des conditions économiques analogues à celles de l'Angleterre, l'importation des machines anglaises ne peut se faire utilement qu'avec de grands ménagemens. Le haut prix du fer, l'inexpérience de nos fabricans, la mauvaise volonté de nos ouvriers ruraux, moins accoutumés que les Anglais à l'usage des machines, la diversité de nos cultures, la division plus grande de nos exploitations, le défaut de capital chez beaucoup de nos cultivateurs, la densité de notre population agricole, tout met des obstacles à cette importa-

tion. A mesure qu'on s'éloigne de Paris et des autres centres de consommation, lès conditions défavorables vont en s'aggravant. Dans quelques années, la population agricole proprement dite sera en Angleterre le sixième seulement de la population totale; en France, elle descend rarement au-dessous de la moitié, et, sur beaucoup de points, elle dépasse encore les trois quarts; il y a peu de place pour les machines là où les bras abondent à ce point.

Mais les révolutions vont vite de nos jours, et si l'emploi des machines aratoires n'est pas encore une nécessité chez nous comme en Angleterre, le temps n'est peut-être pas loin où elles commenceront à le devenir. A l'heure qu'il est, une épargne subite et notable de main-d'œuvre amènerait dans nos campagnes, surchargées de familles pauvres, un véritable bouleversement; il est donc heureux à beaucoup d'égards que d'autres causes rendent un large emploi des machines à peu près impossible. Cependant, à mesure que les débouchés s'ouvriront, que le trop plein des campagnes s'écoulera, que la demande croissante de produits exigera un surcroît de production, que les procédés perfectionnés s'introduiront dans la pratique pour y faire face, que les rentes, les profits et les salaires tendront à s'élever à la fois par l'effet d'une plus grande richesse rurale et d'une meilleure distribution du travail, les machines arriveront peu à peu, non exactement semblables à celles de l'Angleterre, parce que la diversité de nos sols, de nos climats et de nos cultures exigera toujours des changemens, mais conformes au même principe économique. Nous voyons déjà depuis quelques années, dans les régions les plus avancées, s'introduire avec succès la machine à battre, le coupe-racines, le hache-paille, les rouleaux perfectionnés, les semoirs, etc.

Tout annonce d'ailleurs en Angleterre de prochains et immenses perfectionnemens. Un petit livre récemment publié sous ce titre bizarre, *Talpa*, contient à cet égard, sous des formes piquantes et humoristiques, des aperçus qui, pour être hardis jusqu'à l'étrangeté, n'en sont pas moins dignes d'attention. L'auteur fait le procès à la bêche, à la charrue, à la herse, à tous les instrumens usités jusqu'à ce jour pour travailler la terre, et qu'il considère comme l'enfance de l'art. Selon lui, le type du bon cultivateur, c'est, le croirait-on? la taupe, ce petit travailleur souterrain que la plupart d'entre nous proscrivent sans miséricorde. Déjà les plus éclairés commençaient à s'apercevoir que cet animal si détesté, si poursuivi, n'était pas aussi dangereux qu'il en avait l'air, et qu'à la seule condition d'étendre avec soin les taupinières, il nous apportait, en fouillant la terre sans relâche, un véritable secours. On avait même, sur cette donnée, inventé en Angleterre une espèce de charrue à sous-sol fort ingénieuse, qu'on avait appelée *charrue-taupe*, parce qu'elle imitait jusqu'à un certain point l'œuvre ténébreuse de l'infatigable mineur; mais personne n'avait songé jusqu'ici à faire de cette humble bête le modèle complet de l'agriculture perfectionnée. Cette initiative était réservée à l'auteur anonyme de *Talpa*, et en vérité, en le lisant, on se sent porté à croire qu'il pourrait bien y avoir beaucoup de vrai dans ses idées. Nous en avons tant vu en fait d'inventions originales, que rien ne nous paraît plus impossible.

Voici comment l'auteur justifie son assertion : « Ce que recherchent les cultivateurs, dit-il, c'est le moyen de réduire la terre en poussière, afin d'en extirper les plantes adventices, et de la rendre complétement perméable aux

engrais et aux influences atmosphériques; or c'est précisément ce que fait la taupe, et l'idéal de la bonne culture serait de réduire le sol entier d'un champ à l'état où se trouve la terre des taupinières. Pour cela, que faut-il? Imiter la taupe, s'armer comme elle de griffes et gratter la terre de manière à la pulvériser. La bêche et la charrue sont des instrumens arriérés; ce qu'il faut, ce sont des multitudes de pattes de taupes mises en mouvement par une force assez puissante pour vaincre la résistance des terres les plus compactes. Cette force, on ne l'avait pas jusqu'ici; mais aujourd'hui on la possède, c'est la vapeur, éminemment propre à produire un mouvement de rotation en avant, et à fouiller le sol avec des griffes de fer comme elle bat déjà l'eau avec des roues. »

Cette idée renferme peut-être le germe d'une révolution radicale. Plusieurs indices montrent déjà que le génie mécanique est sur la voie. A l'exposition de Glocester, le jury a décerné une médaille à une machine nouvelle nommée machine à piocher (*digging machine*), qui repose exactement sur ce principe. Encore un pas, et les mille pattes de taupe seront trouvées. On commence même à dire vaguement qu'elles le sont, et qu'un inventeur américain a résolu le problème en combinant la force de la vapeur avec celle des chevaux. La grande difficulté qui empêchait jusqu'ici le labourage à la vapeur serait ainsi tournée. Ce ne serait pas précisément du labourage, mais ce serait mieux; toutes les façons successives qui se donnent aujourd'hui à la terre se donneraient à la fois et par un même instrument, immense économie de temps et de force. Avant peu, l'expérience sera faite; un des plus grands constructeurs d'instrumens aratoires de l'Angleterre s'en occupe, dit-on, car on va vite dans ce pays-là, et les idées n'y restent pas longtemps à l'état théorique. Nous verrons bien. Si la tentative réussit, nous dirons que, nous aussi, nous en avions trouvé le germe dans la *défonceuse* de M. Guibal, couronnée deux fois au concours de Versailles, et nous aurons quelque raison; mais hélas! le germe n'a pas été fécondé.

Le département des animaux contenait à Glocester plus de *mille* têtes. Voilà encore des chiffres qui montrent une véritable émulation chez les éleveurs. Les belles espèces de bétail sont maintenant généralement répandues en Angleterre. Je visitais, il y a quelques jours, un des coins du comté de Bucks; dans les plus petites fermes, j'ai trouvé des taureaux courtes-cornes, des vaches d'Ayrshire et d'Alderney. L'exposition de cette année, malgré le nombre et la beauté des animaux exposés, n'a pourtant pas complétement satisfait les amateurs. On a remarqué une diminution dans le nombre sur les années précédentes; il y avait eu à Windsor, en 1851, plus de 1,200 têtes de bétail. On a trouvé aussi que, pour la qualité, certaines espèces, surtout les bœufs courtes-cornes, laissaient à désirer. Cet affaiblissement tient à plusieurs causes, d'abord le trop grand nombre d'expositions et de concours qui se tiennent presque à la fois sur tous les points du territoire, ensuite le degré de perfection où l'on est arrivé pour l'élève du bétail et qui ne paraît pas susceptible d'être dépassé; on pourrait plutôt remarquer un mouvement en arrière, un commencement de réaction contre les races qui prennent la graisse trop vite et trop abondamment, et qui pourrait bien aboutir à une dégénérescence.

Lord Ducie, qui vient de mourir après avoir rendu tant de services à l'agriculture anglaise, avait fait décider par la Société royale que les animaux trop gras pour faire de bons reproducteurs ne seraient pas admis au concours de Glocester. Cette réforme était devenue nécessaire; pour obtenir les prix, les éleveurs poussaient leurs animaux de concours à un tel état d'obésité, que quelques-uns pouvaient à peine se soutenir. Outre que ces prétendus reproducteurs n'étaient plus bons qu'à abattre, les consommateurs commencent à s'insurger contre l'excès de graisse que présente quelquefois la viande de boucherie. Les Anglais aiment plus que nous la viande grasse, mais il y a une borne à tout, et le but allait évidemment être dépassé. L'exclusion prononcée sur la proposition de lord Ducie a donc satisfait à un besoin de l'opinion, mais elle n'a pas été aussi bien reçue parmi les éleveurs. Plusieurs d'entre eux, et des plus éminens, n'ont pas paru au concours sous prétexte qu'il était fort difficile de saisir le point précis où un animal était assez gras pour avoir toute sa beauté, sans l'être trop aux yeux de la Société royale. De là la froideur qui s'est fait sentir à l'exposition de Glocester, comme il arrive toujours dans les momens de transition. Il est possible aussi que la pluie diluvienne, une de ces pluies comme on n'en voit qu'en Angleterre, et dans l'ouest de l'Angleterre, qui n'a cessé de tomber pendant trente-six heures, et qui avait rendu impraticables les abords de l'exposition, ait eu son influence sur les dispositions des curieux.

Rien n'est plus difficile que la rédaction d'un bon programme pour un concours d'animaux. Toute sorte de questions s'y rattachent. Les races de bétail sont multiples, elles varient suivant les natures du sol et les besoins économiques, la plupart de leurs qualités s'excluent mutuellement, et il est à peu près impossible de les ramener à un type unique de perfection. Voyez, par exemple, le bétail à cornes: on peut lui demander principalement, suivant les lieux, ou du travail, ou du lait, ou de la viande; or, les meilleures races de travail étant peu laitières et peu propres à la production rapide de la viande, si vous primez le travail, vous excluez les grandes qualités du laitage et de la boucherie, et si vous primez celles-ci, vous excluez le travail. Il y a plus, même en primant à part chaque qualité spéciale, comme le travail, la viande ou le lait, il y a des races qui sont plus travailleuses, plus laitières et plus propres à la boucherie que les autres, et comme il n'est pas possible d'avoir ces races partout, parce qu'elles ne s'accommodent pas également de tous les climats et de toutes les autres conditions de culture, si vous les admettez au concours là où elles ne sont pas naturalisées, vous excluez par ce seul fait les races du pays qui leur sont inférieures, mais mieux appropriées qu'elles aux circonstances locales, et si vous ne les admettez pas, vous ne présentez pas au cultivateur des types supérieurs à ceux qu'il possède, vous ne le poussez pas dans la voie du progrès.

La Société royale a pris son parti, elle prime par races. Ainsi, pour les bêtes à cornes, elle admet quatre catégories qui concourent pour des prix spéciaux, les *courtes-cornes*, les Hereford, les Devon et toutes les autres races réunies ensemble; à Glocester, elle a fait en outre une catégorie spéciale pour les races du pays de Galles, à cause du voisinage de cette région exceptionnelle; pour les moutons, elle admet trois catégories, les Leicester d'abord, les *South-*

*down* et les autres races à laine courte ensuite, et enfin les races à longue laine autres que les Leicester. Je ne puis pas dire que ce programme me satisfasse complétement; je trouve d'abord que la qualité laitière, la première de toutes à mon avis dans le gros bétail, est trop sacrifiée dans cette qualification aux qualités de boucherie : je sais bien que dans chaque catégorie on prime avec le plus beau taureau, la plus belle vache et la plus belle génisse, mais ce n'est pas assez, et je voudrais voir les meilleures laitières primées à part, surtout quand la scène se passe à Glocester, c'est-à-dire au centre d'un pays qui tire toute sa richesse agricole de ses fromageries; je trouve ensuite que, même au point de vue de la boucherie, la division par race, excellente en soi et parfaitement conforme à un ordre considérable de faits, ne devrait pas être exclusive, et qu'après avoir donné lieu à des concours particuliers toutes ces races devraient concourir entre elles pour un prix principal.

Cette distinction par races, ainsi posée d'une manière absolue, a cet inconvénient entre autres, qu'elle semble écarter les croisemens. La Société royale semble poser en principe qu'il faut chercher uniquement à améliorer les races par elles-mêmes, sans y introduire de sang étranger. Si le principe contraire était posé avec la même rigueur, je le repousserais également; je crois qu'il y a des cas où les croisemens sont utiles, d'autres où ils doivent être évités avec soin, pour s'en tenir aux races locales dans toute leur pureté, d'autres enfin où le mieux est d'abandonner la race locale et de la remplacer immédiatement par une autre; tout dépend des circonstances, je ne repousse qu'un principe absolu, quel qu'il soit. Nous avons vu en France de grands efforts faits dans un sens contraire; on a tenté systématiquement d'introduire partout le sang anglais parmi les chevaux et le sang Durham parmi les bêtes à cornes; ces tentatives ont échoué, c'est ce qui devait être : on ne défait pas en un jour l'œuvre des siècles, et les races locales ont leur raison d'être, qui sait bien se faire respecter; mais cela n'empêche pas que le cheval anglais ne soit le meilleur cheval de course et le bœuf Durham le meilleur bœuf de boucherie qui existe, et partout où se rencontrent à la fois et une demande suffisante de chevaux de course ou de bœufs de boucherie, et un moyen suffisant de les produire dans des conditions marchandes, il vaut mieux adopter ces types perfectionnés que rester dans l'ornière, il vaut mieux même, si l'on ne peut pas les avoir purs, s'en servir pour des croisemens là où ces croisemens peuvent se faire dans de bonnes conditions.

Cette question des programmes est un peu moins compliquée en Angleterre qu'en France, parce qu'un des principaux élémens de la difficulté chez nous, le travail, disparaît chez eux à peu près complétement. Je ne doute pas cependant que la Société royale ne soit amenée un jour à modifier son programme. En revanche, une partie de ce programme, qui me paraît excellente et qu'il serait bien à désirer de voir introduire dans nos propres concours, c'est celle qui consiste à primer des femelles. Ce n'est pas assez que d'avoir de bons reproducteurs mâles, il faut aussi de bonnes femelles : tous les éleveurs savent parfaitement que, tant que la mère est défectueuse, le produit n'est pas bon, quelle que soit la valeur du père. Il y avait à Glocester autant de prix pour les jumens, les vaches, les brebis et les truies que pour les taureaux, les étalons, les béliers et les verrats; on avait même primé à

part, ce qui me paraît moins nécessaire, les meilleurs élèves dans les deux sexes. Les porcs étaient partagés en grandes et petites races, division qui n'est peut-être pas parfaitement logique, car ici, le but étant le même pour tous les individus, rien n'oblige à avoir une race plutôt qu'une autre; ce qui importe, c'est la quantité et la qualité de la viande qu'on obtient avec une quantité donnée de nourriture, que la race soit grande ou non.

Le prix pour les bœufs *courtes-cornes* ou de Durham a été obtenu par lord Berners; c'est la partie du concours qui a paru la plus faible. Les Hereford, dont le pays est très voisin de Glocester, étaient magnifiques; c'est encore un lord, lord Berwick, qui a eu le prix. M. George Turner a obtenu, comme d'ordinaire, tous les prix pour la race du Devonshire. Les races galloises ont excité peu d'intérêt. Pour les moutons, ce sont encore les vainqueurs habituels qui l'ont emporté. La Société royale ne prime pas les chevaux de course; elle n'accorde de prix qu'aux chevaux de trait employés par l'agriculture et à ce qu'on appelle les *roadsters,* chevaux de route, trotteurs. Bien qu'ici les prix ne fussent pas accordés par races, c'est la race de Suffolk qui a eu, comme toujours, le prix pour les chevaux agricoles; l'ancienne supériorité de cette race ne se dément pas. Les porcs étaient presque tous admirables.

Une dernière exhibition fermait la marche, celle des volailles. Les Anglais attachent tous les jours un plus grand prix à avoir de belles volailles, bien que leur climat s'y prête peu; nul doute qu'ils ne finissent par en venir à bout. La race cochinchinoise, la favorite du moment, a cédé cette fois à la race nationale dite de Dorking, nom d'un district du comté de Surrey, dont elle est originaire C'est le capitaine Hornby, de la marine royale, qui a eu le prix pour un coq et deux poules vraiment magnifiques. Je voudrais bien savoir ce qu'on dirait en France si un officier de marine occupait ses loisirs à élever des poules; je ne vois pourtant pas que la marine royale d'Angleterre en soit plus mauvaise pour cela.

Plus de mille personnes ont assisté au dîner qui termine d'ordinaire ces sortes de solennités, bien que le prix du billet fût de 10 shillings ou 12 francs 50 centimes. Un immense pavillon, dressé par les soins de la Société royale, contenait un nombre suffisant de tables, dominées, suivant l'usage anglais, par la *high table,* où ont pris place les personnes de marque. Le président était lord Ashburton, ayant à sa droite le lord-maire de la ville de Glocester, et à sa gauche le ministre des États-Unis; parmi les assistans, on remarquait lord Powis, lord Harrowby, lord Leicester, le marquis de Bath, le comte de Jersey et d'autres membres de la pairie, un grand nombre de membres de la chambre des communes, les professeurs du collége royal agricole de Cirencester, les fermiers et éleveurs les plus connus de l'Angleterre, et parmi les étrangers le général Arista, ancien président du Mexique, et le célèbre juge de la Nouvelle-Écosse, Halliburton, l'auteur de *Sam Slick,* dont la *Revue* a déjà plusieurs fois entretenu ses lecteurs (1). Le dîner se composait de viandes froides avec une pinte de *sherry;* tout s'est passé dans cet ordre parfait naturel aux Anglais. Nul n'a touché aux plats placés devant lui avant que le président ait prononcé les quelques mots du *benedicite* anglais qui

(1) Voyez sur Halliburton la *Revue* du 15 avril 1841 et du 15 février 1850.

donnent le signal du repas; nul n'a continué après que le président a prononcé les quelques mots qui remplacent les *grâces*. J'admirais dans mon coin ces usages religieux universellement respectés, cette patience d'une telle foule en présence d'un service nécessairement insuffisant, et surtout cette bienveillance générale qui se lisait sur ces bonnes figures de cultivateurs.

Le moment des toasts était venu; le président a commencé par porter suivant l'usage, au milieu d'un profond silence, le toast national à la reine et à la famille royale; l'assemblée entière, debout, y a répondu par l'enthousiasme traditionnel et avec les dix salves de hourras requises en pareil cas. Voilà déjà bien des fois que j'assiste à l'accomplissement de cette formalité indispensable de toute réunion anglaise, et ce n'est jamais sans émotion que je vois ce grand peuple renouveler avec orgueil cet acte de respect et d'amour pour la personnification de la majesté nationale. Le nom de la reine représente pour tout Anglais l'ensemble de cette organisation politique qui fait à la fois la puissance du pays et la liberté de chacun de ses membres, et certes cette démonstration n'est jamais mieux à sa place que quand il s'agit de l'agriculture, qui doit toute sa prospérité au régime constitutionnel dont l'histoire se confond avec celle de la maison de Hanovre.

Après les toasts *loyaux*, comme on les appelle, les toasts particuliers et les discours. M. Ingersoll, ministre des États-Unis, a répondu au toast dont il a été l'objet avec l'aplomb et la facilité dont il a déjà fait preuve dans plusieurs réunions semblables. C'est encore un des excellens usages de l'Angleterre que cette habitude d'appeler les étrangers de distinction, aussi bien que les personnages importans du pays, à ces grandes assemblées. La nation peut ainsi connaître personnellement, outre ses propres chefs, ceux qui représentent auprès d'elle les nations étrangères. M. Ingersoll n'est pas seulement le ministre des États-Unis auprès du gouvernement anglais, il a eu déjà plusieurs fois l'occasion de parler publiquement à des *meetings*, et ses discours, reproduits par tous les journaux, sont lus dans l'Angleterre entière. Tout le monde aujourd'hui connaît M. Ingersoll et ses argumens en faveur de l'émigration anglaise en Amérique. Il en est de même d'Halliburton. Sans cette occasion, la plupart de ceux qui étaient présens n'auraient jamais vu l'honnête visage de Sam Slick et entendu sa parole pleine d'une bonhomie facétieuse. Aujourd'hui l'auditoire, qu'il a amusé par ses saillies et qui a ri de si bon cœur en l'écoutant, ne l'oubliera plus, et je suis pour mon compte heureux de l'avoir vu.

Le discours du président, lord Ashburton, me paraît particulièrement digne de remarque au milieu de tous ceux qui ont été prononcés. Le noble lord a développé cette idée, que, de toutes les industries britanniques, l'agriculture était la plus florissante, la plus perfectionnée, et il a eu raison. « D'autres nations, a-t-il dit, peuvent nous disputer la palme pour les manufactures et le commerce : la France produit de plus belles soieries, la Suisse de meilleures cotonnades, l'Amérique nous égale pour la navigation; mais le produit de l'agriculture anglaise est sans égal. Le monde entier vient apprendre l'agriculture à notre école. » L'orateur s'est d'autant plus félicité de ce succès qu'eu égard aux risques de tout genre qui menacent le cultivateur, l'agriculture lui paraît le plus difficile, le plus chanceux de tous les arts, celui qui fait le plus grand honneur à l'énergie humaine. L'exis-

tence du cultivateur ne lui paraît comparable qu'à celle du marin qui conduit sa barque au milieu des tempêtes de l'océan. « Comme le marin, s'est-il écrié, vous luttez sans cesse contre les vicissitudes des élémens. Vous ne pouvez arrêter les déluges de pluie, mais vous écoulez par le drainage l'humidité surabondante; vous ne pouvez prévenir la sécheresse, mais vous pulvérisez la terre par vos machines à une telle profondeur, vous donnez une telle vigueur aux plantes par vos engrais, que vous la défiez; vous ne pouvez empêcher la multiplication des insectes nuisibles, mais vous pressez par des moyens artificiels la végétation de vos turneps de manière à leur échapper. Vous avez inventé des races d'animaux qui vous permettent de faire un bœuf dans vingt mois et un mouton dans quinze; vous avez appelé la vapeur à vous aider dans votre œuvre, et la vapeur vous a obéi; en un mot vous avez ôté à l'agriculture son caractère empirique pour en faire la première des sciences et le premier des arts, ralliant sous une direction unique, dans une intime coopération, les travaux du chimiste, du physiologiste et du mécanicien. Oui, nous les cultivateurs d'Angleterre, plus contrariés qu'aucune autre industrie par la nature, accablés en outre de lourdes charges, nous avons par notre courage et notre persévérance élevé notre profession au premier rang; *nous avons fait de grands et généreux sacrifices au bien public, et après ces sacrifices, nous avons fait de plus grands progrès que ceux mêmes qui nous les avaient demandés!* »

Ces derniers mots résument parfaitement la situation actuelle des esprits en Angleterre, et notamment dans la classe agricole. Bien différens des Français, qui se plaignent toujours, les Anglais n'aiment pas à se plaindre; ils ne se plaignent jamais longtemps. Habitués de temps immémorial à ne compter que sur eux-mêmes, ils sont mal à l'aise dans l'opposition. Leur système de gouvernement étant à leurs yeux le meilleur qui existe, quiconque est en définitive condamné par la majorité doit avoir tort, et une libre carrière étant ouverte à tous les efforts individuels, quiconque ne sait pas faire ses affaires doit être un maladroit. Ils tiennent donc à réussir dans ce qu'ils font, autant par amour-propre que par intérêt, et plus ils rencontrent d'obstacles devant eux, plus ils sont jaloux de les surmonter. Après l'abolition des *corn laws*, il y a eu parmi les agriculteurs un moment de découragement à peu près universel. Tant qu'on a cru possible de revenir sur la mesure, on a jeté les hauts cris; mais dès qu'on a vu que c'était impossible, on a pris son parti, et peu à peu l'optimisme naturel est revenu. Vous rencontrez aujourd'hui nombre de gens qui vous disent que les *corn laws* ont fait le plus grand tort à l'agriculture nationale et que ses véritables progrès vont dater de leur abolition, ce qui est très exagéré sans doute, mais avec un fonds de vérité, au moins pour ce qui concerne l'avenir.

Dans ce pays, où la terre produit déjà en moyenne deux fois plus qu'en France, il est maintenant généralement reconnu qu'on peut doubler encore la production. Les cultivateurs eux-mêmes en conviennent. Le progrès n'est pas encore réalisé, mais on le sent, on le voit venir, on en possède tous les élémens; cela suffit. L'agriculture reprend le haut ton et réclame de nouveau sa place, par la voix de lord Ashburton, à la tête des industries nationales. Noble et frappant spectacle assurément et qui fait le plus grand honneur à

cette nation vigoureuse ! « Nous nous endormions dans la protection, vous disent aujourd'hui de simples fermiers, nous ne faisions pas tout ce que nous pouvions faire ; nous avions d'ailleurs toujours devant nous un inconnu, nous n'osions pas nous lancer dans la crainte que l'abolition des *corn laws*, réclamée par tant de puissans intérêts, ne vînt nous surprendre; aujourd'hui le nuage est dissipé, le monstre que nous redoutions est venu, nous l'avons mesuré, et nous avons vu qu'il n'était pas si terrible; le sol est affermi sous nos pas, nous n'avons plus rien à craindre, nous ne dépendons plus que de Dieu et de nous. »

Une circonstance inattendue pour beaucoup de monde, quoique depuis longtemps prévue et prédite, est venue depuis quelque temps fortifier cette confiance. On avait travaillé dans la persuasion que les prix des denrées agricoles resteraient ce qu'ils étaient depuis 1848, c'est-à-dire d'environ 25 pour 100 au-dessous des anciens, et au moment où l'on espérait regagner par une culture perfectionnée cette différence sur le prix de revient, les prix ont recommencé à monter. Depuis six mois environ, malgré l'accroissement continu de la production nationale, malgré les importations de blé et de viande que le monde entier envoie en Angleterre, une hausse persistante s'est déclarée. L'immense essor que le *free trade* a donné au commerce et qui se manifeste par les rapports officiels sur les importations et exportations, la prodigieuse prospérité qui en résulte pour toutes les classes de la nation et qui se révèle à son tour par les états du revenu public, ont augmenté la consommation à un tel point, que les moyens d'approvisionnement redeviennent insuffisans. Les pluies continues de l'été, en donnant des inquiétudes sérieuses sur la récolte, ont précipité le mouvement. Dans le seul marché de lundi dernier, à Londres, le blé a monté de 3 shillings ; le quarter de froment, qui se vendait 40 shillings il y a un an, en vaut aujourd'hui 54, soit 23 fr. l'hectolitre au lieu de 17. La viande avait déjà subi une augmentation analogue, et le troisième des grands produits agricoles anglais, la laine, avait dû au redoublement d'activité des manufactures, à la diminution des arrivages de l'Australie depuis la fièvre de l'or, une hausse non moins forte.

Ainsi, l'agriculture gagne à la fois des deux mains; elle augmente ses produits, elle diminue ses frais, et elle vend aussi cher qu'autrefois. Cette hausse, qui lui est si avantageuse, n'a d'ailleurs rien d'artificiel et de forcé; c'est la conséquence de la nature des choses et non d'un privilége légal, l'agriculture peut en profiter en toute sûreté de conscience. Elle sera sans doute suivie d'une nouvelle baisse, car de toutes parts le génie commercial est en quête de nouveaux moyens d'approvisionnement ; le besoin qu'on a des blés de la Mer-Noire et de la Baltique est la grande cause qui arrête la guerre contre la Russie; on va jusqu'en Amérique chercher d'énormes quantités de farine et de maïs. La concurrence réduit partout les frais de transport; aujourd'hui un bœuf vient du centre de l'Irlande à Londres pour 25 francs, la distance est de 511 milles anglais ou plus de 200 lieues; de Rotterdam à Londres, le port d'un bœuf est de 18 francs, celui d'un veau de 6 francs, celui d'un mouton de 3 fr. Malgré ces facilités, il ne paraît pas probable que la baisse future soit jamais aussi forte qu'après 1848. Bien que, depuis trente-huit ans, 3 millions et demi d'Anglais, Écossais ou Irlandais, aient quitté le royaume-uni pour les

régions les plus lointaines; bien que l'émigration se soit élevée l'année dernière à 1,000 personnes par jour, le flot de la population monte toujours, au moins dans la Grande-Bretagne, et la demande de travail monte plus vite encore. Au train qu'ont pris les choses, on ne serait pas surpris de voir bientôt la viande à Londres à 1 shilling la livre anglaise, ou 3 fr. le kilo. Quel immense surcroît de consommation une pareille hausse suppose!

Le colonel Challoner a porté un toast à l'union de l'agriculture, des manufactures et du commerce, ce qui était, sous une autre forme, la reproduction des opinions émises par lord Ashburton. Lord Harrowby en a porté à son tour un aux classes laborieuses, qu'il a accompagné de quelques nobles paroles, et qui n'était encore que l'expression de cette grande idée, que tous les intérêts bien entendus sont solidaires, ceux des classes inférieures avec ceux des classes supérieures, aussi bien que ceux de l'agriculture avec ceux de l'industrie et du commerce. Quand une nation en est là, tout devient possible pour elle, et un avenir indéfini s'ouvre pour la grandeur nationale comme pour la prospérité des individus. Il y a déjà longtemps qu'on s'en doute en Angleterre, car Pope l'a dit un des premiers dans un vers admirable, *toute discorde n'est qu'une harmonie incomprise :*

All discord harmony not understood.

Tel est le résumé rapide de cette belle fête. L'année prochaine, le *meeting* de la Société royale se tiendra à Lincoln, au centre du comté le plus florissant peut-être sous le rapport agricole. Ceux qui ont fait cette année le voyage de Glocester pour voir l'exposition ont pu compléter leur excursion en visitant, à peu de distance de cette ville, le collége royal agricole de Cirencester. Ce collége a été fondé en 1845 par une société de souscripteurs, sous le patronage du prince Albert; les plus grands noms de l'aristocratie anglaise figurent parmi les souscripteurs comme parmi ceux de la Société royale. On y enseigne les sciences au point de vue de la culture. Une ferme de 700 acres ou 280 hectares, louée à lord Bathurst, y est annexée; les bâtimens sont disposés pour recevoir 200 élèves. Le collége royal de Cirencester a été fondé quelques années avant notre institut agronomique, et il lui a survécu, bien que les pertes, s'il y en avait, dussent être supportées par des bourses privées. Voilà encore une leçon que nous donnent nos voisins.

Agréez, etc.

Léonce de Lavergne.

---

Mémoires de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, publiés par le comte Jules de Cosnac (1). — L'une de nos associations littéraires les plus actives, la *Société de l'Histoire de France*, poursuit depuis tantôt vingt ans, avec une persévérance infatigable, le cours de ses études et de ses publications. A partir de 1837, elle a édité chaque année un *annuaire* qui renferme pour l'étude du moyen âge des renseignemens fort utiles, et de plus elle a donné une

(1) 2 vol. in-8°; Paris, Renouard.

soixantaine de volumes, dont les uns sont d'excellentes éditions rectifiées et annotées d'ouvrages déjà connus, tels que les *histoires* et les *chroniques* de Grégoire de Tours, d'Éginhard, de Guillaume de Nangis, de Richer, etc.; les autres, des documens publiés pour la première fois. Sagement éclectique dans ses investigations, la Société de l'Histoire de France, fidèle à son titre, ne s'enferme point dans les sujets d'archéologie ou de pure érudition; elle les embrasse, mais en les dépassant, et elle s'attache surtout de préférence à ce qu'on pourrait appeler la partie humaine et vivante. Partie de l'époque mérovingienne avec Grégoire de Tours, elle est arrivée, avec l'avocat Barbier, aux jansénistes, aux convulsionnaires et aux traitans, après nous avoir fait connaître dans ses moindres détails, grâce aux recherches de M. Quicherat, le procès et le martyre de Jeanne d'Arc, et plus tard les mazarinades et l'Hôtel-de-Ville de Paris sous la Fronde. Tout récemment encore, elle vient d'ajouter à cette collection si variée deux volumes relatifs au règne de Louis XIV; ces volumes contiennent les souvenirs de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, et forment un curieux appendice à ces mémoires autobiographiques qui sont sans contredit l'une des branches les plus importantes et les plus originales de la littérature du XVII^e^ siècle.

Les *Mémoires* de l'archevêque d'Aix ont été édités avec beaucoup de soin et une connaissance très exacte de l'époque à laquelle ils se rattachent par l'un des membres de sa famille, M. le comte Jules de Cosnac. Le premier volume s'ouvre par une notice de l'éditeur, notice qui se distingue par une grande impartialité, et dans laquelle sont résumés, à côté des faits purement biographiques, les événemens auxquels l'archevêque a été mêlé comme acteur ou comme spectateur. Né en 1630, dans le Limousin, d'une famille qui avait donné dans le XIV^e^ siècle un cardinal à l'église, Daniel de Cosnac entra de bonne heure dans les ordres et fut placé auprès du prince de Conti en qualité de premier gentilhomme de la chambre. Il le suivit à Bordeaux, et resta dans cette ville aussi longtemps que le prince y séjourna lui-même, avec la duchesse de Longueville et la princesse de Condé, pour surveiller et diriger, dans les provinces du midi, les affaires de la fronde, pendant que Condé combattait en Flandre à la tête des Espagnols. La paix ayant été conclue en 1653 entre les frondeurs et les généraux de l'armée royale, Cosnac se retira avec son protecteur au château de La Grange, près Pézénas, et ce fut là qu'il reçut, en 1654, le brevet d'évêque de Valence; mais au XVII^e^ siècle, les évêchés n'obligeaient point toujours à la résidence, et le nouveau prélat, qui savait *s'avantager*, ainsi que le dit Saint-Simon, acheta la charge de premier aumônier de *Monsieur*, Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. Il y avait, on le voit, dans la conduite de l'évêque de Valence un certain fonds d'ambition mondaine qu'il ne tarda point, du reste, à expier par des tracas de toute espèce. Forcé de vendre sa charge, il se retira dans son diocèse pour s'y livrer exclusivement à ses fonctions épiscopales; mais un arrêt d'exil le relégua bientôt à l'île Jourdain, en Languedoc. Cet exil finit en 1673; il revint alors à Valence, fit partie en 1682 et 1685 des assemblées générales du clergé, et fut promu en 1687 à l'archevêché d'Aix. Il mourut dans cette ville le 18 janvier 1708, après cinquante-quatre ans d'épiscopat.

Daniel de Cosnac, mêlé jeune aux troubles de la fronde et lié avec des per-

sonnages importans, fut en position, sinon de bien juger les événemens, du moins de les étudier de près. Comme la plupart des hommes, il commença par l'ambition pour finir par le désenchantement, et de la sorte sa vie se partagea en deux périodes distinctes, l'une mondaine et même un peu turbulente parfois, l'autre sévère et absorbée par les devoirs de l'épiscopat. Il en résulte qu'il touche par ses souvenirs aux choses les plus opposées, à Molière, à M[me] Henriette d'Angleterre, à la révocation de l'édit de Nantes, au siége de Bordeaux par le duc de Vendôme, et à la réforme des couvens du diocèse d'Aix. L'anecdote qui concerne Molière rectifie quelques erreurs relatives aux premières années de la carrière dramatique de ce grand écrivain, alors qu'il n'était encore que directeur d'une troupe ambulante. Dans un ordre de faits tout différent, les détails qui se rapportent à la mort de M[me] Henriette d'Angleterre complètent la relation écrite par un chanoine de Saint-Cloud, M. Feuillet, qui assista la princesse dans ses derniers momens. Les pages consacrées par Daniel de Cosnac au récit de cette mort si éloquemment pleurée par Bossuet, et dont le mystère ne sera jamais éclairci, ces pages, disons-nous, sont très touchantes. Le 29 juin 1670, à cinq heures du soir, Madame fut saisie de douleurs atroces. Elle comprit, par la violence du mal, le danger de sa situation, et son premier soin fut de demander le crucifix sur lequel la reine, sa belle-mère, avait rendu le dernier soupir. Elle y attacha ses lèvres, et bientôt, mêlant ses prières et ses larmes, elle exprima en termes simples et pleins d'onction ses regrets de n'avoir pas mis en Dieu seul toute sa confiance. Le roi vint la visiter, mais il avait le cœur si serré qu'il put à peine lui adresser quelques mots. — Ah! monsieur, dit-elle, ne pleurez pas, vous m'attendririez. Vous perdez une fort bonne servante. — A onze heures du soir, M. Feuillet lui administra les secours de la religion. «Il lui parla, dit l'auteur des *Mémoires,* avec beaucoup de force, l'exhortant à s'humilier sous la puissante main de Dieu, qui allait anéantir toute cette trompeuse grandeur. — Vous n'êtes, lui disait-il, qu'une misérable pécheresse, qu'un vaisseau de terre qui va tomber et qui se cassera en pièces. — Monsieur, pendant ce temps, avait fait prévenir Bossuet. — Madame, l'espérance! dit le prélat en entrant dans la chambre. — Je l'ai tout entière, répondit-elle, je suis soumise à Dieu.» Bossuet se prosterna pour prier, et ne cessa de consoler et d'exhorter la princesse jusqu'au moment où sa main glacée laissa tomber le crucifix. « Ainsi, dit l'auteur des *Mémoires,* ainsi mourut à l'âge de vingt-six ans, qu'elle avait accompli depuis quelques jours, cette princesse plus grande par son esprit et par son cœur que par sa naissance, sans avoir jamais témoigné dans une telle surprise aucun trouble, aucune faiblesse, non plus qu'aucune ostentation. Tout ce qu'elle disait venait naturellement et sans effort, et on ressentait en la voyant et en l'écoutant que c'était son cœur qui parlait. Toute la France, qui la regretta au dernier point, fut édifiée de sa piété et étonnée de la grandeur et de la fermeté de son courage.»

La partie des *Mémoires de Cosnac* relative aux rigueurs exercées contre les protestans après la révocation de l'édit de Nantes présente quelques détails nouveaux. En ne prenant les choses que du point de vue politique, on se demande comment un gouvernement qui avait donné tant de preuves

d'habileté a pu commettre de pareilles fautes, rappeler sur le champ de bataille des hommes soumis et désarmés depuis longtemps, appauvrir le pays de bras et d'argent, soulever des haines implacables, pour la simple satisfaction d'arracher de force ou à prix d'argent des conversions qui, obtenues par de pareils moyens, ne pouvaient pas être sincères; ce n'était pas seulement de la cruauté, c'était de la folie; et à la façon dont en parle Daniel de Cosnac, il est facile de voir qu'il était loin d'approuver ce prosélytisme violent. Il convient que s'il y eut des conversions nombreuses dans son diocèse, la crainte des dragons y contribua beaucoup plus que ses propres efforts, et, dans tous les cas, il se montra fort accommodant. Quelque suspectes que lui parussent les abjurations, il se hâtait de les recevoir, et, par cette tolérance, il eut le bonheur de sauver la vie à plus de deux mille personnes. Du reste, il faut rendre cette justice aux membres du clergé français, qu'ils montrèrent au milieu de toutes ces persécutions beaucoup moins d'animosité que les fonctionnaires laïques, la plupart de ces derniers ayant presque toujours exagéré la rigueur de leurs ordres en même temps qu'ils trompaient le roi par de faux rapports.

Comme tous les hommes qui dans le grand siècle de notre littérature ont tenu la plume sans faire métier d'écrire, l'archevêque d'Aix a le style ferme et net, la phrase de pleine venue, le mot vif et pénétrant; il excelle à tracer le portrait, sans doute avec moins de verve et d'éclat que Saint-Simon,—car ce grand peintre n'a point de rival dans notre langue, — mais avec plus de vérité peut-être, parce qu'il a moins de préjugés, moins de passion, et qu'il sait, par une longue pratique des affaires, qu'en fait de vertus publiques ou privées il ne faut demander aux hommes que ce qu'ils peuvent donner. Ce qu'il dit, entre autres, du prince de Conti, du chevalier de Lorraine, d'Henriette d'Angleterre, d'Anne et de Marie-Thérèse d'Autriche, de Mazarin, de Monsieur, mérite d'être recueilli par l'histoire.

A la suite des souvenirs autobiographiques de l'archevêque d'Aix, on trouve comme appendice des pièces détachées qui forment la seconde partie du deuxième volume; ce sont des lettres, des factums, des harangues prononcées soit dans les assemblées du clergé de France, soit dans les réunions des états de Provence. On remarquera dans le nombre le discours sur les limites du pouvoir des papes. L'orateur y développe, avec une vivacité singulière, les théories suivantes, à savoir, 1° que les rois ne doivent reconnaitre que Dieu seul comme ayant autorité sur leur temporel; 2° que la connaissance et la domination des affaires de ce monde ayant été défendues aux apôtres, les papes, qui sont apostoliques, ne doivent pas s'en mêler; 3° que le concile est supérieur au pape. Pour appuyer cette doctrine, Cosnac invoque tous les grands noms du catholicisme français, saint Bernard, Hugues de Paris, Richard de Saint-Victor, et nous pensons, pour notre part, qu'il est facile d'en établir la constante filiation à travers notre histoire. Au XVIIe siècle, le clergé était unanime sur ce point; mais de nos jours une réaction très vive s'est opérée dans certains esprits, et dans ce débat, aussi bien que dans les persécutions qui ont suivi la révocation de l'édit de Nantes, ce sont les laïques qui se sont montrés les plus excessifs et les plus ardens. Les pragmatiques, la déclaration de 1682, le concordat qui les confirme et les couronne,

ne sont, aux yeux de ces défenseurs attardés des théories de Grégoire VII sur la suprématie universelle du saint-siége, que des hérésies mitigées. Aussi la publication des *Mémoires de Cosnac* a-t-elle donné lieu à une prise d'armes de l'opinion ultra-catholique. Un journal qui s'en est fait l'organe a frémi en voyant se dresser devant lui le fantôme du gallicanisme dans la personne d'un membre de l'assemblée de 1682, et aussitôt, pour ruiner la doctrine, il s'est mis à attaquer l'homme qui la défendit si vivement dans cette assemblée célèbre. Lorsqu'il s'agit d'un évêque contre lequel, malgré quelques ambitions mondaines, ses contemporains n'ont jamais élevé le moindre reproche, il faut du moins, avant d'en venir aux accusations, vérifier les faits, et c'est précisément ce qu'on a oublié de faire. Ainsi l'on reproche à Daniel de Cosnac de s'être attaché à madame d'Angleterre uniquement pour s'avancer dans les faveurs du roi, et il se trouve précisément qu'à l'époque où le prélat appartint, comme on le disait au XVII^e^ siècle, à cette princesse, elle expiait, par une disgrâce complète, le désir trop vivement manifesté de faire prendre au duc d'Orléans, son époux, une attitude digne de son rang. On reproche encore à Daniel de Cosnac, après sa promotion à l'archevêché d'Aix, d'avoir administré son diocèse sans être préconisé, et on insinue que ce fait constitue une véritable prévarication; or, il se trouve que l'archevêque d'Aix fut préconisé en 1693. S'il prit possession de son siége avant que les formalités de la préconisation fussent remplies, il agit en cela comme tous les évêques promus à la même époque, qui tous administraient leurs diocèses, en attendant que les difficultés qui existaient entre la cour de Rome et le gouvernement français fussent aplanies. Ceci posé, nous ferons encore remarquer que ceux qui présentent ce fait comme une prévarication mettent en cause la cour de Rome elle-même, puisqu'ils lui reprochent implicitement d'avoir reconnu des prélats indignes, et nous ajouterons que si l'on s'est trompé sur les détails, on a également fait fausse route en ce qui touche la principale question, car si l'on s'était donné la peine d'étudier le gallicanisme du XVII^e^ siècle, on aurait vu que cette doctrine, présentée comme un corollaire rationaliste de l'hérésie et une négation de la suprématie religieuse du souverain pontife, n'est en réalité à cette date qu'une simple question de politique internationale. Quelque peu fondées que soient les attaques dont nous venons de parler, elles ont eu cependant un certain écho; mais nous ne doutons pas que les lecteurs sérieux qui s'occuperont des *Mémoires de Cosnac*, au lieu d'y voir un sujet de scandale, n'y trouvent qu'un document historique intéressant, écrit avec une sincérité parfaite par un homme qui a tenu dignement sa place dans l'épiscopat. Nous ne doutons pas non plus que, malgré la censure du parti ultra-catholique, ils ne sachent gré à M. le comte Jules de Cosnac d'avoir mis en lumière, en l'éclairant de notes savantes et impartiales, un manuscrit qui ne peut manquer d'intéresser les amis de notre histoire nationale, sans compromettre le moins du monde le clergé du XVII^e^ siècle.

CHARLES LOUANDRE.

Homes of american Authors (1). — Ce brillant volume contient des notices sur dix-sept auteurs célèbres des États-Unis, la description de leurs demeures et des paysages au sein desquels ils vivent. Un volume, qui paraîtra prochainement, complétera cette intéressante série de biographies descriptives. Des gravures d'après des dessins esquissés sur les lieux mêmes, à deux ou trois exceptions près, reproduisent les charmantes demeures des auteurs américains, avec les sites et les paysages environnans. Les portraits des écrivains sont malheureusement trop peu nombreux, et nous faisons des vœux pour qu'au volume suivant ou à une seconde édition de cet ouvrage, le portrait de chaque auteur accompagne sa biographie. Puisqu'on nous montre les palais et les ermitages, qu'on nous montre donc en même temps les grands seigneurs et les solitaires qui les habitent. Une collection de portraits compléterait l'intérêt du livre et en ferait un des documens les plus précieux qu'on pût se procurer à l'avenir pour l'histoire littéraire contemporaine de l'Amérique. Ceux que contient ce volume nous font vivement regretter qu'ils ne soient pas plus nombreux. La dignité calme de M. Everett, la physionomie charmante et heureuse de M. Washington Irving, vraie physionomie de *dilettante*, où respire la volupté intellectuelle, le désir d'admirer; la figure un peu sombre, triste, presque mystérieuse de M. Hawthorne, expliquent parfaitement la nature du talent de ces écrivains. Les demeures des écrivains américains sont réellement des plus agréables, et méritaient bien d'être reproduites à côté des portraits de leurs propriétaires. Ces demeures, à l'exception d'une ou deux, de celle de M. Irving, qui a un caractère oriental où se révèle bien l'admirateur de l'Alhambra et de l'Espagne, et de celle de Fenimore Cooper, qui a un faux air de bâtisse romaine, ont toutes le même caractère, une élégance et un bon goût rustique : on dirait les demeures de héros d'idylles, ou, mieux encore, de fermiers lettrés et artistes. Les notices, rédigées par des écrivains célèbres eux-mêmes, parmi lesquels nous citerons MM. Curtis, Bryant, Rufus Griswold, amis et collègues des auteurs dont ils nous entretiennent, sont faites avec talent et contiennent des détails intéressans et quelquefois précieux. C'est un livre qu'il y aura lieu de rappeler plus d'une fois, quand on parlera de la littérature de l'Amérique; bornons-nous pour aujourd'hui à féliciter les auteurs américains d'être si bien logés.

É. Montégut.

(1) Un vol. in-8o; New-York, George Putnam, 1853.

---

V. de Mars.

